

# YEARBOOK

## RAPPORT ÉCONOMIQUE

### Togo 2022 - 2023

Vision Togo 2030

INVESTIR

ÉCONOMIE

AGRO INDUSTRIES

ECONOMIE BLEUE

ENERGIE

MINES & HYDROCARBURES

EAU

BANQUES & ASSURANCES

TELECOMMUNICATIONS

TRANSPORTS

BTP

TOURISME



En partenariat avec le Ministère de la Promotion de l'Investissement





# YEARBOOK

## RAPPORT ÉCONOMIQUE

**Togo**  
**2022 - 2023**  
VISION TOGO 2030

**Avancer en**  
**2022**

Cette année, nous vous souhaitons d'avancer vers la réussite, d'avancer dans la joie et surtout d'avancer avec ceux que vous aimez.



La publication est éditée par



En partenariat avec le Ministère de la Promotion de l'Investissement



LD MEDIA DEVELOPMENT

23, rue du Roule 75001 Paris

Tél. : (+ 33) 1 82 83 38 70

Fax : (+33) 1 82 83 38 71

E-mail : Info@ldmdev.fr

Directeur de la Publication :

Laurent Djaoui

Rédactrice en chef :

Marie Hourtoule

Secrétaire de rédaction :

Marie Maudou

Conseil éditorial :

MEDIADIPLO Int.

Directeur artistique :

David Garino

Publicité :

Laurent Djaoui

Frédéric Tabet

Toufik Kouni

MM Conseil - Maurice Habib

Ministère de la Promotion de l'Investissement

Ministre de la Promotion de l'Investissement :

Rose Kayi Mivedor

Directeur du Guichet Unique et des

Relations publiques de l'API-ZF :

Maurice Nonyou-Ehong Potcho

Chargée de Communication de l'API-ZF :

Edwidge Sika Sodatonou

2564, avenue de la Chance

Bè Klíkamé

BP 3250 Lomé - Togo

Tél. : +228 22 53 53 72

E-mail: contact@investissement.gouv.tg

www.investissement.gouv.tg

www.apizf.org

Imprimé par

PPA, èsPRINT

— GROUPE —



## Profil

**5 Préface Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé**, Président de la République du Togo

**6 Interview de Mme Victoire Tomégah-Dogbé**, Premier Ministre, Cheffe du Gouvernement

**10** Carte

**11** Données générales

**12 Interview de M. Sani Yaya**, Ministre de l'Economie et des Finances

**16** L'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE)

**17** Le Plan Togo 2025

**18** Obligations de relance (ORD)

**19** Interview de M. Pyoabalo Alaba, Directeur général de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)

**20** Le Togo et les relations entre l'OEACP et l'UE

**21** A propos de la CEDEAO

**22** Le Togo et l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

## Investir

**28 Interview de Mme Rose Kayi Mivedor**, Ministre de la Promotion de l'Investissement

**33** L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

**35** Interview de M. Kodjo Amèvo Houndjago, PDG de CAGECFI SA

**36** Un environnement des affaires favorable aux IDE

**38** Un bon cadre légal et réglementaire

**39** Interview de M. Anil Vohra, Président du Groupe Ramco

**40** Interview de M. Nabil TAHARI, Administrateur Directeur général d'IB Holding, dirigeant IB Bank Togo

**42** Un guichet unique pour tous

**43** Un autre guichet unique pour la diaspora

**44** La Plateforme Industrielle d'Adetikopé

**46** S'implanter au Togo

**47** La Zone Franche Togo

**49** Interview de M. Philippe K. Tchodié, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

**50** Ressources humaines et système éducatif

**52** Interview de M. Justin Quam Gbadago, Directeur général de Prudential Beneficial Life Insurance Togo

**53** Contacts utiles

## Agriculture, élevage et agro-industries

**56 Interview de M. Antoine Lekpa Gbegbeni**, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural

**60** L'agriculture, moteur de la croissance

**62** La filière cotonnière

**63** La filière manioc

**64** Les enjeux de l'agro élevage

**65** Interview de M. Gustav Bakoundah, Fondateur et Directeur général de Label D'or

**66 Interview de M. Kodjo Adedze**, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale

**69** Le grand potentiel des agro-industries

**71** Les partenariats public-privé

**72** La formation professionnelle axée sur l'agroalimentaire

**73** Interview de M. Alexandre Komabou Tozo, Directeur général de Green Agri Nova (GAN)

**74** Les projets d'agropoles

**75** Interview du Docteur Markus Wagner, Directeur résident de la GIZ

## Economie bleue & Pêche

**78 Interview de M. Edem Kokou Tengue**, Ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la protection côtière

**80** Interview du Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon, Directeur général du Port Autonome de Lomé (PAL)

**81** Le Port Autonome de Lomé, plateforme logistique de premier plan

**82** Chiffres clés

**84** Le Togo, pionnier de l'économie bleue

**86** Interview de Mme Caroline Vonie, Directrice de Boluda Lomé

**87** La pêche et l'aquaculture

## Energie & Mines

**92 Interview de Mme Mawougno Aziablé**, Ministre déléguée auprès du Président de la République chargée de l'Energie et des Mines

**96** Interview du Professeur Yao Azoumah, Directeur général de KYA-Energy Group

**97** L'électricité, une priorité stratégique

**100** Le développement du secteur minier

**102** Un acteur de premier plan dans le secteur des phosphates

## Eau & Assainissement

**106 Interview de M. Bolidja Tiem**, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise

**110** Les Projets en Eau et Assainissement

**113** Interview de M. Edem d'Almeida, Directeur général de Africa Global Recycling (A.G.R.)

**114** Adhésion du Togo à la Convention des Nations Unies sur l'Eau

**115** Interview de M. Gbati Yawanké Waké, Directeur général de la Société Togolaise des Eaux (TdE)

**116** Assainissement et traitement des déchets

## Assurances, Banques, Inclusion financière & Développement à la base

**122** Le secteur de l'assurance

**125** Interview de M. Constant Yao Djeket, Directeur général de NSIA Assurances Togo

**126** La CIMA affiliée à l'OHADA

**128** Le secteur bancaire et de la microfinance

**130 Interview de Mme Myriam Dossou**, Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

**132** La stratégie nationale d'inclusion financière

**133** Interview de M. Simon-Pierre Gouem, Directeur général de Sanlam Togo

**134** Le développement à la base : une belle réussite togolaise



**135** Interview de M. Jean-Marie Koffi TESSI, Directeur général de GTA Assurances

**136** Des financements pour l'économie

**137** Interview de Mme Jocelyne N'Guessan, Directrice de Société Générale Togo

## Télécommunications

**140 Interview de Mme Cina Lawson**, Ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale

**142** Les axes de développement du réseau des télécommunications

**144** Un secteur des TIC très dynamique

**145** Des écoles connectées grâce au programme Giga Initiative

## Transports

**148 Interview de M. Affoh Atcha-Dedji**, Ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires

**150** Interview de M. Pascal Ermgodts, Délégué pays et Directeur général de CFAO Motors

**151** Deux aéroports de classe internationale

**153** L'activité aéronautique togolaise

**154** La modernisation soutenue des infrastructures routières

**156** Le transport ferroviaire : vers la création d'un corridor logistique

## Bâtiment & Travaux publics

**160** Le BTP, une activité structurante

**161** Interview de M. Victor James Sossou, Président Directeur général de Midnight Sun

**162** La promotion des logements sociaux

**164** De grands chantiers

**165** Ciment : des capacités de production en forte hausse

**166** L'industrie du fer à béton

**167** Interview de M. Dontou Hiloukou Derou, Président Directeur général du Groupe Confortis International

## Santé

**170 Interview du Professeur Moustafa Mijiyawa**, Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins

**173** La santé, un secteur prioritaire

**178** La lutte contre la pandémie

**179** La production pharmaceutique

**180** Vers la couverture sanitaire universelle

**181** Interview de M. Frederic Dovi-Akue, Directeur général de Do Pharma

## Tourisme & Environnement

**184** Un pays naturellement touristique

**186** Le site de Koutammakou classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

**188** La viabilité environnementale des projets financés par la BAD



**Chers investisseurs,**

**Chers amis du Togo,**

**L**e Togo, comme plusieurs pays dans le monde, a été affecté par la pandémie au coronavirus qui a eu un impact considérable tant sur la situation sanitaire de la population, que sur la vie économique et sociale du pays. Les prévisions mondiales de la période de l'avant Covid-19 ont été éprouvées et les économies ont été fortement touchées.

Ces bouleversements mondiaux, nous les considérons comme des opportunités pour poursuivre notre marche vers le progrès économique au grand bénéfice de nos populations.

En effet, ces dernières années, le Togo a réalisé des efforts de croissance majeurs grâce à une ambition forte de réformes et un climat des affaires en constante amélioration. Afin d'accélérer cette dynamique, une feuille de route gouvernementale pour la période 2020 – 2025 a été mise en place et confirme l'ambition de plus d'inclusion et de croissance économique par la création d'emplois et de richesses, d'un Etat moderne et digitalisé qui réponde aux besoins des populations. Cette stratégie prend également en compte notre objectif d'assurer une réponse claire et efficace aux défis sécuritaires, afin de garantir un climat sain pour le développement des affaires économiques.

Au Togo, vous trouverez un pays déterminé à avancer quels que soient les défis qui s'imposent à lui. J'en veux pour preuve la Plateforme industrielle d'Adétikopé dédiée à la création de chaînes de valeur industrielles florissantes pour le stockage, la transformation, la fabrication et l'exportation ; les centrales thermiques de Kekeli et solaire de Blitta qui ont été inaugurées en pleine pandémie. Ainsi, l'engagement pour la transformation économique et l'investissement privé sont constants, permanents et concrets. Nous resterons mobilisés à vos côtés avec les efforts qui se font à travers l'assainissement du cadre macroéconomique et l'amélioration du climat des affaires.

Notre pays se félicite de demeurer un pôle d'attraction fort pour les investisseurs.

Nous vous invitons donc, Chers investisseurs, à venir au Togo pour réaliser vos ambitions de développement et de croissance.

Mon engagement est de faire du Togo une terre de création de richesse inclusive pour nos populations, de stabilité et de sécurité pour les investisseurs qui souhaitent y investir.

Je vous invite à découvrir le Togo en profondeur et les transformations structurelles qui s'y opèrent à travers les pages du présent rapport économique.

**Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé,  
Président de la République togolaise**



Entretien avec Victoire Tomegah Dogbé, Premier ministre depuis le 28 septembre 2020. Première femme à prendre la tête du gouvernement togolais, elle a la charge de mener à bien le nouveau plan stratégique ayant pour finalité d'accélérer la transformation de l'économie du pays.

#### Quels sont les principaux défis à relever dans le cadre de la feuille de route gouvernementale 2020 – 2025 ?

Avant de parler des défis, je voudrais rappeler le contexte, marqué par trois faits majeurs, ayant conduit à l'élaboration de cette feuille de route. En premier lieu, nous avons appris et tiré des leçons de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022 et des résultats encourageants obtenus par notre pays ces dernières années. En second lieu, il est clair que les grandes ambitions qui découlent des engagements pris par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, vis-à-vis des populations doivent désormais orienter nos actions. Le dernier élément était la survenue de la pandémie au coronavirus qui a affecté tous les domaines et n'a épargné aucun pays du monde.

La feuille de route gouvernementale 2020 – 2025 a donc permis d'ajuster la vision nationale intégrée en mettant l'accent sur une plus grande efficacité dans la conduite de l'action publique, la poursuite des réformes et l'accélération de l'obtention des résultats au profit des populations togolaises. Elle a été structurée dans une perspective très focalisée, déclinée en axes stratégiques cohérents et repose sur la vision d'un « Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Le premier axe vise à renforcer l'inclusion, l'harmonie sociales et consolider la paix. Cette inclusion recherchée est tridimensionnelle : sociale, économique et financière. Elle permettra de : renforcer les capacités et la résilience des communautés face aux chocs exogènes, faciliter leur accès aux services sociaux de base et renforcer leur autonomisation financière. L'objectif étant de réduire les inégalités en permettant au plus grand nombre de Togolais de s'insérer

dans le tissu économique et social de notre pays. L'accent est ainsi mis sur le capital humain en plaçant l'Homme au cœur du développement. Également, il y a l'impérieuse nécessité de continuer à assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous. Le deuxième axe de notre feuille de route porte sur la création de richesses et d'emplois en nous appuyant sur nos forces que sont : un pays avec un positionnement géostratégique, une jeunesse dynamique, un pays entrepreneur et réformateur, un pays agile et innovant, un pays durable et inclusif.

La modernisation et l'attractivité de l'agriculture, la plus grande contributrice du PIB (40%), restent des défis majeurs à relever. Cette ambition est au cœur de développement économique et reste le soubassement de la transformation industrielle du Togo. Enfin, les fortes capacités logistiques qu'offre notre port constituent un important gisement de création de richesses qui, bien exploité renforce le positionnement du Togo comme un hub pour la sous-région ouest africaine.

A travers le troisième axe stratégique, nous voulons moderniser notre pays avec notamment la digitalisation des processus et des services. La modernisation du pays et le renforcement de ses structures visent à soutenir l'élan de développement. Revenant sur la pandémie au coronavirus, elle a bien-sûr affecté notre élan de développement. Mais nous avons su résister et nous sommes déjà en phase de reconquête. Grâce à l'ampleur de la diversité et l'agilité des actions, le Togo a achevé l'année 2020 avec 1,8% de croissance dans un contexte de dégradation économique généralisée.

Aussi, la crise ne nous a pas empêché de démontrer que nous pouvons être ambitieux même en pleine crise sanitaire ! Des ambitions d'une plus grande inclusion concrétisées à travers le programme de transfert monétaire « novissi » mis en place en deux semaines à travers une plateforme

numérique et qui a touché près d'un million de personnes rendues économiquement vulnérables par la crise sanitaire, l'adoption de la loi instituant l'assurance maladie universelle, le lancement du projet WEZOU qui en 6 mois a permis à 70 000 femmes de bénéficier d'une prise en charge lors des accouchements. D'importants investissements dans le domaine de l'énergie, des infrastructures économiques, du secteur manufacturier sont lancés pour donner une impulsion nouvelle à la transformation structurelle de notre économie. Nous avons une conviction : quelle que soit la situation, nous devons rester ambitieux. Ce niveau d'ambition est porté par un leadership fort, qui impulse une très forte dynamique afin de réaliser les objectifs d'une plus grande inclusion, de développement économique et de positionnement du pays qui génèreraient davantage de bien-être pour les populations.

Nous demeurons conscients que la réalisation de ces objectifs n'est possible que dans un climat de paix et de sécurité. Raison pour laquelle, au regard de la menace sécuritaire de plus en plus préoccupante dans la sous-région, nous devons accélérer les réponses aux besoins vitaux des populations car il s'agit pour nous de continuer à réduire les disparités sociales. Il nous faut redoubler de vigilance afin de protéger non seulement nos frontières terrestres ou maritimes, mais également nos populations.

#### Une partie de votre carrière s'est faite dans le secteur privé. Quelles actions désirez-vous mener pour attirer plus d'investisseurs au Togo notamment dans les transports, l'énergie, le secteur manufacturier ?

Notre pays, sous le leadership du Chef de l'Etat, multiplie les actions en vue d'attirer plus d'investisseurs, qui, de par leurs activités contribuent à l'essor de notre économie. Notre stratégie réformatrice vise à faciliter et à sécuriser la conduite des affaires : nous avons notamment de manière constante amélioré l'attractivité de notre pays ces dix dernières années. Le Togo n'est pas seulement l'un des pays les plus sûrs d'Afrique : c'est le pays où il est le plus facile de faire des affaires sur le continent. Il est possible de créer son entreprise en moins de 20h. Malgré la pandémie de la Covid-19 et ses répercussions macroéconomiques importantes, l'indicateur de création d'emplois n'a cessé de croître pour se situer à 10% en 2021 ; au même moment le pays a montré une résilience notable dans l'attraction des investissements. Selon le « Rapport 2021 sur l'investissement dans le monde » de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Togo a enregistré une hausse spectaculaire de 85% des IDE (investissements directs étrangers) en 2020. Concrètement, les Investissements



Visite de la Première ministre à une communauté de base.

Directs Étrangers vers le Togo sont passés de près de 191 milliards FCFA (346 millions \$) en 2019 à plus de 352,5 milliards FCFA (639 millions \$) en 2020. Rappelons qu'en 2020, avec un score de 10,83 obtenu pour l'indice Greenfield des IDE, le Togo était le premier pays au monde, par rapport à la taille de son économie, dans l'attraction des IDE.

Des projets d'envergure pour le grand bénéfice des populations ont été développés avec le secteur privé ces deux dernières années. Sur le plan énergétique, il s'agit de la centrale à gaz à cycle combiné de Kekeli et la centrale solaire de Blitta, la plus grande centrale photovoltaïque d'Afrique de l'Ouest ; sur le plan de l'industrie, de la réalisation de la plateforme industrielle d'Adetikopé située à 27 km de Lomé. Cette plateforme va accélérer l'émergence de nouvelles industries manufacturières à fort potentiel d'emplois locaux. Le réseau du transport routier continue de se densifier et nous mettons un point d'orgue sur la logistique et le déploiement du numérique. Plus récemment, notre pays a adopté deux importantes lois relatives aux marchés publics et aux contrats de partenariat public-privé.

Également, afin de faciliter les affaires tout en disposant pleinement d'une administration moderne et de procédures claires, un ministère entièrement dédié à la promotion de l'investissement a été créé.

Ceci pour dire que nous continuons de prendre des mesures pour améliorer non seulement l'environnement des affaires dans le pays, mais également au sein de notre administration afin qu'elle puisse dans l'efficacité, accompagner les investisseurs. C'est en ce sens que des réformes ont été engagées pour la mise en place de guichet unique de transactions, de mesures fiscales avantageuses, etc...

Je finirai en disant que sur les orientations claires du Chef de l'État, le gouvernement est résolu à offrir un environnement favorable pour attirer des investisseurs variés et de mobiliser davantage notre secteur privé national qui est un partenaire de choix. Toutefois, comme je le mentionnais précédemment, nous n'oublions pas l'aspect sécuritaire qui est un facteur tout aussi important et déterminant dans l'attraction des investisseurs. Le Chef d'Etat togolais est très attentif à ces questions et nous y travaillons activement afin de préserver la paix et la sécurité dans notre pays.

**60% de la population togolaise a moins de 25 ans. Quels sont les mécanismes d'accompagnement mis en place par l'Etat togolais pour l'insertion économique des jeunes ?**

Les jeunes constituent en effet la majorité de la population. Ils demeurent un atout, une force vive sur laquelle nous devons compter pour le développement de notre pays.

L'Etat croit au potentiel des jeunes. Quand ils sont bien éduqués, bien formés, bien portants, les jeunes apportent une valeur inestimable à la réalisation de nos ambitions.

C'est pour cette raison que la feuille de route met un accent particulier sur le développement du capital humain avec l'amélioration des infrastructures éducatives, des services de soins de santé, une stratégie active de protection sociale.

Nous avons également compris très tôt qu'il faut accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. C'est pour cette raison que des mécanismes d'autonomisation des jeunes, des programmes de développement de l'entrepreneuriat ont été mis en place avec des programmes spécifiques de structuration des chaînes de valeurs agricoles dans lesquels les jeunes sont fortement impliqués. Grâce à ces programmes, nous avons pu créer sur une période de 5 ans un peu plus de 700.000 emplois pour les jeunes dans les secteurs de la production et l'agro-industrie (soja, riz, maïs, manioc...) : ceci a permis au Togo de se hisser comme 1<sup>er</sup> exportateur africain de soja BIO vers l'Europe.

Le résultat est tout simplement édifiant. Aujourd'hui, nous assistons à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs jeunes. Le défi est celui de trouver le meilleur accompagnement pour soutenir leur croissance et leur faire jouer pleinement le rôle de moteur de l'économie togolaise. Aussi devons-nous le rappeler, notre pays a fait le choix de la promotion du volontariat. Car au-delà de ces programmes d'entrepreneuriat, nous sommes convaincus qu'il est également important de développer en ces jeunes des valeurs citoyennes. La mise en place des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) que ce soit dans les domaines



Visite de terrain de la Première ministre.

agricole (aquaculture, élevage), du bâtiment, de l'énergie renouvelable, de la logistique, participe à cette démarche volontaire d'insertion des jeunes. Comme je l'ai mentionné plus haut, les ambitions affichées par la feuille de route gouvernementale visent un double objectif : assurer une plus grande inclusion et créer un grand nombre d'emplois durables au profit des jeunes togolais.

**Quelle est votre vision de l'Afrique de demain ?**

Je voudrais tout d'abord rappeler la vision de notre pays : « un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Cette vision qui accorde une place importante à l'inclusion et l'harmonie sociales est impulsée par le leadership fort du Chef de l'Etat et s'appuie sur de solides partenariats avec le secteur privé.

En Afrique, l'avenir sera de plus en plus jeune et de plus en plus féminin ! L'expérience togolaise montre déjà la voie avec des femmes et des jeunes qui occupent des postes clés de responsabilité dans le pays. Nous croyons que l'Afrique dispose aujourd'hui d'un potentiel de jeunes vers lesquels le monde se tournera puisque la plupart des continents sont confrontés à un vieillissement de leur population.

L'Afrique d'aujourd'hui est déjà une Afrique novatrice. Nous pensons donc qu'il conviendrait que les politiques des Etats puissent renforcer l'inclusion dans toutes les sphères et à tous les niveaux permettant de ne laisser personne pour compte et créer le cadre favorable à l'éclosion du génie de chacun.

Avec son port, l'un des plus performants et des plus sécurisés d'Afrique, le Togo prend position au cœur de ce continent comme porte d'entrée en Afrique de l'Ouest. Avec des initiatives comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), notre pays offre la possibilité d'avoir accès à un marché continental. Je vous invite donc à découvrir le Togo, ce pays de 8 millions d'habitants, qui est un grand pays d'ambition, de travail et de résultats. Un pays qui démontre une résilience exceptionnelle...



# Réinventez-vous, Orabank vous accompagne !

La vie est faite de moments de grâces, de légèreté, mais aussi d'épreuves, sources de résilience et porteuses d'espoir. Toutes ces expériences nous font grandir, résister et rebondir.

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



Oragroup



Orabank  
Togo



Le Togo a une excellente position géostratégique avec une ouverture sur les pays de l'hinterland mais aussi sur la mer grâce à un des ports les plus performants. Voisin du Ghana, du Bénin et du Burkina Faso, il est membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Organisation de la Conférence Islamique.

**Nom** : République togolaise.

**Chef de l'État** : Faure Essozimna Gnassingbé

**Fête nationale** : 27 avril, fête de l'indépendance

**Superficie** : 56 790 kilomètres carrés

**Capitale** : Lomé

**Villes principales** : Lomé, Kara, Sokodé, Kpalimé, Atakpamé, Dapaong

**Langue officielle** : français

**Monnaie** : franc CFA

**Population** : 8,28 millions d'habitants (Banque mondiale, 2020)

**Population rurale** : 57% (Banque mondiale, 2020).

**Population urbaine** : 43% (Banque mondiale, 2020)

**Densité** : 145 habitants au kilomètre carré (Banque mondiale, 2018)

**Taux de croissance de la population** : 2,4% (Banque mondiale, 2020)

**Espérance de vie à la naissance** : 61 ans (Banque mondiale, 2019)

**Taux d'alphabétisation des adultes** : 66,54% (Banque mondiale, 2015)

**Produit intérieur brut** : 7,575 milliards \$ (2020)

**Produit intérieur brut par habitant** : 914,95 \$ (2020)

**Taux de croissance** : 5,3 % (2021)

**Taux d'inflation** : 4,1% en 2021

**Part des secteurs d'activité dans le produit intérieur brut** : primaire 19,3%, secondaire 13,9%, services 49,9%, solde 16,5% (impôts et taxes- DG Trésor, 2019)

**Principaux clients** : Burkina Faso, Bénin, Inde, Nigéria (FMI, 2020)

**Principaux fournisseurs** : Chine, France, Etats-Unis, Inde (FMI, 2020)



Entretien avec Sani Yaya, Ministre de l'Économie et des Finances. Ayant comme domaine de prédilection la banque, les finances et les stratégies des institutions, il est Président en exercice du Conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) jusqu'en avril 2022.

#### Quelles sont les grandes orientations du budget 2022 ?

Le budget de l'Etat, gestion 2022 s'établit à 1779,2 milliards de Fcfa avec une hausse de 4,5% par rapport à celui de 2021. Près de 507,8 milliards, soit plus de 47% du budget, sont consacrés aux secteurs sociaux notamment la santé, l'éducation, le soutien aux populations vulnérables.

S'agissant de la santé, le projet phare est le renforcement de l'accès aux soins et la couverture santé universelle pour chaque Togolais. Je note au passage l'adoption de la loi instituant une assurance maladie universelle au Togo.

Concernant l'éducation, il est prévu le renforcement des infrastructures scolaires, la mise en place des centres d'excellence et des instituts de formation en alternances pour le développement (IFAD). Il y aura la construction des bâtiments scolaires, en vue d'augmenter la capacité d'accueil scolaire de 30 000 salles de classe supplémentaires.

La gratuité des frais d'examens se poursuit. C'est une mesure voulue par le Président de la République pour soulager le quotidien des Togolais et pour maintenir leur pouvoir d'achat.

La priorité, c'est également le développement du secteur agricole avec un objectif d'améliorer les rendements et de favoriser la transformation des produits. Cette stratégie prévoit la création d'agropoles et de Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP).

Le gouvernement poursuivra sa politique de grands travaux notamment le développement des infrastructures routières, aéroportuaires et portuaires afin d'améliorer l'attractivité du Togo.

Je veux également mentionner le secteur de l'eau. Le gouvernement est en train de mettre en place une stratégie d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement

pour mieux orienter les décisions en matière de gestion d'eau potable et de permettre à nos laborieuses populations d'avoir un accès à l'eau potable. C'est l'une des préoccupations majeures du Président de la République.

Le gouvernement poursuivra également la modernisation de l'administration en favorisant le numérique. Vous savez que le digital constitue le fer de lance de cette modernisation donc il est envisagé, bien évidemment avec l'arrivée du câble sous-marin qui augmente notre capacité d'accès à l'internet, de réaliser l'ambition de digitalisation de l'ensemble de notre économie et de l'ensemble de notre administration. Bien sûr j'ai cité le câble sous-marin, mais je veux parler aussi du DATA center qui a été inauguré tout récemment et donc tout ceci constitue les investissements qui sont de nature à moderniser notre économie. La dématérialisation est très importante dans cette ambition là et il est envisagé de réaliser l'identité biométrique de tous les Togolais, ce qui va permettre, en tout cas, de mener à terme la digitalisation et d'avoir une identité biométrique pour chaque citoyen.

#### L'UEMOA a émis le souhait de passer du Franc CFA à l'ECO. Quel changement cela impliquera-t-il ?

Cette réforme introduit trois grands changements :

D'abord, l'ECO sera toujours arrimé à l'euro, la parité actuelle sera maintenue et la France continuera de garantir la convertibilité de l'ECO comme du franc CFA.

La BCEAO s'occupera de la gestion entière des réserves de change des pays membres de l'UMOA et n'aura plus à en déposer la moitié sur le compte d'opérations du Trésor français. Les représentants de la France ne siègeront plus au conseil d'administration de la BCEAO, au Comité de Politique Monétaire et à la Commission Bancaire de l'UMOA.



Immeuble du CASEF.

Les deux derniers changements sont effectifs, bien que certaines modalités pratiques ou légales doivent encore être définies.

La mise en place de l'ECO, initialement envisagée pour 2020, a été reportée, en raison de la pandémie et de la nécessité d'articuler cette réforme avec la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO.

#### Les bailleurs de fonds vous soutiennent ?

Depuis la reprise de la coopération entre le Togo et ses partenaires techniques et financiers, une confiance s'est développée et s'est installée. Ce qui a conduit notre pays à être soutenu de diverses manières, notamment dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et les appuis financiers en termes de dons programmes et dons projets.

Entre 2011 et 2020, les prêts ont connu une évolution de 42,9% et les dons une évolution de 20,4%. Sur la même période, le taux d'accroissement moyen des prêts se situe à 15,9% et les dons ont connu un taux d'accroissement moyen de 5,5%.

Entre 2017 et 2020, les appuis budgétaires de nos partenaires tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont connu respectivement une évolution de 114%, 40% et 97%. S'agissant de l'UE, nous assistons à une évolution de ses appuis budgétaires sur la période 2015-2020 de 14%.

Ces appuis se renouvellent et vont se renforcer dans le cadre de la marche vers la vision définie dans la feuille de route gouvernementale (FDR) Togo 2025. Cette FDR qui constitue un document de référence suscite un intérêt au niveau de nos partenaires. Nombreuses sont les actions destinées à appuyer le Togo à travers la mise en œuvre des réformes. Il s'agit, entre autres :

- du nouveau partenariat pour les réformes conclu entre le Togo et l'Allemagne en juin 2021. Ce nouveau cadre permet déjà de bénéficier d'un montant de 5 millions d'euros à travers un projet qui vise la bonne gouvernance financière ;
- de la préparation d'un nouveau programme d'appui budgétaire 2022-2024 de l'UE, d'un montant d'au moins 30 millions d'euros, avec un premier décaissement en 2022 ;

- de l'actualisation du document de stratégie pays (DSP) de la BAD pour la période 2021-2026. A travers ce document, cette institution s'est fixée comme objectif principal de participer à l'accélération de la transformation structurelle et la diversification de l'économie togolaise afin de créer des emplois décents à forte valeur ajoutée, et de bâtir une résilience socio-économique pour une croissance durable et inclusive. Le DSP sera financé par une enveloppe prévisionnelle de 120 millions de dollars pour les trois premières années ;
- d'un nouveau cadre de partenariat pays qui est également en cours de finalisation avec la Banque Mondiale pour son appui au titre des cinq (05) prochaines années.
- de la préparation en cours d'un nouveau programme avec le FMI qui permettra au Togo, non seulement, de bénéficier de ressources financières, mais aussi, de renforcer davantage le système de gestion des finances publiques.

**Le Togo veut devenir un hub logistique et financier. Quelles mesures sont prises pour alléger la charge fiscale des investisseurs privés ?**

Cette ambition est prise en compte par le deuxième axe stratégique de la feuille de route du gouvernement afin de dynamiser la création d'emplois.

Pour accompagner les opérateurs économiques, le Togo a mis à jour son système fiscal pour le rendre davantage favorable à l'investissement et aux échanges. Le système fiscal a ainsi été simplifié en 2018 avec le vote de nouveaux instruments juridiques majeurs notamment le Code des Douanes national, le Code Général des Impôts (CGI), le Livre des procédures fiscales et le nouveau code des investissements.

Pour l'atteinte des objectifs de la feuille de route 2020-2025, le gouvernement accorde une exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur le matériel agricole en vue d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole.

Aussi, le Gouvernement dans le sens du renouvellement du parc automobile consent des abattements et des exonérations des droits de douanes et de la TVA à l'importation et à l'achat des véhicules hybrides et électriques à l'état neuf, des véhicules neufs et d'occasion de 5 ans d'âge au plus.

Comme autres mesures, il est prévu dans la loi de finances des avantages fiscaux en ce qui concerne la restructuration des entreprises en difficultés présentant un fort enjeu économique et d'emplois.



Siège de l'OTR.

Outre ces avantages fiscaux d'allégement de la charge fiscale, les réformes du système fiscal togolais ont permis d'améliorer la qualité des services offerts aux opérateurs, la réduction du temps et des coûts des formalités fiscales et douanières. A ce titre, il faut mentionner :

- la simplification et la dématérialisation des procédures fiscales, douanières et du cadastre avec la création d'un guichet unique des titres fonciers dénommé guichet foncier unique (GFU) ;
- la télé déclaration et le télépaiement des impôts, droits et taxes ;
- le suivi électronique des documents fiscaux ;
- la déclaration anticipée des marchandises ;
- la facilitation des échanges à travers le cadre de partenariat privilégié (CPP) ; etc.

Pour encourager les multinationales à s'installer au Togo conformément au régime particulier des sociétés mères et filiales contenu dans le CGI, il est prévu une dispense de retenues sur les distributions des dividendes (IRCM) entre mères et filiales.

De nombreux avantages fiscaux sont accordés aux investisseurs étrangers. Il faut par ailleurs mentionner l'existence d'une Zone franche. Bref, tout est fait pour faire du Togo une place de choix pour l'investissement et donc pour le développement.



**NSIA, le vrai visage de l'Assurance et de la Banque.**



**NSIA Assurances et NSIA Vie Assurances,**

Rue brazza (Derrière la Grande Poste). ☎ +228 22 23 49 00  
01 BP 1120 Lomé . Facebook: NSIA Assurances Togo / NSIA Vie Assurances Togo



Nous suivre également sur :

## Le Togo maintient son attractivité auprès des investisseurs

Malgré la récession mondiale engendrée par la pandémie du Covid-19, le Togo a démontré son agilité et sa résilience dans sa capacité à attirer toujours plus d'investissements.

### CHIFFRES CLÉS

# 82

ENTREPRISES EN ACTIVITÉ SOUS LE STATUT DE LA ZONE FRANCHE

# +16 200

EMPLOIS NATIONAUX CRÉÉS DANS LA ZONE FRANCHE AU TOTAL

# 374,4 Milliards

DE FRANC CFA INVESTIS EN 2020 DANS LA ZONE FRANCHE

# 26

ENTREPRISES EN ACTIVITÉ SOUS LE RÉGIME DU CODE DES INVESTISSEMENTS, EN 2020

**A** lors que le continent africain enregistre une chute de 16% des flux d'Investissements Direct Etrangers (IDE), le Togo affiche des chiffres beaucoup plus séduisants. Selon le rapport sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les IDE vers le Togo sont passés de près de 346 millions \$ (191 milliards FCFA) en 2019 à plus de 639 millions \$ (352,5 milliards FCFA) en 2020, soit une progression de 85% sur l'année. Le Togo se classe parmi les pays africains ayant enregistré une hausse importante de cet indicateur malgré la récession liée à la situation sanitaire. Au premier rang des facteurs de cette croissance importante, le rapport souligne le projet d'une usine de matériaux de construction d'une valeur de 137 millions \$ annoncée par le groupe CimMetal (Burkina Faso) et des investissements estimés à 100 millions \$ de diverses entreprises (CIMTOGO du groupe Heidelberg, des industries du site de PIA, etc.)



agréées au Code des investissements et au régime de la zone franche.

Ainsi, à la faveur des réformes audacieuses et des investissements massifs et structurants dans les infrastructures qui ont permis d'assainir considérablement le climat des affaires au Togo et de la gestion efficace de la crise du covid-19, le Togo a maintenu son attractivité auprès des investisseurs.

Par ailleurs, la mise en place d'un cadre réglementaire pour la commande publique et les partenariats public-privés ainsi que l'exécution de la Feuille de route 2025 du gouvernement, constituée de réformes et de projets d'infrastructures logistiques et socioéconomiques importants, augure une consolidation de la contribution attendue du secteur privé et de la partition que pourront les flux jouer d'IDE dans les cinq prochaines années.

## Le Plan Togo 2025

La feuille de route Togo 2025 est construite autour d'une vision commune « Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable » et se décline en trois axes stratégiques et 10 ambitions.



Visite du Président de la République aux populations.

**L**e plan quinquennal du gouvernement est articulé autour de trois axes : le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales, la consolidation de la paix ; la dynamisation de la création de l'emploi et enfin, la modernisation du Togo et le renforcement de ses structures.

Un portefeuille de 42 projets et réformes prioritaires a été défini afin d'accompagner la nouvelle vision et les nouveaux axes stratégiques du pays. Depuis le lancement de la feuille de route, des avancées sont déjà enregistrées. Le Togo mise sur une alliance avec les acteurs du secteur privé pour relever les défis. Outre la recherche de financement, le dialogue Etat-secteur privé a aussi le mérite de permettre une amélioration

du climat des affaires à travers des réformes pertinentes. La démarche a permis au pays de se classer parmi les meilleurs réformateurs au monde et de devenir plus attractif pour les opérateurs économiques. Sur les 42 projets et réformes figurant dans ce document, des initiatives phares ont abouti, comme la plateforme industrielle d'Adetikopé à environ 20 kilomètres du port de Lomé, la modernisation du code du travail ou encore le Lomé Data Centre.

D'autres projets structurants sont en cours tels que l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche, la mise en place de la couverture santé universelle, la construction de 20 000 logements sociaux, la construction de l'autoroute de l'unité, etc.

# Obligations de relance (ORD)

L'Etat du Togo a levé en juillet 2021 sur le marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) un montant de 27,500 milliards de FCFA (41,250 millions d'euros) au terme de son émission d'ORD du Trésor de maturité 10 ans, organisée en partenariat avec l'agence UMOA-Titres.

Initiée par l'agence UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'émission des ORD vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elle cible non seulement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les Etats de la zone UEMOA. A l'issue de l'adjudication, l'agence UMOA-Titres a répertorié 86,705 milliards de Franc

CFA de soumissions globales provenant des investisseurs pour un montant mis en adjudication de 25 milliards de Franc CFA, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 346,82%. Sur le montant global proposé par les investisseurs, le Trésor Public togolais en a retenu 27,500 milliards de Franc CFA et rejeté les 59,205 milliards de Franc CFA restants, soit un taux d'absorption de 31,72%. Les obligations émises seront remboursées le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 26 juillet 2031. Pour ce qui est du paiement des intérêts, il se fera dès la fin de la première année à un taux d'intérêt fixe de 6,20%. Le rendement moyen pondéré est à 6,15%. En revanche, le prix moyen pondéré et le prix marginal sont respectivement à 1003 et 1001.



**Entretien avec Pyoabalo Alaba, Ingénieur des Eaux et Forêts, Directeur général de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF), établissement placé sous tutelle du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).**

## Quelles sont les principales missions de l'ODEF ?

L'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile, de l'autonomie administrative et financière. Les missions de l'ODEF sont la gestion, l'équipement et la mise en valeur du domaine forestier national par son extension, l'aménagement et le traitement de tous les peuplements forestiers domaniaux préexistants sur le territoire national, des études d'introduction de nouvelles essences forestières ; L'exploitation, la transformation et la commercialisation des produits et sous-produits forestiers ; La promotion et la valorisation du matériau bois ainsi que celles de l'exploitation rationnelle de certaines forêts.

## Comment participez-vous à la préservation de l'environnement ?

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'axe 3 du PND, l'ODEF mène plusieurs activités dont la production annuelle d'environ 1 000 000 de jeunes plants toutes essences confondues dédiés aux reboisements ; le reboisement d'au moins 500 ha/an et l'aménagement des plantations pour le compte de l'Etat sur l'ensemble du territoire ; la restauration des paysages forestiers ; la promotion des reboisements des essences locales à grande valeur commerciale ; la gestion participative des massifs forestiers (20 000 ha environ de plantations d'Etat) ; l'exécution des inventaires forestiers ; la transformation industrielle du bois, et l'assistance technique aux planteurs privés et aux propriétaires de forêts communautaires.

Les exploitations forestières tiennent compte du principe de gestion durable des forêts en suivant des plans quinquennaux et annuels scrupuleusement respectés. Tout domaine faisant objet d'une exploitation est systématiquement reconduit à travers les rejets de souches ou d'une replantation et suivi jusqu'à son stade d'évolution souhaitée. Ainsi, le bois issu de nos exploitations est un bois légal et prélevé selon les principes de durabilité.

## Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exécution de vos missions ?

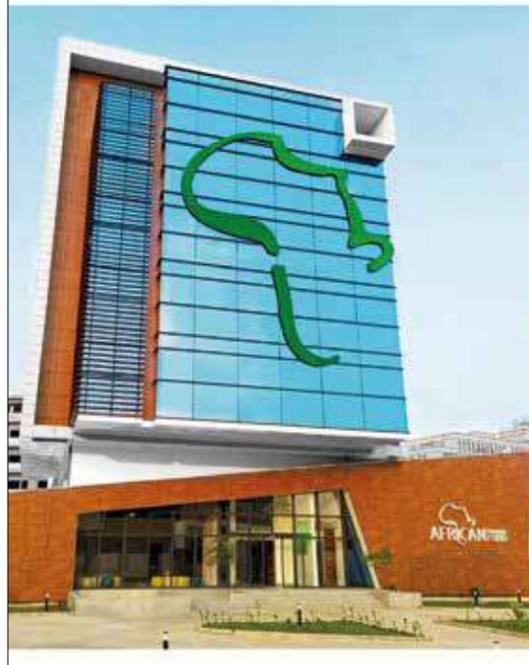
Les difficultés que nous rencontrons sont entre autres dues à l'insuffisance de moyens financiers pour faire face aux activités programmées : la politique de désengagement instaurée par l'Etat en tant qu'acteur privilégié pour les activités de reboisement, d'entretien et de protection des plantations contre les feux de brousse a privé l'ODEF d'une partie importante de ses ressources financières. Devant cette situation, l'ODEF en tant qu'établissement public à gestion autonome mobilise les ressources au niveau national à travers la vente du bois prélevé dans les plantations mûres. Le prélèvement du bois se fait en respectant les principes de durabilité. Subséquemment les ressources financières sont parfois insuffisantes pour conduire convenablement les plans d'opération annuels adoptés. La mobilisation des ressources sur le plan international se fait à travers le financement de projet soumis aux bailleurs et partenaires internationaux tels que l'Union Européenne, Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) etc. Les difficultés liées à la COVID 19 ont réduit considérablement les chances de financement des projets.

## Souhaitez-vous attirer des investisseurs dans la filière bois ?

Au Togo, la principale ressource en bois servant tant pour la matière première de l'industrie locale qu'à l'exportation est le teck issu des plantations de l'Etat et des plantations privées. Les unités de transformation du bois sont encore au stade artisanal et rencontrent d'énormes difficultés d'accès légal à la ressource. Dans l'optique de valoriser le matériau bois, l'ODEF est engagé dans un processus de redynamisation de son unité de menuiserie. Cette unité nécessite des équipements adéquats. L'ODEF est confronté aux contraintes liées à la mobilisation des ressources devant permettre d'assurer le financement de cette ambition. La promotion des partenariats gagnant-gagnants est nécessaire en vue d'assurer la transformation et la valorisation du matériau bois et offrir plus d'emploi.

**AFRICAN GUARANTEE FUND CROIT AU POTENTIEL DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**





Les PME représentent plus de 80% du secteur privé en Afrique, mais le manque de financement adéquat est un énorme obstacle à leur croissance. L'objectif de AGF est de combler ce déficit de financement en permettant aux institutions financières d'augmenter leur financement des PME.

Nous couvrons 40 pays et nous avons engagé plus de 2 milliards de dollars dans toute l'Afrique, touchant plus de 20 000 PME, dont la plupart sont dirigées par des jeunes et des femmes.

Nous nous sommes engagés à autonomiser les PME détenues et dirigées par des femmes par la mise en œuvre de l'Affirmative Finance Action for Women in Africa, (AFAWA).

Nous accordons une grande importance au financement vert par le biais de notre mécanisme de garantie verte, en renforçant les efforts du continent pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Notre notation «AA-» de Fitch Ratings reflète la solidité financière de nos actionnaires, notre solide capital et notre modèle commercial éprouvé en tant que fournisseur de garanties en monnaie locale pour les petites et moyennes entreprises.

[www.africanguaranteefund.com](http://www.africanguaranteefund.com)

## Le Togo et les relations entre l'OEACP et l'UE

Le Togo continue de jouer un rôle prépondérant dans la redynamisation des relations de coopération entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP anciennement appelé groupe des États ACP) et l'Union-Européenne (UE) surtout dans les négociations pour le nouvel accord de partenariat entre l'OEACP et l'UE.

**R**econnu pour son engagement sur la scène internationale, le Togo a coordonné ces dernières années avec diplomatie, les activités du Groupe central de négociation des nouveaux Accords Post-Cotonou en sa qualité de négociateur en chef des 79 pays membres constituant le Groupe OEACP.

Une stratégie gagnante, après plus de deux ans d'intenses négociations qui ont débuté à l'issue des travaux de la 43<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres OEACP-UE et la 107<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) qui se sont tenus à Lomé en mai 2018, avec l'adoption du mandat de négociation Post-Cotonou.

Le nouvel accord de partenariat entre l'Union européenne (UE) et les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) marque ainsi la conclusion officielle des négociations de l'accord post-Cotonou, qui fixe le cadre de coopération politique, économique et sectorielle pour les vingt prochaines années.

Ce nouvel accord modernise considérablement la coopération et élargit la portée et l'ampleur des ambitions de l'UE et de l'OEACP en vue de mieux relever les défis actuels et à venir.

Les partenaires ont renforcé leurs engagements dans des domaines prioritaires tels que les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement humain, qui englobe la santé, l'éducation et l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que la viabilité environnementale, le changement climatique, le développement et la croissance durables, la migration et la mobilité.

L'accord comporte également une dimension régionale et une structure de gouvernance nouvelles et renforcées, adaptées aux besoins de chaque région, pour la première fois depuis plus de quarante ans de collaboration.



Rappelons que quatre conventions ont été signées dans la capitale togolaise. Le pays a également abrité en novembre 2011 les travaux de la 22<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) est précédemment connue sous le nom de « Groupe des États ACP ». La nouvelle dénomination est entrée en vigueur le 5 avril 2020.

## A propos de la CEDEAO

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un regroupement de 15 Etats membres dont le mandat consiste à promouvoir la coopération et l'intégration économique.



Immeuble de la BOAD.

**L**es Etats membres de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. La CEDEAO, créée le 28 mai 1975, vise la création d'un vaste bloc commercial grâce à la coopération économique.

Avec une superficie de 5 113 000 km<sup>2</sup> et une population de 386,8 millions d'habitants, la région a amorcé un nouveau sentier de croissance en 2021, après une année 2020 marquée par la pandémie de la Covid-19 et ses impacts néfastes sur les activités économiques. Ainsi, une croissance de 4,1% est attendue en 2021 contre une légère contraction de 0,8% en 2020. Cette évolution serait en lien avec la reprise économique dans l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO, particulièrement au Nigéria (3,2%), en Côte d'Ivoire (6,5%) et au Ghana (5,3%).

En matière d'intégration économique et de développement durable, des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne le programme de monnaie unique de la CEDEAO avec l'adoption d'une feuille de route pour le lancement de l'ECO à l'horizon 2027.

Dans le cadre du développement du secteur privé, la Commission de la CEDEAO a fait approuver le projet de système de paiement et de règlement de la CEDEAO au comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres. Ce projet fournira un cadre juridique et réglementaire pour les paiements et règlements transfrontaliers dans l'espace CEDEAO.

En ce qui concerne le commerce régional et la libre circulation dans le cadre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), treize (13) Etats membres de la CEDEAO (à l'exception du Bénin et du Libéria) ont ratifié l'Accord. Une stratégie régionale de mise en œuvre de la ZLECAf est en train d'être élaborée avec le soutien de la CNUCED.

Au niveau des infrastructures, la mise en œuvre des grands chantiers avance. Un nouveau plan directeur de développement des infrastructures régionales de la CEDEAO a été adopté sur vingt-cinq ans (2020-2045). On estime à 102 milliards de dollars US les montants nécessaires pour financer les projets prioritaires d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications et des ressources en eau.

# Le Togo et l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Huit Etats côtiers et sahéliens, liés par l'usage d'une monnaie commune, le Franc de la Communauté financière africaine (FCFA) et bénéficiant de traditions culturelles communes, composent l'UEMOA : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'UEMOA a pour objectif essentiel, l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire.

L'UEMOA couvre une superficie de 3 506 126 km<sup>2</sup> et compte 123,6 millions d'habitants.

Vigoureuse durant près de dix ans, la croissance de l'UEMOA a brusquement chuté sous l'effet de la pandémie de Covid-19. Entre 2012 et 2019, la croissance du PIB réel a enregistré des taux annuels supérieurs à 6% avant de s'effondrer en 2020 avec un taux de croissance de 1,8%. Le ralentissement de la croissance de l'UEMOA a suivi une trajectoire semblable à celle observée dans les autres pays d'Afrique subsaharienne (AfSS), même si le taux de croissance dans l'UEMOA était initialement plus élevé. La croissance devrait s'établir à 6,1%

en 2021. Elle serait portée essentiellement par le rebond de la consommation et de l'investissement privés, sous l'effet d'un assouplissement des mesures de confinement et du retour de l'investissement direct étranger (IDE). Les échanges de produits locaux au sein de l'UEMOA, ou plus largement de la CEDEAO, sont exonérés de droits de douane et d'impôts sur les importations, conformément à la législation en vigueur.

Le Togo s'est illustré au cours de ces trois dernières années comme l'un des pays de l'UEMOA ayant réalisé un grand bond, avec un taux moyen de mise en œuvre des réformes communautaires, passant de 64% en 2018 à 78% en 2020.

Ce score obtenu confirme l'engagement soutenu des autorités togolaises dans la mise en œuvre desdites réformes. La revue réalisée en 2020 avait permis d'enregistrer des avancées significatives en matière de transposition et d'application des réformes communautaires.

En 2020, les performances du Togo ont permis un taux moyen de mise en œuvre des réformes de 78%, en hausse de sept points par rapport à 71% en 2019.

## LA RÉFORME DU FRANC CFA ET DE LA COOPÉRATION MONÉTAIRE

En décembre 2019, les autorités de l'UMOA ont annoncé une réforme des mécanismes monétaires entre l'Union et la France. Le franc CFA restera arrimé à l'euro, la parité actuelle sera maintenue et la France continuera de garantir la convertibilité du franc CFA, mais la réforme introduit trois grands changements :

- la gestion par la BCEAO de l'ensemble de ses réserves de change : elle n'aura plus à en déposer la moitié sur le compte d'opérations du Trésor français ;
- le retrait de la France des principaux organes de décision de la BCEAO et ;
- le « franc CFA » de l'UMOA sera renommé « ECO ».

Les deux premiers changements sont effectifs, bien que certaines modalités pratiques ou légales doivent encore être définies. En revanche, la mise en place de l'ECO, initialement envisagée pour 2020, a été reportée, en raison de la pandémie et de la nécessité d'articuler cette réforme avec la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO, qui s'appellera également ECO et dont le régime de change sera flexible.



Faisons le simplement **EN LIGNE**

avec **DIMANA**

### DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de DECLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE SERVICES en ligne de l'OTR

Gérez en ligne, à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel : toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des dossiers, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus ou tout autre document fiscal, demande de facilité de paiement...

L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et votre contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller, votre compagnon de tous les jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA.

Pour vous et pour tous, faisons le simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>





### Entretien avec Kossi Tsiglo, Directeur général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), un établissement public chargé d'enregistrer les demandeurs d'emploi du Togo et de leur proposer du travail ou de les aider à faire leur premier pas dans le monde de l'entreprise.

#### Quelle est la situation actuelle de l'emploi au Togo ?

Le secteur de l'emploi au Togo est l'un des plus prometteurs au regard des grands chantiers structurants ouverts par les pouvoirs publics. Le but visé par le gouvernement est de mettre en œuvre des investissements massifs créateurs d'emplois décents et durables en s'appuyant sur les forces de notre économie.

A cet effet, l'agriculture, l'industrie de transformation et le secteur de la logistique constituent à coup sûr des niches à forte valeur ajoutée. Les porteurs de projets d'entreprise et



M. Youssef Ibrahim (à gauche), Directeur général de la Banque of Africa (BOA) Togo et le Directeur général de l'ANPE, M. Kossi Tsiglo.

investisseurs tireront profit tant que leur génie créateur est en phase avec les besoins des consommateurs au Togo et à l'échelon mondial. Quelle aubaine !

De plus, le Togo est un gisement fertile de main-d'œuvre disponible, compétente, flexible et motivée résultante de la jeunesse de sa population (60% de celle-ci a moins de 25 ans) et d'un dispositif de formation professionnelle en plein essor avec la création d'Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). Ainsi, tout investisseur qui aurait choisi la destination du Togo tirera énormément profit de ce dividende démographique.

C'est donc dans une perspective économique très favorable marquée par des chantiers structurants comme la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) que l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), le service public de l'emploi au Togo, réaffirme son positionnement d'intermédiaire entre les entreprises et les chercheurs d'emploi.

#### Quelles sont les différentes prestations qu'offre l'ANPE ?

Dans le cadre de sa mission, l'ANPE offre des prestations diversifiées à savoir :

- assistance et conseil des employeurs dans la définition de leurs besoins en compétences ;
- recrutement et mise à la disposition des employeurs des ressources humaines dont ils ont besoin tant sur le plan national qu'international ;
- mise en place en liaison avec les employeurs et les établissements de formations, des programmes de formations professionnelles et comportementales directement liés aux opportunités d'emploi ;
- prospection et identification des besoins immédiats en recrutement des entreprises en ciblant les effectifs à former dans le cadre de la formation à la carte ;
- identification des besoins en recrutement à moyen terme (6 mois à 3 ans) et des effectifs à former dans le cadre de la formation qualifiante pour préparer les viviers de compétences ;
- amélioration de l'employabilité des jeunes par la mise en œuvre dans le cadre du partenariat public-privé des formations sur mesure pour renforcer leurs aptitudes afin de répondre aux besoins en compétences des entreprises implantées au Togo et hors des frontières ;
- mise en œuvre du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE). Il s'agit d'une mesure active destinée à soutenir les entreprises en mettant à leur disposition des stagiaires. C'est une véritable opportunité pour les chefs d'entreprises de détecter les



Echange entre M. Kossi Tsiglo (à droite), Directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et M. Laurent Tamegnon, Président du Conseil National du Patronat du Togo (CNP).

jeunes diplômés talentueux ou à haut potentiel motivés et disponibles qui pourraient être recrutés immédiatement ou à court terme ;

- accompagnement des chercheurs d'emploi dans leur transition entre l'école et la vie professionnelle ;
- promotion de l'entreprenariat en appuyant les porteurs de projets non seulement pour la conception et la réalisation de leurs idées d'entreprise mais également pour l'amélioration de la performance de leur entreprise ;
- observation du marché du travail.

La réforme en profondeur de l'ANPE mue par l'amélioration continue de nos prestations augure davantage des lendemains meilleurs pour les employeurs et les chercheurs d'emploi dont la présence dans nos agences constitue pour nous une opportunité de valorisation de notre expertise.

#### Quels liens entretenez-vous avec les entreprises du secteur privé pour adapter la demande à l'offre ?

Le gouvernement travaille inlassablement pour renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers. Il table ainsi dans sa feuille de route sur la création de 500.000 emplois directs surtout dans les secteurs porteurs de croissance économique : parcs industriels, hub logistique, agropoles, industries manufacturières, tourisme, infrastructures, énergies renouvelables ou encore le numérique qui offrent d'importantes possibilités d'investissements à fort potentiel d'emploi. Dans cette optique, l'ANPE œuvre pour une démarche prospective à travers l'anticipation sur des besoins en main d'œuvre des entreprises et des secteurs dans une approche de proximité intégrée.

Le développement du partenariat public-privé et des relations internationales sont des chantiers sur lesquels la Direction générale travaille sans relâche. Dans cette perspective, professionnaliser l'accompagnement des entreprises et des investisseurs demeure un élément important de notre stratégie. En effet, convaincu que la résorption du chômage ne saurait être faite en marge du secteur privé, moteur de la croissance économique, l'ANPE a signé avec l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), l'Association togolaise des Gestionnaires des ressources humaines (ATGRH), Lomé Container Terminal et Scan Mines Togo, des conventions de partenariat en vue de créer un cadre d'échange inclusif avec le patronat et d'offrir des prestations d'accompagnement spécifiques aux entreprises.

Au demeurant, en synergie avec le secteur privé, l'ANPE s'emploie à traduire dans les faits, sa volonté d'œuvrer pour un emploi pour tous.



L'ANPE marque sa proximité sur le site de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA).

# Investir

Le Togo offre, de par sa position géographique stratégique et grâce à ses infrastructures, un cadre idéal pour le développement industriel et les échanges commerciaux avec la sous-région ouest africaine, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.

“ Dans le domaine des affaires, le Togo maintient son engagement pour l'amélioration d'un climat propice, favorable à l'éclosion et à la compétitivité des entreprises togolaises et nécessaire à l'attrait des investissements étrangers. ”

*Déclaration de S.E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise par liaison vidéo lors du débat général de la 76<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies le 22 septembre 2021.*





Entretien avec Rose Kayi Mivedor, Ministre de la Promotion de l'Investissement. Depuis novembre 2020, cette juriste est chargée de faire du Togo la destination privilégiée des investisseurs nationaux et étrangers.

#### Quelle est la dynamique actuelle des investissements au Togo ?

Le Togo a procédé depuis l'année 2014 à 2018, à une politique d'investissements publics passant de 202 milliards FCFA en 2018 à 394 milliards FCFA en 2020 afin de renforcer les infrastructures stratégiques, nécessaires à la modernisation de l'économie, préserver les acquis sociaux et favoriser une meilleure croissance du secteur privé, synonyme de créations d'emplois et de richesse collective ; au cours de la même période, les investissements privés ont connu une croissance, de 513 milliards FCFA à 635 milliards FCFA.

Le cadre des investissements est très positif, en témoignent les récentes performances ; en 2020, le Togo s'est distingué comme étant le plus performant en matière d'attraction d'investissement au monde, par rapport à sa taille, selon Greenfield performance index. Les Investissements Directs Étrangers (IDE) sont également passés de près de 191 milliards FCFA (346 millions \$) en 2019 à plus de 352,5 milliards FCFA (639 millions \$) en 2020 ; soit une croissance de 85% sur l'année.

Depuis 2020, La politique nationale d'investissement a connu une évolution avec la nouvelle feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui identifie plusieurs secteurs d'intérêts pour des investissements du secteur privé estimé à plus de 1500 milliards FCFA. L'inauguration d'infrastructures en 2021 telles que le Data Center, la centrale thermique Kékéli, la centrale solaire de Blitta, la mise en service de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé, des projets estimés à plus de 385 millions d'Euros sont des exemples de partenariats structurants réalisés avec le secteur privé, privilégiés par l'État.

#### Quels nouveaux axes sont en cours de développement pour consolider l'attractivité des investissements ?

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement œuvre à l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche ; une institution publique de l'État en charge des missions liées à l'attraction des investisseurs, à la facilitation de leurs activités et à l'administration des deux régimes économiques incitatifs que sont le régime de la Zone Franche et le Code des Investissements. Un des objectifs principaux de l'agence sera d'offrir une expérience unique en matière d'information et d'accompagnement à la réalisation des projets d'investissements, à la valorisation des secteurs ayant un potentiel d'investissement auprès des investisseurs, et à contribuer à la promotion de l'image pays en mettant un accent sur les atouts du Togo. Un nouveau projet de loi relatif aux contrats de partenariats public-privé a été adopté à la fin de l'année 2021 par l'assemblée nationale, afin d'accélérer la réalisation des projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale en facilitant l'investissement privé et en optimisant les dépenses de l'État pour le développement de nouvelles infrastructures dans les secteurs clés de l'économie.

La cellule climat des affaires œuvre également à la recommandation de nouvelles réformes pour l'amélioration du climat des affaires, la simplification des procédures administratives, légales et fiscales, afin de consolider la dynamique du Togo qui se positionne comme l'un des meilleurs pays réformateurs en Afrique.

Parallèlement, le Gouvernement maintient une relation structurante avec le secteur privé à travers le Cadre de Concertation État-Secteur privé, afin d'être au fait des enjeux et défis pouvant freiner les décisions d'investissement /

de réinvestissement et de trouver en partenariat avec le secteur privé, les pistes de solutions appropriées.

#### Quels sont les grands secteurs porteurs ?

Plusieurs secteurs sont porteurs au Togo pour des investissements, notamment l'agriculture, l'énergie, la construction, infrastructures et logistique, la santé, l'eau, les services...

#### L'Agriculture :

L'agriculture, un des secteurs d'activité les plus importants du Togo, soit une contribution du secteur à la croissance du PIB du Togo d'environ 29% du taux de croissance totale, est structurée en plusieurs filières pleines de potentiels. Parmi ces filières, l'on retrouve le soja, le café, le cacao, le coton, le maïs, le manioc, les fruits, le karité, la noix de cajou.

#### L'Énergie :

Le secteur de l'énergie, de par nos ambitions d'amélioration de l'accès à l'électricité qui est une priorité pour atteindre 75% d'électrification, est également porteur. Depuis 2015, Les activités de production d'énergie électrique peuvent être exercées au Togo par toute personne publique ou privée sous réserve de respect des conditions légales prévues. L'État mise sur le développement de capacités de production durables et fiables, notamment dans le solaire et l'hydroélectrique, et le renforcement correspondant du réseau de transport et de distribution pour satisfaire à la demande interne.

#### La Construction :

L'État togolais a pour objectif de créer une offre de logements décents à coûts abordables d'ici 2025 pour résorber le déficit de logements et d'améliorer la qualité de l'habitat. L'État togolais a pour objectif de créer une offre de logements décents à coûts abordables d'ici 2025. L'objectif est de créer 20 000 pour résorber le déficit de logements qui se chiffre à 120 000 logements à Lomé et améliorer la qualité de l'habitat. Il y a également une demande croissante de plateforme multifonctionnelle récréative, culturelle, sportive.

#### Les Infrastructures et la Logistique :

La feuille de route gouvernementale 2020-2025 prévoit des investissements dans le secteur des infrastructures et de la logistique afin de faire du Togo un Hub logistique d'excellence et une plateforme d'accès privilégiée et sécuritaire du golfe de Guinée vers les pays de l'hinterland.



Visite de terrain de la MPI.

Fort d'un positionnement géographique stratégique avec 56 km de côtes, le Togo a une zone économique portuaire à fort potentiel. Le Port autonome de Lomé compte une présence d'entreprises qui sont des leaders mondiaux dans le secteur de la logistique.

#### La Santé :

Le secteur de la santé se modernise au Togo. Depuis 2017, une politique de renforcement du secteur de la santé et de la protection sociale est mise en œuvre; une réforme phare est l'implantation de la contractualisation de la gestion en milieu hospitalier public, entraînant une amélioration dans la prestation de services. Le pays vise l'extension de la couverture maladie universelle à toute la population et la construction de centres de santé proche des populations. Le gouvernement travaille sur un projet public d'élaboration et exécution d'un plan de réponse aux urgences sanitaires qui vise à renforcer le système de santé à faire face aux crises à venir.



Forum « Rencontres Africa » - Edition 2021 au Togo.

#### L'Eau :

Le Gouvernement vise une amélioration du taux d'accès à l'eau potable en 2025, plus précisément 95 % en milieu rural, 85% en milieu semi urbain, 75% en milieu urbain hors Lomé et de 80% dans le Grand Lomé. L'immobilier résidentiel en expansion crée une forte demande en eau potable principalement en zone urbaine mais aussi dans une large mesure en milieu rural. Des projets de renforcement de l'hydraulique villageoise et d'adduction d'eau sont prévus pour être réalisés.

#### Les services (Finances et BPO) :

Le secteur des services est en pleine croissance au Togo depuis deux ans, notamment avec l'arrivée d'acteurs majeurs dans le domaine de la gestion de la relation client externalisée et de la fourniture de service internet à haute vitesse. Les atouts de ce secteur sont la présence d'un Data center de rang Tier III, la disponibilité d'un bassin de l'emploi substantiel composé de jeunes diplômés avec une bonne élocution et une aisance dans la communication, le développement en cours de nouvelles infrastructures de télécommunication et un portefeuille d'immeubles pouvant être adapté à l'activité de Business Process Outsourcing (BPO).

#### Pouvez-vous résumer les principaux atouts du Togo ?

Le Togo dispose d'un hub financier, un hub logistique, et un potentiel industriel, le tout dans un contexte de climat des affaires en constante amélioration avec des régimes économiques attractifs à l'investissement et une économie en pleine digitalisation.

Notre vision d'être un Hub logistique d'excellence se traduit par nos performances annuelles en matière de logistique; notre port en eau profonde naturelle, véritable infrastructure clé servant de porte d'entrée des produits vers les marchés de l'hinterland, a été classé 1er en Afrique de l'Ouest et 4e à l'échelle continentale selon the Lloyds'list, Top hundred ports. L'aéroport international de Lomé avec une capacité de 2 millions de passagers

annuels, offre des liaisons directes avec plusieurs capitales d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Avec 3,8 millions d'hectares de terres arables dont la moitié reste à exploiter et des ressources naturelles minières (phosphate, calcaire et argile transformée en clinker, fer) et agricoles (café, cacao, coton), le Togo offre un potentiel de développement pour plusieurs industries ; d'ailleurs la stratégie d'industrialisation est structurante avec les éléments d'ancrage tels que le projet de développement des agropoles pour booster la production nationale des filières agricoles, la construction de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé pour la transformation locale des productions brutes, et la sécurisation de la production énergétique pour soutenir les besoins du secteur privé et de la population.

Le Togo dispose également d'une importante main d'œuvre jeune (70% de la population du Togo a moins de 35 ans) nécessaire aux développements des industries. L'État anticipant sur les besoins futurs a lancé les projets d'Instituts de Formations en Alternance pour le développement afin d'accélérer la formation et la spécialisation des jeunes pour les rendre disponibles.

Notre hub financier est dynamique avec la présence de 14 banques et 3 établissements financiers, dont des plus grandes institutions financières africaines, telles que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et les sièges de groupes bancaires panafricains tels que Ecobank et Oragroup.

De plus, le Togo offre aux investisseurs trois types de régimes fiscaux adaptés à leurs activités :

- Un régime douanier de droit commun reposant sur un code général des impôts modernisé.
- Un code des investissements attractif adopté en 2019 et qui offre aux investisseurs, des crédits d'impôts reportables non remboursables et des exonérations fiscales, pour tout investissement au Togo d'un montant supérieur ou égal à 50 millions FCFA (76.000 Euros).
- Un régime de zone franche particulièrement intéressant, pour les entreprises dont au moins 70% de la production est destinée à l'exportation.

Le Togo est l'un des pays, au plan politique et sécuritaire, les plus stables de la sous-région ouest africaine. Nous sommes résolument tournés vers l'avenir, avec de belles perspectives de croissance et un cadre des affaires où il est facile de faire des affaires et de trouver des partenaires tant nationaux qu'internationaux. Nous offrons à tout investisseur une sérénité personnelle et une sécurité pour les capitaux investis.

## La GIZ au Togo

Existant depuis plus que 50 ans, la GIZ est une entreprise fédérale d'utilité publique qui représente la branche technique de la coopération allemande avec presque 24.000 employé.es dans le monde entier. Elle intervient dans plus que 120 pays avec un volume d'activités d'environ 3,3 milliards d'euros (fin 2020).

Depuis 2012, la République togolaise est redevenue un partenaire pour la coopération de la République fédérale d'Allemagne. La GIZ y a donc repris son travail en 2013 en ouvrant un bureau à Lomé. Aujourd'hui, elle est présente sur six autres sites à savoir, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong et emploie environ 260 employé.es avec un volume financier d'environ 35 millions d'euros par an.

Dans le cadre du partenariat germano-togolais pour les réformes, un des plus grands programmes de la GIZ au Togo est celui du développement économique durable avec l'objectif principal de créer des perspectives professionnelles pour les jeunes Togolais.es, en appuyant une offre de formation de qualité guidée par les besoins du secteur privé et en soutenant les capacités entrepreneuriales des Togolais.es. Dans ce contexte, le programme a par exemple accompagné le développement d'un outil de référence en matière de formation entrepreneuriale, le « FoDA », grâce auquel, à ce jour, presque 10.000 Togolais.es ont été soutenu.es dans l'élaboration de leur plan d'affaires. Ce programme sera rejoint, en juillet 2022, dans le soutien à la transformation agro-industrielle du partenariat pour les réformes, par deux nouveaux projets, l'un sur la promotion de la compétitivité du secteur privé et l'autre sur la transformation digitale. Ces trois programmes s'appuieront sur l'expérience des programmes du secteur vert qui appuient, depuis plusieurs années déjà, le développement des chaînes de valeurs agricoles.

Pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de Togolais.es profitent des bénéfices de la transformation (agro-)industrielle de leur pays, le programme de décentralisation et de gouvernance locale a également été reconduit. Il sera axé sur l'appui d'une planification participative et inclusive, d'un développement local orienté vers les besoins de la population ainsi que sur un renforcement des communes afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans le développement économique local. Une nouvelle approche, qui sera mise en œuvre par un projet sur la bonne gouvernance financière à partir de



juillet 2022, soutiendra une meilleure gestion des finances publiques.

En dehors du partenariat pour les réformes, la GIZ au Togo soutient le renforcement du système de santé togolais, en particulier dans les domaines de la santé reproductive et des droits sexuels. Depuis mars 2020 le programme de santé a appuyé, au plus près de la population togolaise, la riposte gouvernementale contre la pandémie de la Covid-19. Également dans le domaine de l'énergie, la GIZ au Togo soutient les ambitions d'électrification du Gouvernement togolais en appuyant les acteurs principaux dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification. Le programme vise ainsi à appuyer l'installation des mini-réseaux et la dissémination de pratiques d'usage productives de l'énergie dans les régions rurales du Togo. Pour un aperçu plus complet du portefeuille de la GIZ au Togo : <https://www.giz.de/en/worldwide/26441.html>



## L'API-ZF VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUTES LES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

### NOTRE VISION

Faire du Togo la destination de choix pour tout investisseur.

### NOS VALEURS

- Ethique
- Transparence
- Professionnalisme

### NOTRE MISSION

Exercer au Togo et à l'étranger, des missions de services publics liées à la promotion des investissements au Togo.

### NOTRE OBJECTIF

Attirer un plus grand nombre d'investisseurs vers le Togo et générer plus d'emplois décents dans les secteurs prioritaires tel que définit par la nouvelle Feuille de Route gouvernementale 2020-2025.

### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Phase de prospection
- Phase d'installation
- Phase d'exploitation
- Phase post - investissement

☎ (+228) 22535353 | 22535360  
 📍 2564, Avenue de la chance 3250  
 🌐 [www.apizf.tg](http://www.apizf.tg)  
 🌐 [www.investirauto.tg](http://www.investirauto.tg)

## L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

L'API-ZF est une institution publique de l'Etat en charge des missions liées à l'attraction des investisseurs et à la facilitation de leurs activités au Togo.

L'agence contribue à l'amélioration du climat des affaires sur le territoire togolais, et vise à générer des retombées socio-économiques au profit des populations togolaises. Créée en juin 2019, l'Agence est habilitée à exercer au Togo comme à l'étranger des missions de service public liées à la promotion des investissements au Togo. L'API-ZF est placée sous la tutelle de la Présidence de la République. Le Ministère de la Promotion de l'investissement a pour mission l'opérationnalisation de l'agence qui doit mettre en œuvre le code des investissements en République togolaise, le statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial. À ce titre, l'Agence exerce les fonctions dévolues à la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF).

La vision de l'Agence est de faire du Togo la destination de choix pour tout investisseur par :

- La qualité de services,
- Le professionnalisme,
- L'éthique,
- L'accompagnement offert, en lien avec les objectifs du Plan National de Développement.



Siège de l'API-ZF.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de promotion des investissements et afin d'augmenter la contribution du secteur privé national et international à la création de richesse inclusive et durable, l'API-ZF est la porte d'entrée unique pour tout investisseur au Togo avec la mission d'assurer la promotion des investissements directs étrangers (IDE) et des investissements directs nationaux (IDN).

### 10 RAISONS D'INVESTIR AU TOGO

- Le seul port naturellement en eau profonde d'Afrique de l'ouest
- Un aéroport international et des infrastructures de transport modernes
- Une porte d'entrée stratégique pour le marché ouest africain de 350 millions d'habitants avec le potentiel de devenir un hub régional
- 1<sup>er</sup> pays réformateur en Afrique et 3<sup>ème</sup> dans le monde dans le domaine de la facilitation des affaires (Banque mondiale-Doing Business 2020)
- La fibre optique à l'échelle nationale pour relier les entreprises au niveau local et international
- Un cadre juridique et fiscal attractif
- Une main d'œuvre formée et dynamique
- Une place financière de choix
- Un gouvernement engagé à accompagner les projets d'investissements
- Un pays de paix et de stabilité

Dans l'exécution de ses missions, pour assurer pleinement son rôle, l'API-ZF s'engage à :

- Présenter aux investisseurs les opportunités d'affaires attractives en rapport avec leurs activités, à des fins d'installation ou d'expansion de leurs investissements au Togo.
- Mettre à disposition des investisseurs des informations précises, détaillées et exhaustives sur les procédures administratives permettant de réaliser leurs investissements.
- Accompagner les investisseurs dans l'installation, l'opérationnalisation et l'expansion de leurs activités.
- Faire bénéficier aux investisseurs des avantages attractifs et incitatifs qu'offre le code des investissements en vigueur.
- Faire jouir des avantages de la zone franche aux opérateurs économiques dont les activités économiques sont orientées vers l'exportation.
- Faciliter les démarches et procédures administratives en instaurant un guichet unique incluant l'ensemble des services requis pour concrétiser rapidement leur installation et faciliter leur exploitation.
- Assurer un service post-investissement pour les accompagner dans l'opérationnalisation et le développement de leurs activités.
- Offrir un cadre de concertation pour partager leurs

expériences, remonter leurs besoins spécifiques et les informer des avancées en termes de climat des affaires et d'opportunités d'investissement.

- Contribuer à l'amélioration constante du climat des affaires au Togo.

L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone franche, (API-ZF), a amélioré son modèle opérationnel pour mieux promouvoir la destination Togo et attirer davantage les investisseurs. Conçu après une consultation de 41 institutions publiques et privées, le nouveau modèle qui trace l'axe sur lequel sont dirigées les missions de l'agence, va permettre à l'API-ZF de mieux jouer son rôle d'organe transversal, en prenant en compte tous les secteurs d'activités. Cette démarche s'inscrit par ailleurs en ligne droite avec les ambitions du Togo, contenues dans sa feuille de route quinquennale, notamment, celle de maintenir le cap des avancées réalisées ces dernières années dans le cadre du climat des affaires ou encore en matière d'attrait des IDE.

Les portails web [www.investirauto.go.tg](http://www.investirauto.go.tg) et [www.apizf.tg](http://www.apizf.tg) exclusivement dédiés à l'investissement ont pour objectif d'accompagner les investisseurs dans l'accès à l'information.

**PRÉSENT AU TOGO DEPUIS QUATRE DÉCENNIES**

[WWW.RAMCO.TG](http://WWW.RAMCO.TG)



**Entretien avec Kodjo Amèvo Houndjago, Président Directeur général de CAGECFI SA, une société spécialisée dans l'édition de solutions logicielles, numériques et digitales, et dans le consulting et la formation.**

**Pouvez-vous nous présenter votre société ?**

CAGECFI est une société d'Expertise Informatique et de Management créée en 2001, dont le siège social est à Lomé au Togo. Elle dispose de quatorze filiales en Afrique :

- 7 en Afrique de l'Ouest : Togo, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Bénin ;
  - 4 en Afrique Centrale : Cameroun, Centrafrique, Gabon, Tchad ;
  - 3 dans la Région des Grands-Lacs : RDC, Rwanda, Burundi.
- Au-delà des pays d'implantation, nous desservons la Guinée Conakry, la Guinée Equatoriale le Maroc et la Tunisie.

Nous sommes spécialisés dans la conception et la réalisation de solutions logicielles, plateformes numériques et digitales au profit des Institutions de Microfinance, des GE/GI, des PME/PMI, des Administrations Publiques. À ce jour, CAGECFI a accompagné plus de 500 institutions de microfinance et plus d'une quinzaine d'institutions étatiques dans la digitalisation de leurs process, produits et services. Aussi réalisons-nous des études informatiques et des formations thématiques à la carte.

Pour répondre aux défis de notre clientèle, nous avons mis en œuvre un système de management de la qualité afin d'accroître leur satisfaction. Cette démarche a été sanctionnée par l'obtention de trois prix togolais de la qualité : Prix de Maîtrise de la Qualité Catégorie B, Niveau 2 pour la 5<sup>ème</sup> édition en 2019, Prix d'encouragement dans la Qualité Catégorie B, Niveau 3, pour la 6<sup>ème</sup> édition en 2020 et le Prix d'Excellence en 2021 lors de la 7<sup>ème</sup> édition. Par ailleurs, CAGECFI SA est certifié ISO 9001 : 2015 depuis octobre 2019.

**Quels sont vos domaines d'intervention ?**

Nous intervenons essentiellement dans l'édition de logiciels (Core Banking pour les institutions de microfinance/ ERP pour les GE/GI, PME/PMI, Administrations publiques) ; l'accompagnement en transformation numérique et digitale ; la fourniture et mise en place de plateformes numériques ; le consulting et la formation.

Nous continuons activement à étendre notre portée et l'expansion de nos activités à travers l'Afrique de manière globale. Nous avons à ce jour plus de 500 institutions informatisées et travaillons constamment sur de nouvelles opportunités et le développement de nouveaux marchés.

**Comment répondre aux défis posés par l'exclusion financière sur le continent africain ?**

Relever ce défi, demande que soient rendus accessibles et à moindre coût, les produits et services financiers en réduisant drastiquement les freins à la bancarisation des populations exclues. La technologie est donc un puissant allié pour y arriver.

C'est ainsi que notre société s'est employée depuis plusieurs années déjà à devenir un acteur majeur et incontournable de l'inclusion financière en déployant aux Institutions financières des solutions et plateformes numériques permettant de desservir aisément des populations rurales et des zones peu favorisées. À ce titre, nous déployons des outils extensibles sur plusieurs canaux comme l'USSD, le Web, le Mobile, les GAB etc. allant des fonctionnalités de base de fourniture de services financiers comme les ouvertures de comptes à distance, l'épargne, l'accès au crédit jusqu'aux plus complexes comme le « credit scoring » et l'intelligence artificielle.

**Quel est le but de la CAGECFI Academy ?**

CAGECFI Academy est un centre de formation aux métiers de la microfinance et de l'Informatique. Le centre a été mis en place pour favoriser l'éducation des jeunes et faciliter leur insertion dans le monde professionnel en leur octroyant après la formation une opportunité de stage et de mentoring pouvant déboucher sur le plein emploi.

# Un environnement des affaires favorable aux IDE

Dans le dernier « Rapport 2021 sur l'investissement dans le monde », le Togo a enregistré une hausse spectaculaire des investissements directs étrangers. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Togo a connu un bond de 85% des IDE en 2020.



L'API-ZF simplifie les procédures à travers :

- ✔ le portail de l'investissement
- ✔ le Guichet Unique de l'Investissement

La politique destinée à stimuler l'investissement et à améliorer le climat des affaires mise en place sous l'impulsion du Chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, a entraîné une augmentation des investissements directs étrangers de 85%, passant de près de 191 milliards FCFA (346 millions \$) en 2019 à plus de 352,5 milliards FCFA (639 millions \$) en 2020.

Ainsi, malgré la pandémie de la Covid-19 et ses répercussions macroéconomiques importantes, le Togo a montré une résilience dans l'attraction des investissements. Avec un score de 10,83 obtenu pour

l'indice Greenfield des IDE. Ainsi le Togo était en 2020 le premier pays au monde, par rapport à la taille de son économie, dans l'attraction des IDE. Le pays se classe parmi les pays africains ayant enregistré une hausse importante de cette variable macroéconomique malgré la récession liée à la situation sanitaire. La récente mise en œuvre de la Feuille de route du Gouvernement 2025 constituée de projets d'infrastructures avec une ouverture aux partenariats public-privé, et la création d'un Ministère de la Promotion de l'Investissement indiquent une volonté clairement affichée de consolidation des niveaux élevés des flux d'IDE au Togo pour les cinq prochaines années.



Meilleur réformateur du climat des affaires en Afrique, le Togo place le secteur privé au cœur de son développement. En 2020, des investissements structurants ont été réalisés sous forme de partenariats public-privé (PPP) dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, l'inauguration de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) en est une illustration concrète. Dédié à la transformation des ressources naturelles du Togo et aux exportations agricoles, cet écosystème intégré réparti sur 400 hectares est le fruit d'un partenariat avec le Groupe singapourien Arise. Constituant un élément catalyseur, la PIA vise à soutenir la croissance économique et l'intégration régionale. L'inauguration de PIA a été précédée par celle de la centrale électrique Kékéli, à Lomé-Port, fruit, là aussi, d'un partenariat. Opéré par le groupe Eranove, cet autre grand projet structurant va permettre d'augmenter de 50% la capacité de production électrique du pays ainsi que l'électrification de plus de 250 000 foyers soit environ 1,5 million de personnes. Cofinancée par le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD), la plus grande centrale

solaire d'Afrique de l'Ouest a été mise en service à Blitta le 22 juin 2021.

La dynamique de promotion des investissements en partenariat avec le secteur privé, menée par le Président de la République togolaise, est portée par un dispositif performant, composé notamment de deux portails dédiés à l'investissement inaugurés le 9 août 2021 par la Ministre chargée de la Promotion de l'Investissement, Rose Kayi Mivedor.



En 2021, 13 770 nouvelles entreprises ont été créées au Togo, d'après les données du Centre de formalités des entreprises (CFE). Un nouveau record, lorsque cette donnée est rapportée aux 12 500 entreprises dénombrées en 2020, traduisant également une tendance haussière de 9% en une année.

| Investissement Direct Etranger                | 2018  | 2019  | 2020  |
|---|-------|-------|-------|
| Flux d'IDE entrants (millions USD)            | -183  | 346   | 639   |
| Stocks d'IDE (millions USD)                   | 1.514 | 1.832 | 2.690 |
| Nombre d'investissements greenfield*          | 2     | 12    | 6     |
| Value of Greenfield Investments (million USD) | 106   | 2.357 | 164   |

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : \* Les investissements Greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

# Un bon cadre légal et réglementaire

Engagé dans un processus d'amélioration constante de son climat des affaires, le Togo continue d'améliorer son dispositif réglementaire et juridique. Ainsi, le cadre juridique et réglementaire des partenariats public-privé (PPP) a été renforcé et perfectionné.



Siège de l'OTR.

Le gouvernement a adopté, fin décembre 2021, un texte de loi dans ce sens. Cette réforme devrait ainsi faciliter la réalisation des grands projets structurants inscrits à l'agenda de la feuille de route gouvernementale. En effet, cette mouture doit contribuer à stimuler et faciliter l'investissement privé et optimiser également la dépense publique pour développer les infrastructures dans les secteurs porteurs et stratégiques de l'économie nationale. Par ailleurs, cette réforme du cadre des contrats PPP vient s'ajouter à l'actualisation en cours du cadre des marchés publics.

Un ensemble d'initiatives sur toute la chaîne de la commande publique qui va permettre d'accélérer la réalisation des projets d'investissements publics au profit des populations.

Les contrats PPP ont constitué pour l'Etat, ces dernières années, un important outil de financement et de gestion.

Dès 2019, un nouveau code des investissements avait vu le jour. Ce nouvel instrument cadrerait avec les objectifs du PND et épousait la volonté du gouvernement de faire du secteur privé le moteur de la croissance économique. Ce code a renforcé l'attractivité du pays pour les sièges régionaux d'entreprises internationales par des avantages fiscaux spécifiques et compétitifs, accompagnant le développement de hubs logistiques, tout en permettant un accroissement à court terme des revenus fiscaux de l'Etat par la limitation des avantages accordés.

Il favorise les investissements en accordant des avantages proportionnels à l'investissement à l'intérieur du pays, pour encourager le développement de piliers de croissance à long terme, avec pour objectif ultime d'assurer le développement de l'emploi national en conditionnant les avantages fiscaux à la création d'emplois.



## Entretien avec Anil Vohra, Président du Groupe Ramco, première entreprise de vente au détail au Togo avec 49 ans d'activité.

### Quel est le domaine d'activités du Groupe Ramco ?

Ramco S.A est une entreprise opérant au Togo depuis près de 50 ans. Ramco est présente dans le domaine de la grande consommation avec ses cinq supermarchés. La marque LG fait confiance à Ramco depuis près de trente ans et profite de son réseau de distribution. Elle dispose également d'une forte notoriété dans l'univers de luxe, en proposant des articles des plus grandes maisons de luxe mondiales de la parfumerie Dior, Chanel, LVMH, des cosmétiques, bijouterie et des champagnes, vins et spiritueux. Forte de son expérience, la société souhaite se diversifier et entreprend la réalisation d'un restaurant indien ainsi que d'un rooftop pour les moments de détente. Ainsi, Ramco S.A est une société dynamique qui regroupe les marques suivantes :

- Superamco : supermarché ;
  - LG shoppe: Ramco représente la marque d'électro-ménager LG et développe un réseau de boutiques modernes avec un flagship store (ouverture prochaine), ainsi qu'un atelier de service après-vente ;
  - Une boutique hors-taxe à l'aéroport international de Lomé AIGE ;
  - La Parfumerie en Ville : boutique d'articles de luxe, parfums, cosmétiques, montres, bijoux, eyewear ;
  - Maharaja : cuisine raffinée indienne ;
  - Desi-Roof : le rooftop branché et classy ;
  - Croma : immeuble de logement de high-standing.
- La nouvelle direction jeune et dynamique souhaite s'inscrire dans son temps et faire preuve d'une vision à long terme.

### Quelles sont les spécificités du marché togolais ?

Le marché togolais est un marché en pleine évolution grâce aux nombreuses réformes réalisées et qui encourage

l'investissement. Forte d'une population de 8 millions d'habitants, le Togo est considéré comme l'un des plus gros consommateurs de produits importés en Afrique, ce qui ajoute à son attractivité commerciale. La jeunesse de la population est un atout majeur de ce pays en pleine mutation et à l'avenir brillant.

Le marché est très ouvert et concurrentiel, notamment au niveau du secteur de la grande distribution et de l'électroménager. Malgré cela, Ramco a su garder une clientèle fidèle mais qui n'hésite pas à se diriger vers la concurrence, et cela dans une optique de prix. En effet, le marché togolais est hyper-sensible au prix des produits proposés. Nous notons ainsi que seuls les Togolais à pouvoir d'achat moyen et/ou élevé arrivent à s'offrir des produits en supermarché, ainsi, la plupart de la population préfère acheter des produits dans le marché local plutôt que de se rendre au supermarché. Il revient donc à notre société de toujours garantir les meilleurs produits de qualité au prix le plus bas. C'est loin d'être une tâche de tout repos, car cela demande une remise en question perpétuelle de notre stratégie. Par exemple, pour la soutenir et garantir la prospérité de l'économie togolaise, Ramco a toujours réservé une place de choix aux produits locaux « made in Togo » dans ses rayons. Elle n'en veut pour preuve la distinction honorifique reçue lors d'un concours du « Consommer Produits Togolais » en 2020.

### Que pouvez-vous apporter à des entreprises souhaitant accéder au marché du Togo ou de l'Afrique de l'Ouest ?

L'un des défis des entreprises souhaitant s'installer spécifiquement au Togo est d'abord celui de trouver des partenaires de confiance ayant une grande expérience du terrain, que cela soit dans le domaine administratif, financier, ou tout simple de la connaissance du client et de son profil d'achat. Il est donc indispensable de trouver un partenaire rigoureux, sérieux, à l'écoute de vos attentes et ayant le sens de l'urgence et des enjeux économiques que représente une installation d'une entreprise sur le territoire ou dans la sous-région. La connaissance préalable du marché est primordiale et représente un facteur intrinsèque au succès à l'installation de toutes sociétés.

Enfin, Ramco SA étant installé depuis près de 50 ans sur le territoire togolais, bénéficie d'un réseau de partenaires de confiance et accompagne les entreprises à s'insérer dans celui-ci. De plus, par son pôle Immobilier, le groupe Ramco peut mettre à disposition des infrastructures de logement et des espaces de bureaux de petites et de grandes tailles aux sociétés désireuses de s'implanter.



**Entretien avec Nabil Tahari, Administrateur Directeur général d'IB Holding, dirigeant IB Bank Togo, fort d'une stratégie consistant en une diversification inclusive des activités pour contribuer au développement durable des pays africains.**

**Pouvez-vous nous parler d'IB Bank Togo et de sa holding ?**

IB Bank Togo est née du rachat par IB Holding en fin décembre 2021, de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI). Cette dernière avait été créée depuis 1974, et était jusqu'en décembre 2021, une banque contrôlée par l'Etat.

A la suite d'un appel d'offres international, l'offre technique et financière de IB Holding a été retenue pour reprendre 90% du capital social de la BTCI, qui est devenue donc depuis cette reprise, IB Bank Togo.

La création de la Holding est assez récente, même si par ailleurs, les activités bancaires menées étaient anciennes à travers les entités bancaires IB Bank Burkina et IB Bank Djibouti. La création d'une holding s'avérait ainsi nécessaire pour soutenir les ambitions de développement des actionnaires, et le choix du Togo pour abriter le siège de la holding a été un choix naturel. Lomé étant un hub financier et une place financière forte dans la sous-région ouest africaine. IB Holding est actuellement donc une holding financière, qui portera les participations dans les différentes filiales au Togo, au Burkina et à Djibouti, et évoluera vers une holding opérationnelle qui pilotera à terme la stratégie de croissance externe et les grands axes de développement des différentes filiales.

Pour cela, nous cultivons notre esprit pionnier et nous nous appuyons à la fois sur des valeurs historiques fortes, sur une capacité d'innovation continue et sur l'engagement quotidien de nos collaborateurs. Nous œuvrons ainsi sans

relâche à proposer des produits et services à forte valeur ajoutée et à tisser de véritables liens de confiance avec les régulateurs et les clients.

Notre ambition principale est de consolider les atouts de notre modèle de banque universelle panafricaine, et de tirer le meilleur profit des nouvelles technologies liées à la digitalisation afin de permettre un meilleur exercice client. Enfin, nous sommes convaincus que dans l'exercice de notre métier, nous nous devons d'être exemplaire. Dans ce cadre, notre politique de responsabilité sociale et sociétale est au cœur de nos métiers. Celle-ci nous permet de conduire nos activités avec éthique et de contribuer au développement durable de notre communauté.

Pour en revenir plus spécifiquement à IB Bank Togo, nous avons un maillage territorial assez large, fort d'un réseau de 21 agences, 2 postes de vente avancés, 29 DAB et 45 TPE. La diversité de nos services et la qualité de nos produits font de notre banque une référence dans l'accompagnement des entreprises et des particuliers. L'intégration à un groupe bancaire fera passer un cap à notre filiale du Togo, à travers l'intégration et la mutualisation des services, la diligence dans le traitement des sujets stratégiques, et la facilitation des transactions de la clientèle.

**En acquérant la BTCI, quelle est la stratégie d'IB Holding ?**

Avant de répondre à cette question, permettez-nous de témoigner toute notre gratitude aux autorités togolaises pour les actions et mesures qu'elles ne cessent de prendre pour améliorer le climat des affaires au Togo, lequel climat a été déterminant dans la décision de l'arrivée de IB Holding au TOGO.

Il convient aussi de rappeler que l'implantation de IB Bank au Togo s'est faite par la volonté d'un homme d'affaires visionnaire, M. Mahamadou Bonkougou, Président Directeur Général du groupe EBOMAF, qui a fait du Togo sa deuxième Patrie.

L'implantation d'une filiale bancaire au Togo est une suite logique de l'expansion du Groupe, après l'ouverture et l'implantation de nos filiales bancaires du Burkina Faso et de Djibouti. L'acquisition de la BTCI constitue donc une étape importante de notre ambition de créer un groupe bancaire panafricain, qui accompagnera les particuliers, les entreprises et les Etats dans leurs projets de développement.

Notre ambition à travers l'acquisition de la BTCI, est d'aboutir à une transformation profonde de ce fleuron du secteur bancaire, pour en faire la banque leader sur le plan

national. Cette vision sera déroulée en axes stratégiques de développement notamment à travers l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises, la digitalisation des services bancaires, une inclusion financière structurante, une orientation client très marquée et une amélioration continue de la qualité de service et de l'offre de produits à la clientèle.

Pour ce faire, notre leitmotiv sera la recherche de l'excellence, aussi bien dans les produits et services, mais également dans les ressources humaines qui seront au service de la clientèle.

**Comptez-vous participer au financement des grands projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale 2020 – 2025 ?**

Nous félicitons de prime abord le gouvernement pour l'adoption de ce plan ambitieux, dont l'objectif est d'aboutir à une transformation structurelle, durable, homogène et équitable de l'économie.

L'objectif de notre groupe est d'impacter positivement les économies et acteurs économiques des pays dans lesquels nous nous installons. C'est la raison pour laquelle, nous nous engagerons aux côtés de l'Etat et soutiendrons les projets qui seront initiés.

Cet accompagnement pourra prendre diverses formes telles que le financement direct à l'Etat, l'appui-conseil pour la structuration des projets et des financements, l'accompagnement du secteur privé. C'est le lieu pour nous donc d'inviter les acteurs économiques, clients ou non de IB Bank Togo, et qui sont porteurs de projets, à nous consulter pour un éventuel accompagnement.

Nous envisageons clairement apporter une réelle valeur ajoutée à l'économie togolaise, notre ligne conductrice étant notre slogan « IB Bank Togo, partenaire de votre succès ».

**Quels produits allez-vous proposer notamment pour les entreprises togolaises ?**

Pour notre clientèle et prospects, au-delà de la qualité du service et de l'approche relationnelle que nous privilégions, nous leurs proposons des produits innovants, adaptés à leurs besoins d'exploitation et d'investissement.

L'innovation est donc placée au cœur de notre stratégie. Dans cette optique, nous misons sur la digitalisation pour répondre aux besoins de mobilité surtout dans un contexte de pandémie COVID-19.

Nous souhaitons apporter une réelle plus-value à chacun de nos clients. Nous disposons d'une gamme variée de produits

et services adaptés aux entreprises, qui comprend aussi bien les produits de financement des investissements, du cycle d'exploitation que des transactions à l'international (à l'import comme à l'export). Nous disposons en effet d'un large réseau de correspondants bancaires qui nous permet de traiter les opérations internationales dans la célérité et la sécurité.

En plus de ces produits, notre plan de développement inclut la mise à disposition au profit de la clientèle de produits digitaux et de dématérialisation, notamment des solutions de banque en ligne sécurisées et des outils de facilitation des opérations bancaires.

Nous exhortons donc les acteurs économiques, petites, moyennes et grandes entreprises locales ou internationales à nous faire confiance en nous confiant leurs opérations. IB Bank Togo est résolument tournée vers la quête de l'excellence dans la qualité de service, et notre engagement ne faillira pas dans la conquête de cet idéal.

## Un guichet unique pour tous

Le climat des affaires au Togo est de plus en plus favorable aux investisseurs grâce aux progrès réalisés notamment sur le plan des réformes. Outre l'évolution de l'attractivité du pays, des efforts sont consacrés à la digitalisation des procédures administratives.

**E**n ce sens, l'API-ZF, dans le but d'instaurer la transparence et de réduire les goulots d'étranglements, mise sur la transparence, la simplification et la numérisation des procédures d'investissement. A travers son portail de l'investissement et son Guichet Unique de l'Investissement, l'agence non seulement mettra à disposition des investisseurs et potentiels investisseurs des renseignements, mais aussi offrira une assistance et un suivi de leurs démarches. Le Guichet Unique de l'Investissement (GUI) est une plateforme qui connecte l'investisseur à L'API-ZF pour la réalisation de toutes les formalités. Elle se charge d'accompagner l'investisseur à franchir successivement les étapes des formalités en mettant à sa disposition

un agent. Ces formalités couvrent les procédures internes à l'agence ainsi que celles des institutions partenaires. Ainsi donc, ce guichet unique, qui est à la fois physique et digital, réunit dans un même espace de travail les différentes administrations intervenant dans l'accomplissement des formalités de création d'entreprises et de leur implantation, l'abonnement aux services publics (l'électricité, l'eau, l'internet), l'obtention des agréments Zone-franche et Code des Investissements, obtention et prorogation de visa, carte de séjour, etc. Par ailleurs, cette plate-forme est dotée d'un service After-care pour assurer une continuité dans l'accompagnement offert aux investisseurs après leur installation au Togo.

## Un autre guichet unique pour la diaspora

La diaspora togolaise dispose depuis mai 2021 d'un guichet dédié. L'une de ses missions sera d'encourager les Togolais résidant à l'étranger, à participer au développement économique et culturel du Togo et à promouvoir son rayonnement dans le monde.



**L**e guichet devra également favoriser l'émergence de groupes d'investisseurs au sein de la communauté togolaise de l'extérieur et participer à la mobilisation des partenaires internationaux. La mise en service de ce guichet sera couplée au lancement du programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise à la feuille de route 2020-2025. Alors que le gouvernement multiplie des initiatives visant à mobiliser des ressources en vue de financer son développement, décliné dans sa feuille de route quinquennale (2020-2025), la contribution de sa diaspora devrait être un soutien de taille. Le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) inscrit la prise en compte des préoccupations de la diaspora au rang de ses priorités. Notons qu'en ce sens, plusieurs initiatives ont été prises : l'exonération de visa pour les Togolais binationaux, les

assises de la diaspora de 2014, la semaine des réussites diaspora, entre autres. En février 2021, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) avait adopté, une proposition du Togo en décrétant la période 2021-2031, « décennie des racines africaines et des diasporas ». Plus récemment, le Togo a signé avec la France, un accord établissant un cadre légal « Talents en commun » pour faciliter la mise à disposition des diasporas pour le développement, lors d'une visite du président Faure Gnassingbé en France, à l'invitation du président Emmanuel Macron. Chaque année, les Togolais de l'extérieur transfèrent officiellement près de 500 millions \$, soit 8 à 9% du PIB, au Togo. Une manne financière essentiellement consacrée à l'aide aux familles et qui pourra également participer au financement des projets d'investissement innovants dans les secteurs porteurs de l'économie avec des véhicules adaptés.



**Go beyond**  
+130 pays +58.000 experts

### Nos métiers

Audit et commissariat aux comptes

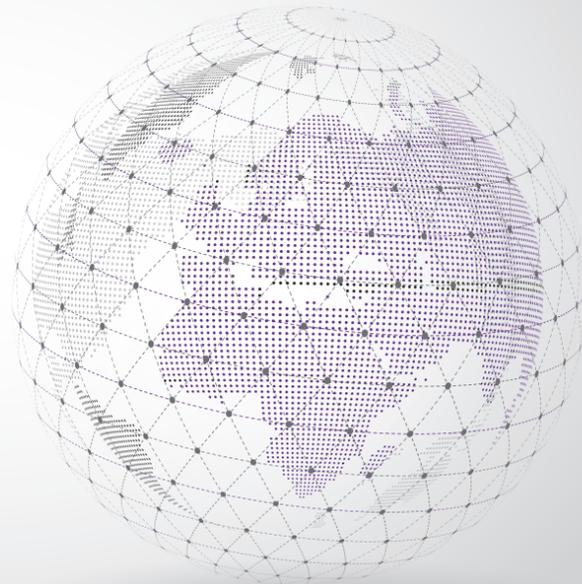
Conseil juridique et fiscal

Conseil opérationnel et Expertise comptable

### Nos Secteurs d'activités

Mines et Energie - Institutions financières  
Transport maritime - Structures mixtes et services publics - Télécommunications  
Industries - Projet de développement

2564, avenue de la chance  
Immeuble SAZOF - 2ème étage  
01 BP 50 Lomé 01 TOGO  
Tél: (228) 22 25 87 74/77  
Email: contact@tg.gt.com  
www.grantthornton.tg



# La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)

Cette première zone industrielle intégrée, à une vingtaine de kilomètres de Lomé, a le statut de zone franche et des atouts uniques pour les investisseurs privés.



Inaugurée le 6 juin 2021 par le Chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, cette infrastructure intégrée et multisectorielle figurait au premier rang des projets portés par le Plan national de développement (PND 2018-2022) et la feuille de route gouvernementale 2020 - 2025. Devenant un catalyseur de la transformation de l'écosystème industriel national, elle va permettre de transformer des ressources naturelles jusque-là exportées à l'état brut.

Fruit d'un partenariat public-privé (PPP) entre l'État togolais et ARISE IIP, filiale du groupe ARISE, la PIA a nécessité un investissement de 130 milliards de FCFA (200 millions d'euros) dans sa première phase d'exécution, prévue sur 129 hectares. Avec une capacité totale annoncée de 12 500 conteneurs, cette plateforme logistique devrait permettre de décongestionner le Port autonome de Lomé. Aussi appelé « Inland Container Depot (ICD) », le nouveau terminal idéalement situé sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey est couplé à une zone de stationnement exclusivement dédiée aux véhicules de transport en provenance et à destination du Port autonome de Lomé, des frontières douanières et des régions économiques du Togo. Il est, par ailleurs, la seule zone autorisée à cet effet dans la région maritime, et ce, pour les neuf prochaines années.

Ce port sec servira de plateforme de manutention et de transbordement des marchandises en provenance ou à destination du port. Un nouvel atout pour le Togo qui se positionne stratégiquement comme une porte d'accès au commerce maritime international des pays de l'hinterland, et qui ambitionne de devenir le principal hub logistique sous-régional.

La PIA va favoriser la transformation locale des matières premières notamment agricoles destinées à l'exportation, comme le coton, la noix de cajou, le soja, le café ou le cacao. Au-delà, plusieurs activités industrielles seront développées notamment le textile, l'agro-transformation, les produits pharmaceutiques, les produits cosmétiques, l'automobile, la volaille, l'emballage, etc.

La PIA constitue une zone économique spéciale pour les investisseurs locaux et étrangers avec un régime fiscal avantageux pour faciliter les démarches administratives. Elle s'appuie sur les lois en vigueur au Togo, à savoir le code des investissements et la loi sur la Zone Franche pour les entreprises tournées vers l'exportation. Equipée d'un Guichet unique chargé de faciliter les démarches administratives des entreprises, la PIA devrait générer à terme près de 35 000 emplois directs et indirects.

## AU SERVICE DE L'INDUSTRIALISATION DU TOGO



**Transformation de matières premières locales**  
Textile – Agricole – Pharmaceutique – Energie – Engrais – Recyclage

### Hub logistique intégré pour desservir les pays de l'Hinterland.

|  |  |   |                                       |
|--|--|---|---------------------------------------|
| <b>PORT SEC</b><br>capacité<br><b>150.000 TEUs</b> | <b>PARC À CAMIONS</b><br>capacité <b>484</b><br>places | <b>AIRE D'ENTREPOSAGE</b><br><b>61.000m<sup>2</sup></b> | <b>ZONE CFS</b><br>(Magasins MAD/MAE) |
|--|--|---|---------------------------------------|

#### Avantages

- Guichet unique (facilitateur de formalités administratives)
- Caserne de pompiers - Poste de police - Centre commercial & résidentiel



(+228) 22 53 01 70  
A 15km du centre-ville au nord de Lomé  
Rte Nationale N°1, Région Maritime – Togo, BP: 12917  
pia@arisenet.com www.pia-togo.com



## S'implanter au Togo

Avec un positionnement stratégique, un modèle de développement par le corridor, le seul port naturellement en eau profonde d'Afrique de l'ouest, le Togo multiplie les atouts tout en bénéficiant d'un code des investissements offrant de nombreux avantages aux investisseurs.

L'amélioration de l'environnement des affaires et le lancement de projets de construction de centrales électriques devraient faciliter une augmentation des IDE dans les années à venir. Les secteurs qui attirent le plus les investissements étrangers sont les phosphates, le coton, le café, le cacao et le secteur tertiaire (infrastructures portuaires). La France, le Canada, l'Inde et la Chine sont les principaux investisseurs. Les IDE ne sont toutefois autorisés que dans certains secteurs. Créer une entreprise, gérer les permis de construire, obtenir de l'électricité, enregistrer une propriété et obtenir un crédit sont les principales sous-catégories du classement où le Togo a apporté des améliorations majeures. Outre la mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprise (Centre de Formalité des Entreprises), les réformes

comprennent la réduction du capital minimum pour la création d'une entreprise ainsi que la réduction des coûts d'obtention du permis de construire. Le pays a amélioré la surveillance et la réglementation des coupures d'électricité, en enregistrant des données sur l'indice annuel de durée moyenne des pannes du système (SAIDI) et l'indice de fréquence moyenne des interruptions du système (SAIFI). Le coût de l'électricité a également été réduit grâce à une réduction du montant facturé par le service public pour les travaux extérieurs et au dépôt de garantie pour une nouvelle connexion. Le pays a amélioré l'accès aux prêts en créant un bureau de crédit.

Le Togo est membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). C'est donc le code OHADA qui est applicable pour la création des entreprises.

### UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

- Des facilités pour la création des entreprises (Acte Uniforme OHADA, Centre de Formalités des Entreprises) : Il n'existe aucune restriction aux droits des étrangers à gérer des sociétés locales. L'investisseur étranger peut créer une filiale à 100%.
- Des facilités en matière fiscale : Il est observé une diminution de l'impôt sur les sociétés en plus des avantages du Code des Investissements et de la Zone Franche.
- Des instruments de garantie et de promotion des investissements avec des voies de recours en cas de litige. Il s'agit notamment de la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO) ; la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (OHADA) ; la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale ; le Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (CIRDI) ; la MIGA (Agence Multilatérale de Garantie des Investissements).
- Les entreprises et personnes étrangères réalisant un investissement, ont également le droit de rapatrier ou de transférer des capitaux et des bénéfices dans le cadre légal de la réglementation de change. Cette garantie s'étend également aux produits de la vente d'une exploitation. Le SGP (Système Généralisé de Préférences) offre au Togo, un accès préférentiel de ses produits en Europe. L'AGO (African Growth Opportunity Act) permet aussi un accès préférentiel des produits togolais sur le marché américain.
- A travers différents codes (Charte des PME/PMI, Code des Investissements, Loi sur la Zone Franche, Code minier, Code Général des Impôts), l'investisseur bénéficie également des exonérations fiscales et douanières et des mesures d'accompagnement très importants. Les contribuables personnes physiques et personnes morales, désignées par le Code général des Impôts, qui investissent au Togo dans les conditions prévues, peuvent ainsi bénéficier d'une réduction de la base d'imposition de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés auquel ils sont assujettis.

## La Zone Franche Togo

Créée en 1989, cette zone franche constitue un cadre favorable aux activités à vocation exportatrice, agricoles, industrielles et de services, utilisant la main d'œuvre locale.



Vue du Port Autonome de Lomé.

Elle offre un cadre pour l'implantation d'usines en vue de la transformation des produits locaux en garantissant les meilleures conditions de compétitivité et en simplifiant les formalités aux investisseurs. Elle a bénéficié dès sa naissance de l'appui déterminant des organismes de coopération tels que le PNUD, l'ONUDI, l'OPIC et l'USAID. Gérée auparavant par la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF), la zone franche, est, depuis juin 2019, administrée par l'Agence de Promotion des Investissement et de la Zone Franche (API-ZF).

Portant statut de zone franche industrielle, la nouvelle loi de 2011 est plus attractive et offre aux entreprises exportatrices les meilleures conditions des affaires en Afrique de l'Ouest. Elle est devenue aujourd'hui une destination de choix des investisseurs étrangers et Togolais grâce à ses conditions d'éligibilité très souples et aux avantages fiscaux et douaniers qu'elle offre.

La Zone Franche du Togo compte à ce jour 82 entreprises en activité et 25 entreprises en cours d'installation, réparties dans divers secteurs : alimentaire, agro-alimentaire, plastique, bois et construction, pharmaceutique, habillement et

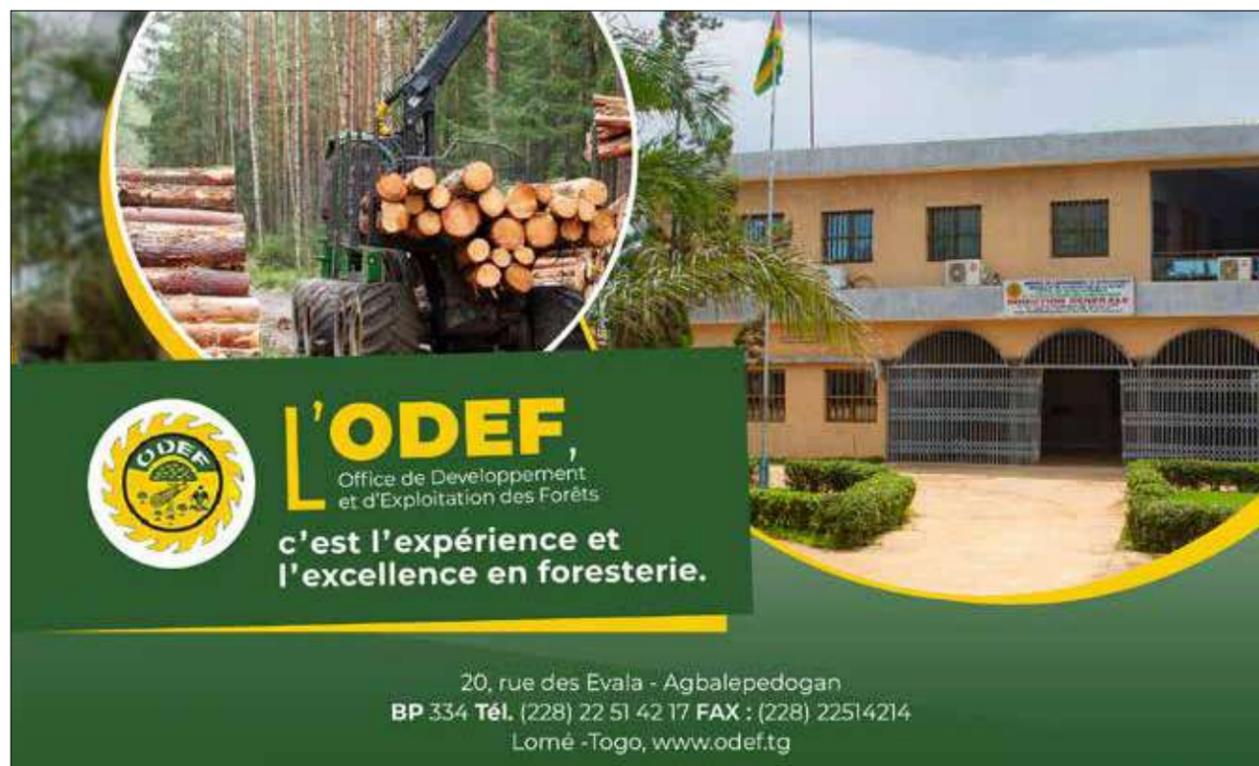
cheveux synthétiques, métallique, horticulture, cosmétique et les services. 16 200 employés togolais y travaillent.

Depuis sa création, la zone franche du Togo a attiré à elle seule des investissements cumulés de 374,4 milliards de francs CFA. Elle a réalisé un chiffre d'affaires total de 268 milliards. Précisément, le montant des exportations annuelles, diversifiées davantage depuis l'éligibilité du Togo à l'African Growth Opportunities Act (AGO), s'élève à 242 milliards de francs FCFA et la contribution annuelle au Produit intérieur brut (PIB) est estimée à 67 milliards.

Les produits de la zone franche sont essentiellement exportés vers les pays de la CEDEAO, d'Afrique Centrale et d'Europe. Avec l'éligibilité du Togo à l'AGO et l'arrivée prochaine de la ZLECAf, le marché des exportations des entreprises togolaises est plus que jamais illimité et peut bénéficier des avantages sur le marché américain. Un agrément est nécessaire pour avoir le statut définitif d'entreprise de la zone franche.

Pour être éligible, l'entreprise doit respecter trois critères :

- Exercer une activité de production de biens et services
- Garantir l'exportation de la production de biens et services
- Réserver en priorité les emplois permanents aux nationaux.



**L'ODEF**,  
Office de Développement  
et d'Exploitation des Forêts  
c'est l'expérience et  
l'excellence en foresterie.

20, rue des Evala - Agbalepedogan  
BP 334 Tél. (228) 22 51 42 17 FAX : (228) 22514214  
Lomé -Togo, www.odef.tg



**GTA ASSURANCES**,  
durant ces dernières années, a  
su s'adapter aux besoins d'une  
clientèle diverse et exigeante,  
lui offrant des couvertures  
variées et adaptées pour les  
personnes et les biens avec  
une célérité avérée dans le  
traitement des dossiers, et une  
plus grande proximité avec sa  
clientèle.

À votre service depuis  
1973, **GTA ASSURANCES**  
allie son expérience dans  
le secteur avec la jeunesse  
et le dynamisme de son  
management.

**NOS PRINCIPAUX  
INDICATEURS**

- Sur les cinq (5) dernières  
années :
- **400%** de réalisation de  
**Chiffres d'Affaires**,
- Plus de **15 milliards** de  
sinistres payés,
- Une **exploitation** nettement  
**bénéficiaire**,
- **Des actions sociales et  
sociétales** tangibles au profit  
**des communautés.**

**GTA ASSURANCES**  
Immeuble GTA-gbalépédo,  
Rond - point GTA- Lomé

Contact : (+228) 22 25 60 75 /  
90 70 00 10/ 97 36 97 74

Mail : gtaassurances@  
gtaassurances.net

**MEMBRE DU GROUPE BCP**

[www.gtaassurances.net](http://www.gtaassurances.net)



**Entretien avec Philippe K. Tchodié, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui, au-delà de la collecte des recettes fiscales et douanières, promeut l'économie nationale par une politique fiscale attractive.**

**Quelles sont les missions de l'Office Togolais des Recettes ?**

L'Office Togolais des Recettes a été créé par la loi 2012-016 du 14 décembre 2012. Il intègre les anciennes régies des douanes et des impôts. L'ambition du gouvernement en créant l'OTR est d'en faire une institution moderne et efficiente de mobilisation des recettes, capable d'assurer l'autofinancement des besoins nationaux.

Ainsi, les principales missions à lui assignées sont entre autres :

- Asseoir, administrer et recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes pour le compte de l'Etat ;
- Recouvrer les impôts locaux au profit des collectivités locales ;
- Conseiller le gouvernement sur les questions fiscales ;
- Promouvoir le consentement volontaire à l'impôt auprès des contribuables ;
- Assister le Gouvernement dans sa politique de promotion de l'investissement privé et de facilitation des échanges commerciaux ;
- Lutter contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Combattre la fraude et l'évasion fiscales, et coopérer à cette fin avec les autres pays.

**Que vise le recensement fiscal géolocalisé que l'OTR a lancé ?**

Dans un monde en perpétuelle mutation, les politiques de développement des pays doivent être régulièrement mises à jour. Ainsi, pour des projections, il importe de disposer pour

les différents secteurs d'activités, de statistiques fiables et régulièrement actualisés.

Le recensement fiscal géolocalisé vient répondre au besoin du Togo de non seulement avoir une cartographie des différentes unités économiques du pays, mais aussi de planifier un plan de développement approprié pour chaque région économique et par ricochet pour tout le pays.

L'objectif principal de ce recensement est donc de permettre à l'OTR, de disposer d'une base de données fiable sur les entreprises tant du secteur formel qu'informel avec leur situation géographique géolocalisée afin de faciliter le suivi de leur démographie d'une part et d'autre part de créer une synergie d'actions entre l'OTR et les communes dans les efforts de maîtrise du potentiel fiscal.

**Qu'apportez-vous aux opérateurs économiques et aux futurs investisseurs au Togo ?**

Chaque année, le gouvernement à travers la loi de finances, offre des facilités et accompagnements aux primo entrepreneurs et opérateurs économiques régulièrement déclarés. Ceci pour encourager les investissements locaux et attirer les investisseurs étrangers. Plusieurs avantages fiscaux sont offerts aux entités, en matière d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les sociétés et le minimum de perception. Ainsi, mis à part les avantages fiscaux contenus dans le code des investissements togolais pour les investissements supérieurs à 50 millions de FCFA, le législateur a prévu pour accompagner la contribution des PME/PMI à la croissance économique, bien d'autres avantages contenus dans le Code Général des Impôts à savoir entre autres, des exonérations du minimum forfaitaire de perception des 12 premiers mois d'activités et de la patente des deux premières années d'exercice.

Il faut ajouter à toute cette liste, des facilités comme :

- La célérité des opérations fiscales et douanières à travers l'amélioration des services aux contribuables
- La simplification des dispositions nationales (code général des impôts et livre de procédures fiscales) afin de les rendre plus compréhensibles
- La simplification des procédures de déclaration et de paiement des impôts, droits et taxes
- La réduction des délais des formalités fiscales et douanières
- La facilitation des échanges surtout dans le cadre du partenariat privilégié
- La réduction des coûts et délais des mutations des propriétés foncières
- L'amélioration d'une manière générale du climat des affaires au Togo.

# Ressources humaines et système éducatif

Le taux de scolarisation a atteint au Togo 73% et se trouve parmi les plus élevés d'Afrique avec l'existence de plusieurs écoles de formation professionnelle, fournissant une main d'œuvre qualifiée. La liberté d'embauche est aussi garantie par un Code de travail très souple.

Depuis la rentrée 2021, les frais d'inscription et de scolarité sont gratuits pour les collèges et lycées d'enseignement public sur toute l'étendue du territoire togolais. Au titre de 2021, le montant du budget consacré au système éducatif s'élève à 195,5 milliards de francs CFA. Ce budget, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions, va permettre de poursuivre la construction et/ou la modernisation des infrastructures scolaires (à travers des partenariats public-privé) accessibles à tous, le recrutement et la formation des éducateurs, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail. Il a été également mis en place le programme de cantines scolaires pour 92 000 élèves chaque année, sans oublier l'initiative présidentielle « School Assur » qui a déjà permis de prendre en charge près de 2 millions d'apprenants togolais. Fin août 2021, la Banque mondiale a approuvé un décaissement de 60 millions de dollars soit un peu plus de 33 milliards FCFA de l'Association internationale de développement (IDA) pour soutenir l'éducation togolaise. Ce financement va soutenir le Plan Sectoriel de l'Education 2020-2030 du gouvernement togolais. Dans les détails, il va renforcer l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, et améliorer la gestion globale du système éducatif. Il servira également à soutenir l'exécutif togolais dans la construction de nouvelles salles de classe, dans la formation des enseignants et la mise en œuvre de réformes des curricula. Aussi, ce fonds prendra-t-il en compte la scolarisation des filles dans les zones défavorisées.

La création d'instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) est née de la volonté du Chef de l'Etat de donner les moyens et les outils à la jeunesse togolaise de pouvoir accompagner le développement du pays. Dix sont prévus sur l'ensemble du territoire national. Un premier IFAD-Elevage a vu le jour en 2019 à Elavagnon dans les plateaux dédié aux métiers de l'aquaculture. Le second établissement dédié aux métiers du bâtiment et des énergies renouvelables a été inauguré en avril 2021 à Adidogomé dans la banlieue nord-ouest de Lomé. Il est composé d'une



vingtaine de salles de cours connectées au haut débit et alimentées par une minicentrale solaire. L'ambition est de réformer substantiellement la formation professionnelle afin que l'insertion des diplômés soit plus aisée. En effet, avec les IFAD, le Partenariat Public-Privé est une réalité dans le système éducatif. Selon le principe de l'alternance, la formation est assurée mi-temps à l'IFAD entre les cours et les ateliers, et mi-temps en entreprise. Grâce à un suivi individualisé et des cours dynamiques et interactifs, l'apprenant est une ressource humaine qualifiée prête à s'engager dans l'emploi. Afin d'accélérer le développement national, certains secteurs ont été identifiés comme prioritaires : l'aquaculture, l'élevage, le bâtiment, l'hôtellerie, la logistique ou encore le numérique. L'enseignement supérieur privé a été libéralisé au Togo favorisant ainsi l'émergence des Ecoles Privées d'Enseignement Supérieur, partenaires de l'Etat dans la formation en vue de parer à la massification des étudiants dans les universités publiques.

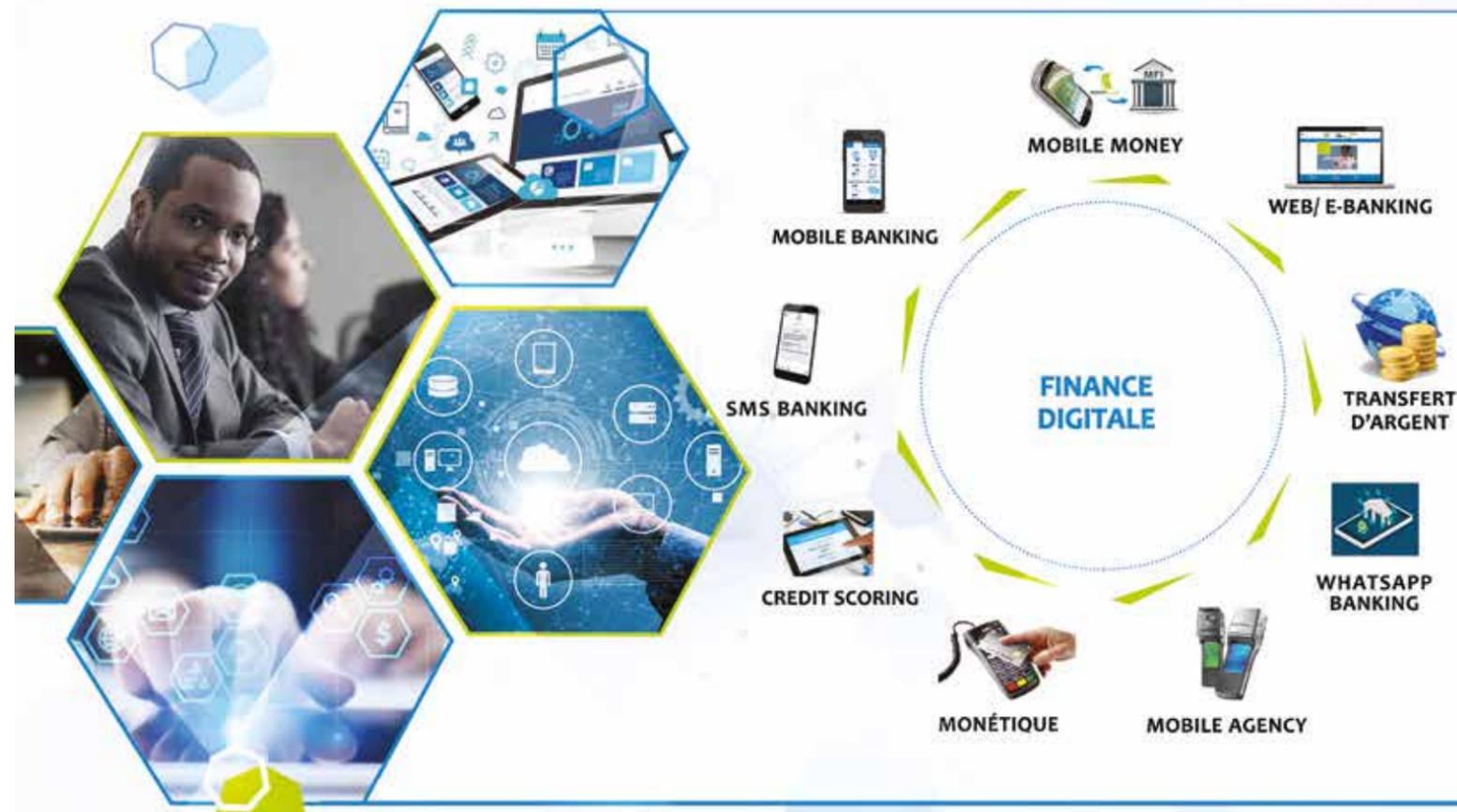
Le Togo s'est doté d'une politique nationale de la recherche et de l'innovation, qui couvre une période de 10 ans (2020-2030), sous le pilotage du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette nouvelle politique veut notamment pallier les faiblesses du pays en matière de recherche, et définir ses grandes orientations, en prenant notamment en compte ses ambitions économiques et de développement, en lien notamment avec le PND. Il s'agit surtout de répondre au challenge du financement, en rehaussant à terme la part du PIB national consacrée à la recherche.



**UN GROUPE, UNE VISION**  
Être leader en Afrique dans l'édition de solutions informatiques et numériques

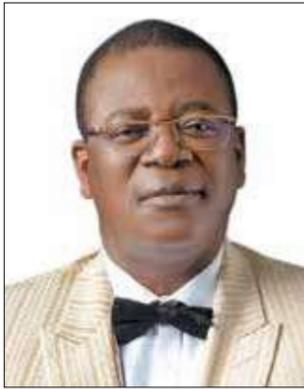
**NOS DOMAINES D'EXPERTISE**

- Numérique & Digital
- Solutions logicielles
- Consulting
- Formation



Nous assurons la pérennité de votre institution !

BÉNIN - BURKINA FASO - BURUNDI - CAMEROUN - CÔTE D'IVOIRE - GABON  
MALI - NIGER - RCA - RDC - RWANDA - SÉNÉGAL - TCHAD - TOGO



**Entretien avec Justin Quam Gbadago, DG de Prudential Beneficial Life Insurance Togo, filiale d'une joint-venture entre Beneficial Insurance Group et Prudential, l'une des compagnies d'assurance vie les plus fiables au monde, couvrant le Togo avec 11 agences.**

#### Quels services proposez-vous aux entreprises ?

Engagés à avoir un impact positif sur les clients, les employés et les communautés, nous offrons les meilleures solutions d'épargne, de santé et de protection aux personnes afin qu'elles puissent profiter au maximum de la vie. Pour les entreprises, nous proposons une gamme solide de produits conçus pour les aider à attirer et à conserver des employés de talent, ce qui est particulièrement important en cette période de pandémie où les employés se préoccupent de l'assurance de leur employeur pour leur bien-être. Lorsque les entreprises ont des employés bien encadrés, cela se traduit par une meilleure productivité, une réduction du stress financier, des coûts de santé et de l'absentéisme. Nous opérons principalement dans la branche vie et capitalisation en offrant aux populations togolaises :

- L'assurance HOMME CLE, qui prévoit le versement d'un capital en cas de décès du promoteur afin que les activités puissent se poursuivre correctement ;
- L'assurance IFC, qui permet aux entreprises de bénéficier d'une exonération fiscale sur les primes versées en externalisant leur gestion ;
- La couverture de l'emprunteur, les banques ont besoin de savoir comment récupérer leur fonds en cas de décès ou d'invalidité ;
- En apportant la sécurité aux personnes, l'assurance favorise l'éclosion d'un grand nombre d'activités qu'elles n'oseraient pas entreprendre sans elle.

#### Quelle est votre stratégie de croissance au Togo ?

Notre objectif est d'aider les gens à tirer le meilleur parti de

leur vie. Cela signifie rendre les soins de santé plus accessibles et abordables, et les aider à atteindre une plus grande sécurité financière, afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs.

Il existe ici un énorme marché inexploité. Aujourd'hui, l'Afrique dans son ensemble a un taux de pénétration de l'assurance de 2,7% et ses dépenses de santé représentent presque le double de celles de l'Asie, soit 6 milliards de dollars. Notre stratégie est donc axée sur la création de produits qui combleront ces lacunes. Nous avons l'intention d'étendre notre rôle traditionnel de protection financière contre la maladie pour devenir un partenaire du bien-être des personnes en les aidant à prévenir et à retarder la maladie en exploitant le potentiel des outils alimentés par l'Intelligence Artificielle (IA) pour créer Pulse by Prudential.

Il s'agit d'une application conçue pour permettre aux gens de prendre le contrôle de leur santé. C'est la première application de ce type au Togo et dans toute l'Afrique.

Notre stratégie est également fondée sur des mesures centrées sur le client, telles que : La digitalisation de tous nos processus ; L'élimination progressive des encaissements de primes en espèces ; L'amélioration de nos services et notamment le paiement des sinistres ; Le développement de nouveaux produits innovants adaptés aux besoins du moment ; L'ouverture de nouvelles agences pour assurer une certaine couverture et proximité à nos clients ; et la signature de nouveaux accords avec des partenaires bancaires.

#### En tant qu'entreprise citoyenne, comment soutenez-vous les ONG et le gouvernement togolais ?

Dans le cadre de notre politique de RSE, nous soutenons chaque année les communautés locales par des projets d'infrastructure sociale. Cette année, par exemple, des forages et des installations sanitaires ont été construits dans des écoles et des communautés des 5 régions économiques du Togo, et des projets de santé publique ont été financés pour la collecte des ordures dans la préfecture des Lacs.

Pour le gouvernement, nous collectons et transférons des taxes destinées à financer l'économie nationale et participons ainsi au développement du pays en fonction des politiques publiques définies par les Gouvernants.

A partir de l'épargne publique mobilisée grâce à nos clients, nous jouons un rôle économique très important, nous investissons chaque année beaucoup d'argent dans l'économie nationale par des placements comme l'achat d'obligations, d'actions et de bons du trésor, indispensables au financement et au développement de l'activité économique et industrielle.

## CONTACTS UTILES

### Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

2564, avenue de la Chance BP 3250 Lomé

Tél. : +228 22 53 53 53 / 22 53 53 60

Fax : 22 51 43 18

info@apizf.org

www.apizf.org/

www.investiraoutogo.tg

Le site internet de l'API-ZF représente l'outil de promotion des avantages économiques qu'offre le Togo aux investisseurs.

### Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Quartier administratif, 11 BP.166 Lomé

Tél. : +228 90 45 52 87/90 88 12 80

Le CFE est un guichet unique au sein duquel vous retrouverez toutes les administrations impliquées dans le processus de création. La création d'une entreprise se fait en 24 heures.

### SEGUCE Togo

Quartier Ablogame, Rue Gbaga

BP 2024 - Lomé

Tél. : +228 22 23 90 00 / 228 22 20 69 20

www.segucetogo.tg/

La Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE) est une société de droit togolais, en charge de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo.

### Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)

Avenue Pompidou, Lomé

Tél. : +228 22 21 20 65

www.ccit.tg/

Interface entre le monde des affaires et les pouvoirs publics, la CCIT a une mission consultative et représentative. Elle assure également des missions de conseil, d'appui, d'information, de formation et de gestion de services industriels et commerciaux.



# Agriculture, élevage & agro-industries

Depuis quelques années, le secteur agricole bénéficie d'énormes investissements de la part de l'Etat et des partenaires au développement. Le gouvernement met l'accent sur une agriculture moderne qui passe par le développement de l'agro-industrie.

“*Nous devons aller à très grand pas vers une agriculture moderne. Cette modernité se traduit par une plus grande mécanisation, une plus grande maîtrise de l'eau, par des semences de qualité, par la transformation. Tout cela doit avoir pour objectif final d'accroître les revenus des agriculteurs, car c'est cela qui en définitive fera reculer la pauvreté dans notre pays.*”

*Déclaration de S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise lors du lancement des activités de la Ferme Agricole Moderne Egypto-togolaise d'Abatchang (FAMETA) à Lama-Tessi dans la préfecture de Tchaoudjo le 25 novembre 2017.*





Entretien avec Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, un secteur prioritaire pour le Togo. Contribuant à hauteur de 23,5% au produit intérieur brut, le secteur agricole constitue un secteur prioritaire pour le Togo et attractif aux investisseurs nationaux et étrangers.

#### Quels sont les principaux défis que vous devez relever dans le cadre de la stratégie Togo 2025 ?

Plaçant l'émergence au cœur de son ambition, le Togo a réalisé des avancées remarquables lors des dix dernières années et s'est fixé des objectifs de croissance économique et de développement social et humain élevés pour les années à venir.

Le secteur agricole est un pilier de l'économie togolaise, il occupe 70% de la population active et contribue pour 23,5% au PIB. Le pays regorge d'une forte disponibilité en terres, évaluée à 3,6 millions hectares de terres cultivables dont seulement 45% actuellement exploitées et 15 % de forêts. Les sols sont riches et prédisposés aux cultures. La superficie des terres irrigables est estimée à 536 800 hectares et la disponibilité annuelle en eau est de 10 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de surface et 5,7 milliards de m<sup>3</sup> d'eau souterraine. Le pays jouit d'un climat tropical propice aux cultures, avec une pluviométrie oscillante entre 1000 et 1500 mm par an.

Les spéculations produites sont :

- les céréales : maïs, riz paddy, sorgho, fonio, mil
- les légumineuses et oléagineux : niébé, voandzou, soja, arachide, sésame, anacarde
- les plantes à racines et tubercules : manioc, igname, patate douce, pomme de terre, tarot, etc.
- les fruits : orange, pamplemousse, ananas, citron, goyave, papaye, mangue, mandarine, avocat, banane, etc.
- les produits maraîchers : tomate, oignon, piment, carotte, laitue, choux, etc.
- les filières de rente : coton, café, cacao, karité, palmier à huile, noix de coco, etc.
- les filières animales : volailles, bovins, caprins, ovins, porcins,

- la production halieutique avec 4 types de pêche : artisanale maritime, industrielle, continentale, pisciculture.

Sur l'ambition de donner une impulsion nouvelle à l'économie et à la société togolaise, un plan stratégique Togo 2025 a été élaboré par le gouvernement. La vision du plan stratégique Togo 2025 pour l'agriculture togolaise est « Une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays ». Pour ce faire, trois projets et une réforme sont définis comme projets prioritaires pour le secteur agricole à l'horizon 2025. Il s'agit des projets suivants : l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles, l'accélération du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risque (MIFA), l'agrandissement de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé (agropole pilote du pays sur un total de dix prévus à l'horizon 2030) et la réforme de la politique foncière agricole.

La mise en œuvre de ces projets de la nouvelle feuille de route adoptée par le gouvernement en octobre 2020 devra permettre d'assurer la sécurité alimentaire au Togo en couvrant à 100% et durablement les besoins alimentaires et nutritionnels des populations par la production nationale et renforcer la transformation agro-industrielle. Il s'agit en particulier d'encourager la production et la transformation des filières à haute valeur ajoutée, améliorer les revenus et conditions de vie des populations, équilibrer la balance commerciale et créer des emplois durables.

Pour améliorer la productivité et les rendements dans les exploitations agricoles, une carte de fertilité des sols assortie de recommandations de fertilisation adaptée, a été élaborée. Cette carte permettra la mise en place d'une unité de production d'engrais spécifiques afin de contribuer



Visite de terrain du Ministre en charge de l'Agriculture.

à l'optimisation de l'utilisation des intrants agricoles dans les exploitations. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur les aménagements agricoles, la maîtrise de l'eau, la mécanisation, la promotion des intrants de qualité, la gestion des récoltes/post-récoltes et l'intensification du suivi phytosanitaire et des maladies animales.

Pour faciliter l'accès à la terre aux couches vulnérables et booster la production agricole, il est entamé la mise en place de zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) dans chaque canton du pays, l'objectif étant d'aménager 400 ZAAP à l'horizon 2025. Les ZAAP sont des sites aménagés d'une superficie moyenne de 100 ha avec des facilités de mécanisation, d'irrigation, de bonnes pratiques agricoles et de mise en marché de la production. Il est envisagé l'agrandissement de certaines ZAAP à au moins 500 ha afin de disposer de blocs de production plus importants.

Dans le souci de soutenir le développement d'une production animale durable au Togo, un diagnostic du secteur de l'élevage a été conduit en vue de l'élaboration d'une stratégie visant à augmenter la disponibilité nationale en produits carnés et laitiers. De même, la mise en place des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB) a été lancée. Par ailleurs, la création des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD), l'aménagement des aires d'abattage du bétail dans les différentes régions du pays et la mise en œuvre du projet d'insémination artificielle

participeront à un développement durable des différentes filières animales.

#### Le projet des agropoles est-il le bras armé de votre ministère ?

En vue d'accélérer la croissance économique, de faciliter la création d'emplois et de créer de la richesse, particulièrement en milieu rural, le Togo a opté pour une stratégie d'amplification de l'articulation de l'agriculture-industrie basée sur les agropoles. Ainsi, le plan stratégique de développement des agropoles au Togo adopté par le gouvernement le 29 septembre 2017 a structuré tout le territoire en dix zones de transformation agro-alimentaire (ZTA) ou « agropoles ».

A travers cet instrument, le gouvernement compte mobiliser les investissements privés dans la transformation agro-alimentaire en mettant en place des parcs agro-industriels bénéficiant des infrastructures les plus adaptées, d'un guichet unique et de procédures harmonisées et incitatives. L'agropole est un espace de production à grande échelle et de transformation agroindustrielle de filières porteuses. Il s'agit d'un modèle visant à promouvoir l'investissement privé à travers des mesures incitatives et attractives.

Les 10 agropoles prévues au Togo sont : Kara, Oti, Haut-Mono, Centre, Moyen-Mono, zone forestière, péninsule, Bas-Mono, Littoral, zone du Lac. Le projet pilote de la région de la Kara

appelé agropole de Kara est en cours d'opérationnalisation avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et de la fondation sud-coréenne Saemaül. L'agropole de Kara met l'accent sur un ensemble de filières porteuses que sont le soja, le maïs, le riz, le sésame, l'anacarde, la volaille et les poissons.

#### Quelle place occupent le bio et le financement durable de l'agriculture ?

L'agriculture biologique occupe une place de plus en plus importante dans le secteur agricole togolais. En effet, le Togo s'est positionné en 2020 comme le premier exportateur mondial de produits biologiques vers le marché de l'Union européenne avec une fourniture de 51 000 tonnes, représentant des recettes évaluées à 50 milliards de Fcfa. Cette performance est tirée par le soja dont la production est passée de 25 000 tonnes en 2015 à 154 000 tonnes en 2020 pour atteindre les 250 000 tonnes en 2021.

Il est prouvé que les filières biologiques ont un potentiel élevé pour développer l'agro-industrie, surtout pour les fruits et légumes, et pour contribuer à augmenter les recettes d'exportation. Afin d'assurer une durabilité des systèmes de production agricoles, une synergie est développée avec l'agroécologie pour, d'une part, contribuer à une gestion intégrée de la fertilité des sols et, d'autre part, contribuer à la construction d'un système alimentaire et nutritionnel optimisé, en réduisant, voire en annulant les risques liés à la qualité de l'alimentation.

En effet, au-delà des aspects du marché, il y va également de la santé de la population, en prenant en compte les pathologies qui sont dans certains cas attribuées à la présence de résidus de pesticides dans les aliments ainsi que les eaux utilisées dans les ménages.

Pour développer l'agriculture biologique au Togo, des mesures sont prises. Il s'agit de :

- l'élaboration et la validation d'un système de traçabilité dans les chaînes de valeur agroindustrielles au Togo, avec l'appui de l'ONUDI et du PNUD ;
- le projet de mise en place d'un laboratoire de référence d'innovations et d'analyses des produits agroindustriels ;
- la définition de systèmes participatifs de garantie (SPG) pour mettre sur le marché des produits répondant à des niveaux minimums de normes de qualité et dont la conformité est conjointement évaluée par les acteurs.
- l'élaboration d'une stratégie de développement de l'agriculture biologique et de l'agro - écologique pour cadrer

l'ensemble des interventions au sein de ces deux filières complémentaires.

#### Que peut apporter l'aide extérieure au développement du secteur agricole national ?

Les priorités du secteur agricole sont connues et les partenaires au développement pourront soutenir la production, la transformation et la commercialisation agricoles ainsi que le développement rural dans son ensemble.

Au-delà de l'aide au développement, la feuille de route du secteur agricole met un accent particulier sur les investissements du secteur privé. Les opportunités en matière d'investissement dans le secteur agricole togolais restent :

- le développement de zones de production agricoles à travers les aménagements de zones de production agricoles planifiées notamment les agropoles, les périmètres irrigués ;
- les intrants agricoles avec la production en masse de semences certifiées à fort rendement ainsi que d'engrais chimiques et d'engrais organiques en lien avec la carte de fertilité des sols et les fiches de recommandation de formules de fertilisants ;
- la mécanisation agricole avec la fabrication, assemblage et distribution, centres de mécanisation agricole, location de matériels agricoles ;
- l'irrigation avec la mise en place de retenues d'eau, de barrages hydroagricoles, de forages, de matériels et d'équipements d'irrigation ;
- les infrastructures de soutien à la production notamment des pistes de desserte et de désenclavement, magasins et entrepôts de stockage etc. ;
- la production bovine, l'aménagement de sites pour l'élevage et la production laitière ;
- les fermes avicoles intégrées (60% de la demande non satisfaite par la production nationale) ;
- les fermes piscicoles (75% de la demande en poissons non satisfaite par la production nationale).

Les mesures incitatives prévues par l'Etat pour accompagner le secteur privé sont, entre autres, les avantages fiscaux avec une taxation spéciale prévue pour les importations et un crédit d'impôt en fonction de l'importance de l'investissement ; la mobilisation et la sécurisation foncière avec la mise en œuvre de la réforme agro-foncière ; la structuration des producteurs et la facilitation de leur accès au financement via un organisme public-privé dédié, notamment le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA).



**Gustav Dessogom Bakoundah, Fondateur et Directeur**



**G**ustav Dessogom Bakoundah est un entrepreneur engagé et reconnu. Il a créé Label d'Or en 2012, entreprise dont il est le directeur. En plus de ses fonctions pour Label d'Or, Gustav est le Président du Conseil d'Administration de l'usine de transformation de fruits en jus, Jus Délice. Gustav est aussi Président de l'Association Nationale des Commerçants Exportateurs de Soja (ANCES) et le premier Président du Conseil Interprofessionnel de la Filière du Soja du Togo (CIFS). Gustav a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre du Mono et de l'Ordre national du Mérite agricole au Togo. Il a également reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole de la République française en 2021 qui récompense son parcours et l'envergure de ses projets qui fédèrent les producteurs togolais autour de pratiques biologiques. Bien qu'étant fondateur et directeur général de la société, Gustav Bakoundah prend la plupart des décisions en équipe. Label d'Or possède un Comité de Direction, composé de 5 cadres de l'entreprise, qui se réunit tous les mois pour examiner/fixer les priorités et les objectifs de la société.



# L'agriculture, moteur de la croissance

L'agriculture demeure le moteur de l'économie togolaise contribuant à 23,5% du produit intérieur brut (PIB) et offrant l'emploi à plus de 60% de la population active.



Si les conditions agroécologiques du Togo permettent la culture de la plupart des produits vivriers, le secteur agricole recèle d'énormes potentialités encore inexploitées.

Le Togo vise une croissance forte et inclusive (7,6% à l'horizon 2025) qui résultera de la transformation structurelle de l'économie. Cette croissance sera volontairement orientée pour un développement durable et inclusif, fondé notamment sur une dynamique de modernisation agricole, d'une vision industrielle adaptée aux réalités nationales associée à une stratégie de diversification économique et pour la création d'emplois décents, contribuant ainsi à réduire grandement le taux de pauvreté et les inégalités, et élargissant l'accès aux services sociaux de base.

Au cours des prochaines années, le gouvernement va se concentrer sur le développement d'un pôle de transformation agricole selon l'approche « chaînes de valeur » et ciblé sur la

productivité pour atteindre la sécurité alimentaire, l'équilibre de la balance commerciale agricole et la création d'emplois agricoles.

Pour y parvenir, avec l'appui du secteur privé et des partenaires au développement, il consacrera plus de ressources au secteur de l'agriculture avec des mécanismes novateurs de financements adaptés. Ces ressources serviront en priorité à moderniser l'agriculture, notamment à améliorer le rendement par le développement d'une mécanisation adaptée, la maîtrise de l'eau et le renforcement des coopératives liées au secteur de la transformation et surtout à mettre à niveau le centre de recherche (notamment l'institut togolais de recherche agronomique) et les centres de formation agricole. Elles contribueront également à mettre en place les agropoles autour des filières à haute valeur ajoutée et à stimuler la création d'usines majeures de transformation par filière à haute valeur ajoutée ciblée.



La campagne agricole 2021-2022 s'ouvre au Togo avec plus de sérénité que la précédente perturbée par la pandémie. Pour accompagner l'engagement des producteurs et des transformateurs, l'Etat alloue plusieurs milliards de Francs CFA à l'agriculture et à l'agro-alimentaire dans son budget 2022. L'appui gouvernemental se consacre, entre autres, sur la disponibilité des zones cultivables, les engrais et la promotion de la production animale.

A la faveur de la campagne agricole 2021-2022, le ministère chargé de l'agriculture, prévoit de construire 80 nouvelles Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP) dans chacune des 5 régions que compte le Togo, en ajout aux 38 déjà existantes. Le Projet est inscrit dans la feuille de route quinquennale. L'objectif est d'atteindre 400 ZAAP dans les cinq régions du pays à l'horizon 2025. Au total, 8 000 hectares, à raison de 100 hectares par site, seront aménagés ; il est prévu 24 dans les Savanes, 24 dans la Kara, 5 dans la Centrale, 11 dans les Plateaux et 16 dans la Maritime. Les travaux ont déjà démarré, avec l'identification des terres auprès des collectivités locales, les levées topographiques, et l'organisation des producteurs.



L'implantation de ces sites, initiée il y a quelques années et inscrite dans les priorités gouvernementales pour le secteur, doit permettre d'offrir des cadres coopératifs aux agriculteurs, améliorer la productivité, booster les rendements et moderniser l'agriculture nationale. Les activités sur ces ZAAP permettront la mise en place des unités de transformation des produits agricoles, et l'Etat mettra tout en œuvre pour accompagner les producteurs dans la recherche de débouchés selon le Mécanisme de Financement agricole (MIFA).

## LA PERFORMANCE DES PRODUITS BIOLOGIQUES TOGOLAIS

Le secteur bio togolais, a connu un développement spectaculaire ces dernières années. Cette avancée connue par le Togo dans la filière bio, lui permet de devenir le premier exportateur ouest-africain de produits bio vers l'Europe. Il se classe devant le Ghana et la Côte d'Ivoire, selon les chiffres européens. Le volume d'exportation des produits biologiques vers l'Union européenne a plus que doublé entre 2018 et 2019, passant de 22 000 à 45 000 tonnes soit une hausse de 102 % en une année. Au niveau mondial, le pays passe du 31<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> rang. Il devance même la Chine et l'Inde. La palme d'or revient aux exportations de soja : 42 300 tonnes en 2019 contre 19 700 tonnes en 2018.

Au Togo, le secteur de l'agriculture biologique emploie un peu plus de 37 000 personnes. Les produits bio les plus exportés sont le soja et l'ananas. Près de 40 000 hectares sont dédiés à ce dernier produit.

## La filière cotonnière

Pour relancer sa filière coton, l'Etat mène une politique de privatisation et d'industrialisation du secteur afin de faire de « l'or blanc » une vraie source de revenus et d'emplois pour le pays.



Cette filière ne contribue qu'à hauteur de 1 à 4,3% au PIB du pays et emploie indirectement moins de 500 000 personnes. Les productions sont en deçà des attentes. En effet, la filière a connu une baisse depuis la campagne 2018/2019. De 137 000 tonnes de production au cours de cette campagne, la production a baissé de 15,3% au cours de la campagne suivante. En 2020/2021, les productions ont enregistré encore une chute de 43%.

Pourtant, ce secteur agricole est particulièrement stratégique en matière de création de valeur et d'emplois, notamment pour les petits agriculteurs situés dans les régions du nord.

Le Togo a fait le choix de la privatisation, en cédant 51% de ses parts de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) au géant singapourien Olam en décembre 2020. Le

groupement des producteurs locaux se partage 25% des actions et l'Etat en conserve 24%. Les perspectives pour l'ensemble de la filière seraient une production de 135 000 tonnes pour la nouvelle campagne et 225 000 tonnes d'ici à 2025.

La NSCT doit prendre en charge toutes les activités cotonnières dans le pays, de l'appui aux agriculteurs à la commercialisation, en passant par l'égrenage et la vente. Le prix d'achat de coton-graine sera hissé à 254 francs CFA/kg et la société va aider les agriculteurs en fournissant des engrais et en appuyant la mécanisation du secteur. Une usine implantée dans la zone industrielle d'Adétikopé, ambitionne de transformer sur place 5 000 tonnes de fibre dès 2022 et 25 000 tonnes ces trois prochaines années. Un véritable enjeu, car cette filière jouit d'un énorme potentiel avec la transformation locale.

## La filière manioc, une opportunité à saisir

Pour favoriser le développement de cette sous filière, plusieurs programmes et projets ciblant le manioc été élaborés et mis en œuvre par le gouvernement.

Parmi les plantes à racines et tubercules, le manioc est la première spéculative la plus cultivée (52%). Les actions menées sont entre autres : l'appui à la production et à la productivité, le renforcement des capacités des organisations paysannes (OP) et des transformateurs ; l'installation et/ou équipement des unités de transformation de manioc ; la valorisation des produits à travers le développement des chaînes de valeur, la mise en place des infrastructures de stockage et le soutien à la mise en marché. Plusieurs programmes et projets viennent en appui à cette sous filière. Il s'agit du Projet d'initiative présidentielle pour le développement de la filière manioc au Togo ; du Projet Plante à Racine et Tubercule (PRT), du Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) ; du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) ; du Programme



d'appui au développement à la base (PRADEB) et du Programme National de la Plateforme Multifonctionnelle (PTFM).

Les actions qui sont en cours portent sur le renforcement des capacités des transformateurs sur les technologies de traitement du gari, de l'amidon, du tapioca, de la farine de manioc de haute qualité (HQCF) ; sur les procédures de gestion de la qualité, sur l'utilisation de HQCF dans la fabrication du pain, des biscuits et autres confitures et sur l'installation d'une unité de transformation du manioc à Atakpamé.



# Les enjeux de l'agro élevage

La contribution du sous-secteur de l'élevage est estimée à 6,73% du PIB. Une stratégie de développement a été élaborée en adéquation avec les axes stratégiques du plan Togo 2025.

**S**i la production dans les différentes filières, notamment au niveau des volailles et des petits ruminants a sensiblement évolué grâce au PASA, avec une amélioration de 50% des revenus des éleveurs bénéficiaires de ce projet, le Togo enregistre toujours une situation déficitaire en produits carnés. Un déficit estimé à 45% par rapport aux besoins nationaux et ce, malgré une tendance évolutive et l'appui des acteurs publics et privés.

Une analyse du ministère sur la situation de référence de l'élevage amène à se rendre compte de ce que ce sous-secteur est encore fragile et caractérisé essentiellement par la survivance de méthodes, pratiques et techniques pastorales dépassées. En effet, 99,8% des éleveurs pratiquent l'élevage traditionnel ; seulement 0,2% pratiquent le type amélioré ; 16,7% des éleveurs administrent des soins vétérinaires à leurs animaux et 18,9% des éleveurs vaccinent leurs animaux. En matière de taux de couverture vaccinale, l'étude révèle que : 12,5% des ovins, 18,7% des caprins et 13,5% des volailles sont vaccinés. Les animaux de race locale sont majoritaires comparativement à celle améliorée. En effet, une faible proportion (0,5%) des caprins est de race améliorée contre 99,5% de race locale. Il y a 2,8% d'ovins de race améliorée contre 97,2% de race locale. Quant aux volailles, 1% de race améliorée pour 99% de race locale.

Cependant, d'ici fin 2023, la production annuelle de viande de volaille devrait presque tripler à 60 000 tonnes, celle d'œufs, actuellement autour de 188 millions, est attendue à 250 millions. Des perspectives positives qui constituent le prolongement d'une dynamique de croissance observée depuis 2010. En effet, la filière avicole peut se targuer d'avoir enregistré de 2010 à 2019, une hausse de plus de 200% de l'effectif de la volaille, qui est passé de plus de 8 millions de têtes à plus de 26 millions. A travers le PASA financé par la Banque Mondiale, le petit élevage familial prend désormais une dimension entrepreneuriale où la rentabilité de l'affaire est garantie au promoteur. La filière avicole est identifiée dans le PND 2018-2022 comme une filière stratégique pour promouvoir des industries de



transformation de viandes et créer des emplois massifs au niveau national. Selon les projections, elle pourrait générer jusqu'à 150 000 emplois à l'horizon 2025.

Sur le volet production animale, l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) de Barkoissi se veut ainsi une opportunité pour développer plusieurs filières animales. Le secteur a vu naître des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB). L'État travaille à créer et à renforcer une chaîne de valeur autour de cette production. Ainsi, des aires d'abattage de bétails sont créées pour la transformation des produits carnés ou encore un projet d'insémination artificielle est mis en œuvre pour la promotion de la race de vaches laitières améliorées. La mise en œuvre de ce projet devrait contribuer à améliorer la couverture du Togo en ressources laitières et, inversement, à réduire sa quantité de lait importée, qui est estimée à 20 000 tonnes par an.

Pour relever les défis et sortir notre pays de sa dépendance à l'exportation des produits carnés, le Ministère a réalisé en mars 2021 les états généraux du secteur de l'élevage à travers des ateliers régionaux. Une stratégie de développement du secteur élevage au Togo est en cours d'élaboration en adéquation avec les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025 et le programme régional d'investissement et de développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest.



**Entretien avec Gustav Bakoundah, Fondateur et Directeur Général de Label D'or, Premier Président de l'interprofession de la filière soja, qui a su valoriser avec talent l'agriculture togolaise. En plus de ses fonctions pour Label d'Or, il est Président du Conseil d'Administration de l'usine de transformation de fruits, Jus Délice dont il est le promoteur.**

**Comment avez-vous réussi le challenge de la production biologique avec Label d'Or ?**

En ayant une vision différente de l'agriculture. Ce qui est vraiment cliché au Togo, c'est que l'agriculteur n'a pas d'instruction, n'a pas d'ouverture sur le monde, n'a pas de vision... Depuis nos débuts, mes équipes et moi avons considéré l'agriculture biologique, non comme un simple palliatif aux intrants chimiques mais vraiment comme le mode d'agriculture qu'il faut pour tous. C'est en voulant partager cette vision de l'agriculture avec les petits producteurs et les initier à cela que Label d'Or est là où elle est maintenant.

**Quelle est votre vision du développement de l'agriculture au Togo ?**

Le Togo a déjà plusieurs atouts pour un bon développement de l'agriculture : bien placé dans sa région, un grand port (4ème port africain) ; un aéroport international, une réputation assez forte pour ses produits agricoles, des superficies cultivables disponibles et riches, faible utilisation des intrants chimiques... Mais ce que je souhaiterais tout comme les autorités, c'est de ne pas simplement produire et fournir une matière première aux autres mais de pouvoir fournir un produit fini, de référence et de qualité conformes aux normes internationales. Pour cela, il faut travailler sur toute la chaîne de valeur -de la production agricole jusqu'à la transformation de ce produit - et développer une vraie agriculture orientée « business ».

Pour que l'agriculture togolaise se développe, le financement

doit suivre. Les investissements dans le secteur agricole doivent avoir une bonne destination, les acteurs crédibles soutenus et portés par le pays. Ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement. Un rapport disait qu'en 2019, seulement 0.2% de financement ont été fait par les institutions financières dans le domaine de l'agriculture. Imaginez ce qu'on peut faire avec 10 fois plus ? 100 fois plus, soit à peine 20% ?

C'est ce qu'il faut pour un bon développement de l'agriculture au Togo.

**Le Togo est désormais le premier exportateur mondial de la graine de soja dans l'Union européenne. Qu'avez-vous apporté à cette filière ?**

Le Togo a été en fait le premier exportateur au monde de la graine de soja biologique dans l'Union européenne, DEUX FOIS CONSÉCUTIFS. Et je suis heureux de constater que tout cela a eu lieu avec l'avènement du Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS TOGO) sous ma présidence mais également pendant mon premier mandat en tant que Président de l'Association Nationale des Commerçants-Exportateurs de Soja (ANCES). Notre entreprise compte parmi les 2 premières organisations à promouvoir la filière soja biologique au Togo. Nos ambitions pour cette filière sont encore plus grandes et nous travaillons dans ce sens. Notre appui et soutien, que nous avons toujours voulu discret est reconnu par nos pairs. J'ai été reconduit en juin dernier pour un nouveau mandat à la tête de l'ANCES et nous sommes actuellement en pleine campagne de commercialisation de la graine de soja. Nous espérons garder notre titre de premier exportateur, malgré la rude concurrence. Nous sommes confiants.

**En novembre 2021, vous avez remporté le prix World Quality Commitment (WQC). Que signifie pour vous ce prix d'excellence ? Être un exemple pour la jeunesse ?**

Que nous sommes sur la bonne voie ; nous tenons le bon bout... C'est une fierté. Mais c'est une motivation de plus à repousser davantage nos limites, à développer plus de résilience. Un exemple ? je ne crois pas, parce que nous sommes encore très jeunes pour nous ériger en exemple. Le chemin à parcourir est encore énorme. Nous allons continuer à travailler au mieux par l'observation, l'apprentissage et l'innovation. Zuckerberg par exemple, peut être considéré comme un exemple pour les jeunes qui s'inspirent de son état d'esprit, de ses initiatives, de ses qualités... pas pour les jeunes qui veulent faire la même chose que lui. Croyez-moi, ça ne réussit pas. Si malgré tout certains me considèrent comme un modèle, j'en suis vraiment honoré mais j'aurais préféré les inspirer, leur montrer la voie plutôt qu'être la destination.



Entretien avec Kodjo Adedze, Ministre du Commerce, de l'industrie et de la Consommation Locale. Enarque, il était précédemment Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

**La stratégie Togo 2025 mise sur l'agro-industrie. Qu'apporte l'entrée en vigueur de la ZLECAf pour les industriels dans ce secteur ?**

Le Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale s'aligne sur la feuille de route gouvernementale Togo 2025 à travers l'axe 2 qui consiste à dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie.

Dans cette optique, il est important de faire émerger un véritable tissu industriel dynamique à travers l'accompagnement des industries manufacturières vers la croissance.

Parmi les projets et réformes du Gouvernement, notre département est en lead sur la construction d'une plateforme industrielle autour du Port de Lomé (Plateforme Industrielle d'Adetikopé : PIA), une Plateforme logistique de 400 hectares pour la première phase, dédiée aux industries manufacturières, extractives et agroalimentaires. Cette plateforme a été inaugurée le 06 juin 2021 par Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

La PIA comprend une zone industrielle, un port sec d'une capacité de 12.500 conteneurs, un parking à camions de 700 places, des entrepôts de stockage de matières premières et de produits finis, une caserne de sapeurs-pompiers ainsi qu'un guichet unique pour faciliter les formalités administratives.

La ZLECAf offre un potentiel important pour transformer le paysage économique sur l'ensemble du continent et aider les pays à atteindre des niveaux plus élevés d'industrialisation, de création d'emplois, de croissance économique soutenue et de développement.

Dans ce contexte, l'industrie constitue un secteur

stratégique qui vise à stimuler la transformation économique par l'augmentation des niveaux de productivité, de compétitivité et d'innovation. L'industrie agro-alimentaire reste un cadre de valorisation des produits agricoles.

Le Togo est déterminé à tirer d'immenses avantages de la mise en œuvre de la ZLECAf. A cet effet, il a élaboré une stratégie nationale de mise en œuvre assortie d'une matrice d'actions.

Ces actions visent à densifier le tissu industriel togolais et à s'intégrer dans le système commercial régional, continental et international afin d'accélérer la croissance économique du pays.

Pour la réalisation de cette ambitieuse politique, le Togo met à profit sa participation aux accords commerciaux sur le plan régional, continental et mondial.

Sur le plan continental, la ZLECAf constitue un marché de 1,3 milliard de consommateurs représentant plus de 2.500 milliards de dollars de PIB cumulé.

L'appartenance du Togo à la ZLECAf permet d'accroître ses exportations avec l'émergence de nouveaux exportateurs, en particulier les micros, petites et moyennes entreprises et profiter des potentialités offertes par cette zone de libre échange pour tirer parti des avantages comparatifs et concurrentiels.

Par ailleurs, le Togo s'est doté d'un plan stratégique de développement des agropoles 2017-2030, approuvé par décret n°2017-110/PR du 29 septembre 2017.

Ce plan stratégique portant sur la mise en place de l'agropole de Kara consiste pour l'essentiel à développer, sur une superficie de 165.000 hectares, des infrastructures hydro-agricoles sur le site du bassin de la Kara, à mettre en valeur les terres agricoles et à appuyer l'installation



Présentation du logotype de la Promotion de la consommation locale.

d'unités de transformation (agro-industrie) à travers l'investissement privé pour favoriser la transformation et la valorisation de la production agricole dans la zone du projet.

**La Commission de l'UEMOA veut promouvoir la consommation des biens et services locaux. Comment abordez-vous ce défi au Togo ?**

Je voudrais préciser que la promotion de la consommation des biens et services locaux constitue l'une des priorités du Gouvernement traduite dans la Vision stratégique 2025.

Elle vise le développement industriel dans les secteurs à haute valeur ajoutée pour satisfaire la demande nationale, régionale et internationale.

En effet, l'initiative prise par l'UEMOA lors d'une rencontre des ministres chargés du commerce tenue le 25 octobre 2019 à Ouagadougou vise à promouvoir les biens et services locaux de l'espace communautaire et faire de la consommation locale, un moteur de création d'emplois et de richesse surtout pour les jeunes et les femmes.

Pour ce faire, plusieurs actions sont menées afin d'encourager la production, la transformation et la commercialisation en vue de susciter l'envie et l'intérêt

des populations pour la consommation ou l'utilisation de divers biens et services locaux.

Il s'agit notamment de :

- la signature d'une note circulaire par Madame le Premier Ministre pour encourager et inciter à la consommation des biens et services locaux ;
- la création d'une direction de la promotion de la consommation locale par le décret n°2021-084/PR du 11 août 2021 fixant attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale ;
- la mise en place d'un « hall consommer local » au sein de notre département pour une meilleure visibilité des produits « Made in Togo » ;
- l'organisation de deux éditions du « Mois du consommer local » à Lomé et dans les cinq chefs-lieux de région ;
- l'organisation de concours de meilleurs promoteurs de services et produits locaux à l'endroit des surfaces de distribution ;
- l'élaboration d'une stratégie de promotion de la consommation locale assortie d'un plan d'actions.
- l'organisation d'une campagne de visibilité des promoteurs et de produits et services locaux ;
- l'élaboration d'un répertoire des produits « Made in Togo ».

### Quel message pourriez-vous adresser aux investisseurs concernant l'attractivité du secteur dont vous avez la charge ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, il est attendu du secteur privé un financement à hauteur de 50%.

À cet effet, le Gouvernement, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, a entrepris un vaste programme de réformes en vue d'une amélioration continue du climat des affaires.

En plus de ces réformes, le Togo dispose d'énormes atouts et potentialités en matière d'investissements. On peut noter entre autres :

- la stabilité politique et sociale

Le Togo est un pays de paix, de sécurité et d'harmonie sociale qui permet à tout investisseur de mener convenablement ses activités.

- la disponibilité de terres pour la production agricole et la transformation des matières premières :

- la disponibilité des infrastructures adéquates notamment :

- Le Port Autonome de Lomé (PAL)

Le Port Autonome de Lomé (PAL) est le premier port d'Afrique de l'Ouest et centrale, d'après le classement de The Maritime Executive. C'est le seul port en eaux profondes naturelles de la sous-région avec un tirant d'eau de 16,6 mètres et d'une longueur de 1050 mètres. Il a la capacité d'accueillir des navires de dernière génération 24h/24.

Le PAL sert à desservir les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Niger, Mali). Il permet en outre de rejoindre les principaux ports européens en 7 jours en moyenne, les États-Unis en 13 jours (sous réserve de liaisons directes) et la Chine en 29 jours.

Le positionnement central, la qualité des services et les activités de transbordement font du PAL, un hub régional incontournable.

- L'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma :

Avec la nouvelle aérogare de 21 000 m<sup>2</sup>, l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma (AIGE) peut accueillir jusqu'à 2 millions de passagers par an, et se positionne comme un hub commercial et économique. Il offre des liaisons directes vers les hubs aéroportuaires mondiaux : Paris, Bruxelles, New York, Addis Abeba et vers les principales capitales ouest et centre africaines grâce à la compagnie panafricaine ASKY et ses partenaires.

- la position stratégique du Togo comme porte d'entrée naturelle au marché de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest :

Le Togo occupe un positionnement clé en Afrique de l'Ouest, en se trouvant au cœur du corridor Abidjan (Côte d'Ivoire) – Lagos (Nigéria) et en offrant un accès direct à la mer aux pays de l'hinterland (Burkina-Faso, Niger, Mali).



Ce positionnement est d'autant plus avantageux pour les entreprises installées au Togo. En effet, le Togo est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec un marché de 122 millions d'habitants et de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour un marché de 350 millions d'habitants.

- l'attractivité de l'environnement légal et fiscal :

Le Togo offre aux investisseurs trois types de régimes fiscaux adaptés à leurs activités :

- Un régime douanier de droit commun reposant sur un code général des impôts modernisé ;

- Un code des investissements attractif adopté en 2019 et qui offre aux investisseurs des réductions et exonérations fiscales, pour tout investissement au Togo d'un montant supérieur ou égal à 50 millions FCFA (76.000 Euros) ;

- Un régime de zone franche particulièrement intéressant, pour les entreprises dont 70% de la production est destinée à l'exportation.

- Une population jeune et qualifiée :

Avec environ 70% de la population ayant moins de 35 ans, le Togo dispose d'une force de travail conséquente. Le taux d'alphabétisation est de 85% ; la main d'œuvre qualifiée, apte à recevoir des formations et à être qualifiée pour tout type d'emploi.

- Un hub financier :

Le Togo abrite le siège des plus grandes institutions financières, notamment la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), Ecobank et Oragroup.

Pour terminer, je voudrais profiter de cette tribune pour lancer un appel aux hommes et femmes d'affaires du monde entier, de venir explorer les immenses opportunités d'investissements dont regorge le Togo et d'y faire prospérer leurs business.

## Le grand potentiel des agro-industries

La transformation in situ des matières premières est le but du Gouvernement tant il existe des potentiels à exploiter dans le domaine de la transformation des produits agricoles.



Zone de transformation agroalimentaire.

Si les exportations sont dominées par des matières premières telles que le coton, le café en grains et les fèves de cacao, il y a une véritable prise de conscience, depuis quelques années, sur le besoin de développer les infrastructures de transformation sur place : ananas, mangues, papayes, soja, légumes frais, café, cacao. Le soja « made in Togo » est le porte-étendard de cette stratégie. La filière est très porteuse, de la production à la transformation de la graine jusqu'à sa commercialisation. Le pays en a produit jusqu'à 176 000 tonnes à l'été 2021, contre 40 000 tonnes en 2018. Le

soja constitue une matière première de choix pour une multitude d'industries sur le marché mondial des huiles et des protéines végétales. Il représente plus de 50% en masse de la production mondiale d'oléagineux. Le Togo ne veut plus se contenter d'exporter. Il veut transformer localement et exploiter son immense potentiel pour en faire de l'huile, bien sûr, mais aussi de la farine, des savons et même du fromage.

L'importance accordée au secteur agroalimentaire par le Gouvernement devrait se faire par l'établissement de zones de transformation agroalimentaire (ZTA) dans



Usine de transformation agroalimentaire.

les bassins de l'Oti et du Haut-Mono s'insérant dans le cadre du Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo). Des aménagements hydrauliques seront nécessaires pour soutenir la production – à savoir, la construction et la réhabilitation d'ouvrages hydro-agricoles et la gestion durable des bassins hydriques transfrontaliers - qui devraient assurer la disponibilité des ressources en eau pour le développement agricole. La promotion de l'agrobusiness devrait permettre d'attirer

des investissements privés, d'accroître les rendements, de professionnaliser les acteurs agricoles et de créer de nouveaux emplois.

De nombreux programmes, projets ou mécanismes ont permis de faire un grand pas vers la transformation des produits agricoles sur place. Manifestation ultime de cette volonté politique, la mise en place de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) et la promotion du volet transformation des produits.

### LE PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE DU TOGO (PTA-TOGO)

Le PTA-Togo se situe dans le cadre du plan stratégique de développement des agropoles au Togo (2017-2030) et de l'initiative Nourrir l'Afrique (2016-2025), visant à accroître de 19 à 40% la part des produits agricoles transformés sur place. L'objectif général du Projet est de favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'emplois et réduisant les importations alimentaires grâce aux mesures d'incitation à l'investissement privé dans les filières clé (riz, maïs, soja, sésame, poulet de chair et noix de cajou). Les objectifs spécifiques du Projet sont de faciliter les investissements privés dans les filières clé grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations ; de promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; et de renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires.

## Les partenariats public-privé

D'importantes réformes ont été opérées ces dernières années afin de promouvoir l'investissement privé dans le domaine de la transformation agricole.



Les jeunes entrepreneurs se sont beaucoup plus orientés vers les filières à fort potentiel telles que l'ananas, l'apiculture, l'aquaculture, le karité, le sésame, le soja, les champignons, le fonio et les légumes. Le classement du Togo comme premier pays de la sous-région et deuxième en Afrique exportateur de produits bio vers l'Europe en est un résultat concret.

Aussi, ces mesures incitatives ont-elles facilité l'implantation par des investisseurs et opérateurs économiques nationaux de nouvelles structures de transformation agroalimentaires telles l'usine de transformation du soja en huile de Sokodé d'un coût total de 193 millions de FCFA et l'usine de transformation agro-alimentaire Jus Délice SA à Tsévié, financée à hauteur de 2 milliards de FCFA. Nouvel accompagnement du secteur privé, la mise en service de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) issue du partenariat entre le Togo et Arise IIP, une joint-venture entre Africa Finance Corporation et le groupe OLAM, le géant de l'agro-alimentaire. Le complexe offre aux investisseurs un cadre pour l'implantation des unités industrielles de transformation locale et l'exportation des produits de rente tels que le coton, l'anacarde, le soja, le riz ou encore le sésame.

Un vaste projet de développement agro-industriel dénommé « Africa Europa Farm » va débiter dans la vallée du fleuve Mono et dans deux localités : Afagnan et Aklakou.

Un protocole d'accord d'acquisition foncière a été signé en juin 2021 à Afagnan à 80 km à l'Est de Lomé, entre la société éponyme du projet et les collectivités locales en présence d'une importante délégation gouvernementale. Le projet, d'un coût estimé à 55 millions d'euros (36 milliards FCFA), vise la production, la transformation et la commercialisation du riz et du maïs sur plus de 4 000 hectares dans la vallée du fleuve Mono. Sont ainsi prévus, une première phase doublée d'un volet social qui devrait permettre de créer 250 emplois pour réduire le chômage dans la localité. L'implantation de ce projet au Togo vient consolider les efforts de l'exécutif dans le secteur agricole, véritable levier de l'économie nationale. Enfin, signalons l'initiative de George Chan, Directeur de GUUD, qui est promoteur du Projet « Togo Commodity Market Place » en partenariat avec Togo Invest, l'objectif étant de connecter tous les acteurs de la chaîne de valeur sur une même plateforme.

# La formation professionnelle axée sur l'agroalimentaire

L'Institut national de formation agricole de Tové (INFA) au Togo a lancé de nouvelles formations dans les domaines de l'agro-industrie, de la mécanique agricole, de la gestion intégrée de l'eau et des ressources naturelles.

**E**n diversifiant les enseignements, l'institut devrait injecter environ 150 diplômés chaque année sur le marché de l'emploi au Togo et en Afrique.

Le Gouvernement, via le ministère délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat, a lancé avec le soutien de la coopération allemande (GIZ), une formation professionnelle axée sur les métiers porteurs de l'agroalimentaire et de l'agrobusiness. L'objectif est de doter de connaissances spécialisées, les jeunes des zones économiques de Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong, villes d'intervention du Programme pour le Développement économique durable (ProDED) de la GIZ. Une phase pilote conduisant directement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires a concerné les 18-45 ans, pour les métiers comme l'élevage de la volaille locale (pintade ou poule), la transformation de poisson et viande, la pisciculture, le compostage-maraîchage, la transformation des fruits en jus, sirop et confiture et les techniques de réalisation des forages et irrigation.

Les universités de Lomé et de Kara devraient prochainement bénéficier du projet Festo authorized and certified training

center (FACT). Ce projet vise la création d'un centre d'excellence régional en agro-industrie et automatisation industrielle. Cette initiative permet la création de 32 laboratoires et ateliers technologiques, d'un incubateur, d'un laboratoire spécifique d'analyse pour des projets de recherche et développement dans les deux universités qui permettront la formation d'une nouvelle génération d'ingénieurs dans le pays.

Parmi ces laboratoires, le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé, créé en 2014 et financé, entre autres, par la Banque mondiale, a pour objectifs de former des étudiants de niveau Master et Doctorat venant de différentes nationalités mais aussi de renforcer les capacités des professionnels de la filière avicole en formations de courte durée. L'objectif est de former des experts et des professionnels, de faire de la recherche, d'apporter un appui et des conseils aux acteurs de la filière et de valoriser les sous-produits de ce secteur aviaire.

Le laboratoire QHSE de Kara est destiné à former les industriels togolais aux normes de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement, qui permettra la mise en œuvre de ces deux nouvelles formations.



**Entretien avec Alexandre Komabou Tozo, Directeur général de Green Agri Nova (GAN), une entreprise modèle de l'entrepreneuriat agricole créée en 2015 qui produit divers fruits et légumes, des tubercules et des céréales aux normes écologiques.**

## Comment est structurée Green Agri Nova ?

Green Agri Nova est une société à responsabilité limitée, créée en 2015 au Togo pour le développement de l'agriculture avec l'objectif de faciliter les tâches lourdes pour les agriculteurs de la région. Green Agri Nova (GAN) produit des fruits et des légumes bio sur une superficie de 100 hectares sur ses deux sites propres, l'un à Glivé et l'autre à Nangbeto, la région des plateaux. Nous travaillons également avec des coopératives regroupant près de 2 300 producteurs exploitant près de 3 500 hectares.

GAN, une entreprise commerciale, produit sur ses propres fermes des pépinières et des semences à vendre aux petits producteurs. Après les récoltes, nous revenons organiser la vente des produits agricoles. GAN privilégie une production agricole agro écologique.

Exploiter la terre tout en respectant les valeurs écologiques et environnementales est l'un de nos objectifs prioritaires pour un développement agricole durable. Les produits de Green Agri Nova ont été certifiés par Ecocert, et les semences de soja bio sont distribuées aux membres de leur coopérative pour développer l'agriculture biologique. Pour appuyer cette qualité, Green Agri Nova offre des formations sur de l'agroforesterie et de l'horticulture mais, également des offres de mécanisation des producteurs avec un financement adapté.

Depuis 2019, GAN a lancé un projet de certification biologique de ses produits. L'entreprise coiffe une coopérative agricole « COOP-CA » AGRIMO, Les Agriculteurs du Mono. Cette coopérative compte à ce jour

18 700 membres répartis dans des groupements et petites associations de petits producteurs dans les préfectures du Moyen-Mono, Haho, Anié et Ogou.

## Quels sont vos marchés à l'exportation ?

Green Agri Nova commercialise ses produits aujourd'hui vers les USA, le Canada, l'Italie et la Belgique. Green Agri Nova a su tisser des partenariats de qualité pour accompagner sa démarche sélective de ne produire que des produits bio. Dans ce sens, le ministère togolais de l'Agriculture et de la Pêche nous appuie localement.

En outre, l'entreprise bénéficie aussi du soutien extérieur de la COLEACP depuis la Belgique. Elle a pour objectif de promouvoir des produits horticoles frais vers les marchés de l'Union Européenne, depuis les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). En tant que producteur et exportateur de fruits et légumes, Green Agri Nova est connectée avec des agriculteurs de toute la zone ACP. Cette force collective permet à l'entreprise de faire face à la demande de plus en plus croissante de l'UE.

## Quelle est votre vision du développement de l'agro-industrie durable au Togo ?

Tout d'abord, observons que tout sol bien préparé est le gage d'une production réussie. Pour produire des fruits et légumes bio, l'entreprise Green Agri Nova procède en trois étapes pour la préparation des sols : le dessouchage, avec des matériels adéquats comme des pelles, des haches, des binettes, des élagueurs, etc. ; le labourage, avec des tracteurs puissants pour un labour de fond ; le nettoyage, les sols apprêtés pour les semis.

Fort de son expérience, Green Agri Nova compte investir dans une unité de trituration du soja et de l'arachide biologique afin de mettre à la disposition de la population, de l'huile biologique qui est une denrée, primordiale et incontournable dans la cuisine togolaise. Les tourteaux de soja biologique, destinée à 80% pour l'export servira également à l'alimentation animale au Togo.

Green Agri Nova, comme elle le fait depuis 2015, compte continuer à œuvrer pour réduire la pénibilité des travaux des agriculteurs par la mécanisation. En effet, permettre aux jeunes agriculteurs de vivre pleinement de leur passion fait partie des objectifs de Green Agri Nova. Une politique innovante a ainsi été mise en place dans plusieurs régions où des conseils d'administration sont chargés de mener la politique agricole sur place.

## LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE

La faible valorisation des produits locaux et une importante concurrence des produits alimentaires de substitution importés constituent un frein au développement des productions locales. Aussi, le Gouvernement a mis au point une stratégie nationale de promotion de la consommation locale au Togo en janvier 2021. Le document, commandité par le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, a été mis au point avec l'appui (technique et financier) de l'UE. Cette stratégie appelle notamment à investir dans les secteurs à forts potentiels comme l'agriculture, en partenariat avec le secteur privé.

Elle entend ainsi apporter de la valeur ajoutée aux produits du terroir, en réduisant la dépendance aux importations. Il s'agit, à terme, de stimuler le développement économique, en valorisant la production endogène, et en augmentant, par voie de conséquence, les parts de marché des producteurs locaux. Pour le Gouvernement, l'initiative est inscrite dans le cadre du PND et de la vision stratégique Togo 2025.

# Les projets d'agropoles

Le plan stratégique de développement des agropoles au Togo adopté par le Gouvernement en septembre 2017 a structuré tout le territoire en 10 zones de transformation agro-alimentaire (ZTA) ou « agropoles ».



**A** travers ce projet, le Gouvernement compte mobiliser les investissements privés notamment dans la transformation agro-alimentaire en mettant en place des parcs agro-industriels bénéficiant des infrastructures les plus adaptées et de procédures harmonisées et incitatives. L'ultime objectif étant de contribuer à la sécurité alimentaire du Togo, à la réduction du déficit de la balance commerciale, et au renforcement de l'inclusion sociale.

Sur le corridor vers le Burkina Faso, à mi-chemin entre Lomé et Ouagadougou, l'agropole de Kara s'étend sur 165 000 hectares. Cette expérience-pilote a livré ses premiers résultats. Environ 5 000 hectares de ce vaste domaine sont sécurisés et accueillent 200 coopératives autour de « chaînes de valeur » pour le maïs, le riz, le sésame, l'anacarde, le poulet et le poisson, objet d'une demande importante, structurée, accessible et solvable. Le projet consiste à rassembler sur un site les acteurs d'une même filière –

producteurs, industriels, négociants et distributeurs – pour mutualiser les équipements, développer la transformation locale, faciliter l'accès aux marchés et doper les rendements. Première des dix agropoles identifiées dans le cadre du PND, le projet de Kara a été lancé en février 2019 par le Président Faure Essozimna Gnassingbé. Le site comprend un parc d'infrastructures agro-industrielles, des bureaux et même des hébergements. Il est en lien avec un tissu de prestataires fournissant l'accès aux matières premières, à divers intrants, à des emballages ainsi qu'à des services financiers, juridiques et fiscaux. Tout un écosystème entre exploitants familiaux et investisseurs privés censé créer une communauté d'intérêts et de destin pour le développement des filières. Le Togo attend de cette première agropole, la création d'au moins 25 000 emplois, deux points de croissance du PIB agricole et un déficit de la balance agricole ramené à 38% (contre 44% actuellement) à l'horizon 2022.

## OPPORTUNITÉS

Les développeurs de zone, les industries agro-alimentaires, des constructions de capacité de stockage, l'installation de système d'irrigation, l'installation de centrales solaires pour la production d'énergie, les installations d'unité d'abattage de volaille...



**Entretien avec le Docteur Markus Wagner, Directeur résident de la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH) au Togo. Dr Wagner dirige une équipe de plus que 260 collaborateurs.urs, dont plus que 85% de Togolais.es, réparti.es sur toute l'étendue du Togo.**

### Quels sont les domaines d'intervention de la GIZ au Togo ?

Depuis 2012, la GIZ au Togo a surtout été active dans les domaines de la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, du développement rural et de l'agriculture avec des focus particuliers sur la sécurité alimentaire, les chaînes de valeurs fruitières ainsi que l'accès au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) du secteur agricole. La bonne gouvernance et la décentralisation sont le deuxième grand pôle, dans lequel la GIZ (financé par le Gouvernement allemand et l'Union européenne) a pu atteindre des objectifs importants ces dernières années. D'autres projets réalisés par la GIZ au Togo visent le renforcement du système de santé et l'approvisionnement énergétique décentralisé et respectueux du climat. Toutefois, l'année 2021 a marqué un nouveau départ pour la coopération germano-togolaise. Le partenariat pour les réformes, conclu en juin 2021 entre nos deux gouvernements, constitue la contribution bilatérale de l'Allemagne à la mise en œuvre de l'initiative du G20 « Compact with Africa » dont l'objectif est de renforcer les conditions-cadre économiques dans sept pays africains. Ce partenariat a donné à la GIZ l'occasion d'aligner ses actions encore plus étroitement aux objectifs du Gouvernement togolais pour la modernisation du pays. Ainsi, nous avons développé une nouvelle approche de soutien encore plus flexible, qui accompagne la transformation agro-industrielle du Togo et qui sera facilement adaptable au développement du pays à l'avenir.

### Dans le contexte de l'initiative « Compact with Africa », comment s'articule concrètement votre appui à créer au Togo un cadre propice à l'engagement du secteur privé ?

Pour accompagner cette transformation économique, les activités de la GIZ au Togo se concentreront à l'avenir dans le cadre du partenariat pour les réformes prioritairement sur la promotion de la compétitivité du secteur privé en appuyant l'accès aux ressources, aux matières premières, aux financements et aux marchés régionaux et internationaux pour les produits et entreprises togolais. Nous rejoignons l'effort du Gouvernement togolais sur la promotion des investissements durables au sein de la Plateforme industrielle d'Adetikopé en soutenant la qualification professionnelle dans les métiers de la transformation (agro-) industrielle. Nous allons offrir pour la première fois un appui dans le domaine de la digitalisation, un thème transversal qui apporte un potentiel énorme pour l'économie togolaise. Le soutien dans les domaines de la bonne gouvernance (financière), du développement des territoires et des services publics sont censés servir de levier sur ces effets pour atteindre une croissance inclusive au Togo.

### Quelles modes de coopération existent entre la GIZ au Togo et le secteur privé ?

La GIZ dispose d'une vaste expérience en matière d'approches de promotion du secteur privé, par exemple en ce qui concerne la gestion des agences de promotion des investissements et des parcs industriels, mais aussi le renforcement de l'économie constituée. Nous sommes en train d'évaluer quelles expériences sont particulièrement demandées au Togo et nous mobiliserons l'expertise nécessaire. Je souhaite mentionner en particulier le « Partenariat de développement avec le secteur privé » (PPP), une sorte de financement conjoint entre la GIZ et un acteur privé. Le groupe cible sont des entreprises européennes ou locales ayant des idées de projets qui offrent une vraie valeur ajoutée en matière de développement et qui ne constituent pas simplement un investissement dans leur activité principale actuelle. Au Togo, notre programme « Développement Economique Durable » poursuit par exemple un PPP avec ScanTogo/HeidelbergCement qui vise à améliorer les conditions cadres pour une formation professionnelle de qualité et une introduction efficace des jeunes Togolais.es dans le monde du travail. Le contrat de coopération de la GIZ avec CIMTogo a été prolongé – pour nous un signe de l'efficacité de cet outil et de son succès.

# Economie bleue & Pêche

Les installations portuaires permettent de booster l'économie maritime. L'émergence d'une véritable économie bleue togolaise constitue l'une des priorités du gouvernement.

“Nul n'ignore l'enjeu et l'importance que représentent les mers et les océans pour l'humanité. En effet, les deux tiers de la surface du globe terrestre sont recouverts par la mer, élément si nécessaire, voire indispensable, à la vie sur terre. Les mers et les océans, ces biens si précieux et si vitaux, méritent notre protection afin que nous puissions tirer meilleur parti des ressources considérables qui s'y trouvent.”

*Message de S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise au Sommet sur la Sécurité et la Sureté maritime au Togo, le 15 Octobre 2016.*





Entretien avec Edem Kokou Tengue, Ministre de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, qui a pour ambition de faire de l'économie maritime un secteur accélérateur de la croissance, incontournable dans la promotion du PND.

**Avec le positionnement stratégique du Port de Lomé, le Togo est-il voué à devenir un champion de l'économie maritime et de la croissance bleue ?**

Grâce à son port en eau profonde, sa situation géographique stratégique et ses infrastructures modernes, le Togo s'est engagé à réussir le pari de devenir un hub logistique d'excellence dans la sous-région à travers des projets concrets.

D'abord, le PAL, qui offre un accès pratique à tous les pays de la sous-région ouest africaine via les corridors Lomé-Ouagadougou et Abidjan-Lagos. Ainsi, le port autonome de Lomé (PAL) est le premier port du Golfe de Guinée, avec des cargaisons moyennes de marchandises de 20 millions de tonnes par an. La tendance est à la hausse : le trafic du PAL a augmenté d'environ 20% par an au cours des 6 dernières années, et dispose encore d'un fort potentiel de croissance, tant en termes de capacité que de demandes.

L'autre projet concret est le port sec franc de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé opérationnel depuis janvier 2022. Du PAL, tous les conteneurs débarqués à destination du Burkina Faso, du Niger et du Mali, transiteront par le terminal de la plateforme industrielle et les procédures seront simplifiées auprès d'un guichet unique.

L'opérationnalisation du port sec franc est une avancée majeure dans la mise en œuvre de l'axe 1 du Plan national de développement (PND) qui vise à faire du pays un hub logistique, et du projet 17 de la Feuille de route gouvernementale relative à l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique. Elle contribuera à créer 35 000 emplois directs et indirects dont profiteront de jeunes Togolais.



Le secteur maritime togolais augure ainsi d'un bel avenir, l'espoir de hisser notre pays parmi les pays émergents en Afrique où les opérateurs économiques pourront investir en toute sécurité grâce aux réformes dans le secteur, à commencer par la dématérialisation totale des opérations et procédures d'enlèvements des marchandises au PAL, et au climat de paix qui réside dans le pays.

**Comment assurez-vous la protection de l'environnement de l'océan ?**

Véritables poumons de notre planète, les océans fournissent, par exemple, la plupart de l'oxygène que nous respirons. Il est essentiel de sensibiliser le public sur la place fondamentale qu'ils occupent dans notre écosystème, et sur les menaces liées aux activités humaines auxquelles ils sont exposés notamment. C'est à ce titre que nous célébrons chaque année la journée mondiale des océans, en vue de mobiliser les acteurs autour d'une gestion plus durable des océans.

En dehors des sensibilisations, le Togo est parti à cinq conventions et accords internationaux qui visent la protection de l'environnement marin. Ces exigeants accords ont été retranscrits dans le cadre juridique et institutionnel national en matière de protection de l'environnement marin, notamment



Visite de terrain du Ministre de l'Économie Maritime.

à travers la loi n°2021-011 du 25 mai 2021 relative à l'aménagement, à la protection et à la mise en valeur du littoral dont un chapitre est consacré au domaine public maritime.

La création de notre ministère, dédié à l'Économie maritime, à la Pêche et à la Protection côtière, est un autre exemple de la volonté du Togo de protéger notre océan. Nous avons été dotés de ressources nécessaires visant à lutter contre la surpêche, lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, gérer les marchandises dangereuses dans les eaux sous juridiction nationale ainsi que dans les ports du Togo et encadrer les opérations de transbordement en mer.

**Quel message adressez-vous aux investisseurs concernant l'attractivité du secteur dont vous avez la charge ?**

Le Port Autonome de Lomé a connu ces dix dernières années une mutation progressive de ses infrastructures portuaires qui s'affichent aujourd'hui comme les plus modernes de toute la sous-région ouest africaine et fait partie des

meilleures au plan continental. Cela a été rendu possible par notre capacité nationale à attirer des capitaux, à travers des partenariats publics - privés. Le Port Autonome de Lomé est le premier port en eau profonde sur la côte ouest africaine avec 16,60 mètres de profondeur. Les performances du port en font un leader dans la région : il est le premier port en transbordement, le port disposant du plus grand nombre de portiques de quai, le port réalisant les meilleures cadences opérationnelles et le premier port de transit à destination du Burkina-Faso. En outre, le Port Autonome de Lomé est le seul port franc à l'échelle régionale : cela permet de faciliter les démarches administratives. Il offre également les meilleures conditions nautiques, de sécurité et de sûreté aux navires. Ces performances ont été atteintes grâce à la vision du chef de l'État, S.E.M Président Faure Essozimna Gnassingbé, exprimée dans notre Plan national de développement 2018 – 2022 et inscrit dans la feuille de route 2020-2025 coordonnée sous l'autorité du premier ministre.



**Entretien avec le Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon, Directeur Général du Port autonome de Lomé (PAL), véritable plaque tournante du circuit de distribution en Afrique de l'Ouest, bénéficiant du statut de port franc.**

**En quoi consiste le vaste programme de développement des infrastructures et équipements du Port ?**

Le Port de Lomé a récemment procédé à l'extension et à la modernisation de ses infrastructures. Il compte aujourd'hui en plus de ses deux môles, de son quai minéralier, et de son appontement pétrolier, deux grands terminaux à conteneurs tous équipés de matériels de manutention de dernière génération et une Plateforme Industrielle Intégrée d'Adetikopé :

- Le Terminal à conteneurs de Togo Terminal :

Un quai de 450 mètres de long et de 15 mètres de profondeur nouvellement réalisé, permet au Port de Lomé d'accueillir des navires porte-conteneurs d'au moins 7.500 EVP.

- La darse (Lomé Container Terminal) : un terminal à conteneurs pour le transbordement.

Avec 1050 mètres linéaires de quai et une profondeur de 16,60 mètres pouvant accueillir des navires portes conteneurs de 14.500 EVP.

Couvrant une superficie de 56 hectares, la darse est équipée d'installations de manutention ultramodernes :

- 9 portiques de quai pour la manutention de conteneurs navire/terre et inversement,
- 27 portiques de parc et de camions avec « trailer » pour le transport et le stockage de conteneurs.

- La Plateforme Industrielle d'Adéticope (PIA) :

Elle vient renforcer la gamme des infrastructures pour une meilleure fluidité du corridor togolais.

- Des remorqueurs modernes :

Depuis 2017, le service de remorquage des navires au Port Autonome de Lomé est assuré par le groupe BOLUDA.

Il dispose de trois remorqueurs de dernière génération dont la puissance varie entre 5000 et 5700 chevaux vapeurs.

- Un nouveau port de pêche pouvant accueillir jusqu'à 400 pirogues,

- Un bassin de 81 hectares protégé par 2 digues de 1720 m et 950 m,

- La voirie intérieure et les réseaux divers du Port Autonome de Lomé rénovés.

A cela s'ajoutent des infrastructures de relais pour faciliter l'acheminement des marchandises vers l'intérieur du pays et les pays du Sahel à savoir :

- Le contournement de la ville de Lomé,

- Les voies de contournement de la faille d'Alédjo et du Col de Défalé.

**Quels services apportez-vous aux opérateurs économiques ?**

Les activités du PAL se résument à des prestations de service eu égard à son statut d'entreprise de transport maritime. Le Port Autonome de Lomé travaille avec tous les secteurs économiques installés sur la plateforme portuaire exerçant des transactions par voie maritime, terrestre et ferroviaire. Les principaux services sont :

- La navigation

- La manutention

- La gestion des marchandises en consommation et en transit

- La gestion du domaine

- La gestion des véhicules en consommation et en transit

- La location du personnel dockers

- Les prestations diverses.

**Qu'apporte au PAL le projet WeCAPS ?**

Il est indéniable que le projet WeCAPS de l'Union Européenne sur la sécurisation des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est un précieux outil d'échange d'expertise notamment dans le renforcement des capacités du corps des sapeurs-pompiers en charge de la lutte contre l'incendie au PAL.

Ces échanges nous ont permis d'identifier nos vulnérabilités afin d'engager des actions correctives adéquates pour rendre efficace nos interventions en cas d'incendie.

Les structures adjacentes notamment LCT, le Groupe Bolloré, la STE, la STSL, ZENER, WAPCO ont également bénéficié dudit projet. Ces dernières ont activement participé aux sessions de formation réalisées en 2021 avec pour objectif de répertorier les dispositifs de lutte contre l'incendie disponible sur le domaine portuaire pour une mutualisation des moyens et une meilleure prise en charge en cas d'incendie.

# Le Port Autonome de Lomé, plateforme logistique de premier plan

Le Port Autonome de Lomé (PAL) est constitué d'un port en eau profonde de Lomé qui a un statut de port franc. Grâce à cette plateforme logistique moderne des opportunités s'offrent à tous les opérateurs de la chaîne logistique portuaire. Le PAL est le véritable poumon de l'économie nationale.



Vue du Port Autonome de Lomé.

Le port de Lomé fait partie des 100 premiers ports mondiaux de conteneurs et des 5 premiers ports régionaux de conteneurs avec des cadences de plus de 40 conteneurs/heures aux principaux quais à conteneurs. Principal canal d'échanges du pays avec l'extérieur, le Port Autonome de Lomé est au service de l'économie nationale et de celle de la sous-région ouest africaine depuis 1967, année de sa mise en service. Le PAL a connu ces dix dernières années une mutation progressive de ses infrastructures lui permettant de devenir un hub logistique de la sous-région ouest-africaine aux ambitions continentales. Les procédures d'enlèvement des

marchandises sont maintenant totalement dématérialisées, rendant possible le paiement des factures en ligne. Cette performance est la résultante d'une volonté politique affirmée du Président de la République S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé qui est parvenu à attirer des capitaux à travers les partenariats publics - privés. La plateforme est ainsi opérée par le groupe Togo Terminal et Lomé Container Terminal (joint venture entre la China Merchants Group et le groupe Italo Suisse MSC).

Le PAL présente plusieurs atouts compétitifs pour la région. Il est le seul port de la côte ouest-africaine permettant d'atteindre plusieurs capitales en un seul jour telles

## CHIFFRES CLÉS

**50 km**

DE CÔTES

**1629**

NAVIRES (955 EN 2020) AUQUEL IL FAUT AJOUTER 994 NAVIRES POUR LES OPERATIONS DE TRANSBORDEMENT EN MER SOIT UNE CROISSANCE DE 17%.

**1 986 183 EVP**

EN 2021 (1 348 025 EN 2020) DE MARCHANDISES CONTENEURISÉES TRAITÉES AU PORT DE LOMÉ EN 2021 (SOIT UNE CROISSANCE DE 15% PAR RAPPORT A 2020)

**29 958 965**

DE TONNES (25 473 694 EN 2020) DE MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES SUR TOUTE L'ANNEE 2021 (CROISSANCE DE 12%)

**22 000**

PERSONNES VIVENT DE LA PÊCHE, DONT 55% DE FEMMES

**4,5%**

DU PIB DU SECTEUR PRIMAIRE EST GÉNÉRÉ PAR LA PÊCHE

**25 000**

TONNES DE POISSON PÊCHÉ PAR AN

**70%**

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TOGO LIÉES À LA FAÇADE MARITIME

**75%**

DES RECETTES FISCALES

**+ de 80%**

DES ECHANGES COMMERCIAUX EXTERIEURS DU TOGO

quezLagos, Accra et Cotonou. Le port dessert aussi les pays enclavés tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il offre ainsi l'avantage d'acheminement des marchandises à des délais et des coûts très compétitifs. Avec une profondeur naturelle de 16,6 mètres, il est le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine pouvant accueillir des navires à fort tirant d'eau. Grâce à son statut de port franc, la manutention et le transfert des marchandises dans l'enceinte portuaire s'effectuent sans contraintes douanières, permettant



ainsi un gain de temps dans les opérations de traitement des navires et des marchandises. Le Port de Lomé abrite également une vaste zone franche à vocation industrielle où sont implantées des unités de production industrielles.

En vue de se conformer aux normes de sécurité recommandées par le Code International pour la Sûreté des Navires et des Installations Portuaires (Code ISPS), le PAL a mis en place de nouvelles mesures de sécurité, notamment l'installation d'un système de télésurveillance des installations portuaires et un corps de la sûreté portuaire garantissant ainsi une sécurité optimale sur tous les biens. Les atouts du PAL ont permis de stimuler les activités portuaires du pays. Le trafic conteneurs au Port autonome de Lomé a augmenté de près de 17% entre 2019 et 2020 et de plus de 12% entre 2020 et 2021 malgré la crise sanitaire mondiale. En 10 ans, la croissance du PAL a été de 69%. Le port de Lomé est désormais classé parmi les 100 premiers ports mondiaux, ce qui est un exploit pour un pays de 8 millions d'habitants.

## Port Autonome de Lomé

## NOS ATOUTS

**Un Port franc**

- Opérations portuaires et autres activités sans contraintes douanières
- Gain de temps dans le traitement des navires et des marchandises

**Un grand domaine portuaire**

- Plus de 900 hectares de domaine portuaire
- Pôle d'attraction pour le commerce et l'industrie grâce à une vaste zone franche industrielle d'exportation propice à l'implantation des entreprises et unités de production qui bénéficient d'une réglementation souple et des avantages fiscaux et douaniers.

**Un port sûr et sécurisé**

- Sécurité optimale des installations portuaires
- Mesures de sûreté répondant aux normes du Code ISPS: caméras de surveillance, scanners pour le contrôle des conteneurs et accès dans l'enceinte portuaire par des badges magnétiques.

**Un port certifié Qualité, Santé-Sécurité et Environnement**

Devenu un port moderne et sécurisé, le Port de Lomé est aujourd'hui certifié ISO 9001 version 2015 pour la Qualité, ISO 14001 version 2015 pour l'Environnement, ISO 45001 version 2018 pour la Sécurité Santé au travail (QSE).

**UN PORT TOTALEMENT DEMATERIALISES**

La totale dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises avec le paiement des factures en ligne au Port Autonome de Lomé permet un certain nombre d'avantages tels que la facilité, la célérité, la transparence dans les formalités administratives d'entrée et de sortie des marchandises.

L'un des enjeux est de compresser chaque jour davantage les délais de passage des marchandises dans le Port pour faire de la plateforme portuaire de Lomé, un hub logistique dans la sous-région.

**LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETICOPE (PIA)**

Aussi la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) vient renforcer la gamme des infrastructures pour une meilleure fluidité du corridor Lomé-Ouagadougou. Cette plateforme inaugurée le 6 juin 2021, offre un parc à camion gros porteur, un parc à conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP et des entrepôts modernes et permet un gain de temps, de coût et plus de sécurité des marchandises à destination des pays du sahel.

**Le 3<sup>ème</sup> quai : TOGO TERMINAL****UN PORT ET DES EQUIPEMENTS MODERNES****Le 3<sup>ème</sup> quai : TOGO TERMINAL**

- 450 mètres de longueur
- 15 mètres de profondeur
- 38 hectares de terre-pleins
- Equipements de manutention : 4 portiques de quai et 12 grues RTG

- Accueil de navires porte-conteneurs de plus de 7.500 EVP

**La darse : Lomé Container Terminal (LCT)**

- Profondeur : 16,60 mètres,
- Longueur de quai : 1050 mètres
- 53 hectares de terre-pleins
- Equipement de manutention : 9 portiques de quai et 27 portiques de parc

- Accueil de navires porte-conteneurs de près de 14.500 EVP
- Spécialisation dans le trafic transbordement pour la sous-région Ouest africaine.

**Le guichet unique**

- Implantation avec les structures partenaires : douanes, impôts, chargeurs, manutentionnaires, transitaires, consignataires, chambre de commerce, transporteurs, représentations des pays du Sahel, banques.
- Outil de simplification des formalités administratives
- Améliorer la sécurité et l'efficacité des procédures de dédouanement
- Suppression de faux frais

**De nouvelles voies de contournement**

- Contournement de la Ville de Lomé
- Contournement de la Faille d'Alédjo et du Col de Défalé
- Facilitation des conditions de la traversée du corridor togolais

**Un Port ouvert 24H/24 et 7Jrs/7**

- Rapidité des opérations portuaires
- Fluidité du trafic
- Compétitivité du Port de Lomé

**DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT**

- Agrandissement du quai minéralier par le prolongement de 200 mètres du quai actuel. Ce nouveau quai permettra d'optimiser le temps d'attente des navires tout en offrant la possibilité d'immobiliser un navire à quai pour des entretiens et/ou des réparations :
- Aménagement d'un port sec à l'intérieur du pays le rapprochement de la marchandise des opérateurs économiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger :
- Réhabilitation des voies ferroviaires pour assurer un véritable transport multimodal et l'acheminement à moindre coût des marchandises en provenance ou à destination des pays sans littoral.
- Le processus de la totale dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises et le paiement en ligne des factures. (En cours de réalisation)



Port Autonome de Lomé

01 BP 1225 Lomé 01 Togo

Tél : (00228) 22 23 77 00/22 23 77 77/22 23 78 00

Fax : (00228) 22 27 26 27 / 22 27 02 48

E-mail : togoport@togoport.tg

Site web : www.togoport.tg

# Le Togo, pionnier de l'économie bleue

Le Togo, avec ses 50 kilomètres de côtes, se positionne comme un pays pionnier en matière d'économie maritime sur le continent africain.



Port de pêche de Lomé.

Le Togo, de par sa zone économique exclusive à fort potentiel, le positionnement stratégique de son port et le dynamisme des entreprises intervenant dans le domaine de la mer, est voué à devenir un champion de l'économie maritime et de la croissance bleue. En 2021, 70% des activités économiques du Togo sont liées à la façade maritime et le pays en tire plus de 75% de ses recettes fiscales. Le gouvernement a lancé des initiatives afin de fournir un cadre qui régit et promeut les activités économiques qui y sont associées. Le gouvernement a également ratifié des instruments internationaux pour combattre les actes illicites en mer, notamment de par son adhésion à l'organisation des pêches d'Afrique occidentale

et centrale et mène régulièrement des opérations conjointes avec ses voisins pour la lutte contre la pêche illicite. En mai 2021, sur instructions données par le Chef de l'Etat et le premier ministre au tout nouveau ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, le pays s'est doté d'une loi de protection et de valorisation de la côte togolaise visant à lutter contre les menaces qui pèsent sur la côte dont le Togo dispose (pollution, érosion côtière, inondations, extractions de sable marin, etc.).

Le Togo investit également dans des technologies de dernière génération pour permettre de disposer de données solides dans le secteur maritime. Ainsi, le pays s'est – il doté de trois nouvelles stations météorologiques marines



en février 2021, installées au Port autonome de Lomé, à Kpémé et au poste des douanes de Kodjoviakopé avec l'assistance technique du PNUD.

Cet arsenal technique permet au Togo d'améliorer la qualité de ses services maritimes et de renforcer le développement de l'économie bleue. En effet, en générant des données sur l'état de la mer et l'environnement marin et côtier, ces outils facilitent la navigation maritime, améliorent les activités de la pêche, la recherche et le sauvetage en mer, ou encore la résilience des populations et des écosystèmes de la zone côtière.

Le Togo a identifié les multiples opportunités d'emplois

qu'offre l'économie maritime, notamment dans les secteurs de la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports ou encore le minier sous-marin. Le gouvernement encourage la création d'écoles et d'instituts de formation spécialisés pour préparer les jeunes aux métiers de la mer.

Les écosystèmes marins et les zones littorales sont soumis à des perturbations multiples d'origine naturelle ou liées aux activités humaines. Face aux conséquences de ces perturbations, le ministère de l'économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière élabore des politiques de protection et de développement économique du littoral.

## UN NOUVEAU PORT DE PÊCHE MODERNE À GBÉTSOGBÉ

Situé à Gbétsogbé dans la banlieue Est de Lomé, le nouveau port de pêche occupe une superficie de 7 hectares, fruit de la coopération Togo-Japon. Les travaux sont cofinancés par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à hauteur de 14,4 milliards F CFA et par le Togo à 2,1 milliards F CFA. Les solutions apportées par le nouveau port sont à la hauteur des investissements effectués : capacité d'accueil augmentée jusqu'à 300 pirogues, deux fabriques de glace, deux chambres de conservation des produits de pêche d'une capacité de 1 000 tonnes, un quai d'accostage et un quai de débarquement et de repos. L'administration y dispose également de nouveaux quartiers (un bloc administratif complet) comprenant un château d'eau, des zones permettant d'inspecter les produits halieutiques mais aussi le matériel de pêche grâce à de nouveaux équipements et matériel. Ces infrastructures permettront d'améliorer les activités d'environ 5 000 femmes mareyeuses et de 3 000 pêcheurs.



**Entretien avec Caroline Vonie, Directrice de Boluda Lomé, filiale de Boluda France, qui réalise au sein du Port Autonome de Lomé, les opérations de remorquage, de lamanage et de transports de pilotes**

**En quoi consiste le contrat de concession conclu pour 20 ans entre le Port Autonome de Lomé (PAL) et Boluda Lomé ?**

La société Boluda Lomé a été constituée en 2016 par Boluda France après l'obtention exclusive de la prestation de services de remorquage et de lamanage dans le port de Lomé. Pour sa mise en œuvre, Boluda Lomé a pris en charge la totalité du personnel et s'est engagé à moderniser la flotte selon le standard de qualité de Boluda Corporación Marítima, compagnie espagnole de transports et de services maritimes fondée en 1857.

Lomé, situé dans le Golfe de Guinée, est le centre administratif et industriel du pays, ainsi que le plus important port du Togo. Son emplacement géographique en fait un port de transbordement de la côte occidentale africaine.

La concession détaille donc les modalités entre le PAL et Boluda pour l'exploitation des services de remorquage, de lamanage, et transport des pilotes en assurant l'assistance aux mouvements des navires ou des services annexes à l'intérieur de la zone portuaire de Lomé, ou à l'extérieur des limites de la circonscription portuaire.

Le concessionnaire s'est engagé à concevoir, financer, réaliser, exploiter, maintenir et entretenir les superstructures, matériels et équipements et délivrer des prestations relatives aux services de remorquage dans les conditions fixées dans la convention de concession. Le concédant s'est engagé à mettre à la disposition les infrastructures portuaires. Le recours aux services portuaires de remorquage et de lamanage implique l'adhésion aux règlements du Port et aux tarifs en vigueur.

Boluda Lomé est composée d'un ensemble d'une centaine d'employés. Avec ce port, notre holding Boluda Corporación Marítima maintient sa stratégie de développement international qui constitue l'un des piliers de sa croissance, avec une présence dans 7 ports sur le continent africain et dans plus de 70 du monde entier.

**Quels services apportez-vous aux opérateurs économiques ?**

Le remorquage, le lamanage et le transport des pilotes constituent les activités de Boluda Lomé. En exécution d'un contrat de remorquage et de lamanage, à l'intérieur de la zone portuaire du Port Autonome de Lomé, Boluda Lomé met à la disposition du navire contractant :

- Pour le remorquage : la traction ou la poussée, c'est-à-dire la force motrice de ses remorqueurs pour aider le navire à rentrer ou sortir du Port. Boluda assure toutes les prestations de remorquage portuaire. Dans les chenaux d'accès, sur rade à l'entrée et la sortie du Port, lors de changement de poste à quai, les navires de plus de 28 000 m<sup>3</sup> nécessitent obligatoirement l'utilisation de 2 remorqueurs.

- Pour le lamanage : nous mettons à disposition nos personnels à terre, éventuellement un canot d'amarrage et leurs équipages pour assurer les manœuvres des amarres du navire dans ses opérations de mise à quai, d'appareillage, de changement de poste à quai et de déhalage le long d'un même quai.

Ces prestations seront fournies par trois remorqueurs de dernière génération de 65 tonnes de traction équipés de systèmes fi-fi pour lutter contre les incendies et la pollution marine, ainsi que par deux bateaux pilotes et deux canots d'amarrage.

**Assurez-vous également des missions d'assistance aux navires ?**

Sur réquisition de l'autorité portuaire, Boluda Lomé peut assurer des prestations de remorquage annexes telles que le remorquage, l'assistance, le sauvetage à l'extérieur des limites de la circonscription portuaire ; la prévention et lutte contre les sinistres (incendie, pollution...) ; la mise en place de barrages anti-pollution ; les transports de personnels ou matériel sur rade et tout autre prestation entrant dans le champ de nos compétences.

Avec l'accord du Port Autonome de Lomé, Boluda Lomé peut effectuer des missions de remorquage de haute mer d'un port à un autre pour des navires ou engins flottants non propulsés.

# La pêche et l'aquaculture

Au Togo, le secteur de la pêche emploie plus de 22 000 personnes et fait vivre au moins 150 000 personnes. Il contribue à près de 4,5% au PIB du secteur primaire.



La production halieutique nationale a atteint 27 000 tonnes en 2017. Cette production est essentiellement portée par la pêche maritime artisanale, le Port de pêche de Lomé en tête. La production de la pêche maritime artisanale représente plus de 80 % de la production nationale. La pêche maritime artisanale en haute mer connaît une évolution forte, portée par les efforts consentis durant les dernières années par le gouvernement, pour le développement du secteur maritime et de la filière halieutique.

Toutefois, la pêche togolaise est soumise à des défis :

- La surpêche et pratiques de pêche illégales et destructrices ;
- La modification des schémas saisonniers de disponibilité du poisson et des activités de pêche due au dérèglement climatique ;
- La pollution, essentiellement par les déchets plastiques

Pour y faire face, la loi n° 2016-026 du 11 octobre 2016 portant réglementation de la pêche et de l'aquaculture est garante d'une pêche réglementée et respectueuse de son environnement. Cette loi officialise la position du Togo vis à vis de la pêche INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée) : le pays veille à ce que ses navires et ses ressortissants ne la pratiquent pas, en mettant en place les mesures nécessaires pour lutter contre et coopère avec les pays tiers pour identifier les parties prenantes, les poursuivre et les sanctionner. À cet égard, cette loi prévoit de mettre en place un registre national sous l'égide du ministère chargé des pêches et de l'aquaculture listant tous les navires de pêche et embarcation. L'inscription sur ce registre est la condition sine qua non pour obtenir la licence, l'autorisation ou le permis de pêche.

Cette loi a créé un comité interministériel et interprofessionnel consultatif des pêches, chargé de



la coordination des activités et du suivi de la politique nationale. Des mesures de conservation et de gestion des ressources halieutiques sont mises en place : réglementations diverses concernant les tailles et poids minimaux des espèces, périodes de fermeture des zones de pêche pour permettre la reproduction des espèces marines, prohibition de certains types de navires, engins ou méthodes de pêche selon les zones, ouverture minimale des mailles des filets, etc. Le Togo met un point d'honneur à assurer une surveillance efficace de ses eaux territoriales. Il a pour cela mis en place un dispositif de suivi satellitaire des navires de pêche (VMS). La préfecture maritime organise de nombreux exercices de simulation en mer pour

renforcer continuellement l'expertise déjà élevée de ses différentes administrations impliquées dans la lutte contre la piraterie maritime.

La production piscicole est passée de 20 tonnes en 2012 à 1000 tonnes en 2019. Cette production est portée par la société privée Lofty Farm, spécialisée dans la production de tilapia dans de grandes cages flottantes de 2200 mètres cubes chacune et de cages moyennes de 400 mètres cubes chacune, installées sur le lac Nangbéto. Une douzaine d'autres promoteurs viennent de commencer la pisciculture en cages flottantes de 400 mètres cubes chacune sur ce lac avec le soutien de l'Etat. La production de Lofty Farm représente environ 70% de la production nationale piscicole.

### LA PRODUCTION HALIEUTIQUE SUR LE LAC NANGBÉTO

La production halieutique sur le Lac Nangbéto a connu une hausse de 5% en 7 ans, passant en effet de 600 tonnes en 2012, à 3 200 tonnes en 2019. Cette importante performance est impulsée par la mise en œuvre du Plan de Gestion des Pêcheries du Lac de Nangbéto, inscrit dans le cadre du PASA (Projet d'appui au secteur agricole).

Ce plan, adopté en 2013, était axé sur le modèle des plans de gestion des pêcheries continentales, en vue de pallier à l'épuisement des stocks des espèces de poissons à cause d'une exploitation anarchique.

### OPPORTUNITÉS

La création d'un guichet unique pour les recettes non fiscales du secteur maritime est envisagée pour faciliter les formalités et centraliser les règlements des acteurs utilisant les eaux territoriales togolaises pour les opérations de transbordement en mer et de pêche industrielle.

Des opportunités existent dans de nombreux secteurs comme ceux de la réparation des navires par la création de chantier naval, l'entreposage, les infrastructures pour les transports multimodaux permettant de passer du maritime à d'autres modes de transport comme l'aérien ou le routier. Le Togo s'est également engagé dans un vaste chantier de mise en valeur de son littoral qui offrira à terme des perspectives d'investissement dans le tourisme balnéaire, la construction de ports de plaisances et le développement immobilier en bordure de mer.

Le développement de l'aquaculture est une opportunité pour la création d'emplois.



NOTRE EXPERTISE MARITIME AU SERVICE DE VOS NAVIRES ET PROJETS



WWW.BOLUDAFRANCE.COM

# Energie & Mines

Le gouvernement fait de l'énergie un élément clé de sa stratégie de développement économique. Le potentiel industriel est important avec la disponibilité de ressources naturelles, énergétiques et minières.

“*Nous misons beaucoup sur notre potentiel solaire pour diversifier le mix énergétique, réduire notre dépendance aux pays voisins et réduire les coûts d'électricité.*”

*Propos de la Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'énergie et des mines, Mila Aziablé, le 7 octobre 2021 lors de la visite de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta.*





Entretien avec Mawunyo Mila Aziable, Ministre déléguée auprès du Président de la République chargée de l'Énergie et des Mines, qui a pour mission principale de conduire la mise en œuvre de la stratégie nationale.

**Seulement 52% de la population togolaise a accès à l'énergie électrique, 8% en milieu rural. Par quels moyens allez-vous tenir la feuille de route gouvernementale 2020 - 2025 dont l'ambition est de fournir un accès pour tous à l'électricité à l'horizon 2030 ?**

Il est vrai qu'il y'a encore une grande disparité dans l'accès à l'électricité selon que l'on se trouve en zone urbaine ou en zone rurale. Cependant, le taux d'électrification au Togo est supérieur aux taux que vous avancez : en décembre 2021 le taux d'électrification avoisinait les 58%, et nous continuons de faire des efforts pour tenir les objectifs de la feuille de route 2020-2025 et favoriser l'accès à l'électricité à tous les Togolais à l'horizon 2030, conformément à la vision du Chef de l'Etat SEM Faure Essozimna GNASSINGBE. Dans cette optique, nous avons lancé plusieurs projets, notamment dans le domaine de l'énergie solaire en nous appuyant sur les partenariats publics-privés, pour augmenter significativement notre capacité de production d'énergie propre et notre dépendance aux énergies renouvelables. Il importe de souligner que nous allons installer 270MW supplémentaire d'ici à 2023 conformément à la feuille de route 2025.



**Comptez-vous exploiter le potentiel hydroélectrique ?**

Aujourd'hui, le secteur de l'énergie en Afrique souffre de nombreuses faiblesses structurelles, notamment le faible niveau du taux d'électrification, sa disparité, et l'impact du changement climatique sur la production électrique de nombreux pays. Aussi, la solution aux enjeux énergétiques de l'Afrique ne viendra pas d'une seule technologie mais d'un mix de solutions innovantes et adaptées aux usages et au sourcing de chaque pays.

C'est la raison pour laquelle, sous le leadership du Chef de l'Etat, nous avons mis en place une stratégie d'électrification qui promeut la production d'énergies à travers la combinaison de solutions centralisées renouvelables (centrales solaires et hydroélectriques) et décentralisées (mini-réseaux solaires et kits solaires) pour rendre l'électricité accessible aux populations sur tout le territoire et réduire la dépendance au bois et aux combustibles.



Site minier de Phosphate.

De ce fait, l'énergie hydroélectrique est un pilier de notre politique énergétique. Dans ce sens et à la suite de l'inventaire de notre potentiel hydroélectrique, l'aménagement de trois sites nous a parus prioritaire. Il s'agit des sites de Sarakawa, de Titira et de Tetetou. Les études détaillées ont été réalisées pour Sarakawa et celles des deux autres sites sont en cours.

La centrale hydroélectrique de Tététou d'une puissance d'environ 50 MW est une illustration de la volonté du Chef de l'État de réussir le pari énergétique du Togo en s'appuyant sur l'énergie verte et durable. Le projet qui vient en complément de la source du barrage hydroélectrique de Nangbeto, permettra d'améliorer la qualité du service de l'électricité au Togo et de réduire la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'extérieur.

**Pourquoi la contribution au budget de l'État du secteur minier et des industries extractives reste faible ?**

Le secteur minier togolais est essentiellement dominé par l'industrie des phosphates exploitée par la SNPT et celle du calcaire sédimentaire côtier exploitée par WACEM et ScanTogo Mines pour la fabrication du clinker qui est le principal constituant du ciment. Concernant les phosphates

exploités par la SNPT, tout le minerai marchant issu du traitement du brut est exporté vers l'extérieur.

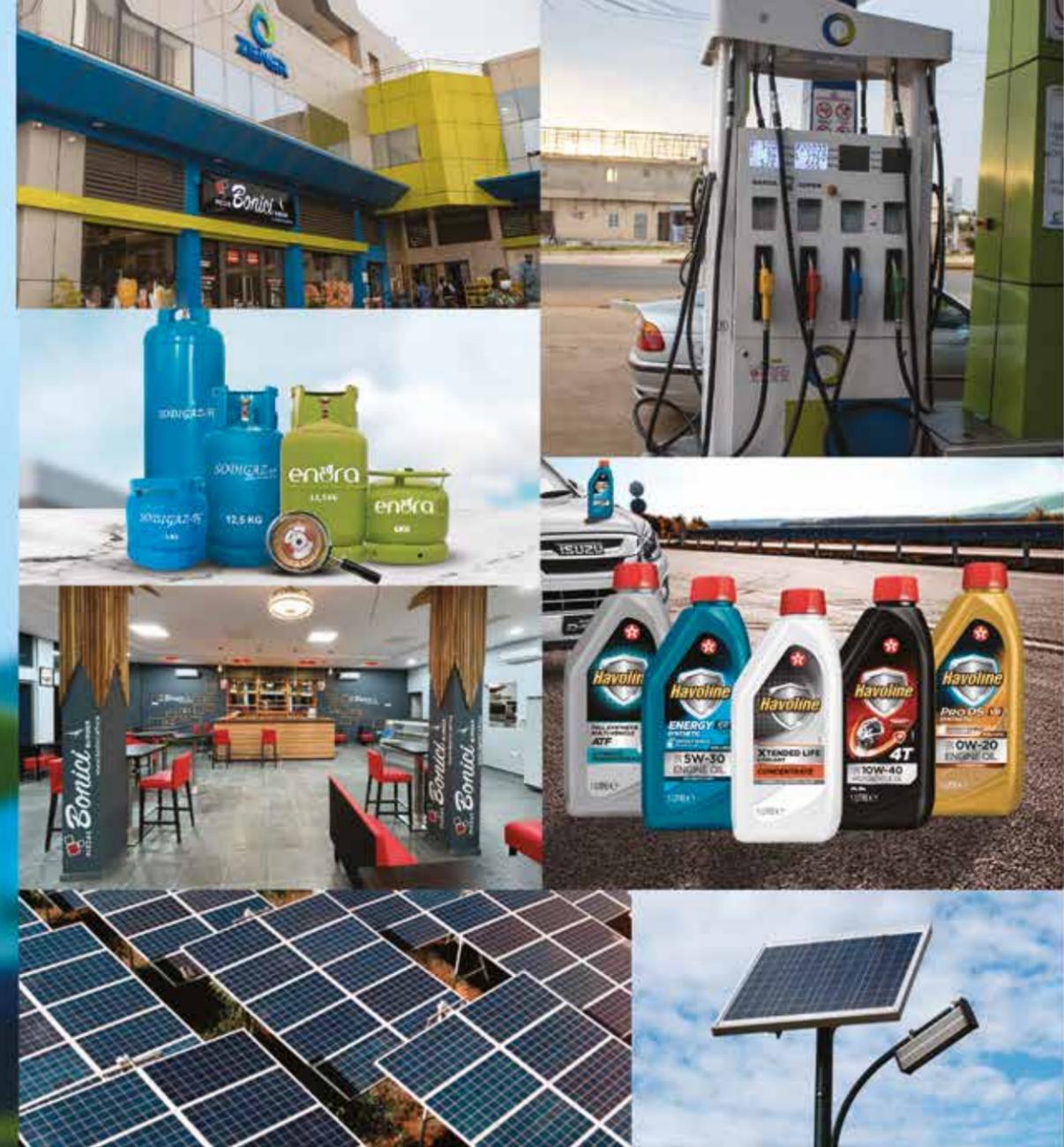
Cette faible contribution du secteur minier togolais au budget est due au fait qu'elle ne dépend que du phosphate et du clinker. Ainsi, pour accroître de manière significative la contribution du secteur minier au budget national, il faut absolument promouvoir et diversifier le secteur de l'exploitation minière.

**Quels sont les enjeux liés à l'exploitation du phosphate ?**

En dehors des multiples emplois directs et indirects qui seront créés par l'ouverture d'une nouvelle mine d'exploitation de phosphate et la contribution de la société minière au développement local et régional au sens de la loi 2011-008 du 05 mai 2011, nous pouvons citer les principaux enjeux ci-après :

- La disponibilité et la baisse du coût des engrais sur le marché local ;
- Le ravitaillement facile des pays voisins et surtout ceux de l'interland en engrais ;
- L'augmentation de la production agricole nationale ;
- L'augmentation de la contribution du secteur minier au budget national ;

Oasis Zener  
un art de vie...



Zener® offre une expérience clientèle unique et élargie les horizons sur la base de ses valeurs de liberté, de modernité et de mobilité.



Zener®, sur la base de sa riche histoire et d'un avenir plein de challenges et d'opportunités, construit une offre ambitieuse et nouvelle autour d'une plateforme unique de services et produits.

Tel : +228 22 27 20 00 Fax: +228 22 27 20 02 Zone industrielle de Lomé, Route d'Aneho, 08 BP 8535, Lomé - Togo, info@zener.tg / www.zener.tg



**Entretien avec le Professeur Yao Azoumah, Directeur général de KYA-Energy Group, une entreprise internationale spécialisée dans les énergies renouvelables, œuvrant pour relever le défi de l'électrification en Afrique de façon durable.**

#### Quelles sont vos réalisations au Togo ?

En termes de développement des produits solaires, nous avons conçu et assemblé localement plusieurs produits innovants tels que les groupes électro solaires qui sont des systèmes solaires autonomes adaptés tant en milieu rural qu'urbain. Ils ont été primés en 2018 en recevant le 1<sup>er</sup> prix d'innovation de la BOAD. En 2020, nous avons également, en réponse à la Covid-19, conçu et développé des kits de lave-mains automatiques solaires pour éviter tout contact. Nous avons conçu le logiciel de dimensionnement des systèmes solaires autonomes KYA-SolDesign et l'avons commercialisé en 2020. L'an dernier, nous avons développé les gestionnaires d'énergie, etc.

En termes d'offres de services, nous avons été, en 2017, la première entreprise à faire la solarisation des 4 premières plateformes multifonctionnelles solaires au Togo avec nos groupes électro solaires. Nous avons également fourni une vingtaine de groupes électro solaires pour les plateformes multifonctionnelles (PTFM) en 2019. Dans le cadre du Projet CIZO, nous avons procédé au renforcement de capacités dans le domaine solaire de plus de 3000 techniciens sur toute l'étendue du territoire togolais en 2019. Nous avons été Ingénieur Conseil de l'Etat togolais pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de la centrale solaire de 50 MW de Blitta (2020-2021). Nous avons proposé nos services pour la réparation de plus de 3000 lampadaires solaires en panne avec nos kits retrofit (2019-2020).

En 2020, nous avons obtenu une subvention de l'USAID pour la solarisation de 20 centres de santé en milieu rural avec

nos groupes électro solaires et la livraison d'autant de kits de lave-mains automatiques solaires en 2021.

Nous avons construit la minicentrale solaire de 50 kW de l'hôpital d'Agou-Nyogbo en 2019, la minicentrale solaire de 33 kWc de l'AT2ER, financée par la GIZ, l'an dernier, ainsi qu'une minicentrale de 20 kWc pour le centre de santé des Sœurs de la Consolatrice à Atakpamé toujours en 2021. Nous commercialisons des groupes électrosolaires pour les PME/PMI et les ménages urbains depuis 2015.

#### En 2020, vous avez lancé le premier logiciel africain de dimensionnement de systèmes solaires PV. En quoi est-ce une avancée ?

Jusqu'alors, on ne regardait que la quantité de la demande énergétique pour dimensionner les systèmes solaires. Pour la première fois, notre logiciel évalue la qualité de la demande énergétique au regard de la disponibilité de la ressource solaire et l'associe à la quantité de cette demande énergétique afin d'optimiser le dimensionnement des systèmes solaires autonomes y relatifs. Avec notre logiciel KYA-SolDesign, on a la garantie à la fois de la fiabilité technique et de l'accessibilité économique des systèmes solaires à dimensionner. Et c'est une première !

Les coûts d'investissements baissent de 10% à 60 % suivant le type de besoins énergétiques à satisfaire. Le logiciel est accessible sur un modèle flexible en abonnement journalier, hebdomadaire, mensuel, trimestriel et annuel. On peut payer en ligne par transfert mobile, compte bancaire, etc.

#### Quelle est votre stratégie de croissance ?

Nous travaillons déjà dans la sous-région mais nous comptons maximiser notre offre vers les pays comme la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali et le Burkina Faso au cours de cette année. Nous ambitionnons développer un business model hybride alliant subventions, fonds propres et dettes pour offrir les services énergétiques pour l'électrification des infrastructures communautaires telles que les écoles, les centres de santé et les fermes agricoles au Togo, dans la sous-région et voire au niveau africain.

Nous comptons intensifier les activités de R&D sur les systèmes énergétiques par le développement des produits à très haute valeur ajoutée mais de plus en plus abordables par nos populations des villes et campagnes : les groupes électrosolaires, les gestionnaires intelligents d'énergie ; les logiciels de dimensionnement et de gestion des plates formes énergétiques et bientôt nos propres onduleurs intelligents.

## L'électricité, une priorité stratégique

Pour passer d'un taux d'électrification de 58% à un accès universel à une énergie propre et fiable à l'horizon 2030, le gouvernement togolais multiplie les initiatives.



Conscient du rôle que joue l'énergie dans le développement, le gouvernement a fait de ce secteur l'une de ses priorités dans la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. L'ambition du Togo est d'atteindre d'ici à 2025 un taux d'accès intermédiaire de 75%.

Pour relever ce défi, le gouvernement s'appuie sur une politique d'électrification ambitieuse, basée sur un mix énergétique adapté au contexte du changement climatique et des sources de financement innovantes. Dès 2020, le Togo a été distingué au Prix Ashden 2020, récompensant à l'échelle internationale, sa politique d'engagement et de promotion en faveur des énergies renouvelables, à travers les actions de l'Agence Togolaise pour l'Electrification Rurale et les Energies Renouvelables (AT2ER), chargé de promouvoir l'Energie renouvelable et de garantir l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

Fin mars 2021, le coup d'envoi des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension du réseau électrique a été

donné dans la ville de Lomé. D'un coût de 20 milliards de FCFA financés par l'Etat togolais avec l'appui des partenaires au développement notamment la Banque Mondiale (BM), ces travaux seront réalisés dans le cadre du Projet des Réformes et d'Investissements dans le Secteur de l'Energie au Togo (PRISET). Le projet permettra ainsi de réduire considérablement les pertes techniques observées sur le réseau et d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre et de faciliter l'accès aux services électriques. Il vise également l'extension du réseau de basse tension pour permettre le raccordement des ménages aux réseaux électriques. Les travaux se dérouleront jusqu'à fin 2022. Également, dans le souci de renforcer la couverture énergétique nationale, le pays a mis en place le Programme d'Extension des Réseaux Electriques des Centres Urbains du Togo (PERECUT) qui a bénéficié, d'un appui financier de l'Union Européenne (UE), à hauteur de 9,5 milliards de FCFA. Ceci, en sus des projets comme le PRISET (Projet de Réformes et d'Investissement dans le Secteur de l'Energie au Togo) et le PEREL (Projet d'Extension du Réseau Electrique de Lomé).

## CHIFFRES CLÉS

### 58%

DES TOGOLAIS ONT ACCÈS À L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN 2021

### 75%

TAUX D'ÉLECTRIFICATION D'ICI 2025

### 50%

DE PART EN ÉNERGIES RENOUVELABLES DES CAPACITÉS INSTALLÉES D'ICI 2025

Ces différents ouvrages viennent renforcer les actions déjà menées par le gouvernement à travers la politique nationale d'électrification et l'initiative présidentielle CIZO. Le « chèque solaire CIZO » permet de fournir pendant trois ans, une allocation mensuelle aux ménages ruraux, détenteurs d'un kit solaire « CIZO ».

Dans la même dynamique, le pays s'est doté récemment d'une centrale thermique (Kékéli Efficient Power) à Lomé-Port et d'une centrale solaire photovoltaïque de 50MWc à Blitta. Avec une puissance installée de 65 MW, la centrale électrique de Kékéli permettra de réduire de moitié la dépendance énergétique vis-à-vis des fournisseurs dans la sous-région. La centrale Kekeli en synergie avec d'autres projets d'extension de réseau en cours permettra d'électrifier de plus de 250 000 foyers

togolais, soit l'équivalent de 1,5 million de personnes ainsi que l'amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité aux industriels et aux ménages.

La centrale solaire photovoltaïque de Blitta est le plus grand parc solaire d'Afrique de l'Ouest en service. L'installation qui affiche une capacité de 50 MWc est située dans la région centrale du Togo. Cette centrale générera 90 255 MWh d'énergie par an, desservira 158 333 ménages togolais et permettra d'économiser plus d'un million de tonnes d'émissions de CO2 tout au long de sa durée de vie.

Ces projets ambitieux et structurants ont été réalisés à partir de sources de financements innovantes basées sur des Partenariats Publics-Privés (PPP). Les contrats PPP ont constitué pour l'Etat togolais, ces dernières années, un important outil de financement et de gestion. Grâce aux réformes audacieuses et de grandes portées qui améliorent continuellement le climat des affaires, le Togo attire de plus en plus des investisseurs étrangers et nationaux pour financer ses ambitions énergétiques conformément à la feuille de route.

En marge des grands chantiers énergétiques qu'il a ouverts, le gouvernement a créé le 27 novembre 2021, le fonds « Tinga ». Ce fonds servira de « mécanisme de facilitation de l'accès à l'électricité pour les populations à faible revenu ». Il permettra d'offrir des subventions remboursables pour l'accès universel aux réseaux électriques, en complément des autres initiatives en cours. L'objectif du gouvernement est de fournir, à tous les citoyens, quel que soit leur niveau de vie, un accès à une électricité fiable à un prix abordable, d'ici 2030.

### LE RENFORCEMENT ET L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX

Le Togo ambitionne de booster significativement sa dépendance aux énergies renouvelables en faisant passer la production de 34,7 MW à 264,7 MW en termes de capacité installée à l'horizon 2025. Le pays a ouvert d'importants chantiers énergétiques en ce sens pour promouvoir l'énergie solaire, afin de multiplier par 7 sa production d'énergies vertes et durable. Une performance qui devrait lui permettre d'atteindre l'objectif des 50% de part du renouvelable dans son mix énergétique.

Le solaire n'est toutefois pas la seule ressource sur laquelle les autorités togolaises comptent pour relever le défi énergétique. L'option d'exploiter le potentiel hydroélectrique est également étudiée.

Alors que le défi se pose en termes de diversification des sources d'énergie avec en ligne de mire 50% de production du renouvelable, le Togo devrait également mobiliser les ressources pour rendre l'accès à l'énergie universel à l'horizon 2030, en ligne avec la stratégie nationale d'électrification. Ceci passera par une combinaison des solutions nouvelles (mini et off-grid) avec l'extension du réseau électrique classique.



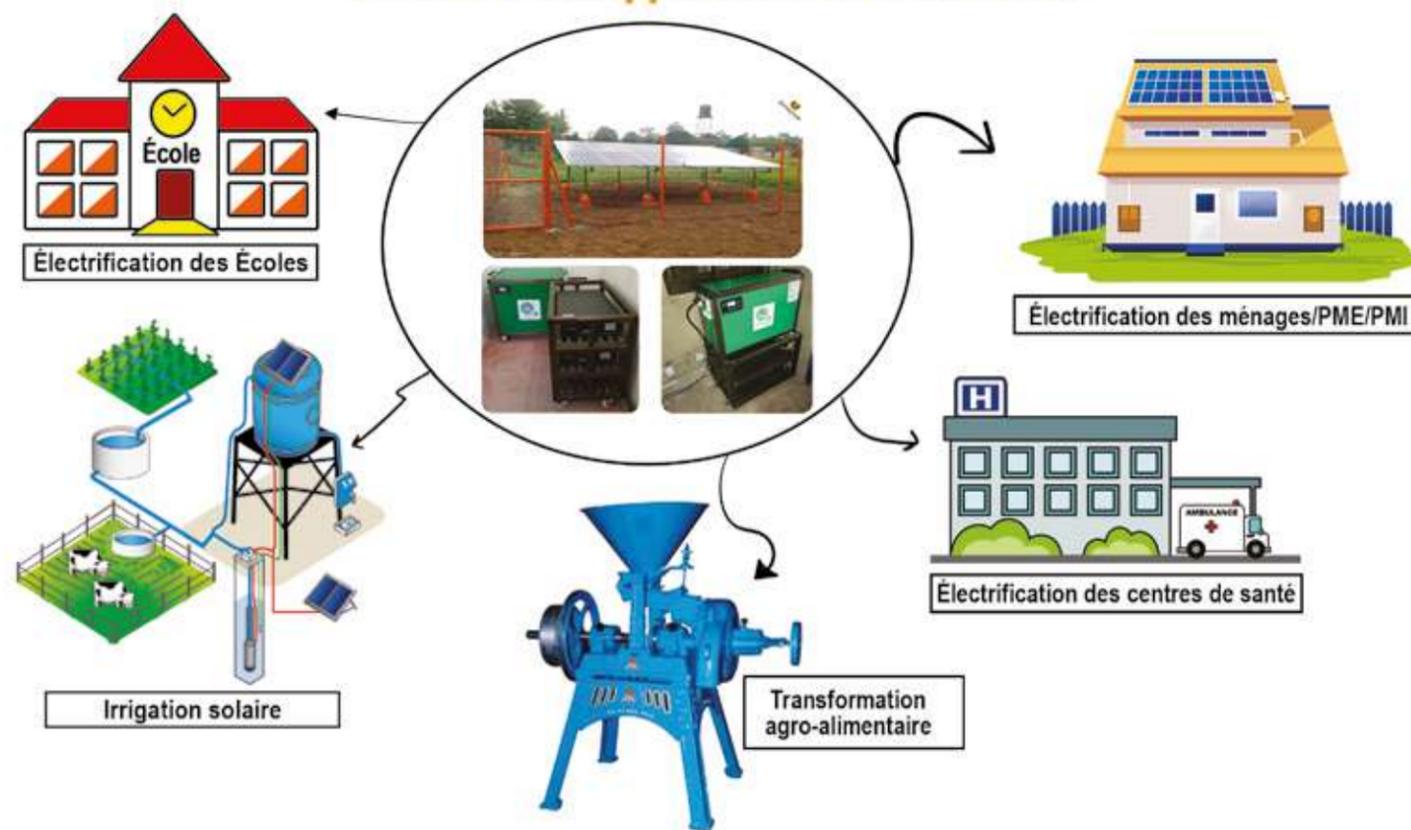
**KYA-Energy Group** est une entreprise togolaise à vocation internationale. Elle est créée en 2015, et est spécialisée dans les énergies renouvelables (énergie solaire en particulier) et l'efficacité énergétique (bâtiments et industries). Son siège social est à Lomé. KYA emploie aujourd'hui une quarantaine de personnes et travaille en partenariat avec près d'une vingtaine d'entreprises au Togo et dans la sous région ouest-africaine.

## NOS PRODUITS

### Les groupes électrosolaires intelligents : KYA-SoP

Les groupes électrosolaires KYA-SoP sont des systèmes solaires compacts, autonomes, hybrides, mobiles, modulaires et multiservices conçus et assemblés localement pour des applications rurales et productives.

#### Domaines d'application des KYA-SoP



### KYA-FlexyControl



C'est le gestionnaire d'énergie développée par KYA et qui permet d'améliorer la fiabilité technique et l'utilisation efficace de la production de tout système solaire autonome ou hybride.

### KYA-SoDesign



C'est le logiciel de dimensionnement développé par KYA et qui permet de faire le meilleur compromis entre la fiabilité technique et l'accessibilité économique des systèmes solaires autonomes. Il s'appuie sur la méthode KEG, qui permet un meilleur dimensionnement des systèmes énergétiques à base d'énergie fluctuante en prenant en compte les aspects quantitatifs et qualitatifs des besoins énergétiques exprimés au regard de la disponibilité de la ressource.

# Le développement du secteur minier

Le gouvernement togolais a fait de l'exploitation et de la mise en valeur des potentialités minières l'un des leviers de sa politique économique dont l'objectif principal est la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la création de l'emploi pour la jeunesse.



Site minier de Phosphate.

Plusieurs actions sont entreprises en vue de permettre à court terme la mise en valeur des divers gisements prouvés et afin de permettre au Togo de tirer profit de la conjoncture actuelle à travers la promotion de l'artisanat minier et l'adoption d'un nouveau Code minier. Les stratégies de développement du secteur minier doivent aussi intégrer les aspects liés à la gestion de l'après mine et au développement socioéconomique des communautés riveraines, pour assurer la durabilité du secteur.

Le Togo dispose de gisements métallifères, de pierres précieuses et de minéraux radioactifs, de la chromite, du manganèse et de la bauxite. D'autres occurrences minières non négligeables coexistent telles que le diamant et l'or alluvionnaire exploitées par les artisans miniers ; les minéralisations mono et poly métalliques : zinc, plomb, cuivre, argent, arsenic, nickel, etc. ; les platinoïdes, les terres rares, le rutile et l'ilménite ; les minéraux radioactifs : autunite, uranium, thorium. Le phosphate, le calcaire, la dolomie cristalline et les matériaux de constructions

constituent l'essentiel des produits miniers exploités dans le pays.

Le secteur minier est caractérisé par la présence historique prédominante du secteur public dans l'exploitation minière du phosphate. Cependant, les investissements du secteur privé, de plus en plus nombreux, tendent à accroître la diversification de ce secteur en entraînant l'exploitation d'autres types de ressources minières. En effet, la pierre à chaux, le fer et le marbre dolomitique représentent désormais une part importante du PIB national et des recettes d'exportation.

Selon le Ministère des Mines et de l'Energie, on recensait, en avril 2020, 73 titres miniers détenus par 67 sociétés. Toutefois, la contribution du secteur minier et des industries extractives au budget de l'Etat reste faible.

A noter que le Togo a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives). L'ITIE a pour but de renforcer les systèmes gouvernementaux en accentuant la gouvernance publique et celle des entreprises.





**CEET**

## GESTES UTILES POUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La meilleure façon de réduire et de maîtriser votre consommation en énergie électrique est d'éviter le gaspillage en utilisant rationnellement vos appareils électriques. Voici quelques conseils pratiques :



**Le réfrigérateur / Le congélateur**

- Ne laissez pas la porte de votre appareil ouvert trop longtemps ;
- Éviter d'ouvrir à fréquences rapprochées le réfrigérateur et le congélateur. Un appareil dont la porte reste fréquemment ouverte laisse échapper l'air frais à l'extérieur et consomme plus d'énergie ;
- Éviter de faire décongeler vos produits surgelés en les mettant au micro-onde. Faites-les décongeler en les laissant au réfrigérateur. Le froid dégagé par les produits congelés rafraichira naturellement l'intérieur du réfrigérateur et en diminuera la consommation d'électricité.
- Ne mettez pas d'aliments encore chauds ou tièdes dans votre réfrigérateur ou congélateur. Cela réchauffe l'intérieur de votre appareil qui demandera une plus grande consommation d'énergie pour retrouver une température acceptable.

**Les ampoules**

- Utilisez des ampoules à basse consommation, surtout pour les éclairages qui restent longtemps allumés. Comparez l'efficacité énergétique des lampes qui varie de A pour les plus économes à G pour les plus gourmandes.
- Nettoyez régulièrement vos ampoules et vos luminaires pour maximiser leur efficacité.
- Lorsque vous quittez une pièce, éteignez systématiquement la lumière. Vos ampoules dureront plus longtemps et vous réduirez votre consommation.

**Le climatiseur**

- Fermez toujours les fenêtres et les portes dans la pièce climatisée.
- Faites réviser au moins deux fois par an votre climatiseur par un professionnel.

**Le multimédia**

- Ne laissez pas vos appareils en veille. Éteignez-les dès que vous n'en avez plus besoin ;
- Mieux, débranchez vos appareils (chargeurs, ordinateur, télé, imprimante) après utilisation, car même éteints, ils consomment toujours de l'électricité tant qu'ils restent encore branchés.

**Le ventilateur**

- Lorsque vous sortez d'une pièce ventilée, ne laissez pas le ventilateur en marche ;
- Arrêtez tout simplement le ventilateur et débranchez-le dans les pièces inoccupées

**Le fer à repasser**

- Évitez de repasser les vêtements tous les jours de la semaine. Consacrez-y un jour pour un repassage d'ensemble qui vous fera réduire votre consommation.

**Le chauffe-eau**

- Réglez votre chauffe-eau à 50°C. Cela suffit généralement à tous les usages. Une température trop élevée peut entraîner une surconsommation d'énergie

**Le lave-linge**

- Lorsque vous utilisez une machine à laver pour votre lessive, privilégiez les cycles courts de lavage ainsi que le lavage à basse température.

*La CEET, Toujours plus d'énergie !*

Numéro vert CEET **8228**

# Un acteur de premier plan dans le secteur des phosphates

Voici plus de 10 ans que le gouvernement togolais a adopté un plan de plus de 200 milliards de FCFA (330 millions \$) pour permettre au phosphate de retrouver son importance dans l'économie nationale. Le Togo est dorénavant dans le top 15 des producteurs mondiaux.



Site minier de Dagbati.

Piloté par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT), le plan comprenait une première phase de réhabilitation et de remise à niveau des infrastructures de production vétustes, les deux autres phases portant sur la consolidation et l'industrialisation. Ce plan a permis le lancement de deux nouvelles mines, celles de Dagbati et de Nyita, près de Lomé. Le pays figure parmi les trois premiers producteurs de

phosphate de l'Afrique. Son sous-sol recèlerait trois milliards de tonnes de phosphate. La production de phosphate a presque doublé en 2020, passant de 799 775 à 1 321 345 tonnes, indiquent la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans son rapport annuel 2020. Ces chiffres s'inscrivent dans une tendance haussière (+87,8%), en comparaison avec les dernières années, où le pays a connu un tassement relatif, particulièrement en 2016



et 2017, avec respectivement une production qui s'était établie à environ 732 500 tonnes et 843 000 tonnes. Ce retour de la production au-dessus de la barre symbolique du million de tonnes s'explique en partie par l'attention particulière que le gouvernement a accordée au secteur ces dernières années. En effet, au cours de la

décennie précédente, des investissements conséquents ont été consacrés à la modernisation du secteur extractif, grâce notamment au plan de relance de plus de 200 milliards FCFA.

## Opportunités dans le secteur de l'énergie

Afin d'atteindre 50% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, en ligne avec les ODD, le Togo mise sur diverses sources de financement, notamment les partenariats public-privé, l'aide bilatérale et multilatérale, l'épargne nationale ainsi que les capitaux privés étrangers. En vue d'encourager les investisseurs, le Togo continue de se réformer à travers notamment la mise en place d'un cadre réglementaire attractif, en plus des facilités qu'offre déjà le code des investissements pour les financements dans ce secteur prometteur.

## Opportunités dans le secteur des mines

Le Togo dispose de ressources avérées aussi bien de nature métallifère que non métallifère.

Ayant adopté un projet de loi de modification de son code minier, le pays ambitionne d'attirer plus d'investissements vers ce secteur. Un portail dédié au cadastre minier de la République togolaise est disponible sur le web : <http://cadastreminier.tg/FR/>. Sont accessibles via ce site toutes les données actualisées sur la cartographie minière, les titres, les permis, les sociétés actives et les minerais.

## CHIFFRES CLÉS

Contribution du secteur extractif en 2019 :

**20,85%**

DES EXPORTATIONS

**0,99%**

DU PIB

**2,28%**

DES REVENUS DE L'ÉTAT

**0,60%**

DE L'EMPLOI

**73**

TITRES MINIERS DÉTENUS PAR 67 SOCIÉTÉS

# Eau & Assainissement

Le Togo dispose d'énormes ressources en eaux sur toute l'étendue du territoire. Le gouvernement fait une priorité de l'accès durable aux services d'eau potable à tous les Togolais.

“*La desserte en électricité et en eau potable sera renforcée avec notamment le démarrage effectif du fonds « électricité pour tous » et l'achèvement des projets d'adduction en cours de réalisation, pour toucher plus de deux millions de personnes.*”

*Message de vœux du Chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, à la nation le 31 décembre 2021.*





Entretien avec Bolidja TIEM, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, depuis octobre 2020. Il occupait auparavant la fonction de Directeur Général de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER).

#### Où en est l'avancement de la feuille de route donnant l'accès des populations aux services d'eau potable inscrit dans l'axe stratégique 3 du PND ?

Le Gouvernement nourrit l'ambition de garantir le service social de base qu'est l'accès à l'eau potable, défini comme un droit fondamental par les instruments juridiques et internationaux, et mis en œuvre à travers une planification rationnelle des investissements et la gestion du service.

Dans cette optique, sur la base de l'ODD 6 et du Plan National de Développement (PND) notamment, le Gouvernement s'est doté d'une Feuille de Route (FdR) stratégique 2020 - 2025 en vue d'assurer un accès à l'eau potable de 85% en 2025 au plan national avec 95% d'accès à l'eau potable en milieu rural, 85% en milieu semi urbain, 75% en milieu urbain hors Lomé et 80% dans le Grand Lomé et converger vers 100% à l'horizon 2030. Pour atteindre ces objectifs à l'horizon 2025, plusieurs actions ont été menées au titre de l'année 2021. Ces actions ont permis de desservir de l'eau potable à environ 413 817 personnes supplémentaires, faisant alors passer le taux de desserte de 60% en 2020 à 61,53% en 2021 soit un progrès de 1,53%.

En tenant compte du milieu de résidence, ce taux est passé de 68,13% à 69,49% pour le milieu rural, de 53% à 52,88% pour le milieu semi-urbain et de 57,57% à 60,25% pour le milieu urbain. Les réalisations présentées par milieu de résidence ci-après ont permis d'enregistrer ces progrès. Il s'agit de :

#### Pour le milieu rural

La réalisation et équipement de 219 nouveaux forages PMH, 89 postes d'eau autonomes et 10 mini-adduction d'eau potable sommaires. Ceci a permis de desservir environ 93 890 personnes supplémentaires. Ce qui a fait passer le taux de desserte en milieu rural de 68,13% 2020 à 69,49% en 2021.

#### Pour le milieu semi urbain

Au cours de l'année 2021, les travaux dans ce milieu ont permis de réaliser 59 PMH, 31 PEA et 10 MINI-AEP. Ces réalisations ont permis d'offrir de l'eau potable à près de 57 643 personnes supplémentaires.

Le taux de desserte dans ce milieu a connu une légère régression passant de 53% en 2020 à 52,88% en 2021. Cette régression est due au fait que les réalisations ne sont pas suffisantes comparativement à l'accroissement démographique galopant.

#### Pour le milieu urbain

Au titre de l'année 2021, les réalisations dans ce milieu ont concerné essentiellement les travaux de branchements privés domestiques (BP), les extensions de réseau et les renforcements des capacités de cellules de production et de stockage d'eau potable.

Au total, 254,213 km linéaires de réseau posés, 19 908 nouveaux BP ont été réalisés, 2 châteaux d'eau de capacité de stockage de 1000 m<sup>3</sup> et 15 bornes fontaines ont été construits. Ces réalisations ont permis de desservir une population supplémentaire de 262 284 habitants faisant passer le taux de desserte de 57,57% en 2020 à 60,25% en milieu urbain en 2021.

Plusieurs actions sont en cours et en vue avec l'appui de plusieurs PTF dans les trois (3) milieux pour améliorer davantage ces taux. C'est notamment : les projets PEAT1 & PEAT2 avec l'UE ; le Projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé-Phase 2 sur financement de l'AFD et UE ; le Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions des Savanes et de la Kara (PASSCO 2) avec l'AFD ; le Projet d'Alimentation en Eau Potable des centres semi-urbains du Togo (PAEPCSU) ;



le PND-EAU ; le Projet de Renforcement et d'Extension des Systèmes d'Alimentation en Eau Potable des villes de Agou Gadzepe, Blitta ; le Projet d'alimentation en Eau Potable de la ville de Kara et ses environs ; les travaux d'urgence de réalisation de forages et les travaux de forages sur les ZAAP (Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées), etc.

En outre, des réformes et des mesures ont été opérées au cours de l'année 2021 pour améliorer la gouvernance du secteur afin d'accélérer l'atteinte des résultats de la FdR d'ici 2025. Il s'agit notamment de : l'actualisation des contrats de performances et de contrats plans (en cours de signature) ; de l'élaboration du Plan d'Investissement (en cours de finalisation) ; la création du Comité de Suivi des contrats ; la mise en place de la cellule de suivi des projets du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise (CSP-MEHV) ; l'institution des redevances de prélèvement d'eau et le cadrage de l'activité de foreur dans l'application du code de l'eau ; l'institution des réunions bihebdomadaires pour les projets en souffrance avec tous les acteurs concernés ; la relance de la coordination d'actions entre toutes les parties prenantes du secteur pour aligner les activités aux objectifs de la feuille de route ; l'initiation des projets créateurs de valeur économique tels que le projet pilote de compteurs prépayés en cours (10 000 unités) ; la définition d'une stratégie d'accès pour tous à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030 ; l'identification des partenaires multi et bilatéraux pour le financement des projets du secteur, etc.

#### Comment gérez-vous la maintenance des installations ?

Le Ministère a mis en place depuis 2009 une base de données PROGRES. Elle permet de suivre les données administratives, techniques des ouvrages et de suivre la qualité de l'eau fourni aux populations notamment en milieu rural. En ce jour, la base de données PROGRES contient 12 021 ouvrages.

Pour un suivi à temps réel et la maintenance des ouvrages hydraulique, le MEHV, avec l'appui du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, a développé en 2019 une plateforme de « Suivi des Ouvrages de Forage et des Indicateurs pour l'Eau » dénommé SOFIE basé sur la téléphonie mobile. La plateforme SOFIE vient compléter la base de données PROGRES notamment dans le suivi des pannes. SOFIE suit aujourd'hui, l'état de fonctionnement de 9 064 ouvrages. Le processus d'intégration des ouvrages restant à la plateforme SOFIE est en cours afin de prendre tous les ouvrages en compte pour le suivi. Cette plateforme, permet de visualiser à temps réel sur une carte l'état de fonctionnement des ouvrages à travers la couleur de l'ouvrages : Rouge (déclaration de panne par le comité eau), Bleu (prise de commande de réparation par l'artisan réparateur), Orange (confirmation de la prise de commande de réparation par l'agent de suivi des ouvrages) et Vert (confirmation de la réparation par le comité eau).

L'objectif de la plateforme SOFIE est de faciliter les échanges entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des forages afin de réduire la durée de réparation des pannes et les coûts d'exploitation des forages. Cette plateforme permet de détecter les pannes en temps réel, déclencher rapidement les interventions de dépannage dès la notification des pannes, collecter et archiver les résultats des interventions de dépannage et les statistiques.

La plateforme SOFIE est basée sur une technologie mobile. Chaque forage est identifié par un numéro de téléphone qui lie les différents acteurs qui interagissent pour le bon fonctionnement du forage. Une fois qu'un forage tombe en panne, un membre du comité appelle le numéro vert 1020 pour signaler la panne. Ainsi le processus semi-automatisé pour permettre la réparation rapide des ouvrages est déclencher. L'artisan réparateur reçoit un SMS qui lui notifie que le forage est en panne et procède à la réparation. La vérification de l'effectivité de la réparation est suivie par un agent de suivi des ouvrages et qui rend compte à la hiérarchie. Si le processus est suivi normalement, le forage est réparé dans les 72 heures qui suivent. Après ce délai, le système se charge d'envoyer automatiquement un message au Sociologue et au Directeur Régional de l'hydraulique pour signaler le forage hors délai de réparation. Le Sociologue tout comme le Directeur se charge d'appeler hors système les

différents acteurs afin de procéder à la réparation rapide du forage. La disponibilité des pièces de rechange dans les magasins des régions et préfectures permet de respecter le délai de réparation fixé par le MEHV. La plateforme SOFIE produit les données sur l'état de fonctionnement des ouvrages d'AEP, les statistiques de déclaration de panne, les statistiques sur la durée de mise en état des ouvrages et sur la répartition géographique des ouvrages. En ce qui concerne la réparation, les membres du comité eau gèrent les petites pannes et l'État à travers les projets réhabilite les forages nécessitant de grand investissement.

#### Quelles opportunités s'offrent au Togo à travers son adhésion à la Convention sur l'eau ?

Le Togo, comme la plupart des autres pays du monde, d'Afrique et principalement de la sous-région Ouest africaine, partage la plus grande partie de ses ressources en eau tant de surface que souterraines avec d'autres pays, à savoir : le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Mali pour ce qui concerne le bassin du fleuve Volta représenté au Togo par l'Oti ; le Bénin, pour le bassin du fleuve Mono ; le Ghana, le Bénin et le Nigeria, pour ce qui concerne le bassin sédimentaire et le système lagunaire côtiers. Ainsi, la gestion et l'utilisation de ces ressources en eau constituent donc un enjeu stratégique. Il apparaît nécessaire de coopérer avec les pays voisins conformément aux dispositions légales nationales et aux conventions internationales fixant le cadre juridique dans lequel les pays partageant des ressources en eau transfrontières peuvent coopérer pour assurer le développement et préserver la stabilité régionale. Ainsi, la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, étant un instrument important pour promouvoir davantage la coopération aussi bien aux niveaux sous régional qu'international et coordonner la gestion rationnelle, impartiale, durable et non conflictuelle des ressources en eau transfrontières, le Gouvernement n'a ménagé aucun effort pour y faire adhérer le Togo.

Autorisé par l'Assemblée Nationale le 11 mai 2021 à adhérer à cette Convention, le Togo est devenu officiellement, le 27 décembre 2021, la 46<sup>ème</sup> Partie et le 5<sup>ème</sup> Etat Africain à adhérer à cet important instrument juridique international. L'adhésion du Togo à cette Convention vise non seulement à soutenir les efforts entrepris par les pays d'Afrique de l'Ouest dans la gestion durable de leurs ressources en eau mais aussi revêt plusieurs enjeux stratégiques :

- **L'amélioration de la gestion de l'eau au niveau national :** l'application des obligations de la Convention notamment celle relative à la prévention, au contrôle et à la réduction des

impacts transfrontières significatifs améliorant la gestion de la ressource en eau au niveau national ;

- **La contribution à la paix et à la sécurité internationales :** la participation et la coopération au sein de la plateforme intergouvernementale de la Convention aident à prévenir d'éventuels désaccords, tensions ou différends, contribuant ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationales ;

- **L'accès à l'aide financière et à la coopération des donateurs :** l'adhésion à la Convention accroît les chances d'accéder aux financements extérieurs pour les projets concernant l'utilisation, la gestion et la protection des ressources en eau transfrontières. Les pays membres de la Convention peuvent également bénéficier du fonds d'affectation spéciale qui soutient la mise en œuvre effective de la convention ;

- **Le partage des connaissances et des expériences :** les pays membres bénéficient de la diffusion des bonnes pratiques, de l'apprentissage mutuel et de l'expérience acquise au titre de la convention dans divers domaines : problèmes d'inondations, de sécheresse, de sécurité des barrages, de gestion commune des infrastructures hydrauliques, de répartition de l'eau entre l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation et la production d'énergie ;

- **Le soutien à la coopération bilatérale et au niveau des bassins :** la Convention apporte son soutien à ses membres pour la mise en place d'accords et la création d'organes communs pour les bassins spécifiques ainsi que pour le renforcement de ceux existants. Alors que les autorités des bassins de la Volta (ABV) et du Mono (ABM) sont opérationnelles ou en phase de l'être, le système aquifère du bassin sédimentaire côtier reste toujours sans aucun arrangement transfrontalier. La Convention sur l'eau peut contribuer significativement à la mise en place d'un accord pour ce bassin également ;

- **La reconnaissance de la part de la communauté internationale :** en devenant partie à la Convention sur l'eau, l'Etat Togolais indique aux autres pays, aux organisations internationales, aux institutions financières ainsi qu'aux autres acteurs sa bonne volonté de coopérer sur la base des critères et normes de la convention. Il s'agit d'un écho politique et diplomatique non négligeable qui suscite un regard favorable et une considération empreinte de respect de la part de la communauté internationale ;

- **La participation au développement de la Convention ainsi que du droit international en matière d'eau :** lors des réunions des organes directeurs de la Convention, tout Etat membre peut engager la négociation sur de nouveaux instruments juridiques et peut aussi décider de l'interprétation de la Convention.



GROUPE  
**AFRICA  
GLOBAL  
RECYCLING**

**EXPERT DES SOLUTIONS  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
LA VALORISATION DES DÉCHETS**

**Ingénierie – Conseil – Tri – Valorisation – Négoce**

SARL au capital de 156 000 000 F CFA

Siège social : 353 Rue Nawaré, BP 4396, Lomé-TOGO

+228 22 61 20 22 – info@africaglobal-recycling.com

[www.africaglobal-recycling.com](http://www.africaglobal-recycling.com)

# Les Projets en Eau et Assainissement

L'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat est un droit humain et un facteur de cohésion sociale. L'une des ambitions du gouvernement est d'offrir un accès adéquat et durable aux services de base d'eau potable à tous les Togolais.



Construction d'un ouvrage eau et assainissement.

Dans un environnement marqué par la dégradation de la sécurité et la crise sanitaire du corona virus, l'accès à l'eau potable est plus que jamais une priorité du gouvernement du Togo. A l'horizon 2025, le gouvernement, dans sa feuille de route 2020 - 2025, ambitionne atteindre un taux d'accès de 85% au niveau national. En urbain, semi-urbain et rural, l'objectif est d'atteindre respectivement 75%, 85% et 95%. Le grand Lomé fait l'objet d'une attention particulière où il faudra atteindre 80% et sécuriser l'approvisionnement en eau en mobilisant les eaux de surfaces.

L'amélioration des rendements agricoles par la maîtrise de l'eau pour l'irrigation fait aussi partie de notre mission ainsi que l'assainissement des excréments et des eaux usées et pluviales

L'atteinte de ces objectifs nécessite d'énormes investissements. Une stratégie d'accès universel à l'eau et à l'assainissement est en cours de finalisation à cet effet. Cette stratégie, qui s'adosse sur le plan d'action nationale du secteur de l'eau et de l'assainissement (PANSEA) donnera une visibilité des actions à mener et leur phasage. En 2011, la proportion de la population togolaise n'ayant



pas accès à une source d'eau potable était de 56,1%. Des programmes ont été conçus pour réduire ce taux à 35% en 2017. Dans le budget de l'Etat 2020 qui s'établit à 1 638 milliards de francs CFA, le Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise a bénéficié de 14,872588 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre de ses projets. Pour l'année 2020, l'ensemble de la mise en œuvre des projets et programmes a permis d'atteindre un taux de desserte nationale de 60%. Suivant les milieux de résidence, ce taux est de 68% en milieu rural, 53% en milieu semi-urbain et 58% en milieu urbain.

Plusieurs projets sont en cours et en vue avec l'appui de plusieurs PTF dans les trois milieux pour améliorer ce taux. Il s'agit notamment :

La mise en œuvre du Projet eau et assainissement au Togo (PEAT 1) a contribué à cette avancée dans les villes d'Atakpamé et Dapaong. A Atakpamé (région des Plateaux), 1 474 branchements privés ont été effectués pour étendre le réseau à plus de 14 000 foyers. Un nouveau système de pompage a sensiblement amélioré la chaîne de production, desservant les zones de Glélou, Gbatékpé et Tchakpali. Actuellement, une nouvelle station de traitement d'eau est

## CHIFFRES CLÉS

**397**

POSTES D'EAU AUTONOME

**190**

MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE

**34**

CENTRES URBAINS QUI DISPOSENT DE SYSTÈME D'ADDITION D'EAU POTABLE

**58%**

TAUX DE DESSERTE EN MILIEU URBAIN

**53%**

TAUX DE DESSERTE EN MILIEU SEMI-URBAIN

**69%**

TAUX DE DESSERTE EN MILIEU RURAL

**60%**

TAUX DE DESSERTE NATIONALE

en construction sur un site situé à moins de 10 km de la ville. A Dapaong (chef-lieu de la région des Savanes), des travaux sont en cours pour le renforcement de la digue du barrage de Dalwak. L'ensemble du système électronique vieillissant de la station de traitement d'eau a été changé et plus de 1 100 branchements à l'eau potable à des coûts réduits ont été réalisés.

En août 2021, la phase 1 du Projet Eau et Assainissement au Togo (PEAT-1) a pris fin. Ce projet a permis d'améliorer et d'étendre les chaînes de production et de distribution dans ces agglomérations (extension du réseau sur 14,9 km).

Dans le cadre de la phase II du projet eau et assainissement (PEAT 2), trois villes sont bénéficiaires. Il s'agit des villes de Kara, de Sokodé et Tsévié. Le projet vise à renforcer le système de pompage dans ces villes. Les pompes qui refoulent l'eau vers la ville seront remplacées. Dans la ville de Tsévié, un château d'eau de 750 m<sup>3</sup> et un forage de 150 m<sup>3</sup> sont en construction. Le PEAT 2 est financé par l'Union européenne.

Il est ainsi prévu dans ces trois localités, la construction et la réhabilitation de châteaux et stations de traitement d'eau, en plus de travaux de raccordement pour étendre les réseaux de distribution.



Pour sa réalisation, le Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions des Savanes et de la Kara (PASSCO 2) vise l'installation de 400 nouveaux forages à motricité humaine dans les deux régions soit 200 par région, la réhabilitation de 200 forages existants à raison de 100 par région et la construction de 200 latrines communautaires de type ecosan à raison de 100 par région. À terme 300 000 Togolais en seront bénéficiaires.

Au-delà, le PND-EAU, cet ambitieux projet vise à contribuer significativement à l'amélioration de la qualité de vie et au développement économique de la population, à travers la construction et le renforcement des systèmes d'amélioration en eau potable dans les centres urbains et semi-urbains sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'alimenter les villes de la région des Savanes depuis le barrage de Dalwak, faire une prise en rivière pour desservir en eau potable la ville de Mandouri, renforcer le système d'approvisionnement à Gando et à Naki-Est grâce aux forages, réaliser les extensions et le schéma directeur de la ville de Lomé, etc. Pour le Projet d'urgence de réalisation



en régie des ouvrages d'eau potable en milieu rural, plus d'une centaine de forages sont déjà réalisés et d'autres en cours dans la région des Savanes jusqu'à ce jour par la Brigade Mobile du ministère.

Dans ce même élan, le Gouvernement avec l'engagement du Chef de l'Etat, continue de faire de l'eau et de l'assainissement une priorité. Ainsi, l'État s'est engagé à travers le PIP 2022-2024 à investir 75.061268 milliards de francs CFA pour l'atteinte des objectifs de la feuille de route du Gouvernement.



**Entretien avec Edem d'Almeida, Directeur général de Africa Global Recycling (A.G.R.), première entreprise en Afrique de l'ouest qui propose aux collectivités et aux entreprises une offre globale de solutions innovantes alliant performance sociale, économique et environnementale.**

#### Quels sont les pôles d'expertise d'A.G.R. ?

AGR aujourd'hui, ce sont quatre pôles d'expertise pour une offre complète de solutions dédiées à la démarche de Développement Durable de nos clients et partenaires.

D'abord l'ingénierie de gestion durable des déchets et de projets RSE autour de l'innovation économique et sociale à destination des différents écosystèmes de l'économie africaine, entreprises, industries, collectivités et secteur public, secteur informel, société civile.

Ensuite l'industrie de la valorisation des déchets sur une offre multi-services et multi-filières avec des solutions sur la valorisation de papiers, cartons, métaux, plastiques, équipements électriques et électroniques, verre, matières organiques pour l'heure. Nous sommes encore l'unique centre de tri du genre de la sous-région. Le négoce des déchets recyclables et des matières premières secondaires avec une expertise du marché mondial, de la réglementation et des normes. Et pour finir, notre dernier né, un département dédié au conseil, à la formation et à la montée en compétence de nos clients sur des concepts de développement durable autour du déchet naturellement, de la RSE, du droit de l'environnement, de l'économie circulaire ou encore de l'économie sociale et solidaire par exemple.

#### Vous proposez également à vos clients des solutions intégrées de projets RSE. Pouvez-vous nous en parler ?

Notre conception de la RSE est celle qui porte la Responsabilité Sociale comme pilier de développement et de performance

des entreprises sans les détourner de leur but premier de créer de la valeur et de la richesse pour elles et pour leurs parties prenantes sans les maintenir dans leur domaine d'activité historique. C'est ainsi que nous créons des partenariats stratégiques et des modèles de projets RSE intégrés qui allient, environnement, développement local, entrepreneuriat des jeunes, éducation, couverture santé, formation et insertion professionnelle. Nous nous positionnons comme gestionnaire de ces projets clé en main avec les impératifs de reporting et de mesure d'impacts.

#### En quoi consiste le projet Ecobox ?

ECOBX est un projet ambitieux d'Africa Global Recycling pour faire le lien entre le développement local, l'innovation sociale, la création de nouvelles opportunités économiques dans les territoires, l'entrepreneuriat des jeunes ancrés dans les territoires et la valorisation des déchets recyclables portés par un engagement social des entreprises comme levier de performance. ECOBOX c'est d'abord un point de rachat de déchets recyclables en tout genre mais elle a vocation à être un kiosque multi-service, générateur d'impacts, qui fait du déchet un moyen de transaction.

Les premiers ECOBOX déployés permettent aujourd'hui de distribuer des services et produits Telecom grâce à un partenariat stratégique avec TOGOCOM, filiale du Groupe AXIAN ; bientôt on va pouvoir y souscrire à des services d'assurance. Enfin, ECOBOX est pour nous un programme de 3 ans pour l'accompagnement et le mentorat d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs dans leur territoire. Nous devons anticiper sur l'avenir et structurer les bénéficiaires afin de les rendre autonomes. Au bout des 3 ans, ils deviennent propriétaires de leur petite entreprise ECOBOX.

#### Quelle est votre stratégie de croissance ?

Notre ambition est panafricaine et construire le premier leader panafricain du déchet et des services à l'environnement est ce à quoi nous nous employons chaque jour.

Durant ces dernières années, nous avons fait la preuve de notre concept et de notre modèle économique. La gestion de la crise COVID-19 a démontré notre capacité à réagir, à nous adapter et à développer de nouveaux réflexes dans des contextes difficiles. Nous travaillons aujourd'hui, à lever 10 millions d'Euros dans les prochains mois pour financer une politique de croissance soutenue dans les 5 prochaines années. Le projet consiste à consolider notre base historique au Togo avec le renforcement des capacités et le déploiement dans d'autres pays de la sous-région.

#### UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LE GRAND LOMÉ

L'objectif des autorités togolaises est de porter à 80% la couverture en eau potable dans cette partie du pays d'ici 2025. Le plan stratégique élaboré doit servir de guide dans la mise en œuvre des projets d'approvisionnement en eau potable pour le ministère de l'Eau et les opérateurs du secteur, notamment la Société du patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU) et la Société togolaise des eaux (TdE).

Le projet d'élaboration du plan directeur d'approvisionnement en eau potable de Lomé a été dévoilé le 22 septembre 2021 alors que plusieurs initiatives sont en cours dans cette région. Les projets en cours dans le grand Lomé sont : le projet « AEP-Lomé Phase 2 » qui bénéficie aux communes du Golfe 2, 5, et 6, ainsi qu'à Agoè nyivé1, Agoè nyivé 2, 3, 4 et 5. Le projet a démarré en août 2021 par la construction de cinq châteaux d'eau dont un de 1300 m<sup>3</sup> dans la commune du Golfe 7.

# Adhésion du Togo à la Convention des Nations Unies sur l'Eau

Depuis le 27 décembre 2021, le Togo est devenu officiellement la 46<sup>ème</sup> Partie, cinquième Etat hors de la région paneuropéenne, de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le Secrétariat est assuré par la CEE-ONU.



Plus des deux tiers des ressources en eau du Togo sont partagées, notamment le bassin de la Volta (partagé avec le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali) et le bassin du Mono (partagé avec le Bénin). Compte tenu de cette communauté d'intérêts, le Togo était déjà partie prenante aux Conventions portant statut des fleuves Volta et Mono et relative à la création des Autorités des bassins de la Volta et du Mono.

L'adhésion du Togo à la Convention sur l'eau renforcera les efforts entrepris par les autorités togolaises dans la gestion durable de ses ressources en eau. Elle contribuera à l'amélioration de sa gestion nationale de l'eau, assurera l'échange de connaissances et d'expériences avec d'autres pays, et soutiendra la réalisation des Objectifs de dévelop-

pement durable (ODD), notamment de l'objectif 6.5 relatif à une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris par le biais de la coopération transfrontalière, le cas échéant.

Dans un contexte marqué par des pressions accrues sur les ressources en eau, la Convention sur l'eau constitue un cadre juridique dont la mise en œuvre, en complément des cadres régionaux et des instruments nationaux, contribuera certainement à appuyer les efforts de notre pays en matière de coopération transfrontalière sur nos bassins partagés, la prévention des conflits et la promotion de la paix et l'intégration régionale.

L'adhésion du Togo reflète l'intérêt croissant pour la Convention sur l'eau depuis son ouverture mondiale en 2016.



**Entretien avec Gbati Yawanké Waké, Directeur Général de la Société Togolaise des Eaux (TdE), une Société d'État spécialisée dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, secteur vital pour le développement socio-économique du Togo.**

## Quelles sont les principales missions de la TdE ?

La Société Togolaise des Eaux (TdE) SA, qui est la société fermière du secteur de l'eau au Togo, a pour mission principale d'assurer au plus grand nombre de ménages et d'opérateurs économiques en milieu urbain et semi-urbain, la fourniture d'une eau potable de qualité, en quantité suffisante et à moindre coût. Elle assure également la collecte et l'évacuation des eaux usées domestiques dans les zones urbaines dotées d'infrastructures d'assainissement collectif.

## Comment comptez-vous remplir les objectifs de la feuille de route gouvernementale concernant l'accès à l'eau potable ?

La TdE s'est engagée à traduire en acte la politique gouvernementale en matière d'accès à l'eau potable qui vise à donner de l'eau à toute la population togolaise à l'horizon 2030. Cet objectif majeur des ODD est repris par l'Axe 3 du Plan national de développement (PND) et la feuille de route gouvernementale 2021-2025.

A cet effet, elle s'est dotée d'un Plan stratégique 2021-2025, assorti d'un budget programme sur 5 ans, qui met en exergue les axes prioritaires et les actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs à mi-parcours à savoir : 85 % de rendement hydraulique, un taux de desserte de 85% en milieu semi-urbain, 75% en milieu urbain hors Lomé et 80% à Lomé et un taux de recouvrement des créances de 95%. Ces axes prioritaires stratégiques comportent, entre autres, l'extension du réseau de distribution dans les localités déjà

connectées ; les projets AEP de tous les centres urbains et semi-urbains du Togo non encore couverts par la TdE ; l'augmentation de la production ; l'accroissement de la clientèle ; le renouvellement des équipements, la remise à niveau des ouvrages ; la gestion de la qualité de l'eau et l'amélioration du Système d'Information Géographique (SIG).

La TdE dispose d'un plan d'amélioration des performances et d'un plan stratégique de digitalisation. Pour l'atteinte de ces objectifs, nous pouvons citer la réduction des délais de branchement qui est aujourd'hui de 15 jours pour les branchements ordinaires et de 20 jours pour les branchements avec extension de réseau ; la remise des frais d'extension de réseau (\*) ; le paiement numérique des factures de consommation d'eau ; la possibilité pour les nouveaux demandeurs de faire leur demande en ligne ([www.tde.tg](http://www.tde.tg)) ; les différents projets de renforcement, d'adduction ou de mini-AEP en cours d'étude ou en cours d'exécution dans plusieurs localités sur l'ensemble du territoire parmi lesquels PND-Eau, PEAT1, PEAT2, BID3, PEA-OMD et PDRD, PURISE grâce au concours des partenaires techniques et financiers.

## Quelles facilités accordez-vous à vos clients industriels notamment les PME et les PMI ?

Dans ce contexte mondial marqué par la pandémie du Covid-19, l'État a fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité. C'est dans ce cadre que plusieurs mesures fortes ont été prises dans le but de créer un environnement habitant pour les PMI et PME installées ou en cours d'installation sur le territoire national. L'accès à l'eau potable étant un critère de choix de site d'installation des hommes et d'implantation d'unités de production, ces mesures visent à faciliter les activités aux opérateurs économiques. Il s'agit de l'exonération des frais de branchement et d'extension de réseau pour toutes les PME et PMI, la demande de branchement en ligne et le délai d'exécution des travaux aux PME/PMI fixé à 5 jours.

Les facilités touchent également les paiements ou les moratoires accordés aux clients suivant leurs moyens. Bref, l'exonération des frais de raccordement, la dématérialisation des demandes et le délai court d'exécution des branchements constituent des éléments incitatifs qui rentrent dans le cadre des mesures prises par le gouvernement et qui répondent aux besoins des investisseurs et assurent l'attractivité du Togo.

(\*) Offre soumise à condition

## Assainissement et traitement des déchets

Au Togo, seuls 17% des ménages disposent d'un dispositif de lavage des mains avec eau et savon. Les défis impliquent l'amélioration du système de collecte et de gestion des déchets, le développement des infrastructures et équipements d'assainissement et de salubrité.



En matière d'assainissement, plusieurs actions et projets ont été mis en œuvre en vue de réduire la fréquence des inondations et d'assainir le cadre de vie des populations. Selon les résultats de l'enquête MICS 2017, seul 44,6% des ménages ont accès à une latrine améliorée, avec seulement 19,1% de ménages qui disposent de latrines améliorées non partagées. Ce taux est plus faible en milieu rural (20,8%). En milieu urbain, il est de 79,5%. La défécation à l'air libre est de 45,3% au plan national. Ce taux est plus élevé en milieu rural avec 66,7% contre 14%

en milieu urbain. En matière de l'hygiène des mains, seuls 20,3% des ménages disposent d'un dispositif de lavage des mains avec eau et savon.

Cette situation est préjudiciable à la santé des populations surtout en zone rurale où les enfants sont parfois gravement affectés avec des pathologies directement liées au faible niveau d'hygiène. Le gouvernement togolais a alors lancé un programme qui prévoit l'installation de plusieurs dizaines de milliers de latrines à travers tout le pays. Les défis impliquent l'amélioration du système de



Visite de terrain de la Première ministre.

collecte et de gestion des déchets, le développement des infrastructures et équipements d'assainissement et de salubrité. Opérationnelle depuis 2015, l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP), établissement public, est un organisme d'appui-conseil et d'aide à la prise de décision dans le domaine de la salubrité. Elle vise à instaurer et maintenir un cadre de vie de meilleure qualité favorable au bien-être et à l'épanouissement des populations sur toute l'étendue du territoire national en assurant une veille permanente des normes et actions en matière d'assainissement et de salubrité publique.

Le décret fixant les taux de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestation de services entre les communes, les districts autonomes, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales et l'ANASAP, a été adopté en 2021. Son application va permettre aux bénéficiaires d'organiser le transport des déchets solides des décharges intermédiaires vers le centre d'enfouissement technique d'Aképé pour la zone du Grand Lomé et pour les communes des autres régions, le transport sera organisé vers les décharges finales. Cette disposition vient apporter à terme une solution aux difficultés rencontrées dans la gestion de l'assainissement des déchets solides. Les services d'eau portable ont des difficultés à faire face aux besoins

d'entretien et aux demandes d'interventions, sachant que seulement 32% de la population de la capitale est actuellement desservi.

En termes de réalisation on note la mise en œuvre du Projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT II). Ce projet a permis de réduire la fréquence des inondations dans la ville de Lomé notamment dans la zone marécageuse prolongeant le système lagunaire, du 4<sup>ème</sup> lac et le drainage des quartiers Est de la ville. De même en 2018, sous la supervision du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise à travers la direction de l'assainissement, il a été inauguré la station de traitement des boues de vidange d'une capacité de 30m<sup>3</sup>/j à Sokodé financée par la BAD à travers la Facilité Africaine de l'Eau, le Plan Togo et la commune de Sokodé. Rappelons que l'objectif fixé par l'ONU est de faire passer de 51% à 25% d'ici à 5 ans le nombre de personnes sans accès à un assainissement de qualité au plan mondial.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre le Ministère de l'économie et des finances (MEF) et l'Agence Française de Développement (AFD) en date du 8 juin 2020, il est prévu l'actualisation du plan directeur d'assainissement des eaux usées, des eaux pluviales et des déchets solides du Grand Lomé et l'étude de faisabilité des projets prioritaires.



Cette étude conduite par le groupement de bureaux d'étude Seureca/Véolia/Inros Lackner/Deco va aboutir à l'organisation d'une table ronde en 2022 des bailleurs de fonds pour le financement des projets qui seront retenus. Le projet de construction du Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképe a été élaboré par l'ancienne Commune de Lomé et réalisé grâce au soutien financier de l'Union Européenne. Construit et exploité depuis 2018 par les équipes Eiffage au Togo, en groupement avec celles de CWA et de l'entreprise togolaise GER, le centre d'enfouissement technique (CET) d'Aképe traite les déchets ménagers de la ville de Lomé. Plus d'un million de tonnes y a déjà été enfoui selon les normes environnementales internationales incluant le traitement des lixiviats par voie biologique et la combustion du méthane produit. Il fera l'objet, courant 2022, de travaux d'extension permettant de continuer son exploitation et d'ouvrir le site à l'ensemble de l'Agglomération du Grand Lomé. Ce centre est l'un des premiers de cette envergure construit en Afrique. Conçu pour une durée d'exploitation de 20 ans, il permet de traiter de façon contrôlée et selon les meilleurs standards internationaux, les déchets générés par une agglomération de plus de 1,5 million d'habitants.

African Global Recycling (AGR), entreprise spécialisée dans la valorisation des déchets, a un centre de tri des déchets à Lomé, situé dans le vieux quartier de Tokoin. C'est l'unique centre multi-filière au Togo et en Afrique de l'Ouest. Il accueille, en effet, différents types de plastiques, de métaux, de verre, de bois, de papier, de carton. Il s'agit de récupérer ce qui est valorisable et de trouver des issues dans le monde industriel pour ces déchets. Pare-chocs de voitures, coques d'ordinateurs ramassés au bord des rues, bouteilles plastiques ou autres emballages plastiques issus des ménages, des décharges, des écoles, différents types de papiers ou encore des déchets récupérés auprès des industries locales sont triés par catégorie.



### OPPORTUNITÉS

Parmi les secteurs prioritaires identifiés par le Président de la République en juillet 2021 figurent l'eau et l'assainissement. L'eau et l'assainissement sont au cœur même du développement durable. L'économie de l'assainissement est l'opportunité commerciale de la prochaine décennie.



## SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX, POUR UN DEVELOPPEMENT CONTINU DU SERVICE PUBLIC D'EAU AU TOGO

### Mission

- Assurer au plus grand nombre de ménages et d'opérateurs économiques en milieu urbain et semi-urbain, la fourniture d'une eau de qualité, en quantité suffisante et au meilleur prix.
- Assurer également la collecte et l'évacuation d'eaux usées domestiques.

### Chiffres clés

#### Production

- Centres de production : 5
- Unités de production : 41

#### Exploitation

- Agences commerciales : 65
- Nombre d'abonnés : 133 095
- Volume d'eau refoulée : 28 479 371 m<sup>3</sup>
- Linéaire de réseaux : 4329 km

### NOS SERVICES

#### Production



#### Facturation



#### Distribution



#### Recouvrement



#### Fourniture



#### Services en ligne



### POUR SIGNALER TOUT DERANGEMENT OU CASSE SUR RÉSEAU



LOMÉ ET SES ENVIRONS  
80003000 / 91133333  
91134444 / 92266666

REGION MARITIME  
REGION DES PLATEAUX  
91135555

REGION CENTRALE  
REGION DE LA KARA  
REGION DES SAVANES  
91136666

### POUR NOUS CONTACTER EN PERMANENCE SUR WHATSAPP

92233333 / 92284444



M. YAWANKE WAKE Gboti  
Directeur Général

### CONTACT

Tél : (228) 22 21 34 81 / 22 21 59 63

Fax : (228) 22 21 46 13

BP : 1301 Lomé -TOGO

www.tde.tg | EMAIL : tdedg@tde.tg

53, Avenue de la Libération-Angle rue du chemin de Fer

📱📺📧 | tdeofficiel

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

### LES PLATEFORMES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DE FACTURE D'EAU



# Assurances, Banques & Inclusion financière

Les autorités ambitionnent la poursuite d'importantes réformes pour renforcer le cadre de la politique monétaire en vue d'un système de ciblage des taux d'intérêts, pour accroître l'efficacité du marché des changes, pour renforcer la stabilité et le développement du secteur financier et pour favoriser l'inclusion financière.

“ Nous avons à tous égards maintenu nos efforts vis-à-vis de la lutte contre les vulnérabilités en mettant en place une feuille de route du quinquennat qui prend appui sur trois axes et met en exergue l'harmonie, l'inclusion sociale et la paix. ”

Message de vœux du Chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé,  
Président de la République togolaise, à la nation le 31 Décembre 2020.



# Le secteur de l'assurance

Le secteur de l'assurance au Togo est très concurrentiel avec plusieurs compagnies sur un marché en croissance. Malgré un environnement marqué par les effets néfastes de la pandémie, le marché togolais des assurances a réalisé un exercice 2020 assez satisfaisant se traduisant par un bénéfice d'exploitation de 2,570 milliards de FCFA, contre 2,235 milliards de FCFA en 2019 soit une augmentation de 15%.



Immeuble CICA-RE.

L'assurance est un rouage essentiel à un développement économique pérenne et véritablement inclusif. La culture de l'assurance a eu du mal à s'imposer au Togo. L'obligation d'assurer sa voiture, sa moto, sa maison, son entreprise ou sa famille n'est pas totalement assimilée par la population. Le Comité des assureurs du Togo a été créé pour assainir le marché et éradiquer la guerre des tarifs, notamment en ce qui concerne l'assurance des taxis, des camions, des bus et des véhicules en transit. Régi par le code CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances), le marché de l'assurance togolais est porté par les entreprises leaders du secteur. Malgré un environnement marqué par les effets néfastes de la pandémie, le marché togolais des assurances a réalisé un exercice 2020 assez satisfaisant,

se traduisant par un bénéfice d'exploitation de FCFA 2,570 milliards, contre FCFA 2,235 milliards en 2019. Ce résultat est dû entre autres à une meilleure maîtrise des charges. Le chiffre d'affaires global du marché pour l'exercice 2020 s'est établi à 68,767 milliards de FCFA soit une progression de 10,8% par rapport à l'exercice passé avec une couverture des engagements réglementés et une marge de solvabilité au-delà des normes réglementaires. La digitalisation du secteur constitue l'une des priorités inscrites dans la feuille de route 2020/2025 du gouvernement. Au 31 décembre 2020, le marché togolais des assurances comptait 12 compagnies d'assurance enregistrées sous le statut de société anonyme. 5 compagnies opèrent dans la branche Non vie, 7 compagnies dans la branche Vie dont une en micro assurance. Le marché compte

## CHIFFRES CLÉS

### 5

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE NON VIE

### 7

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE VIE

### 1,56%

TAUX DE PÉNÉTRATION EN 2020

### 8 307 F CFA

DENSITÉ D'ASSURANCE EN 2020

Source : Comité des Assureurs du Togo (31/12/2020)

également deux compagnies de réassurance : CICA-RE et SAHAM-RE. Un Pool de gestion des risques de Transports Publics de Voyageurs (TPV) des Motocyclettes à deux et trois roues a été mise en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009. Il s'agit d'un groupement d'intérêts économiques dénommé POOL TPVM-VT GIE regroupant toutes les compagnies d'assurances Non Vie du marché. Ces compagnies sont regroupées au sein du Comité des Assureurs du Togo, une association professionnelle qui a pour but la défense des intérêts moraux et matériels de ses membres, la promotion et le développement de l'industrie des assurances au Togo et basée sur le respect des engagements.

Le marché est également émaillé par un réseau dense d'intermédiaires en assurance (56 en 2020), opérant pour une part en agents généraux des compagnies à côté de 34 sociétés de courtage. Le courtier en assurance est le mandataire de l'assuré. Il est un véritable conseiller dans la durée. Ce réseau d'intermédiaires permet de rapprocher les assurances des populations en offrant des services délocalisés. Les taux de pénétration pour les années 2018, 2019 et 2020 seraient respectivement de 1,50%, 1,47% et 1,56%.

L'année 2020 a enregistré une mobilisation de 31,924 milliards de F CFA de fonds propres contre un total de 30,974 milliards de F CFA en 2019, soit une légère croissance de 3,07%. Cette mobilisation peut être due à une meilleure assise financière de certaines compagnies. Au terme de l'exercice 2020, la branche des assurances non vie a enregistré une croissance des primes émises de 5,785 milliards de F CFA par rapport à 2019 pour s'établir à 38,040 milliards de F CFA. Les primes émises en 2020

ont donc augmenté à un taux de croissance de à 17,9% contre 8% en 2019, soit à un rythme plus important comparé à l'année précédente.

Les Accidents Corporels et Maladie malgré une légère baisse ont gardé la part de marché la plus importante soit 41,6% contre 44% en 2019, suivis de l'assurance des véhicules (28,8%).

L'exercice 2020 supporte des charges de sinistres en hausse de 6,4% (+1,087 milliards) soit un total de l'ordre de 18,012 milliards de Franc CFA contre 16,924 milliards de Franc CFA en 2019.

En 2020, la marge disponible des compagnies Non Vie a atteint 11,805 milliards de Franc CFA soit une augmentation de 12,8%. La marge réglementaire, a quant à elle, connu une progression plus sensible de 23,3% passant ainsi de 5,666 milliards de Franc CFA en 2019 à 6,986 milliards de Franc CFA en 2020.

Les compagnies Non Vie ont cédé plus de primes aux réassureurs en 2020 qu'en 2019 soit une progression importante de 43,9% pour s'établir à 7,957 milliards de Franc CFA contre 5,528 milliards de Franc CFA en 2019.

### Classement des compagnies Non Vie selon le chiffre d'affaires

| Rang 2019 | Rang 2020 | Compagnies         | Chiffre d'affaires |
|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| 1         | 1         | SAHAM IARDT        | 13 848 611 156     |
| 2         | 2         | GTA ASSURANCES     | 8 432 628 091      |
| 3         | 3         | SUNU IARDT         | 8 246 536 531      |
| 4         | 4         | NSIA IART          | 5 170 146 145      |
| 5         | 5         | FIDELIA ASSURANCES | 2 342 725 643      |

### Classement des compagnies Vie selon le chiffre d'affaires

| Rang 2019 | Rang 2020 | Compagnies       | Chiffre d'affaires |
|-----------|-----------|------------------|--------------------|
| 1         | 1         | GTA VIE          | 11 500 376 132     |
| 2         | 2         | SUNU VIE         | 8 356 443 891      |
| 3         | 3         | NSIA VIE         | 4 158 616 315      |
| 4         | 4         | PRUDENTIAL BLI   | 4 091 705 951      |
| 5         | 5         | CIF VIE          | 1 550 496 282      |
| 6         | 6         | SAHAM VIE        | 981 844 080        |
|           | 7         | LA CITOYENNE VIE | 87 268 657         |

La progression des primes cédées aux réassureurs en 2020 s'explique par la mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la cession légale au 1<sup>er</sup> franc instauré par la CICARE au taux de 5%. Cette tendance sera revue à la baisse en 2021 dès lors que sur demande de la FANAF après concertation des compagnies d'assurance ce taux est révisé à hauteur de 2,25%.

Le résultat d'exploitation net de l'exercice enregistre une progression de 1,579 milliard de Franc CFA pour s'établir à 1,915 milliard Franc CFA en 2020 contre 0,335 milliard Franc CFA en 2019 soit une progression de 471%. Le maintien de la tendance haussière des résultats dénote la bonne performance des compagnies Non Vie et est dû en grande partie à une meilleure maîtrise des charges et de la sinistralité.

Le chiffre d'affaires de la branche Vie a enregistré une faible évolution de 3,1%, pour atteindre 30,726 milliards de Franc CFA contre 29,803 milliards de Franc CFA en 2019. Comparativement à 2019, la répartition par catégorie montre une tendance inverse en 2020. En effet, ce sont

les assurances individuelles qui sont plus demandées soit 50% du total des primes et 48,8% pour les assurances collectives. La répartition des parts de marché par produit montre que le premier produit du marché vie reste l'Épargne (assurance collective + individuelle) pour près de 60% du total. La deuxième activité de la branche est le contrat en cas de décès avec 22,4% de part de marché. Comme en 2019 aucune prime n'a été enregistrée pour les contrats en cas de vie, les titres de capitalisation et les complémentaires au cours de l'exercice 2020. Les assurances individuelles ont connu une augmentation de 23,10% de leurs prestations échues comparativement à l'exercice précédent, par contre les assurances collectives ont connu une baisse de 11,11% entraînant ainsi une légère augmentation de 1,2% du total des prestations échues. Sur le marché Vie, 57% des prestations échues sont enregistrées dans les assurances collectives au titre de l'année 2020 contre 65,1% en 2019. La plus grande partie des produits financiers est imputable aux assurances collectives soit 56% contre 43% pour les assurances individuelles.



### Entretien avec Constant Yao Djeket, Directeur général de NSIA Assurances Togo, entreprise la plus dynamique du secteur IARDT des assurances au Togo.

#### Comment NSIA Assurances Togo a traversé la crise sanitaire liée à la COVID 19 ?

La pandémie liée à la Covid-19 a créé une situation inédite, aussi bien pour les compagnies assurantielles que pour les assurés. Des changements en ont donc effectivement découlé. Afin de les appréhender au mieux, nous avons démontré nos capacités d'adaptation et avons fait preuve de pédagogie.

Nous avons mis en place le télétravail pour certains de nos collaborateurs dans le cadre de notre plan de continuité d'activités et revu nos plans d'actions pour tenir compte de la crise sanitaire.

Nous développons de plus en plus de plateformes pour le travail et les échanges à distance. Nous avons récemment lancé différentes plateformes : NSIA Express qui permet des déclarations des sinistres en ligne, Chap Chap, qui permet la consultation des contrats d'assurances vie en ligne et bientôt NSIA Direct pour la souscription en ligne. L'objectif c'est de faciliter les relations avec les clients et réduire les déplacements et les contacts.

Nous nous sommes bien adaptés à cette crise qui persiste. Globalement notre taux de croissance cette année pour nos deux sociétés est au-delà de 25% par rapport à l'année précédente.

#### Quels services apportez-vous aux entreprises ?

Le Groupe NSIA est représenté Ici au Togo en Assurance Vie et en Assurance Dommage. Ainsi pour les entreprises nous proposons des produits qui assurent leurs patrimoines et leurs ressources humaines :

- Pour le patrimoine, en plus des assurances Automobiles, nous proposons les Assurances Multirisques Professionnelles, pour assurer les investissements des entreprises contre les risques d'incendies, de vols, de dégâts des eaux..., mais aussi les Assurances de Responsabilité.

- Pour les ressources humaines, l'Assurance Santé, l'Assurance retraite, la Prévoyance et les assurances Indemnités de Fin de carrières.

Nous avons également mis en place un ensemble de services pour assister nos clients en cas de sinistres. Notamment la déclaration des sinistres en ligne, les véhicules de remplacement en cas d'accident et l'assistance dépannage.

#### Comment se fait la digitalisation des services d'assurances et quels sont les risques qui y sont liés ?

L'inclusion financière est l'un des plus grands défis du continent. L'accès du plus grand nombre aux services bancaires et financiers compte en effet parmi les conditions phares du développement africain. Or, la digitalisation bancaire et assurantielle permettrait de considérablement augmenter les taux de pénétration, encore trop bas. Les applications mobiles ou services accessibles en ligne parviendraient à toucher les petits porteurs et futurs bénéficiaires qui évoluent encore dans le secteur informel.

C'est la raison pour laquelle le Groupe NSIA place la digitalisation au cœur de ses priorités et met tout en œuvre pour permettre des avancées significatives en la matière dans ses pays d'implantation. Un vaste plan de digitalisation a été lancé et dans ce cadre, plusieurs outils et plateformes de consultation à distance ont été créés pour les opérations courantes. En cette période où les déplacements doivent être limités, nous encourageons vivement leur utilisation.

Avant l'apparition de la pandémie, nous avons déjà à cœur de développer le digital, c'est ainsi qu'en 2019, nous avons lancé notre offre d'assurance accessible par le téléphone mobile, « Zem Assur ».

Comme rappelé plus haut, nous avons également lancé différentes plateformes digitales comme :

Chap Chap pour permettre à nos clients de consulter leurs contrats d'assurances vie en ligne, ou NSIA Assurances express pour la déclaration des accidents de la route en ligne. Notre plateforme de souscription en ligne est dorénavant opérationnelle.

## La CIMA affiliée à l'OHADA

Le Togo est un Etat membre de la CIMA de même que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Congo.

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est un exemple unique d'intégration, de la régulation et de la supervision de l'industrie des assurances regroupant 14 pays d'Afrique de l'ouest et du centre.

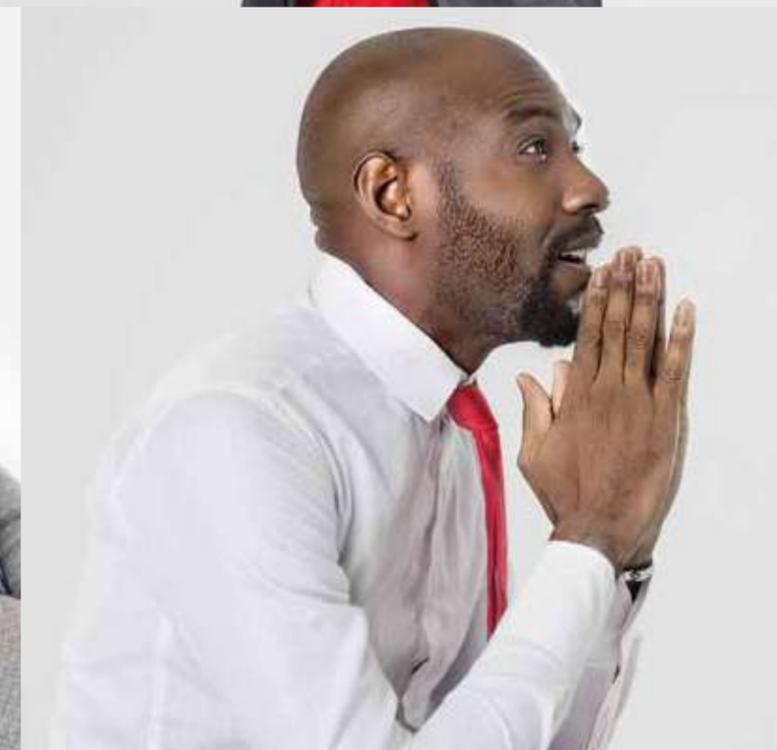
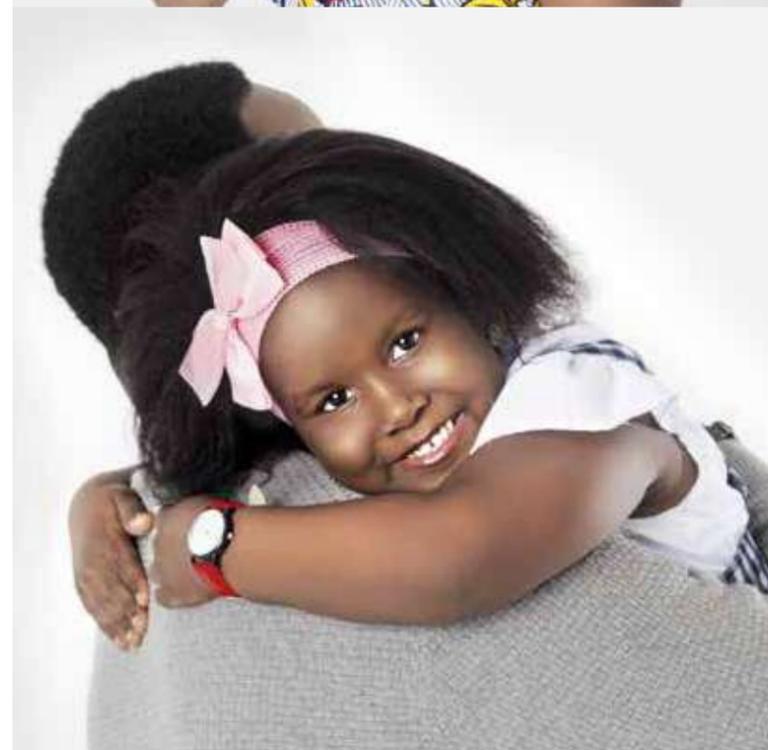
La mission de la CIMA est de travailler au développement sain et harmonieux de l'industrie des assurances en assurant la protection des assurés et bénéficiaires de contrats et la stabilité financière des économies. Ce traité a adopté un code des assurances unique, englobant les règles du contrat d'assurance et les règles applicables aux acteurs : assureurs, réassureurs, intermédiaires d'assurance.

La CIMA, dans sa conception du contrôle des compagnies, tient beaucoup aux respects des trois piliers : engagements correctement évalués, actifs suffisants et de bonne qualité pour les couvrir et la capacité de disposer d'une marge de solvabilité pour gérer les éventuels événements exceptionnels (dérive des engagements, baisse brutale des actifs, une réassurance non adaptée ou une tarification non appropriée). Ce souhait de maintenir l'équilibre technico-financier a donné naissance à une succession de réformes en zone CIMA.



La Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) veille à ce que les sociétés soumises à son contrôle respectent les règles de conduite en vigueur, afin d'assurer un traitement conforme à la réglementation ; un traitement équitable et professionnel des assurés, des bénéficiaires des contrats d'assurance, de capitalisation et des victimes de dommages. La Commission vise également à sensibiliser le grand public quant à l'activité et aux pratiques en matière d'assurance.

Fin 2020, le conseil des ministres de la CIMA a consenti à assouplir le calendrier de mise en œuvre du relèvement du capital minimum pour les compagnies de la zone, dans le contexte de la crise de la Covid-19. Cette réforme a déjà porté le minimum de fonds propres requis de 1 milliard à 3 milliards de F CFA, et projetait la mise en place d'un nouveau seuil à 5 milliards avant la fin de 2021. Censée renforcer le secteur et permettre l'émergence d'acteurs plus solides, tant la filière est fragmentée dans la zone, cette réforme avait suscité – jusqu'à la veille de sa mise en œuvre – de nombreuses réactions parmi les « petits assureurs », ou les groupes d'assurances multi-implantés, pour lesquels le coût de cette réforme était lourd à supporter et entraîner aussi un repli de certains assureurs internationaux de certains pays de la zone, jugés moins rentables.



## Tu es tranquille quand tu sais que tu as une assurance qui assure

Chez Prudential Beneficial Life Insurance accédez à une large offre de produits d'assurance comme **Education Scolaire**, **Duo Flex**, **PruBelleVie** et **PruB-Strong** pour assurer sereinement vos arrières.

Pour souscrire à cette offre ou avoir plus d'informations sur ce produit ou l'un de nos produits, visitez notre site [www.prubeneficial.tg](http://www.prubeneficial.tg) ou prenez rendez-vous avec un conseiller financier au +228 70 14 99 66 ou envoyer un mail à [client@prubeneficial.tg](mailto:client@prubeneficial.tg)

**PRUDENTIAL**  
**BENEFICIAL**  
LIFE INSURANCE

Vous aider à profiter du meilleur de la vie

# Le secteur bancaire et de la microfinance

Au sein de l'UEMOA, le Togo présente un secteur financier dynamique avec des caractéristiques particulières : une multiplicité d'acteurs, une polyvalence dans les activités, une aversion au risque très prononcée et une concurrence très active entre les acteurs.

Le Togo compte 14 banques, dont 11 filiales et 3 succursales, et 3 établissements financiers à caractère bancaire dont 2 filiales (Source : BCEAO). Ces chiffres montrent la vivacité du secteur bancaire qui a connu en 2020, l'ouverture de 78 597 comptes supplémentaires. Au cours de l'année 2021, les citoyens détenteurs de comptes bancaires dans les établissements de crédit (banques, services postaux, caisses nationales d'épargne) sont de 1 178 587 contre 1 099 990 en 2019. Avec 4,98 agences bancaires pour 100 000 habitants, le Togo possède l'un des plus forts ratios de l'UEMOA. Les banques jouent un rôle plus significatif dans la croissance de l'économie et le développement du secteur privé. Orabank Togo a été désignée meilleure banque du Togo en 2021 par le magazine financier Global Finance, dans son classement couvrant plus de 160 pays et régions. Au Togo, la filiale d'Oragroup prend ainsi la tête du classement,

pour cette 28<sup>ème</sup> liste annuelle des meilleures banques du monde, et détrône l'autre géant du secteur bancaire togolais, Ecobank, qui était lauréat en 2020. Dans le contexte économique difficile dû à la crise sanitaire, les banques togolaises ont semblé, dans leur ensemble, résilientes depuis 2020. Malgré l'envolée du coût du risque qui a grippé les résultats nets, les actifs se sont maintenus sous l'effet d'une bonne tenue des dépôts. La Covid-19 a imposé une course accélérée vers la digitalisation et 12 banques au Togo offrent des services financiers digitaux à leurs clients. Cette digitalisation concerne notamment les services d'information, d'accompagnement, de conseil dans la gestion des diverses opérations. Deux établissements bancaires ont ajouté à leurs offres des solutions « Mobile Banking via WhatsApp », permettant notamment à leurs clients d'effectuer des opérations à toute heure de la journée et tous les jours de la semaine, à partir de leurs

comptes bancaires. Ces efforts, qui s'accordent avec l'une des priorités du Gouvernement qui est la digitalisation des secteurs publics -, et l'ambition de se doter d'une banque digitale pour mieux renforcer l'inclusion financière. Il s'agit de mettre en place une structure bancaire 100% digitale pour soutenir l'économie et permettre de couvrir l'ensemble du territoire togolais afin de gommer des fractures numériques malgré les progrès en termes d'inclusion financière.

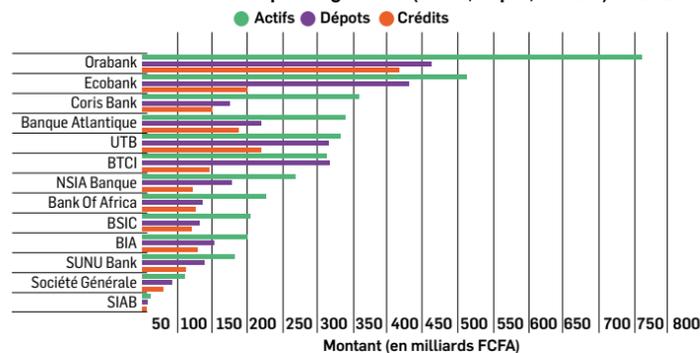
Ralenties en 2020 en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, les activités des structures de microfinance ont repris en force, comme le montrent les dernières statistiques publiées par la BCEAO. Une dynamique traduisant une tendance générale sur tous les terrains dans l'ensemble des pays membres de l'UMOA : collecte de dépôts, octroi de crédits et ouverture de comptes. Au Togo, les institutions de microfinance participent à l'amélioration de l'inclusion financière, notamment dans l'accès des populations rurales et périphériques aux systèmes de financement. Le rôle majeur de la structure d'Etat, le Fonds national de l'inclusion financière (FNFI) a permis au Togo de passer d'un taux d'inclusion financière de 72,5% en 2016



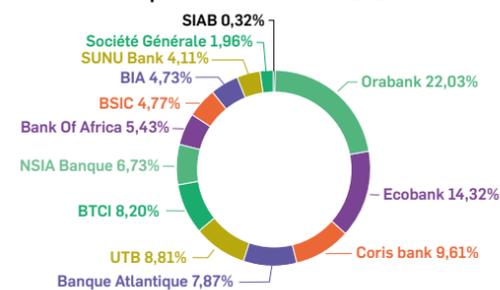
La BCEAO Togo.

à 81,5% en 2020 occupant ainsi la seconde place au sein de l'UEMOA. Le taux global de pénétration géographique des services financiers au Togo est passé de 81 points en 2016 à 422 points en 2020, tandis que le taux global de pénétration démographique des services financiers se situe à 50 points en 2020 contre 11 points en 2016.

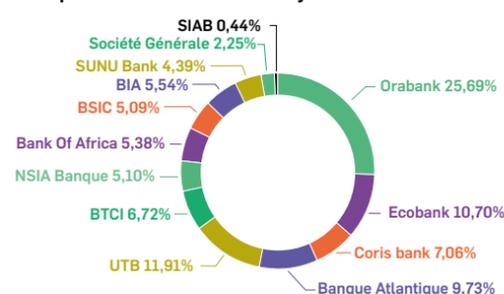
Classement des banques togolaises (actifs, dépôt, crédits) en 2020



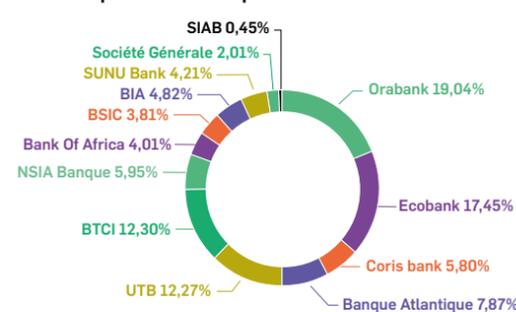
Répartition des actifs en 2020



Répartition des Crédits octroyés en 2020



Répartition des dépôts collectés en 2020



## VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR RELEVER VOS PLUS GRANDS DÉFIS

Un réseau International, une expertise avérée pour vous accompagner dans le développement de vos projets

**C'EST VOUS L'AVENIR** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO, capital social : 7 000 000 000 - Siège Social : 2983, Avenue de la Libération, Tokoin-Gbadago (72 TKG) - Registre de commerce : TG-LOM-2014 E 192 - 01 BP - 5012 LOME - Tél. : +228 22 53 75 00 - Fax : +228 22 53 75 01 - CIB : T 0187 M - NIF : 1385632



## Entretien avec Myriam Dossou, Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes qui a pour mission de promouvoir l'accès des populations à la base au minimum vital commun à l'horizon 2032.

### Quels sont les projets et programmes déployés par le gouvernement au profit des populations à la base et des jeunes ?

Nos missions sont de soutenir les efforts des différentes catégories de la population visant à trouver des réponses à leurs besoins spécifiques pour tendre vers l'atteinte du minimum commun vital, de contribuer à réduire les disparités et les déséquilibres entre les localités, d'œuvrer pour doter les jeunes de compétences techniques, professionnelles et sociales adéquates pour leur permettre de tirer meilleure partie des projets structurants mis en œuvre dans le cadre du PND et de la feuille de route gouvernementale.

Spécifiquement en ce qui concerne les populations à la base, nous implémentons depuis 2018 divers projets et programmes principalement à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) notamment :

- Les plateformes multifonctionnelles, véritables outils d'autonomisation de la femme rurale qui apportent une solution énergétique pour réduire la pénibilité du travail, de transformation agroalimentaire dans les milieux enclavés.
- Les infrastructures sociocommunitaires de base telles que les marchés, les centres de santé, les forages d'eau potable, dans le cadre du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (PSMICO), ont créé les conditions d'une meilleure éducation des enfants, promu l'hygiène et la santé et les opportunités de génération de revenus au profit des populations marchandes à la base.
- La mise en œuvre de l'accord signé en avril 2017 entre le gouvernement togolais et la Banque Mondiale portant sur 29 millions de dollars pour le financement des projets des filets sociaux et services de base (FSB) d'opportunité d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV), a permis d'intensifier le projet de transferts monétaires au profit des ménages les plus

vulnérables et d'étendre le programme d'alimentation scolaire dans les villages les plus pauvres, ainsi que de promouvoir l'inclusion économique de milliers de jeunes ruraux.

En ce qui concerne la jeunesse (70% de la population), elle constitue une priorité pour le Président de la République et le gouvernement. C'est ainsi que depuis une dizaine d'années, le Ministère chargé de la jeunesse met en œuvre des mécanismes d'accompagnement ciblés en faveur des jeunes dans le but de les rendre autonomes et de faciliter leur insertion dans le tissu économique de notre pays.

Il s'agit plus particulièrement de programmes de Volontariat et de soutien à l'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur la sensibilisation à la culture entrepreneuriale, la structuration et l'encadrement technique des jeunes. En exemple, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), le fonds national de la finance inclusive (FNFI), l'Agence nationale de promotion et de garantie financière des PME (ANPGF) ou le projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP). Le déploiement des incubateurs d'innovation numérique et de créativité est l'un des projets destinés à booster la culture entrepreneuriale au sein de la jeunesse togolaise dans toutes les régions du pays.

Par ailleurs, le gouvernement togolais, à travers la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ), a signé un accord bipartite avec l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique pour la mise en place d'un Centre de ressources en entrepreneuriat social et économie sociale et solidaire (CeRES), qui accompagne le Togo dans son ambition de devenir le Hub de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en Afrique de l'Ouest.

Ce centre accompagne la mise en place et l'amélioration de l'écosystème de ce volet de l'entrepreneuriat qui met au centre

de ces actions l'Homme et son environnement. A cet effet, il est organisé annuellement et en partenariat avec le Groupe Ecobank, ETI et l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, une conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociétale des entreprises. Les résultats de ces assises ont favorisé la mise en place d'un programme de mentorat en faveur des entrepreneurs sociaux, l'accompagnement de l'Agence française de développement (AFD) pour la réalisation d'une cartographie des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et un plan d'action opérationnel pour la promotion l'ESS au Togo.

Dans le cadre de la promotion de la RSE, il est initié un magazine RSE dénommé « MIABOH » qui est une revue d'information semestrielle dédiée à la RSE. L'objectif de cette initiative est de fédérer les acteurs autour d'une culture commune : la responsabilité sociale des entreprises. Dans cette perspective, il sera organisé courant 2022, la première édition des Trophées RSE pour récompenser les entreprises pour leurs bonnes pratiques et initiatives en matière de RSE au Togo. Cette initiative permettra aussi de mettre la lumière sur les entreprises qui accompagnent le gouvernement à faire face aux défis sociaux.

Le Togo accélère les initiatives pour se doter durant 2022, d'une loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire, et la responsabilité sociétale des entreprises. La mission du ministère est également d'offrir à la jeunesse un cadre socio-éducatif, culturel et sportif nécessaire à son épanouissement, à sa formation civique et à sa participation active au développement. Le programme de construction et de réhabilitation des centres et maisons de jeunes, le programme vacances utiles et citoyennes, les stages d'excellence et les programmes de sensibilisation au civisme et à la citoyenneté sont les principaux canaux pour l'accomplissement de cette mission.

### Comment envisagez-vous les modèles d'économie sociale et solidaire (ESS) pour l'Afrique de demain ?

La pandémie de la COVID 19 a été une alerte de tous les paradigmes de l'économie et de la gestion. Les rigueurs et rigidités de gestion sont fragilisées et bien d'autres mythes sont tombés. Ceci a entraîné la prise en compte avec humilité de nos limites mais surtout un regain de prise de conscience de la place majeure de l'homme et tout doit s'articuler dorénavant autour de l'homme. Nous demeurons convaincus qu'aucune activité économique ne peut prospérer durablement quel que soit le niveau d'investissement, de technologie, de productivité si la majeure partie de la population n'a pas la capacité de consommer et de s'insérer dans cette économie.

Cette crise, bien qu'ayant réduit les ambitions des pays à assurer les missions régaliennes à la survie des populations et à l'équilibre social, a révélé de fortes capacités de résilience des entreprises sociales et leurs apports en termes d'options et d'opportunités.

L'économie sociale et solidaire, au carrefour du secteur public et privé, et qui assure des missions d'intérêt général au côté de l'Etat, devrait connaître un développement très important à anticiper. Il est impératif que les Etats africains s'associent avec des entreprises responsables et une société civile dynamique pour remporter la bataille de l'inclusion.

### Vers quoi tend le modèle togolais ?

Le Togo s'est résolument inscrit depuis 2008 dans une dynamique de consolidation et d'amplification des actions pour devenir le Hub de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociale des entreprises en Afrique de l'Ouest.

Cet engagement se lit clairement à travers la feuille de route gouvernementale 2020-2025 sur un plan conjoncturel, mais aussi structurel grâce au concept innovant de développement à la base dont la mise en œuvre est l'expression de l'effectivité de l'inclusion sociale au Togo.

Le modèle de l'ESS au Togo se veut donc un modèle où l'homme est au cœur du développement et qui trouve son fondement dans la vision du Chef de l'Etat qui est celle de ne laisser personne en marge. Ce modèle d'inclusion permet de libérer les capacités des populations à opter pour des activités génératrices de richesses au sein de leurs communautés, et pour les plus vulnérables de déployer des filets sociaux grâce aux transferts de cash.

Le gouvernement a structuré une série de programmes cohérents, à fort et réel impact, mesurables permettant de ne laisser personne sur le quai.

Qu'ils soient conjoncturels ou structurels, ces programmes sont destinés à réduire la pauvreté tout en accompagnant les bénéficiaires dans leur transformation, leur autonomisation. Ils sont basés sur une approche du faire faire avec une composante renforcement de capacités en gestion.

La feuille de route gouvernementale a intégré totalement l'engagement du Togo dans le « Pact for impact » dont les grandes lignes se lisent à travers les réformes et projets. Elle prévoit une série de réformes qui concernent l'appui aux TPME et TPMI, l'administration publique avec un nouveau code du travail, et plus généralement créer les conditions d'un climat d'affaires favorable au développement de l'économie solidaire ; créer un cadre légal de développement de la RSE par les entreprises et renforcer le CeRES/ESS qui assure le secrétariat administratif de la RSE/ ESS au Togo.

# La stratégie nationale d'inclusion financière

Ces dernières années, le Togo a mis en place plusieurs outils pour permettre aux plus vulnérables d'accéder aux financements. Une nouvelle stratégie pour soutenir l'inclusion financière vise à s'attaquer aux disparités régionales en matière d'accès aux services financiers.



Si la croissance est un facteur important de développement, elle l'est moins si certaines populations restent dans la pauvreté. Le Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI), lancé en janvier 2014, a accordé plus de 100 milliards de francs CFA à plus de 1,8 millions de bénéficiaires, réparties dans les 40 préfectures du Togo. Plus de 1 500 000 crédits et un taux de remboursement de près de 94% (100% dans certaines zones).

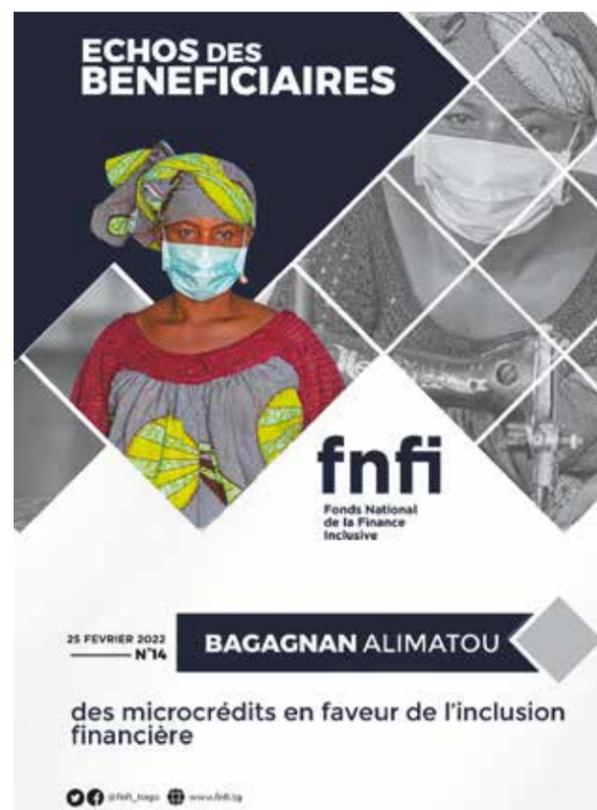
Dans le rapport de la BCEAO « Evolution des indicateurs de suivi de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2019 », passant en revue les statistiques des 10 dernières années, le Togo est dans sa phase de croissance rapide depuis 2017. Une dynamique stimulée par l'avènement du Mobile Money. Les points de services financiers ont augmenté substantiellement, portés par une croissance solide des services de monnaie électronique.

Si la démographie évolue plus vite que la création de nouvelles agences de microfinance, les SFD semblent de plus en plus proches des populations, comme le montre les données. Il y a désormais au moins 9 structures de microfinance sur chaque 1 000 km<sup>2</sup>, comparativement à 8 en 2010.

Par ailleurs dans le cadre de la lutte contre les impacts de la crise sanitaire le gouvernement togolais à travers le FNFI a mobilisé une enveloppe spéciale de 20 milliards F

CFA pour soutenir les très petites, les petites et moyennes entreprises affectées par la pandémie.

De plus, le FNFI à travers ses mécanismes de financement a permis au Togo d'être le premier pays de la sous-région à permettre une corrélation directe entre les bénéficiaires de l'inclusion financière et les banques commerciales. Ainsi, le produit « NKODEDE » lancé en janvier 2020 avec un plafond de 5 millions de F CFA au profit des bénéficiaires ayant bouclé un cycle de financement et éligible au crédit bancaire classique a été revalorisé à 10 millions de FCFA au cours de l'année 2021 compte tenu des performances enregistrées sur la qualité du portefeuille.



**Entretien avec Simon-Pierre Guem, Directeur général de Sanlam Togo (ex SAHAM Assurance Togo). Filiale du leader panafricain des services financiers et premier groupe d'assurance en Afrique, Sanlam s'est érigé en acteur majeur du développement de l'économie togolaise, fort de 26 ans d'expérience sur le marché local.**

**Quels services apportez-vous aux entreprises nationales et internationales ?**

Merci à Yeabook pour cette question importante. Notre Compagnie Sanlam comprend deux entités offrant respectivement l'assurance Non-vie et l'assurance Vie. En effet, notre rôle est d'accompagner les entreprises qu'elles soient nationales ou internationales et les agents économiques de façon générale à protéger leurs patrimoines contre les conséquences de la réalisation des risques redoutés quotidiennement dans leurs activités et dans leur environnement. C'est ainsi que nous offrons des couvertures contre plusieurs risques notamment :

- Automobile ;
- Incendie ;
- Responsabilité civile ;
- Transport Public de marchandises ;
- Transport Public de voyageurs ;
- Perte d'exploitation ;
- Santé ;
- Retraite complémentaire ;
- Prévoyance décès ;
- Assurance voyage...

**Comment avez-vous traversé la crise sanitaire liée à la Covid-19 ?**

La crise sanitaire liée à la Covid-19 est une situation très difficile et vécue dans la peur du lendemain et de l'inconnu.

Aussi avons-nous vécu dans l'anxiété en respectant les mesures barrières édictées par les autorités en vue d'endiguer la propagation de la pandémie.

Le respect de ces mesures a réduit nos contacts physiques avec nos prospects et clients nous permettant d'éprouver et de valoriser la communication virtuelle. Toutefois, la résilience de tous et de chacun à cette nouvelle donne nous a permis de poursuivre dans une certaine mesure nos activités en présentiel jusqu'à maintenant.

Contrairement à certains secteurs d'activités, nous avons prospéré avec une hausse de 34% de notre chiffre d'affaires à fin décembre 2020.

Pour nous, l'année 2021 devrait connaître un ralentissement de la pandémie pour une reprise normale de nos activités, mais force est de constater que nos comportements restent encadrés par le respect des mesures barrières.

**Combien de personnes animent quotidiennement Sanlam TOGO ?**

Le personnel de Sanlam TOGO (Non Vie) comprend à ce jour 29 hommes et 29 femmes qui chaque jour mettent ensemble leurs efforts, leurs expériences au service des clients afin de leur donner une totale satisfaction. Ce personnel qui est une famille est appelé à coopérer inlassablement dans une synergie positive pour garder durablement Sanlam TOGO dans sa position de leader du marché Togolais des assurances.

Par ailleurs, je voudrais ajouter que Sanlam TOGO a sa branche Vie qui a un personnel de 7 employés dont 3 hommes et 4 femmes tous autant aussi appliqués.

Ainsi, l'animation de Sanlam au TOGO est assurée par 65 vaillantes et disponibles personnes.

**Quelle est la vision stratégique globale du Groupe au Togo ?**

La vision stratégique globale du groupe au Togo est de continuer d'accompagner les acteurs économiques dans la protection de leur vie et de leur patrimoine par l'offre de produits innovants, accessibles et répondant à leurs besoins. Cette vision est tracée sous la bannière d'une croissance profitable et dans le respect des lois qui gouvernent notre métier.

Notre ambition est aussi de garder toujours notre place de leader en assurance Non-vie et d'accéder au trio de tête sur la branche Vie dans les prochaines années.

Je vous remercie.

# Le développement à la base : l'exemple togolais

Entre 2014 et 2020, le gouvernement togolais a distribué 8,61 milliards de FCFA de transferts monétaires aux familles vulnérables. Ces transferts, gérés par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), ont touché 90 000 bénéficiaires.

Le Togo fait partie des 4 pays non fragiles qui ont connu une évolution positive en matière de qualités de politiques publiques et d'institutions nationales en 2020, selon le dernier rapport d'évaluation des politiques et des institutions nationales pour l'Afrique (CPIA), publié par la Banque mondiale, et qui prend en compte les données de janvier à décembre 2020.

Son score global de 3,5 est au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique de l'Ouest et au-dessus de la moyenne globale des 39 pays d'Afrique subsaharienne éligibles à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA).

Dans le détail, le plus important domaine de progression du Togo en 2020 concerne la Gestion économique et politique de l'inclusion sociale et l'équité, avec un score de 3,7 contre 3,2 pour son domaine le moins performant (Gestion du Secteur public et Institutions).

Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière des Femmes Vulnérables (PAIFFV) a été conçu par le Gouvernement togolais avec l'appui du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il s'inscrit dans le cadre des trois produits lancés par le Fonds Nations de la Finance Inclusive et vise à toucher plus de personnes vulnérables. Le PAIFFV comporte trois volets, à savoir : l'appui au ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme



et de l'alphabétisation et le renforcement de capacités des femmes vulnérables, l'appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement et l'appui à la coordination et à la gestion du projet.

Le PAIFFV vise les principaux objectifs suivants : renforcer les capacités des institutions togolaises pour la programmation sensible au genre, améliorer les compétences des femmes vulnérables et leur participation aux activités économiques, permettre l'accès au financement pour ces femmes et contribuer ainsi à l'amélioration de leur inclusion financière.

## LE PROGRAMME DE SOLIDARITÉ « NOVISSI »

Mis en place par l'Etat togolais, Novissi est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence. Salué par des experts parmi lesquels les Prix Nobel d'économie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo, ce programme utilise les canaux digitaux et met à disposition, des fonds, directement sur le téléphone des personnes bénéficiaires qui sont des ménages ayant perdu la totalité ou une partie de leurs revenus en raison de l'état d'urgence sanitaire. Ce programme, qui a été mis en place en moins de trois semaines après le début de la pandémie, a permis de toucher en quelques mois près de 775 000 Togolais, dont 64% de femmes vivant pour la plupart dans le Grand Lomé, la région la plus durement frappée par la pandémie.



**Entretien avec Jean-Marie Koffi TESSI, Directeur général de GTA Assurances, un des acteurs majeurs du secteur des assurances au Togo, filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP), également Secrétaire général de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET).**

## Quels produits proposent GTA Assurances notamment aux entreprises ?

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à GTA Assurances, acteur majeur du marché des assurances depuis près de 50 ans, preuve de sa forte capacité de résilience dans un environnement aussi concurrentiel que celui des assurances.

GTA assurances propose donc une gamme variée de produits adaptés à tous les instants de la vie des particuliers et des entreprises.

C'est ainsi que, dès la phase d'installation d'une société ou d'une institution, nous offrons notamment des assurances Tous Risques Chantiers ou Tous Risques Montage qui garantissent la phase de construction jusqu'à la livraison. A la phase d'exploitation, nous proposons des couvertures d'assurances multirisques ou tous dommages qui comprennent généralement les garanties incendie, vol, bris de glace, dégât des eaux, garanties auxquelles on adjoint dans la mesure du possible les responsabilités civiles du chef d'entreprise à l'égard des tiers. Sur le capital humain, nous proposons des couvertures d'assurance santé et des assurances individuelles accidents pour le personnel. Pour les flottes d'engins roulants, nous proposons également des assurances automobiles compétitives et adaptées.

En plus, ces dernières années, nous avons développé dans le créneau des institutions financières, singulièrement avec des banques, des packages qui prennent en compte le vol ou la perte des moyens de paiements et même le coût de

reproduction des cartes bancaires. Il est possible par ailleurs de greffer des couvertures accidents sur ces packages de sorte que le détenteur d'une carte bancaire soit bénéficiaire des garanties telles que le décès accidentel, l'invalidité permanente et les frais de traitement. C'est l'occasion pour moi d'adresser ma profonde gratitude à tous nos partenaires et à notre clientèle pour leur confiance qui permet à GTA Assurances de se positionner à la 2<sup>ème</sup> place au rang des compagnies d'assurances non-vie du marché au regard des chiffres définitifs 2020.

## Comment se traduit votre action en matière sociale et citoyenne ?

En tant que filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP), GTA Assurances a fondamentalement un côté social lié aux valeurs portées par le groupe. C'est ainsi que dans ses actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) la compagnie fait le choix de faire le focus sur l'éducation et la santé. Depuis quelques années, nous réalisons des blocs sanitaires dans les écoles publiques en milieu défavorisé. Cette action s'inscrit dans la volonté de GTA Assurances de soutenir les pouvoirs publics dans ses nombreux investissements en faveur de l'enseignement et de la scolarisation permettant aussi d'allier nos préoccupations en matière de santé, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire. Le leadership féminin est une autre de nos préoccupations. Nous estimons que, si nous voulons avoir des femmes leaders demain, nous avons l'occasion d'y contribuer dès aujourd'hui notamment dans la scolarisation mais surtout dans la fidélisation de la jeune fille à l'école d'où l'utilité de ces équipements sanitaires.

Par ailleurs, GTA assurances accompagne les associations de formation des jeunes notamment dans l'apprentissage des techniques d'expression orale, d'art oratoire et de débats d'idées, une contribution à la vie civique, à la culture de la paix et de la non-violence.

## Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur ?

Je ne sais pas si je suis la personne indiquée pour répondre à cette question mais en tant qu'acteur et observateur de la vie économique du Togo, je peux vous dire que nous assistons à des évolutions très positives du climat des affaires et du cadre des investissements. Le positionnement du Togo en tant que hub sur la logistique, sur le digital et la volonté marquée des pouvoirs publics de faire du pays une destination d'excellence dans la sous-région sont des atouts capitaux qui, en plus des réformes récentes et en cours, au plan fiscal, au plan foncier ou récemment au plan du droit du travail, nous permettent de vendre avec fierté et lucidité l'attractivité du Togo.

# Du financement de l'économie

Le dynamisme de l'activité bancaire est consécutif à un climat des affaires assaini et attractif. Dans le rapport Doing Business 2020, le pays s'est hissé au premier rang des pays réformateurs en Afrique et tient la troisième place mondiale.

**A**vec les réformes impulsées par le Chef de l'Etat, et opérées notamment grâce à la mise en place d'une cellule dédiée au climat des affaires, le Togo offre un cadre des affaires compétitif. Les opérateurs économiques nationaux et étrangers bénéficient des avantages d'un pays sûr, stable et économiquement souple. Une autre mesure phare de cette politique volontariste d'amélioration du climat des affaires est l'opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF). La thésaurisation est de plus en plus évitée, les marchés publics sont exempts des procédures complexes, les entrepreneurs sont encouragés, la création d'entreprises est devenue aisée, les politiques d'emplois de jeunes se multiplient, l'eau et l'électricité sont à des coûts abordables, l'industrialisation nationale est en plein essor et les agriculteurs sont soutenus. En 2020, les banques commerciales ont accordé un peu plus de 615 milliards FCFA de financements aux acteurs économiques, portant l'encours de crédits du secteur à plus de 1 428 milliards FCFA. Les nouveaux crédits s'inscrivent toutefois en baisse de 7% par rapport aux 662 milliards FCFA octroyés en 2019.

Quant aux crédits octroyés par les institutions de microfinance aux opérateurs économiques, ils ont crû pour atteindre 37 milliards au premier trimestre 2021, contre 36 milliards un an auparavant. Les institutions de microfinance du Togo accordent des prêts aux particuliers et aux groupes. Ces prêts sont souvent adossés à des garanties et des cautions. La clientèle se divise de façon à peu près égale entre hommes et femmes, un peu plus de la moitié des prêts (50,2%) ont été par conséquent octroyés

aux femmes. Les conditions de prêts sont semblables d'une institution à l'autre.

Il reste des zones d'ombre. Ainsi, le financement de l'agriculture par les banques togolaises est toujours faible. Sur les 9 premiers mois de 2021, l'agriculture a représenté 1,4% des montants des nouvelles mises en place de crédits bancaires. Un vrai paradoxe quand on sait que l'agriculture reste un pilier de croissance de l'économie mais toujours sous-financée.

Mais, l'agriculture n'est pas le seul parent pauvre du financement bancaire. L'artisanat sur la même période 2021, occupait 2,8% des concours globaux des banques. Pour 2022, le Ministre de l'Economie et des Finances a formulé le vœu que des efforts soient faits en termes d'amélioration du financement des secteurs de l'agriculture et de l'habitat au Togo. Autres chantiers phares de l'économie pour l'année 2022 afin d'améliorer le volume de financement : la baisse des taux d'intérêt débiteurs pratiqués par les banques et une mobilisation plus accrue de ressources par les Petites et Moyennes Entreprises à travers le Dispositif d'accompagnement des PME. Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le montant total des crédits accordés par l'ensemble des banques à travers le dispositif PME est ressorti à 16 milliards de F CFA, soit 3% des nouveaux concours bancaires, contre 43 milliards de F CFA (7%) en 2020 et 36 milliards de F CFA (5%) en 2019. Il faut noter qu'en dépit des baisses enregistrées à fin septembre 2021, les taux bruts de dégradation du portefeuille de crédits des banques et des systèmes financiers décentralisés sont restés à des niveaux élevés de 15% et 8% au 30 septembre 2021.



**Entretien avec Jocelyne N'Guessan, Directrice de Société Générale Togo, Succursale de la Société Générale Bénin, créée en juin 2015. Présent sur le continent depuis plus de 100 ans, le Groupe Société Générale s'est forgé une solide expérience dans l'accompagnement des clients entreprises.**

**Société Générale TOGO est dédiée à la clientèle des entreprises. Quels services leur apportez-vous ?**

Nous ne saurions répondre à votre question sans vous présenter très succinctement, le Groupe Société Générale et ses activités en Afrique. Société Générale est présent dans une dizaine de pays africains, à ce jour, ce qui fait de lui, le seul Groupe français et international à maintenir cette croissance en Afrique. Cette ambition de renforcer sa présence en Afrique s'est révélée au travers de son plan stratégique « Grow To Transform » lancé en 2017 et duquel a découlé une initiative dédiée « Grow With Africa » dont les 4 axes principaux sont :

- accompagner les financements innovants (Agro & énergies renouvelables)
- financer les projets d'infrastructures
- soutenir et contribuer à l'inclusion financière
- accompagner les PME, moteur de croissance de nos économies.

Pour revenir à votre question, la Société Générale au Togo fait partie de nos implantations les plus récentes qui a un peu plus de 6 ans avec pour cible principale le segment corporate. Capitalisant sur plusieurs expertises de métiers, nous offrons des services de financement de projets, d'accompagnement sur les opérations de commerce International (Trade, Change, Fx) et des solutions de cash management.

**Quelle est votre stratégie de développement au Togo ?**

Au Togo, nous souhaitons accroître la contribution de la banque dans le financement de l'économie. Cela passera par la densification de notre activité en lien avec le potentiel de développement important : un marché dynamique, une croissance économique au RDV et un Programme National de Développement ambitieux. Nous couplerons cette démarche avec une revue de notre clientèle cible et pensons, à très court terme, nous ouvrir aux PME, poumon de nos économies africaines. Enfin, nous avons également pour ambition d'accroître notre accompagnement dans les secteurs tels que les énergies renouvelables, l'Agro-industrie, les Infrastructures, l'inclusion financière et celui des PME.

**Dans un premier temps, quels conseils donneriez-vous à des futurs investisseurs dans ce pays ?**

Je commencerais par le fait qu'il est important de noter que le Togo bénéficie d'un contexte économique favorable porté par un taux de croissance du PIB anticipé à plus de 5% en 2022. Les 5 prochaines années affichent également des indicateurs prometteurs en termes de conjoncture pour le secteur privé et pour le développement de l'entrepreneuriat. Enfin le Togo est ouvert à des partenariats créant de la richesse et assurant une transmission à horizon moyen terme. Aussi, les investisseurs qui s'inscrivent dans cette approche sont les bienvenus. Plusieurs réformes incitatives et structurelles ont été mises en œuvre afin de fluidifier l'environnement des affaires et ce, autour d'une feuille de route, à 5 ans, présentant 3 axes stratégiques :

- inclusion et harmonie sociale
- accélération du rythme de création de richesse et densification de la création d'emplois notamment dans le secteur agricole
- digitalisation et modernisation de l'économie.

Certains projets ont déjà été réalisés notamment : la création de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (zone franche), Lomé Digital Center, la Centrale électrique Kekeli Efficient power (IPP)... pour ne citer que ceux-là.

Enfin, le Togo bénéficie : d'un environnement sécurisé, d'une population jeune, d'un positionnement géostratégique avec une ouverture sécurisée sur la mer qui constitue une porte d'entrée pour les pays de l'hinterland (hub logistique), d'un système financier très dynamique avec des sièges de multilatéraux (BOAD et BIDC) et de banques panafricaines, et une présence de 14 banques commerciales.

## OPPORTUNITÉS

L'Etat a lancé le processus de privatisation des banques publiques (BTCI et UTB) et à ce jour l'Union Togolaise des Banques (UTB) est toujours sur le marché pour d'éventuels investisseurs. L'accélération de la digitalisation de produits et services bancaires induite par la crise sanitaire, est d'autant d'opportunités pour tous les prestataires de services dans ce domaine au regard des besoins des institutions financières de la place d'une part et de la nécessité de mutualisation des coûts pour une bonne maîtrise des coefficients d'exploitation des banques d'autre part.

# Télécommunications

Le gouvernement mise sur les services numériques dans un contexte de transformation digitale avec l'ambition de devenir un hub technologique d'ici les prochaines années.

“*Les opportunités offertes par le numérique sont grandes et nous devons en tirer pleinement les profits. Elles permettent d'augmenter nos revenus et d'améliorer la qualité de vie de nos populations.*”

*Discours de S.E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise à l'ouverture des travaux du Sommet de la cybersécurité en Afrique, le 23 Mars 2022.*





Entretien avec Cina Lawson, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation digitale. Cette ancienne consultante pour la Banque mondiale œuvre avec succès à l'une des priorités de la feuille de route gouvernementale qui place la digitalisation au cœur de la modernisation du pays.

**Quelles sont les priorités pour consolider votre leadership régional en matière de transformation digitale ?**

Le Togo ambitionne de devenir un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale. La stratégie « Togo Digital 2025 » est un maillon essentiel qui s'insère harmonieusement dans le dispositif cohérent et stratégique de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, dont près de 2/3 des 42 projets identifiés comme prioritaires, ont une composante digitale.

Aujourd'hui, plusieurs millions de Togolais ne disposent d'aucun document d'identité. Ceci les handicape au quotidien pour des actions aussi simples que l'accès au crédit ou encore à la sécurité sociale. A cet égard, le projet d'identité biométrique e-ID Togo favorisera l'inclusion des populations et leur accès aux services publics de base et au crédit.

C'est pourquoi les Togolais doivent être identifiés d'ici 2025. C'est là, tout le sens des réformes engagées au cours des dernières années qui visent à utiliser la technologie pour offrir tous les services publics aux citoyens togolais, créer un environnement favorable aux entreprises et investisseurs, et accélérer le développement d'un écosystème de l'innovation.

Cette volonté politique doublée d'une forte capacité à opérer des réformes en profondeur au sein de la société a valu au Togo d'être partie intégrante de toutes les initiatives africaines visant, notamment, à fluidifier les communications dans la sous-région ouest-africaine et faciliter ainsi l'intégration régionale en écartant tous les obstacles d'ordre financier ou technique, à l'instar de Smart Africa, ou encore du Free Roaming.

**Le certificat digital de vaccination contre la Covid-19 délivré au Togo est reconnu dans l'Union européenne, une première en Afrique subsaharienne. Comment votre ministère a été amené à être un acteur majeur de la lutte contre la pandémie ?**

La reconnaissance du certificat togolais par le système européen atteste de l'importance pour notre pays de construire des solutions numériques interopérables qui répondent aux normes et aux standards internationaux.

Le gouvernement togolais a en effet mis en place une stratégie de vaccination efficace de la population qui place le Togo au rang des pays les mieux vaccinés de la sous-région. En effet, plus d'un million de personnes, soit 25% de la population cible togolaise, se sont déjà enregistrés sur la plateforme numérique d'enrôlement et de suivi des personnes vaccinées, mise en place dès le démarrage de la campagne de vaccination par le Togo.

Au cours de ces dernières années, l'opérationnalisation d'initiatives novatrices nous a définitivement convaincus que c'est grâce à l'outil digital que notre pays est capable d'imprimer une réelle transformation socio-économique conforme au sens de l'histoire.

La plateforme vaccin.covid19.gouv.tg a été instaurée et opérationnalisée dans le cadre de la vaccination des populations. Elle permet aux Togolais ayant déjà reçu les deux doses prévues, de disposer d'un véritable passeport vaccinal reconnu, les autorisant à voyager désormais, dans de nombreux pays dans le monde.

Dans le contexte sanitaire préoccupant qui a vu la fermeture des frontières, il a fallu également, à l'occasion de leur réouverture, rassurer les voyageurs, en mettant en place un dispositif leur permettant de voyager en toute



Séance de travail du Ministre de l'Economie numérique.

sérénité. Il s'agit de la plateforme voyage.gouv.tg qui impose un test PCR aussi bien à l'entrée qu'à la sortie du territoire national.

**Qu'apporte le Lomé Data Centre aux entreprises ?**

Le Lomé Data Centre offre aux opérateurs économiques, notamment les PME et PMI nationales ainsi qu'aux investisseurs, une alternative crédible et fiable leur permettant, non seulement d'accéder à une bande passante internet à très haut débit, mais de réaliser également des économies substantielles au regard de l'investissement lourd en équipements et en ressources humaines qu'exige un data center privé. Les choix technologiques sur lesquels il repose en termes de normes de fiabilité, de sécurité et

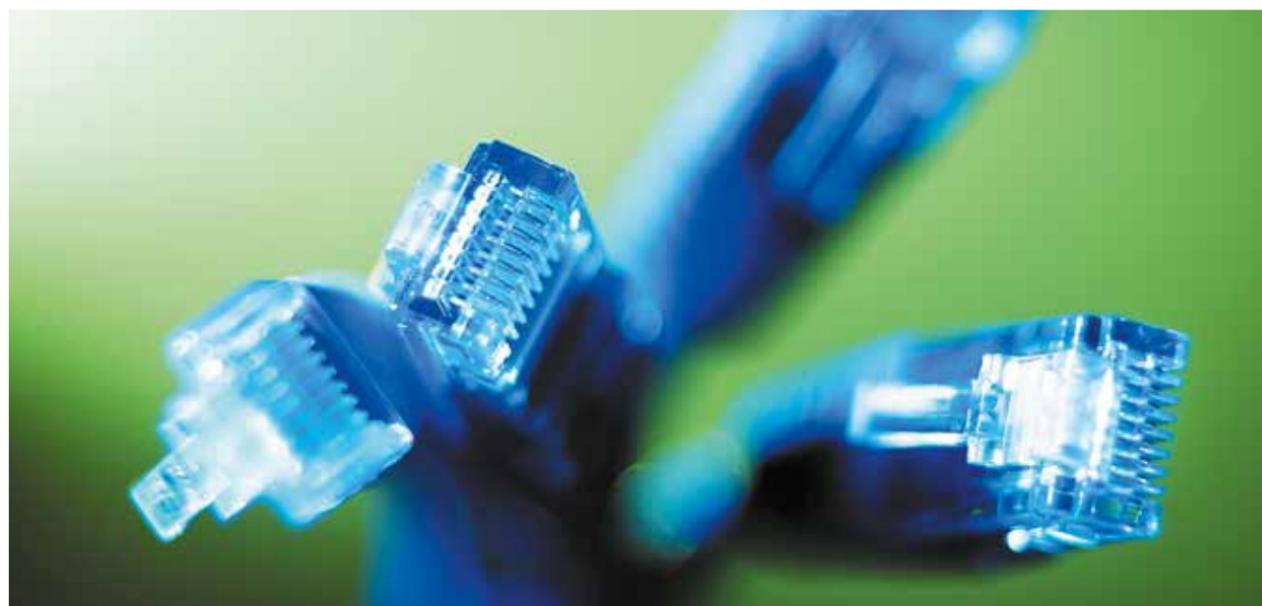
de qualité, en font l'un des plus performants en Afrique de l'Ouest.

A ce titre, il constitue une infrastructure critique majeure et revêt une importance stratégique, non seulement au regard de la dynamique de croissance de notre pays, mais aussi comme un puissant levier dans l'atteinte des objectifs de la feuille de route présidentielle 2020-2025.

De ce point de vue, le Lomé Data Centre recèle des enjeux qui vont bien au-delà du stockage et de la sécurisation accrue des données puisqu'il s'inscrit dans le prolongement des actions phares initiées pour la digitalisation de notre économie. Au-delà, il est conforme à l'ambition de faire du Togo un hub digital attractif pour les investisseurs, tout en garantissant la souveraineté numérique du pays.

# Les axes de développement du réseau des télécommunications

Le marché des télécommunications togolais est essentiellement animé par cinq opérateurs. Le Togo est le 1<sup>er</sup> pays d'Afrique de l'Ouest et le 3<sup>ème</sup> pays africain à déployer la technologie 5G répondant ainsi aux objectifs du Plan National de Développement (PND).



Les deux principaux opérateurs sont Togocom et Moov. Togocom, holding née de la fusion des opérateurs Togo Telecom et Togo Cellulaire. L'entreprise estimée désormais à 210 milliards de Franc CFA est détenue à 49% par l'Etat togolais et 51% par Agou Holding, un consortium composé de Axian Group et d'Emerging Capital Partners. Elle exploite des réseaux de téléphonie mobile et fixe et fournit des services d'internet. Atlantique Télécom Togo (Moov Togo), opérateur privé qui a obtenu sa licence en 1998, fournit des services de réseau mobile et d'internet. A ceux-ci s'ajoutent Café Informatique & Télécommunications, opérateur privé fournissant des services d'accès Internet via la technologie BLR ; Téolis SA fournit des services d'accès Internet basés sur la technologie LTE ; le Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) fournit des services d'accès Internet basés sur la fibre optique à domicile.



La 5G de Togocom, permettra d'accélérer le développement numérique et la transformation digitale pour soutenir la croissance économique du Togo et un meilleur accès pour chaque Togolais à l'éducation (cours virtuels à distance, apprentissage interactif) et à la santé (consultation en

ligne, chirurgie robotisée, etc.). L'engagement avait été pris en novembre 2019 de faire du Togo le hub digital de la sous-région pour répondre aux objectifs du PND sur les volets économiques et sociaux et apporter à tous les Togolais des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national. La 5G va ainsi faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services répondant aux besoins de divers secteurs de l'économie tels que l'énergie, la santé, l'industrie, les transports, etc.

En septembre 2021, le conseil d'administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a approuvé un financement de 20 milliards FCFA pour les travaux d'extension et de modernisation du réseau de l'opérateur Togocom. La facilité accordée par l'institution sous-régionale basée à Lomé va servir à la construction de 430 nouveaux sites du réseau mobile ; la mise aux normes 4G de 793 sites ; le déploiement de 53 nouveaux sites 5G dans cinq zones à titre expérimental ; le raccordement de 613 sites à la fibre optique et l'extension de la capacité d'accès à l'international de 60 Gpbs afin de la porter à 80 Gpbs. Les travaux devraient à terme permettre à l'opérateur détenu par le consortium Agou Holding (regroupant Axian Group et Emerging Capital Partner) et à l'Etat togolais d'atteindre une couverture de 98% de la population et 90% du territoire togolais en 2023. Créée en 2012, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) est l'institution chargée de réguler le secteur des communications électroniques et postales au Togo. C'est une autorité administrative indépendante. L'ARCEP s'assure du bon fonctionnement des réseaux



et du comportement du marché des communications électroniques dans le pays. Ainsi, son projet de se doter d'une Plateforme BSS (Business Support System) devrait permettre de suivre en temps réel le marché des communications électroniques, les données de trafic et des parcs (abonnés, cartes SIM, téléphones, etc.), les données économiques du secteur, la satisfaction client, des investissements réalisés par les opérateurs, notamment. L'ARCEP se montre de plus en plus active dans la régulation du secteur comme en témoigne les récentes réformes et procédures correctives qu'elle a engagées vis-à-vis des opérateurs téléphoniques du pays.

## LE TOGO : PREMIER PAYS AFRICAIN D'ATTERRISSAGE D'EQUIANO, LE NOUVEAU CÂBLE SOUS-MARIN DE GOOGLE

Le Projet Equiano se subdivise en deux phases : une première qui porte sur la construction du câble sous-marin, et une seconde phase qui va porter sur la gestion et la vente de la capacité internationale à des fournisseurs d'accès internet, à la fois au Togo et dans les pays voisins, afin d'assurer des prix abordables sur le marché notamment togolais. Le câble sous-marin Equiano ira du Portugal en Afrique du Sud, longeant la côte africaine de l'océan Atlantique, en reliant des points comme Lomé (Togo), Lagos (Nigéria), Swakopmund (Namibie) et Le Cap (Afrique du Sud), avec des branchements en place pour les phases suivantes du projet. L'infrastructure est censée donner environ 20 fois plus de capacité de réseau que les derniers câbles construits pour desservir le continent. Une fois l'Afrique du Sud activée, le câble pourra être mis en service à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2022.

## Un secteur des TIC très dynamique

Après plusieurs années d'investissement pour consolider l'infrastructure des télécoms, le gouvernement togolais mise sur les services numériques avec l'ambition de devenir un hub technologique et digital d'ici les prochaines années.

**F**in septembre 2021, le gouvernement a adopté le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Togo Digital (ATD). Cette agence aura pour vocation d'appuyer la mise en œuvre des projets numériques et de contribuer à l'efficacité dans l'utilisation des moyens de l'Etat.

L'ATD accompagnera ainsi les ministères et autres administrations publiques dans la dématérialisation de leurs services. Le Conseil des ministres a indiqué que 75% des projets de la feuille de route gouvernementale s'appuient sur la digitalisation des processus et des services.

La feuille de route gouvernementale adoptée en 2020 renferme trois axes stratégiques déclinés en dix ambitions répondant aux principaux défis du pays sur cinq ans. L'axe stratégique 3 intègre l'ambition de faire du Togo une référence numérique en Afrique de l'Ouest à travers divers projets tels que l'identification biométrique. Après une année 2020 marquée par la Covid-19 et ses restrictions, le Togo veut davantage capitaliser sur les services digitaux essentiels à la continuité du fonctionnement de l'administration

publique. Le nouvel organe de coordination veillera à concilier les priorités numériques de l'Etat et les enjeux de développement.

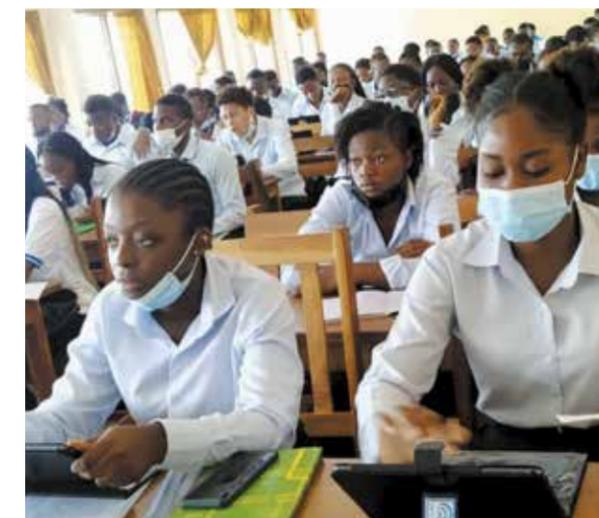
Depuis juin 2021, le Togo dispose officiellement d'une infrastructure stratégique d'hébergement de données sensibles. Le Lomé Data Centre permet aux institutions ainsi qu'aux entreprises, d'héberger leurs données dans un environnement sécurisé. Il offre également aux opérateurs économiques une alternative crédible et fiable leur permettant à la fois d'accéder à une bande passante internet à très haut débit, et de réaliser des économies. L'infrastructure, érigée sur plus d'un hectare dans le nouveau périmètre administratif de la capitale, est certifiée Tier III, soit l'un des niveaux de fiabilité les plus élevés de ce secteur. Sa construction, qui a duré deux ans et demi, a été financée à hauteur de 12,7 milliards FCFA par la Banque Mondiale dans le cadre du programme régional de développement des infrastructures WARCIP, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance soutenue par la transformation digitale dont s'est dotée le gouvernement.

### LE PROJET CIZO À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE DUBAÏ

Du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022, à l'Expo de Dubaï, le Pavillon togolais met en valeur les technologies numériques destinées à accélérer l'inclusion. Le pays présentera notamment le programme de revenu universel Novissi, les projets Cizo, AGriPME, ou SOFIE, ayant notamment aidé à venir en appui aux populations vulnérables. Le projet Cizo utilise le hors-réseau pour fournir de l'énergie solaire bon marché aux foyers en zone rurale. Cizo (qui signifie allumer en langue locale) couvre toute l'étendue du territoire togolais et vise à l'horizon 2022, un accès à l'électricité par la fourniture des kits solaires individuels à coûts abordables à plus de 2 millions de citoyens (soit environ 300.000 foyers). Tous les kits seront équipés d'une technologie mobile permettant de les suivre à distance et de gérer les paiements. Ainsi, outre l'accroissement du taux d'électrification rurale qui devrait atteindre 40%, l'initiative Cizo favorisera l'adoption massive des paiements mobiles dans les zones rurales et par conséquent l'inclusion financière des populations rurales. Le pavillon est ainsi la vitrine des réalisations et inventions des startups togolaises dans le domaine du numérique.

## Des écoles connectées grâce au programme Giga Initiative

Le Togo s'est préparé en 2021 à accueillir un programme international de connectivité scolaire, dans le cadre de l'initiative mondiale Giga qui vise à connecter chaque école à Internet et chaque jeune à l'information.



**C**ette vision a démarré en juillet 2018 avec l'inauguration de l'Environnement Numérique de Travail (ENT), dans le cadre de l'insertion des TIC dans l'enseignement. L'ENT est une plateforme pédagogique ayant pour objectif de répondre aux exigences de l'adéquation formation/emploi, lancée, dès le départ, dans huit lycées publics d'enseignement technique et professionnel et deux lycées scientifiques répartis, sur tout le territoire national.

Giga - fondée par l'UNICEF et l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 2019 - vise à connecter chaque école à l'internet d'ici 2030 et chaque jeune à l'information, aux opportunités et aux choix.

Ce projet de l'Etat togolais, en lien avec Giga, vise à

réduire la fracture numérique. L'accès à Internet a, par ailleurs, été encouragé par l'obligation de dispenser des cours en ligne en raison de la Covid-19.

Le Togo a adopté RETICE, le Réseau Energie, Technologie de l'information et de la Communication en Education, présenté comme une solution destinée à apporter du numérique à des structures données, comme des écoles. Il permet aux établissements scolaires, aux enseignants et aux étudiants de pouvoir communiquer à travers des communaux numériques sans connexion internet grâce à une innovation nommée « 80/20 ».

En d'autres termes, 80% des besoins de communication sont satisfaits par ce réseau local et les besoins pour les interconnexions et l'Internet représentent 20%.

### OPPORTUNITÉS

Les opportunités d'investissements privés dans le numérique, épine dorsale du PND, sont nombreuses, notamment pour la digitalisation du Port de Lomé, la formation aux métiers du numérique, la cybersécurité, les infrastructures télécoms, etc.

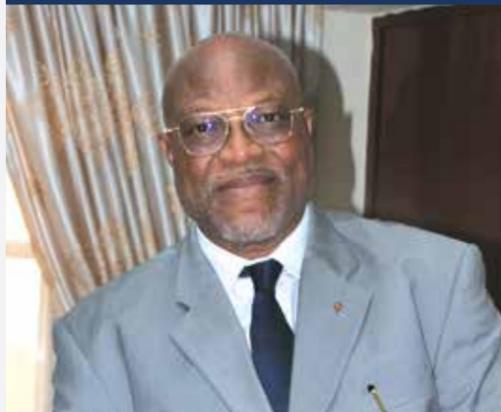
# Transports

Favorisé par sa situation de pays côtier, le Togo a développé un système de transport assez diversifié : routier, maritime, ferroviaire et aérien. L'ambition du pays est de devenir un hub logistique de 1<sup>er</sup> plan.

“*Le Togo a compris que son potentiel résidait dans sa capacité à s'ouvrir et à s'adapter dans un monde en pleine mutation. Pour réaliser notre potentiel, nous devons développer une infrastructure moderne... Cette ouverture nous a permis de faire des progrès. Nous avons doté le pays de nouvelles infrastructures de transport, aérien et maritime.*”

*Propos du Président Faure Gnassingbé, rapporté par le magazine Logistrans Africa le 27 juin 2021.*





Entretien avec Monsieur Affoh Atcha-Dedji, Ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, en charge de la politique nationale des transports qui doit servir de levier au développement économique et social du Togo.

#### Quel est l'enjeu d'une infrastructure ferroviaire connectant le sud au nord ?

La construction d'une infrastructure ferroviaire reliant le sud au nord revêt pour le Togo un enjeu multiple. Le principal enjeu est l'acheminement rapide, sûr et moins polluant des flux de marchandises (conteneurs, carburant, véhicules, ciment, clinker, etc...) depuis le port autonome de Lomé vers les pays de l'hinterland que sont le Burkina, le Niger et le Mali. Une telle infrastructure va conférer au Togo un potentiel concurrentiel par rapport aux autres corridors des pays comme le Bénin, le Ghana et la Côte d'Ivoire principalement.

Un corridor ferroviaire sud-nord va sous-tendre l'extraction de certains minerais comme le fer de Bassar dont les réserves sont estimées à 1.3 milliards de tonnes ou encore le manganèse de Nayéga dont les réserves sont estimées à 8,5 millions de tonnes.

En complément de ces flux de marchandises et de minerais en direction des pays de l'hinterland ou du port autonome de Lomé, la voie ferroviaire va assurer le développement du transport interrégional des personnes et aussi des produits agricoles.

#### Où en est la modernisation du sous-secteur des transports routiers ?

L'importance du sous-secteur des transports routiers dans l'économie de notre pays n'est plus à démontrer. Il assure plus de 90% des déplacements des personnes et des biens. Dès lors, ce sous-secteur constitue l'une des composantes des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté. Depuis une décennie, le Gouvernement togolais, sous le leadership du Chef de l'Etat Son Excellence, Monsieur Faure

Essozimna GNASSINGBE, a entrepris un vaste programme de construction et de modernisation des infrastructures routières notamment les deux corridors principaux du pays Lomé-Ouagadougou et Abidjan-Lagos.

S'agissant des services de transport routier, plusieurs défis sont à relever notamment : le cadre juridique inadapté, la non professionnalisation des opérateurs de transport, l'inexistence des statistiques fiables sur le sous-secteur, l'absence d'un cadre et d'opportunités pour le renforcement des capacités des acteurs, la vétusté du parc et l'insécurité routière.

Depuis quelques années, un accent particulier est également mis sur le développement des services de transport routier au regard de l'ambition clairement affichée par le Gouvernement à travers le plan national de développement 2018-2022 et la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à faire du Togo un hub logistique et de services. Pour y parvenir, le Gouvernement a initié avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale et l'Union Européenne, différents projets en vue de réformer le sous-secteur des transports routiers et le rendre plus compétitif.

Le ministère chargé des transports routiers a bénéficié de : l'assistance technique de l'union internationale des transports routiers pour la formalisation et la professionnalisation du sous-secteur des transports routiers, l'assistance technique du cabinet Louis Berger International pour l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur des transports routiers et l'assistance technique du comité international d'inspection technique automobile pour l'amélioration du système d'inspection des véhicules au Togo.



Photo d'inauguration par le Ministre en charge du Transport routier.

A ce jour, de nouveaux textes sont en cours d'élaboration afin de définir entre autres les conditions d'accès et d'exercice des professions du transport routier. Un centre de formation aux métiers du transport routier est en cours de construction afin de renforcer les capacités des gestionnaires d'entreprises de transport et des conducteurs routiers. Un observatoire des transports terrestres est mis en place avec pour mission la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les transports terrestres.

La politique nationale de la sécurité routière a été élaborée. Des actions sont en cours pour rendre opérationnels les organes notamment l'office national de la sécurité routière.

#### Quels sont les avantages pour le Togo du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA), l'un des projets de l'agenda 2063 de l'Union africaine ?

Le Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), l'un des projets de l'agenda 2063 de l'Union Africaine a été lancé le 29 janvier 2018 à Addis Abéba en Ethiopie. Le MUTAA est mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro du 14 novembre 1999. La Décision a pour objectif d'éliminer de façon graduelle toutes les barrières non physiques du transport aérien intra-

africain et les restrictions liées à l'octroi des droits de trafic. Pour le Togo, le MUTAA présente des avantages sur plusieurs dimensions. Il permet au pays de réaliser l'ambition 5 (Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services) de l'axe 2 de la feuille de route gouvernementale. En effet le MUTAA permet de renforcer la connectivité de l'Aéroport international de Lomé. Ethiopian Airlines exerce les droits de trafic du Togo vers les Etats Unis d'Amérique. La compagnie Asky Airlines assure la desserte de 24 destinations sur 20 pays d'Afrique depuis et vers Lomé. Cet instrument de droit togolais est de ce fait devenu un instrument d'intégration Africaine.

#### Qu'apporte aux investisseurs le port sec de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) ?

Dans le domaine des transports, le port sec de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) facilite la circulation des flux de marchandises en direction des pays de l'hinterland. Avec la présence d'un guichet unique, ce site offre des facilités en termes de formalités administratives et douanières concourant à réduire les temps de transport et des coûts de passage des conteneurs vers leurs destinations finales.



### Entretien avec Pascal Ermgodts, Délégué pays et Directeur général de CFAO Motors, filiale togolaise du groupe CFAO, premier réseau automobile en Afrique et dans les collectivités et territoires d'Outre-Mer.

#### CFAO est installé au Togo depuis 1930. Cet encrage vous donne-t-il l'avantage en part de marché ?

Plus de 91 ans d'histoire nous lient au Togo. CFAO n'a cessé de se développer dans un pays qui affiche, ces dernières années, une croissance annuelle régulière autour de 5% de PIB. Engagé dans une démarche de modernisation et de croissance socio-économique, le Togo investit massivement dans ses infrastructures et son réseau routier. CFAO entend accompagner cette dynamique en s'appuyant sur son expertise et sur ses 150 collaborateurs faisant la force des filiales sur place. Trois divisions sont représentées au Togo : CFAO Motors, CFAO Healthcare au travers d'Uniphart, et CFAO Technology & Energy. Le professionnalisme des équipes, la satisfaction apportée au quotidien à nos clients et l'amélioration continue dans la qualité de nos prestations sont les raisons pour lesquelles la présence du groupe est forte au Togo.

Nous souhaitons augmenter nos parts sur le secteur automobile à travers le secteur BtoC et poursuivre notre dynamique de croissance avec Uniphart. Côté CFAO Technology & Energy, nous misons sur notre offre de services permettant de nouer des relations pérennes avec nos clients.

#### Quelle est l'offre de services que CFAO propose aux entreprises ?

Au service de la santé, Uniphart, créé en octobre 2006, se différencie par sa qualité de service avec des livraisons rapides des médicaments, des circuits logistiques performants et la disponibilité des produits. Avec une équipe engagée dans une dynamique d'amélioration continue, Uniphart apporte un ensemble de solutions qui répondent aux besoins de plus de

200 officines de pharmacies. Partenaire n°1 des entreprises, CFAO Technology & Energy, depuis 2012, accompagne l'émergence des infrastructures technologiques du pays. La filiale intervient principalement auprès d'entreprises et d'administration en leur proposant, d'une part, le déploiement d'infrastructures réseau et, d'autre part, une offre de services allant de la location de parcs d'ordinateurs ou d'imprimantes à la maintenance de leurs équipements informatiques.

CFAO Motors est pour sa part leader du marché de la distribution automobile avec les marques Toyota, Suzuki, Mitsubishi et Citroën. Nous proposons également les camions Hino, des pneumatiques de marque Bridgestone, Riken et Teckhing, les chariots élévateurs Toyota Forklift, les motos Yamaha, des générateurs et des moteurs hors-bords. Enfin, nous offrons aux particuliers et aux entreprises un service de location de véhicule courte et longue durée avec Avis et Budget. En termes de marché, le véhicule neuf ne représentait au Togo que 906 véhicules vendus en 2019, contre 19 000 pour l'occasion. Le gouvernement a voté un amendement, fin 2019, abattant les droits de douane de 90% et supprimant la TVA pour tout achat d'un véhicule neuf ce qui s'est traduit par une progression du marché de véhicules neufs de 105% et nous a permis d'augmenter nos ventes globales de 128%. Cette croissance provient essentiellement des clients particuliers BtoC qui grâce à nos prix très compétitifs et à notre gamme complète peuvent acquérir plus facilement un véhicule neuf. Nous entretenons les véhicules que nous commercialisons avec des pièces d'origine et avec des techniciens formés et compétents.

#### Pouvez-vous nous entretenir de vos actions humanitaires au Togo ?

Impliqué dans une démarche responsable depuis de nombreuses années, nous orientons notre approche en matière de responsabilité sociétale autour des ODD définis par l'ONU.

Le groupe accompagne ainsi les populations dans la réalisation des projets tels : la construction d'une école à Poguégoué dans la préfecture de l'Avé, le co-financement d'un bloc scolaire à Gapé Aloyi dans la préfecture du Zio, la réhabilitation de l'unité d'hospitalisation et de soins de grands brûlés du CHU Sylvanus Olympio de Lomé, soutien au comité national de gestion de la Riposte Covid-19 par un lot de masques. CFAO accompagne chaque année des enfants démunis en leur offrant des kits scolaires. Entre autres, le groupe soutient l'éducation des enfants des collaborateurs dans un programme de bourses du secondaire au cycle universitaire.

## Deux aéroports de classe internationale

Le gouvernement souhaite ériger le Togo en un incontournable hub sous-régional du transport aérien. Aussi, après la construction de la nouvelle aérogare de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma, des travaux sont en cours pour améliorer le deuxième aéroport international du pays, celui de Niamtougou.



Aéroport International Gnassingbé Eyadéma.

L'aéroport de Lomé a été classé 2<sup>ème</sup> meilleur aéroport pour le trafic de passagers de l'Uemoa en 2020 par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA). La performance de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé (AIGE) justifie les grandes réformes entreprises ces dernières années afin de faire du pays un hub régional, à travers l'extension des capacités d'accueil et de fret avec notamment la construction d'une nouvelle aérogare. En effet, depuis sa réhabilitation en 2016, l'aéroport international de Lomé bâti sur trois niveaux, d'une superficie de 21 000 m<sup>2</sup> et doté de 5 passerelles télescopiques, offre une capacité de traitement de 2 millions de passagers par an. L'objectif est d'atteindre 2,5 millions en 2030.

La Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) est, depuis 1986, responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma et de l'Aéroport International de Niamtougou. La S.A.L.T est une société d'économie mixte à caractère industriel et commercial avec un capital réparti entre l'État togolais (65%) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (35%).

L'Aéroport International de Niamtougou a été mis en service en 1981 et l'aérogare inaugurée en Janvier 1997. Sa modernisation répond à un besoin réel des populations et s'inscrit dans la logique des pôles régionaux de développement. Grâce aux travaux en cours, cet aéroport sera à terme en mesure d'accueillir des avions gros porteurs

dans des conditions optimales de sécurité et de rentabilité. Cela favorisera l'essor du tourisme et de l'hôtellerie dans la partie septentrionale du Togo. Du fait de sa situation géographique centrale par rapport aux aéroports principaux de la région (Cotonou, Lomé, Accra, Abidjan, Ouagadougou et Niamey), l'Aéroport International de Niamtougou peut servir de plateforme de déroutement pour les compagnies aériennes et permettra de développer de nouvelles activités commerciales telles que le transport de passagers, le fret, la maintenance des avions, la formation du personnel aéronautique de base ou d'appui, etc. Dorénavant, le Togo pourra exporter ses produits agricoles depuis cette nouvelle base et investir ainsi le secteur. Par ailleurs, un centre de formation en maintenance des aéronefs devrait être créé. Pour prétendre au statut de « pays émergent » à l'horizon 2030, le Togo mise sur de nombreux secteurs dont notamment celui du transport aérien. Avec une prévision de croissance de 8% d'après la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), le Togo met tout en œuvre pour respecter les normes de sûreté et de sécurité internationales, lui permettant d'avoir de bons indicateurs (78,84% de taux de conformité pour la sûreté et 85,77% pour la sécurité)



lors des derniers audits de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de figurer parmi les aéroports les plus sûrs du continent. C'est ainsi que le Togo dispose de plusieurs certifications et agréments dont celui d'aéroport catégorie 1 de l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA).

## L'activité aéronautique togolaise

Le Togo a ratifié plusieurs conventions et traités internationaux relatifs au transport aérien afin d'établir des instruments juridiques internationaux harmonisés dans le domaine de la sécurité et de la sûreté d'aviation civile, d'uniformiser la gestion des espaces aériens des États concernés et de maintenir un niveau régional uniforme de sécurité acceptable.

### CHIFFRES CLÉS

# 12

NOMBRE D'AÉRONEFS IMMATRICULÉS (AU 01/01/2021)

# 1

GESTIONNAIRE D'AÉROPORTS (SALT)

# 4

SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE EN ESCALE (STH, LOMÉ CATERING, POOL PÉTROLIER, MRS)

# 1

AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (ASECNA)

# 10

COMPAGNIES ASSURENT ACTUELLEMENT UNE DESSERTE RÉGULIÈRE, AVEC EN MOYENNE 130 VOLS HEBDOMADAIRES.

# 9

NOMBRE D'AÉRODROMES



**Groupe YCIA-TIS**

1385, Bd. Notre Dame des Apôtres, Bè-Kpéhénou, Immeuble PAULINA  
07 BP 12100 Lomé 07  
TEL : +228 22 20 68 23  
FAX : +228 22 20 23 80  
Email : info@groupeyciatis.com  
Site web : www.groupeyciatis.com

Facebook

**IRIB**  
COMMERCE & SERVICES

1385, Bd. Notre Dame des Apôtres, Bè-Kpéhénou,  
07 BP 12100 Lomé 07  
Tél : +228 22 22 65 23 - Fax : +228 22 21 17 97  
Email : info@iribtogo.com  
Site web : www.iribtogo.com

Facebook

**LOGISTRANS**  
TRANSIT  
TRANSPORT  
MANUTENTION  
ENTREPOSAGE  
CONSIGNATION

Zone portuaire, Immeuble YCIA-PORT  
07 BP 12100 Lomé 07  
Tél : +228 22 27 60 06 - Fax : +228 22 27 60 07  
Email : info@logistranstogo.com  
Site web : www.logistranstogo.com

Facebook

**CREM**  
CONSEILS RECHERCHES  
ETUDES MULTISSECTEURS

Cabinet-conseil  
Solutions Management  
Solutions Audit et Contrôle  
Solutions Ressources Humaines

1385, Bd. Notre Dame des Apôtres, Bè-Kpéhénou,  
07 BP 12100 Lomé 07  
Tél : +228 22 20 23 27 - Fax : 22 22 30 46  
Email : info@cremtogo.com  
Site web : www.cremtogo.com

Facebook

**UNI-PORT-TOGO**  
MANUTENTION  
ENTREPOSAGE

Unis pour notre port

Zone portuaire, Immeuble YCIA-PORT  
07 BP 12100 Lomé 07  
Tél : +228 22 27 60 05 - Fax : 22 27 60 07  
Email : info@uniporttogo.com  
Site web : www.uniporttogo.com

Facebook

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) créée par la loi N° 2007-007 du 22 janvier 2007 remplacée par la loi n°2016-011 du 07 juin 2016 portant code de l'aviation civile, est l'autorité chargée de l'exécution de la politique de l'État togolais en matière d'aviation civile et, de la coordination et la supervision de l'ensemble des activités aéronautiques civiles en conformité avec les exigences nationales et les normes et recommandations internationales. L'ANAC adhère aux initiatives en matière de protection de l'environnement et aux programmes universels de

supervision de la sécurité et de la sûreté de l'OACI. Dans ce cadre, les systèmes nationaux de supervision de la sécurité et de la sûreté du Togo sont régulièrement audités par l'OACI. En outre, le Togo fait l'objet d'audits de l'UEMOA et de la TSA en matière de sûreté. Afin d'améliorer continuellement ses performances, l'ANAC a établi, certifié et maintient son système de management de la qualité conformément à la norme ISO 9001 : 2015. L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) qui dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil annuelle d'environ 2 millions de passagers, envisage de doubler ses performances ces prochaines années, dans la lignée des ambitions gouvernementales.

152 | YEARBOOK TOGO : Rapport économique

YEARBOOK TOGO : Rapport économique | 153

# La modernisation soutenue des infrastructures routières

Depuis 10 ans, l'Etat a lourdement investi pour réhabiliter le réseau national, le Président de la République ayant adopté une politique des grands travaux à travers la réhabilitation et la construction des voies prioritaires pour le développement économique et social de toutes les zones du pays.



Les infrastructures routières connaissent une modernisation soutenue depuis plusieurs années, transfigurant le visage de Lomé la capitale et l'intérieur du pays. Plus de 680 milliards de francs CFA a été investis dans ce secteur de développement.

Le pays possède trois corridors routiers. Longue de 746 km, la route nationale n° 1 traverse le pays du nord au sud et constitue le principal axe routier du pays. Le second corridor est la route Lomé-Hillacondji, longue d'environ 53 km qui constitue une partie du corridor Abidjan-Lagos, long de 1022 km. Le troisième corridor est la route communautaire CU19 de l'UEMOA, Nyamassila - Bagou - Goubi - Kambolé - Balanka - Frontière Bénin, longue de 180 km. L'ambition est d'atteindre 60% de routes revêtues à l'horizon 2025, à travers des projets de réhabilitation du corridor de développement, de construction et de réhabilitation des voies transversales et de désenclavement.

En ce qui concerne le corridor de développement, le gouvernement a entrepris, depuis le 28 février 2021, les travaux d'aménagement et de modernisation de la voie Avépozo-Aneho, un tronçon d'environ 20 km qui constitue

## CHIFFRES CLÉS

**11 777 km**  
DE RÉSEAU ROUTIER

**2 101 km**  
DE ROUTES NATIONALES REVÊTUES

**1 473 km**  
DE VOIRIES URBAINES

**1 294 km**  
DE ROUTES NATIONALES NON REVÊTUES

**6802 km**  
DE PISTES RURALES

**60%**  
DE ROUTES REVÊTUES À L'HORIZON 2025



une partie importante du corridor côtier Abidjan-Lagos et ce, dans un partenariat public-privé. A terme, la largeur de la voie passera de 10 à 24 mètres. Près de 96,543 milliards sont déboursés pour la réalisation de l'ouvrage qui inclut le drainage des eaux, l'éclairage, la signalisation et la protection des côtes togolaises.

Dans la même dynamique, il est prévu la construction de l'autoroute de l'Unité (Lomé-Cinkassé) et l'aménagement des tronçons de la nationale n°1 notamment Aouda-Kara et Sarakawa-Kantè.

Le chef de l'Etat souhaite la construction et à la réhabilitation des voies transversales du pays afin de faciliter davantage l'accès des acteurs économiques, en l'occurrence les ruraux aux marchés. Créée en 2012, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) est chargée de l'entretien routier. Le linéaire couvert par les opérations de la SAFER est en constante augmentation. De 900 km en 2012, il est passé à 1335 km en 2014 et à 2194 km en 2017. La route reste au Togo le mode de transport qui mobilise plus de 90% du trafic interurbain.

### L'AUTOROUTE DE L'UNITÉ

Ce projet d'envergure contribue au corridor logistique, facilite l'accès aux pays de l'hinterland et renforce le positionnement stratégique du Togo. L'autoroute Lomé-Cinkassé sera terminée en cette année 2022. Le corridor Lomé-Ouagadougou est l'une des voies privilégiées de la région afin d'assurer la liaison entre les pays enclavés et la mer. Le dédoublement de l'Autoroute de l'Unité a pour objectif d'assurer la fluidité du trafic, le développement des échanges à partir du port de Lomé par une réduction du temps et des coûts le long du couloir. Ce projet s'inscrit dans la vision du Togo d'être un pôle logistique d'excellence dans la sous-région ouest-africaine. Estimé à un coût total de plus de \$600 millions US (plus de 330 milliards FCFA), ce projet de près de 700 Km constitue l'un des axes de la feuille de route gouvernementale 2025. Les travaux sont gérés par Arise, filiale d'OLAM, en partenariat avec l'Africa Finance Corporation.

# Le transport ferroviaire : vers la création d'un corridor logistique

Connecter le sud au nord par une infrastructure ferroviaire de qualité, c'est le défi que veulent relever les autorités togolaises, avec la construction du chemin de fer Lomé-Cinkassé, à la frontière avec le Burkina Faso.



Le Chemin de fer Lomé-Cinkassé, qui sera long de près de 700 km, vise non seulement à soutenir le développement et la croissance de l'économie togolaise, mais aussi à stimuler le commerce transfrontalier et la croissance des économies de l'hinterland. Confié à la holding d'Etat Togo Invest, le projet, dont les études de préféabilité ont déjà été effectuées, va aussi permettre de développer des systèmes logistiques efficaces et efficaces autour du port et de la ligne de chemin de fer, d'accélérer le transport conteneurisé vers les pays du Sahel, et de créer plusieurs emplois.

La gestion du transport ferroviaire est du ressort du MTRAF à travers la Direction Générale des Transports (DGT) qui abrite la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF). Le Togo dispose d'un réseau ferré de 495 km lignes à voie métrique.

Le réseau n'est présentement exploité que sur la section Tabligo - Dalavé de la ligne Togblekopé - Tabligo pour des transports de clinker ou de minerai, et sur la ligne privée de la SNPT entre Hahotoé et le terminal maritime spécialisé de Kpémé, soit sur 37 km, pour le transport de phosphates. Le réseau ferroviaire togolais n'a pas connu de réhabilitation

significative. De fait il n'y a plus de trains de voyageurs depuis le milieu des années 90.

Un vaste programme régional, piloté par la CEDEAO et l'UEMOA, prévoit la réhabilitation des réseaux ferroviaires de l'espace CEDEAO, dont celui du Togo, et leur interconnexion. Ce programme, inscrit dans le schéma ferroviaire de la CEDEAO, prévoit 17 liens d'interconnexion à l'horizon 2030, avec la réhabilitation des liens (lignes) existants. Prévu dans le cadre d'un partenariat public-privé, il a pour objet de contribuer à l'allègement du réseau routier et à l'exploitation des ressources naturelles notamment minières de la région.



## OPPORTUNITÉS

La logistique constitue un secteur porteur de l'économie togolaise qui tend de plus en plus à se diversifier et à s'orienter vers des investissements privés et étrangers afin de positionner le Togo sur l'échiquier international. De nombreux projets du secteur des transports font l'objet de PPP.

**COROLLA CROSS**  
**UN MONDE À PART**

TOYOTA  
TOUJOURS MIEUX  
TOUJOURS PLUS LOIN

**cfao**  
MOTORS

Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé  
Tél: 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

f t i  
ToyotaTogo

# Bâtiment & Travaux publics

Les entreprises de BTP connaissent un dynamisme remarquable dû au fort taux d'urbanisation du Togo. La construction de logements sociaux est un axe prioritaire du gouvernement.

“ Notre objectif est d'accélérer les différents chantiers afin de répondre plus efficacement aux attentes de nos populations. ”

*Propos du Président Faure Gnassingbé sur sa page Facebook le 11 août 2021.*



# Le BTP, une activité structurante

Les entreprises de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) connaissent un dynamisme remarquable dû au fort taux d'urbanisation du Togo. On assiste au développement du parc immobilier et à la mise à niveau des infrastructures.

**A**u niveau national, selon les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitat de novembre 2010, 37,7% de Togolais vivaient en ville contre 25,2% en 1981. Les projections indiquent, au regard du rythme actuel d'accroissement urbain, que 50% de la population résidera en milieu urbain en 2028. Ce taux passera à 58% en 2050 selon le rapport des Nations Unies sur l'état de l'urbanisation (UNDESA, 2014). Ceci se traduira par une multiplication par trois de la population urbaine entre 2014 et 2050 ; passant de 2,7 à 8,4 millions d'habitants, avec une pression toujours plus forte sur les infrastructures disponibles. Les défis majeurs, auxquels le Togo fait face, incluent donc l'accroissement des problèmes environnementaux avec les changements climatiques, sociétaux avec des sollicitations de plus en plus élevées et d'établissements humains. Ces problèmes sont susceptibles d'aggravation au fur et à mesure que la croissance urbaine s'accélère. La mission du gouvernement est d'œuvrer pour un développement urbain durable afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il promeut des villes viables et, en particulier, l'accès à des logements décents, surtout pour les couches de la population à revenus faibles et intermédiaires. Les priorités vont également à l'aménagement, à la construction et à la réhabilitation des ouvrages d'assainissement, ainsi qu'à la sécurisation du foncier.

Se positionnant comme un hub logistique, Lomé doit conforter sa stature de centre d'affaires dans la sous-région, le gouvernement investit massivement dans les infrastructures routières et aéroportuaires.

À cet effet, deux voies de contournement et trois axes routiers internationaux ont été construits ou entièrement rénovés, ainsi que deux ports secs. La voirie interne du Port autonome de Lomé (PAL) a été rénovée et sa capacité augmentée à 7 000 conteneurs EVP [équivalent vingt pieds]. Parmi les toutes dernières évolutions, notons aussi la digitalisation des activités du PAL, la délocalisation du port de pêche, ainsi que la création d'une plateforme logistique multiservice qui permet d'accélérer le traitement des marchandises et d'accroître le trafic.

Concernant les zones d'activités, citons l'aménagement du marché du port de pêche, la création de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), le poste de contrôle juxtaposé de Noépé à la frontière du Togo et du Ghana et le projet de développement rural de la plaine de Djangblé en périphérie de Lomé.

Le gouvernement se mobilise pour fluidifier la procédure de création du titre foncier. L'ossature du régime foncier – actualisée par la loi du 14 juin 2018 – permet à l'état de se concentrer sur la réforme de la politique foncière agricole, dont un avant-projet de loi est en cours d'élaboration. Il est en train de procéder à la revue cartographique, à la mise en place d'un système d'information foncière et la création des Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap).



Visite de chantier de la Ministre de la Promotion de l'Investissement et de son collègue du Commerce et de la Consommation locale.



**Entretien avec Victor James Sossou, Président Directeur général de Midnight Sun (Groupe MNS), un consortium togolais créé en 1996 dont les métiers s'organisent autour du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.**

## Quelles sont vos principales réalisations au Togo ?

Sur cette dernière décennie, nous pouvons citer :

L'aménagement et le bitumage du tronçon Notsè – Tohou – Fre Bénin long de 57 km de 13 m de largeur et une chaussée de 7m avec des ouvrages connexes dont deux ponts de grande portée qui nous a ouvert les portes des entreprises de référence en matière de travaux routiers.

Sur financement de l'AFD, MNS a réalisé des travaux de réalisation de réseau AEP-génie civil - équipements électro et hydromécaniques - aménagements divers dans 13 localités semi-urbaines de la Région Maritime au Togo. Ce projet a consisté essentiellement en la réalisation de 3 châteaux d'eau de 200m<sup>3</sup>, 3 châteaux d'eau de 300m<sup>3</sup>, 3 châteaux d'eau de 400m<sup>3</sup> et 1 château d'eau de 800 m<sup>3</sup> et d'une bache de 50m<sup>3</sup>, chacun des ouvrages avec équipement hydraulique. Quand on connaît l'importance de l'eau dans la vie de nos populations, ce projet est venu combler beaucoup de leurs attentes et changer leurs conditions de vie.

Grâce à la volonté du gouvernement togolais avec l'appui de ses partenaires financiers notamment la BOAD, la BADEA, MNS a réalisé des aménagements hydro-agricoles de la Basse Vallée du Fleuve Mono (PBVM) et dans la plaine de Zio (PARTAM). Grâce à ces projets, ces deux zones constituent aujourd'hui des greniers de riz du Togo.

Le Gouvernement de la République Togolaise, dans sa politique d'amélioration des conditions de vie des populations du Togo en général et celles de Lomé en particulier, a initié le projet de réhabilitation et de renforcement de voiries pour l'amélioration de la circulation à Lomé. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'achèvement des travaux de réhabilitation, de renforcement

et d'assainissement du Boulevard des Armées que MNS a réalisé en 2019. Ce Boulevard constitue un axe stratégique presque incontournable pour aller d'un bout à un autre dans la ville de Lomé.

Au Mali, MNS a réalisé le pont de Kouoro Barrage d'une longueur de 1,052 kilomètres sur la RN11 entre Sikasso et Koutiala et inauguré par le Président Malien d'alors le 24 novembre 2017. Nous pourrions citer également le pont de Zebe au Togo qui porte les empreintes du savoir-faire de MNS GROUP, un ouvrage d'art situé sur le tronçon Aného-Tabligbo de la RN4, qui fait 40 mètres de long et de 9 mètres de large en ce qui concerne la chaussée.

Nous ne saurions passer sous silence les travaux de construction de l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement dédié au secteur du Bâtiment (IFAD-Bâtiment), à Lomé réalisés par MNS et qui a été inauguré le 28 avril 2021, par Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

## Vous êtes un acteur majeur sur le plan national. Avez-vous des projets de développement à l'international ?

MNS a déjà exporté son savoir-faire dans les pays de la sous-région ouest africaine notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au Mali et en Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, le défi est de consolider cette assise dans les pays dans lesquels MNS est déjà présent à travers la réalisation d'autres projets d'envergure.

MNS est aussi dans un processus de collaboration avec des entreprises dans les pays voisins afin de participer en groupement à la soumission et à la réalisation de projets.

MNS va également à la recherche de partenaires aguerris à l'international notamment occidentaux, chinois, dans des domaines d'avenir afin de diversifier son savoir-faire et ses activités.

## Quels conseils donneriez-vous à des futurs investisseurs au Togo ?

Le Togo offre l'avantage d'être un pays résolument engagé dans un processus de développement qui se traduit par des plans stratégiques de développement dans plusieurs domaines, sous l'impulsion du Chef de l'Etat et de son gouvernement.

Cet engagement est accompagné de réformes multiples et multiformes pour assainir le climat des affaires et offrir un environnement sécurisé aux investisseurs.

Les futurs investisseurs sont donc les bienvenus au Togo et ont l'avantage d'avoir à leur disposition tout un arsenal d'outils pour réussir.

# La promotion des logements sociaux

La construction de logements sociaux est un axe prioritaire du gouvernement, désireux de combler le déficit en logements et renforcer le parc immobilier, pour garantir l'accès équitable et inclusif aux logements.

Les enjeux du logement social, promu par le secteur public ou privé, représentent aujourd'hui une des questions centrales de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la cohésion sociale et de la qualité de vie des Togolaises et Togolais. Dans la pratique, le logement social se positionne avant tout comme un vecteur de stabilisation des populations sur l'ensemble du territoire où très souvent le solde migratoire, surtout des jeunes, est très déficitaire au regard des régions de l'intérieur du pays. C'est aussi un vecteur de mobilité résidentielle offrant une large gamme de réponses dans les différentes régions du Togo et permettant de vivre et de se loger à des coûts acceptables. Il est en outre, un amortisseur social sur chacune des régions tout en complétant le logement locatif privé, en s'adressant à des populations aux moyens modestes, surtout dans les centres urbains.

Le logement social est un acteur essentiel et pérenne de la vie économique parce qu'il participe au maintien ou à la création d'emplois des entreprises du bâtiment. Il est enfin, un outil de maîtrise de l'étalement urbain, de préservation des espaces et du patrimoine.

Le programme « 20 000 logements » procède de la volonté du chef de l'État de fixer des objectifs réalistes et mesurables. L'idée est de s'inspirer des expériences faites dans le domaine de la construction des logements collectifs depuis le début des années 2000, afin d'adapter les projets de construction aux besoins et aux aspirations de la population. Dans ce cadre, le gouvernement a signé un protocole d'accord avec Shelter Afrique pour la construction de 3 000 logements et d'autres protocoles d'accord sont envisagés.

Selon les projections d'une étude « Perspectives Démographique », réalisée par l'INSEED (2015), la population togolaise atteindrait 9 millions d'habitants vers l'an 2027. En raison de circonstances historiques, des facteurs naturels et économiques, certaines zones telles que le Sud-est (préfectures des Lacs et de Vo), la Préfecture du Golfe, les pays Kabyè et Moba sont densément peuplées alors que d'autres comme la plaine de l'Oti, l'Est-Mono et



Le Nord de l'Adélé sont peu peuplées. Le taux de croissance urbaine est de 4,5% par an, toutes zones urbaines confondues, et de 5% pour Lomé, la capitale. Avec une telle croissance, la population urbaine qui était de 1 Togolais sur 4 en 1981, passerait à 1 sur 2 en 2027.

Le secteur du logement était caractérisé par l'absence de structures dédiées à l'aménagement foncier, la production et le financement de logements sociaux et économiques. D'après les estimations effectuées par la Cellule économique de la Présidence de la République, à Lomé, par exemple, plus de la moitié des ménages n'ont pas accès à un logement formel, soit environ 57% des ménages faute d'une capacité élevée d'accès au crédit immobilier du fait essentiellement d'un revenu modeste mais aussi très souvent à cause de l'absence d'un titre foncier.

L'une des réformes majeures est incontestablement la mise en place, en 2019, par le gouvernement d'un Guichet Foncier Unique (GFU). Grâce au GFU, il est désormais possible d'avoir facilement un titre foncier.

Depuis le 5 janvier 2022, la caution et la garantie de loyers sont désormais plafonnées à 3 mois de loyers. Ce plafonnement a pour objectif de limiter les spéculations actuelles pratiquées en particulier dans le grand Lomé tout en tenant compte de la nécessité de préserver les investissements réalisés par ceux qui contribuent à améliorer l'offre de logement disponible.



**MNS GROUP accompagne les pouvoirs publics et privés à réaliser les infrastructures et équipements d'un développement durable de nos sociétés.**

*Chaque jour nous construisons l'avenir*

## NOS DOMAINES D'ACTIVITES

➤ INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

➤ BÂTIMENTS

➤ TRAVAUX HYDRAULIQUES

➤ AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

📍 95, rue n°173 TKW, Tokoin Wuiti  
BP 2459 Lomé - Togo

☎ +228 22 26 22 04  
+228 90 21 02 05

✉ contact@midnightsun-grp.com  
mid\_night2469@yahoo.fr

🌐 www.midnightsun-grp.com

## De grands chantiers

Le Togo a connu ces dernières années un développement significatif de ses infrastructures grâce principalement à l'investissement public : 80% de routes revêtues projetées en 2025, de nombreux ponts construits ou réhabilités et un souci de l'aménagement urbain.

L'enjeu désormais est de capitaliser sur ces réalisations en développant une nouvelle génération d'infrastructures mettant ainsi en place les connexions nécessaires au développement du corridor logistique naturel que constitue le Togo.

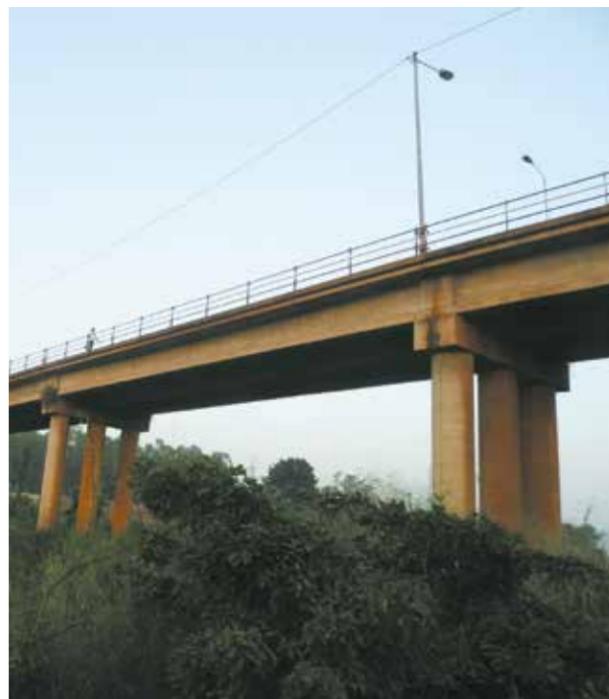
Afin de développer les échanges transfrontaliers et de stimuler sa croissance, le Togo, appuyé par de solides partenaires, œuvre à la modernisation de trois axes stratégiques.

Après avoir achevé il y a cinq ans la voie de contournement de la capitale, ainsi que les routes de la Préfecture d'Agoè-Nyivé, dans le nord de l'agglomération, trois routes stratégiques sont en cours de modernisation. Les travaux sont prévus pour être terminés en 2022.

Les travaux de la route nationale 2 (RN2) Lomé-Sanvee Condji Fre Bénin, vers l'Est qui consistent en la construction d'une chaussée à 2x2 voies sur 30 km avec un terre-plein central (TPC) pour fluidifier le trafic sur ce corridor régional majeur entre Abidjan et Lagos, mais aussi lutter contre l'érosion côtière.

Les 30 km en cours de réhabilitation entre les villes d'Avépozo et d'Aného et la protection côtière avec la construction de 31 épis font partie d'un grand projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne (UE), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque Islamique de Développement (BID) et d'autres bailleurs de fonds. Sur les dix premiers kilomètres au Togo (Avépozo-Togokomé), les travaux routiers y compris le contrôle et la surveillance desdits travaux, estimés à 15,3 milliards de Franc CFA TTC, sont réalisés par une entreprise chinoise (CRBC). Pour la réhabilitation des 20 kilomètres suivants (Togokomé-Aného), dont le coût est estimé à 36,16 milliards de Franc CFA y compris le contrôle et la surveillance des travaux y afférents, c'est la Tunisienne Société des routes et des bâtiments (SORUBAT) qui est attributaire des travaux.

La RN1 qui relie Lomé et Cinkassé au nord (à la frontière du Burkina Faso), soit 700 km, est en projet de dédoublement et d'une profonde modernisation en 2 x 2 voies.



L'Association Internationale de Développement (IDA, institution de la Banque mondiale) a annoncé en juillet 2021 qu'elle allait débloquer une enveloppe de 470 millions de dollars dans le cadre du Projet de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey pour aider le Togo, le Burkina Faso et le Niger à améliorer la connectivité régionale sur cet axe qui relie les trois capitales. Le processus est en cours avec l'évolution du projet de réhabilitation du tronçon de route Aouda-Kara (115 km) sur la RN1.

Le troisième grand chantier routier concerne la RN 5 sur le tronçon Lomé-Kpalimé (Kpalimé, ville située à 120 km au nord-ouest de Lomé), soit 120 km de chaussée qui est en cours de réhabilitation et d'élargissement.

Les travaux ont démarré en juin 2020 pour une durée prévue de trente-six mois et un coût global estimé à 195 milliards de F CFA, intégrant des bassins à Lomé et l'aménagement de voiries dans la ville de Kpalimé.

## Ciment : des capacités de production en forte hausse

En l'espace d'une dizaine d'années, le Togo est devenu le premier producteur-exportateur de ciment et de clinker de la sous-région ouest-africaine grâce aux grands investissements faits ces dernières années dans le secteur.

Le clinker, constituant essentiel du ciment artificiel, est devenu depuis 2005, premier produit d'exportation du Togo, devant les phosphates, et très loin devant les autres minerais en exploitation. Matière première dans la production du ciment, l'augmentation de la production du clinker, tire aussi vers le haut, depuis quelques années, celle du ciment, que le Togo exporte en même temps que le clinker.

Le Togo dispose d'un important gisement de clinker dans les préfectures de Vo et principalement dans le Yoto où sont implantées trois usines de productions de ciment.

La Cimenterie de la Côte ouest-africaine (CimCo), filiale de la firme Cim Metal Group, a vu le jour fin 2021. Elle est située dans la zone portuaire. Financée à hauteur de 65 milliards FCFA, dont 20 milliards par la BOAD sous forme de prêt, l'usine sera dotée d'une capacité de production

annuelle estimée à 2,5 millions de tonnes de ciment. Le projet entend créer 1000 emplois directs et 500 emplois indirects. Avec son implantation, CimCo rejoint un marché togolais longtemps dominé par CimTogo, une société togolaise appartenant au groupe allemand Heidelberg Cement, suivie de Wacem. Le complexe industriel de Sika-condji (Tabligbo), financé en 2013 par le groupe allemand Heidelberg Cement pour 254 millions de dollars avec le soutien de la SFI, comprend un site d'exploitation et de production de clinker. Au total, le groupe Heidelberg Cement dispose d'une usine à Lomé (CIMTOGO), d'une autre à Sika-Kondji (ScanTogo) et encore d'une troisième à Awandjelo. Entre-temps, le groupe Dangote Industries Limited a signé lui aussi un accord pour la production de ciments dans une nouvelle cimenterie à capacité annuelle de 1,5 millions de tonnes.



# L'industrie du fer à béton

Le gouvernement veut faire de la transformation industrielle le fer de lance de sa politique de développement. L'exportation de ferraille et de métaux usés est désormais interdite. Les ferrailles sont essentiellement transformées en fer à béton pour le secteur du BTP.



Usine de production du fer à béton.

Le secteur de la transformation du fer à béton se porte bien au Togo et s'est enrichi d'un nouvel acteur. ManuMetal SarLU, une usine spécialisée dans le recyclage est dorénavant implantée à Davié dans la Préfecture de Zio. Avec un investissement estimé à hauteur de 2 milliards FCFA, l'usine qui a démarré ses activités depuis janvier 2020, emploie 200 personnes, dont 150 Togolais.

L'unité industrielle produit des fers à béton, des tuyaux métalliques, des électrodes de soudure, des boules de mouture et d'autres produits métalliques, à base des matières premières locales comme les débris de fer ou de ferrailles, de silico manganèse, de ferro silicium, de lingots d'aluminium, entre autres.

Les quantités à produire durant les cinq premières années devraient suivre une évolution de 5% chaque année, étant donné la politique de pénétration progressive du marché. L'objectif est de vendre sur le marché local 70 à 80% du produit fini.

ManuMetal rejoint Steel Cube Togo (SCT), implanté dans le Nord du pays, et qui a déjà exporté depuis sa mise en service en 2019, plus de 20 000 tonnes de fer à béton de qualité FE 500. L'usine implantée à Kara, revendique 450 emplois directs créés et surtout l'utilisation de matières premières issues des localités environnantes. Elle ambitionne de porter à 1000 le nombre d'emplois, des travaux d'extension de l'usine sont d'ailleurs prévus, ainsi qu'une diversification des activités.

## OPPORTUNITÉS

Le potentiel du marché des BTP est grand. L'industrialisation du Togo doit passer par le secteur privé que le gouvernement encourage afin que des secteurs comme celui des BTP soient plus forts et compétitifs.



**Entretien avec Dontou Hiloukou Derou, architecte-urbaniste formé à l'EAMAU au Togo et à l'École d'Architecture de Nancy en France. Fondateur en 2004 de Derou & Partners, un bureau d'études international, il est également Président Directeur Général du Groupe Confortis International.**

### Pouvez-vous nous décrire le projet « Wellcity » ?

Wellcity, cœur de Ville du Futur Pôle Urbain d'Adetikope, est une ville nouvelle, résultat d'une fine analyse d'Architecte-Urbaniste de la dynamique urbaine et de l'expansion spatiale des villes Africaines en transition démographique dont la ville de Lomé est un échantillon représentatif. Ces villes se caractérisent par le doublement de la population en cycles de vingt ans, ainsi qu'un quadruplement spatial, également en cycles moyens de vingt ans, induisant un étalement vertigineux. Il y'a cinq ans, ce diagnostic d'Architecte-Urbaniste sur la ville de Lomé a conduit à analyser les axes préférentiels d'extension de l'agglomération et identifier l'axe Lomé-Adetikope comme l'épine dorsale du développement urbain futur du Grand Lomé pour les trente (30) prochaines années.

Aujourd'hui Wellcity, c'est 1 000 logements en phase 1, en cours de développement ainsi que des équipements collectifs, une école, un complexe sportif, des stations-services, un shopping, des commerces et restaurants... A terme le complexe offrira 5 000 logements incluant villas basses, duplex et appartements en immeubles collectifs. Cinq ans après, ce diagnostic s'est révélé pertinent avec les développements en cours sur l'axe Lomé-Adetikopé. Notamment l'installation de l'usine de la Nouvelle brasserie (SNB), opérationnelle depuis deux ans et la Nouvelle Plateforme Industrielle d'Adetikopé PIA, un Partenariat Public Privé (PPP) développé par le

Gouvernement togolais et le Groupe ARISE. La Plateforme Industrielle d'Adetikopé, vaisseau amiral de la vision 2030 du Chef de l'Etat togolais, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, est pertinente en ce sens qu'elle est orientée sur la transformation industrielle des produits agricoles du Togo qui représentent plus de 50% du Produit Intérieur Brut du pays et consacre plus de 60% de la population active. A l'horizon 2030, la cristallisation spatiale autour de Wellcity et de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé, ainsi que les différents projets en cours de développement dans la zone conduiront à la création du Pôle Urbain d'Adetikopé (PUA).

Ce Pôle Urbain à l'horizon 2030 concentrera 500 000 habitants sur une superficie de 10 000 hectares (100 km<sup>2</sup>) arrimée au Grand Lomé à travers la voie express de la Nationale 1, axe multimodale (autoroute-chemin de fer- fluviale par canal navigable de la vallée du ZIO). La population du Pôle Urbain d'Adetikopé atteindra 1 million d'habitants à l'horizon 2050.

### Avez-vous des projets de développement à l'international ?

Avec le Groupe Confortis International, nous opérons dans cinq pays en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Bénin et au Togo.

En tant que développeur, nous nous positionnons sur la chaîne de valeurs des projets d'infrastructures : conception, financement, construction et exploitation dans les domaines du résidentiel, hôtellerie, bureaux et Grands équipements. Nos clients sont privés, Institutionnels et les Gouvernements.

### L'avenir est-il, en Afrique, à une architecture socialement et écologiquement durable ?

Au-delà de l'Afrique, l'écologie concerne toute l'humanité. L'écologie et les constructions durables ne sont plus un choix, il s'agit d'urgences qui engagent aussi bien les architectes que tous les acteurs qui façonnent les cadres de vie.

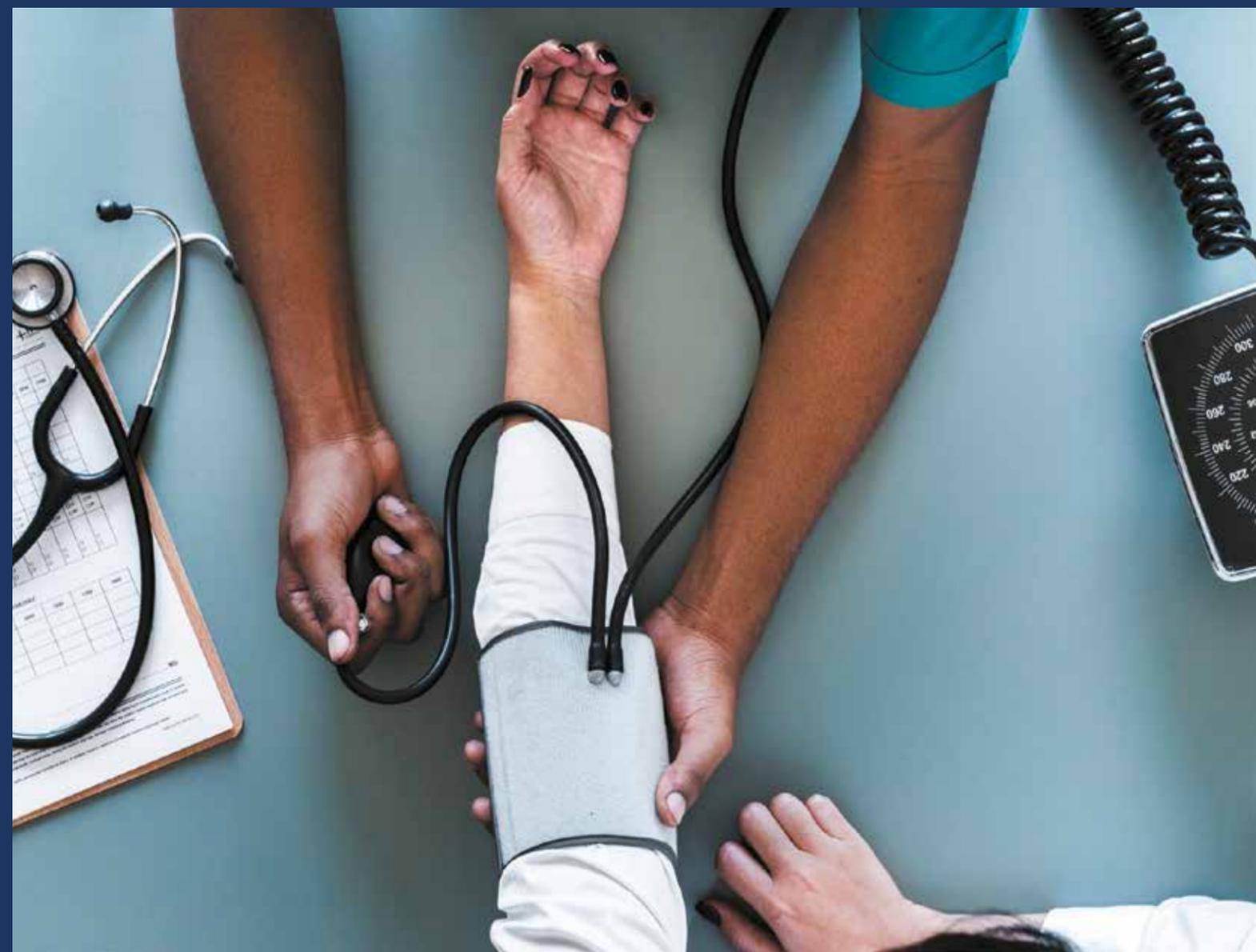
Notre vision future de l'Architecture pour l'humanité est axée sur l'éco responsabilité et l'utilisation des matériaux à énergie grise positive. Allier la sophistication des matériaux localement disponibles et la technologie, tirer profit des avantages contextuels et mettre les besoins particuliers de chaque société humaine au cœur des concepts architecturaux permettent de construire durablement et sur le long terme.

## Santé

Grace à une stratégie sanitaire ambitieuse, le Togo est parvenu à réhabiliter près de 100 centres de santé en moins de trois ans. La couverture sanitaire universelle, visant à étendre au plus grand nombre l'accès aux soins médicaux, a été lancée.

“ Dans le domaine de la santé, la construction d'unités de soins périphériques communément appelées les USP dans toutes les régions, de même que la réhabilitation des infrastructures et leur équipement donneront corps, au cours de l'année 2022, au projet « services essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle. ”

*Message de vœux du Chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, à la nation le 31 décembre 2021.*





Entretien avec le Professeur Moustafa Mijiyawa, Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins. Ce professeur de rhumatologie a plus de 30 ans d'expérience dans les soins aux patients, l'éducation médicale, la physiothérapie, les prothèses et orthèses au Togo et à l'international.

#### Quels sont les grands axes de la politique sanitaire au Togo ?

La politique sanitaire mise en œuvre ces dernières années, adossée au Plan National de Développement et arrimée à la feuille de route gouvernementale, vise à mettre en place un système de soins résilient, robuste et accessible à tous. La création d'un ministère délégué chargé de l'accès universel aux soins vise à assurer une couverture sanitaire universelle, au profit notamment des populations les plus vulnérables, au nom des principes d'équité et de solidarité, conformément à l'axe 1 du Plan National de Développement, relatif à la préservation de la paix, à l'harmonie et à l'inclusion sociales. Les différentes actions menées touchent aussi bien à la formation et au recrutement du personnel, à la construction/réhabilitation et équipements des infrastructures, à l'augmentation du budget alloué à la santé, qu'à la réforme du mode de gestion des formations sanitaires.

#### Comment est formé et recruté le personnel de santé ?

Chacune des six régions sanitaires du Togo est dotée d'une école de formation paramédicale. Aux écoles déjà existantes à Lomé, à Kara et à Sokodé, ont été adjointes depuis 2018 des écoles d'infirmières et de sages-femmes à Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, et Dapaong. Ces entités, arrimées aux deux facultés des sciences de la santé sises à Lomé et à Kara, dispensent une formation sanctionnée par une licence en sciences paramédicales ou obstétricales. La faculté des sciences de la santé de Lomé, ouverte en 1970, offre des formations en médecine générale, en pharmacie, en odontostomatologie, et dans une dizaine de spécialités médicales

et chirurgicales. A l'école des assistants médicaux de l'Université de Lomé sont logées six formations de niveau Master. De l'ensemble de ces entités sortent environ un millier de diplômés chaque année.

Le secteur de la santé est l'un de ceux ayant bénéficié le plus de concours de recrutement par la Fonction publique ces dix dernières années. 5 850 agents ont ainsi été recrutés à travers les sept concours organisés de 2008 à 2020.

#### Qu'en est-il des équipements des infrastructures ?

La vétusté et le sous-équipement des infrastructures ont conduit à d'importantes actions de réhabilitation et d'équipement de 113 des 700 formations sanitaires publiques. Les centres hospitaliers universitaires et régionaux ont ainsi bénéficié de travaux d'électricité et de réhabilitation et d'une dotation en équipements d'imagerie et de laboratoires. L'électrification solaire est en train d'être mise en place dans des centres de soins à travers des projets du ministère en charge de l'énergie. Le souci d'assurer une meilleure couverture sanitaire a motivé la construction d'unités de soins périphériques dans des zones reculées. Un hôpital de haut standing, devant pallier notamment les évacuations sanitaires et arrimé au reste du système de santé, est en construction à Lomé.

#### Où en est la réforme du mode de gestion des hôpitaux ?

Le souci d'une parfaite adéquation entre les ressources mises à disposition des formations sanitaires et les prestations a conduit le Gouvernement à entreprendre depuis 2017 une réforme de leur mode de gestion basée sur



Centre de radiothérapie.

l'approche contractuelle. Cette réforme, mise en œuvre dans sept hôpitaux, s'est soldée par un tarissement des sources de déperdition, une augmentation des chiffres d'affaires, et une amélioration des indicateurs de soins (consultations, hospitalisations, actes, examens complémentaires, satisfaction des patients). L'exacte quantification des activités permise par la contractualisation a servi de socle à la mise en place d'un système de leasing au laboratoire du CHU-SO de Lomé dont le nombre d'examens est passé de 44 à 135. La contractualisation dont l'extension est en cours ouvre la voie au vaste projet d'équipements et de construction des formations sanitaires sur la base d'un partenariat public-privé en train d'être mis en place.

#### La couverture maladie universelle est-elle effective ?

Une offre de soins de qualité est la condition nécessaire à la réussite de la couverture sanitaire universelle. La mise en place de la couverture maladie au Togo s'est effectuée par étapes, chaque étape s'enrichissant des leçons tirées de la précédente. Elle touche aujourd'hui le tiers de la population togolaise et comporte schématiquement trois entités : l'Institut National d'Assurance Maladie au profit des agents de l'État ; School Assur, une assistance sociale au profit des élèves du primaire et du secondaire ; d'autres initiatives touchant aux secteurs privé et informel et concernant des groupes et associations organisées (artisans, agriculteurs, etc.). Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) offre

une assurance maladie subsidiaire à ses bénéficiaires qui sont couverts sur la période de remboursement des crédits obtenus.

De nombreuses initiatives de gratuité sont menées depuis des années en faveur des populations vulnérables : vaccinations, traitement intermittent du paludisme, distribution de moustiquaires, subvention de la césarienne, traitement du VIH/SIDA et de la tuberculose, traitement préventif et curatif des maladies tropicales négligées, programme Wézou portant sur la prise en charge gratuite de la femme enceinte.

Toutes ces initiatives sont appelées à se fondre dans un creuset harmonieux et cohérent de protection sociale, servant de socle à la loi sur la couverture maladie universelle au Togo promulguée en novembre 2021.

#### Comment avez-vous géré la lutte contre la pandémie à la Covid-19 ?

La lutte contre la pandémie à la Covid-19 a été protéiforme et a comporté la mise en place d'organes, la prise de dispositions juridiques et institutionnelles, des mesures d'accompagnement visant à alléger le poids des conséquences socio-économiques de la pandémie, et le renforcement du système de santé, à travers la construction de onze centres dédiés aux épidémies (deux centres de référence à Lomé et à Kara, et 9 centres répartis sur l'ensemble du pays), la dotation des centres en équipements



Pause de la première pierre de la construction de l'usine Do Pharma.

de réanimation, et une stratégie vaccinale ayant permis la consommation à temps des vaccins objet de dons ou d'achat. Le leadership du Chef de l'État a été déterminant dans les résultats engrangés par le Togo, sur le double plan épidémiologique et vaccinal. Au 10 février 2022, 36% des personnes âgées de 18 ans et plus ont eu au moins une dose de vaccin, 28% des personnes âgées de 18 ans et plus sont complètement vaccinées, 59 295 personnes de 12 à 17 ans ont été vaccinées à la première dose, et 403 à la deuxième dose. Une composante essentielle de la stratégie vaccinale a été la digitalisation ayant notamment permis aux Togolais de disposer d'un passe vaccinal et, au Togo, d'être le premier pays d'Afrique sub-saharienne dont le certificat de vaccination Covid-19 est reconnu par l'Union Européenne.

#### Favorisez-vous la collaboration avec le secteur privé pour la production pharmaceutique ?

L'amélioration du climat des affaires favorise des initiatives privées dont le secteur de la santé bénéficie des retombées. L'exemple le plus éloquent est l'usine de production de solutés Do Pharma, située à 25 km de Lomé, dans la préfecture de Zio. Il s'agit d'une usine dotée d'équipements modernes, produisant annuellement 18 millions de flacons de solutés, et répondant aux standards internationaux,

avec pour ambition de desservir les pays de la sous-région. La collaboration avec le secteur privé dans le domaine sanitaire est illustrée par celle entre le ministère en charge de la santé et la Plateforme du Secteur Privé de la Santé. Cette collaboration permet d'avoir une vision partagée du domaine sanitaire, et d'avoir des échanges visant notamment à renforcer l'orthodoxie dans l'exercice de la profession.

L'engagement et le leadership du Chef de l'État ont été à l'origine de l'Initiative de Lomé, lancée le 18 janvier 2020 en partenariat avec la Fondation Brazzaville, dans la cadre de la lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiée en Afrique, en présence des Chefs d'État du Congo, du Ghana, de la Gambie, du Niger, de l'Ouganda et du Sénégal ou de leurs représentants.

#### Un mot de conclusion ?

La place de choix accordée au secteur de la santé par le Chef de l'État tient à sa vision politique basée sur l'inclusion sociale et l'équité, et à sa ferme conviction du rôle moteur de la santé dans le développement. Les efforts engagés dans le secteur à travers d'importants projets permettront d'asseoir un système de santé structuré et harmonieux, apte à faire face aussi bien aux urgences, aux épidémies, aux maladies émergentes qu'aux affections courantes.

## La santé, un secteur prioritaire

Depuis 2017, le Togo a engagé une réforme de son système sanitaire afin d'assainir le financement des hôpitaux publics et améliorer la qualité des soins.



Le gouvernement a lancé en 2017, dans cinq formations sanitaires publiques, un système de contractualisation pour assainir la gestion financière des centres hospitaliers. Désormais, les hôpitaux ne sont plus gérés uniquement par l'Etat mais par des acteurs privés qui sont associés sur la base d'un partenariat public-privé.

Afin de garantir des soins de qualité à la population, la contractualisation a atteint sa vitesse de croisière, soutenue par de premiers résultats éloquentes. La formation sanitaire reste publique, l'Etat continue de payer ses agents et les équipements. Une entité non-étatique est recrutée avec pour cahier des charges de mettre en place les mécanismes d'une bonne gestion. Un comité est installé au sein de la formation sanitaire. Il comprend le contractant, la direction

de la formation, les syndicats, les représentants des corps de métier et les divers acteurs impliqués. Les actions et dépenses à effectuer sont décidées par ce comité. Le ministère de la santé et de l'hygiène publique, qui reste le niveau central, veille à la régularité et à la pertinence des actions et des dépenses.

Outre les actions déjà mises en œuvre ou prévues dans le cadre de la riposte à la Covid-19, le gouvernement s'est engagé à initier de nombreux projets. Sur le plan infrastructurel, des projets de modernisation des Centres hospitaliers régionaux (CHR) sont prévus, tout comme la réhabilitation des Centres de santé communautaires (CSC), la construction de 6 nouveaux Centres de santé mère-enfant (CSME), de 100 Centres médico-sociaux (CMS) et d'un Centre national de lutte contre le cancer (CNLC). En ce qui concerne la réhabilitation

## CHIFFRES CLÉS

### 27%

ACCOUACHEMENTS ASSISTÉS PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ

### 27/1000

MORTALITÉ NÉONATALE

### 401/100 000

TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE

### 58,9%

TAUX DE FRÉQUENTATION EN 2019

### 200

CENTRES DE SANTÉ VONT ÊTRE CONSTRUITS

### 300

CENTRES DE SANTÉ À RÉNOVER

### 1<sup>ère</sup>

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DE SOLUTÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

et l'équipement des hôpitaux, les CHU et les CHR vont être dotés de scanners, sous forme d'achats groupés.

En 2010, le Togo a adhéré au Partenariat International pour la Santé (IHP+, aujourd'hui CSU2030), ce qui a fourni aux parties prenantes du secteur de la santé des moyens nouveaux pour leur travail de renforcement des capacités du système de santé. Le ministère de la Santé a mis en œuvre une Politique nationale de santé et une analyse de situation généralisée et participative a conduit à l'élaboration d'un Plan National de Santé (PNDS).

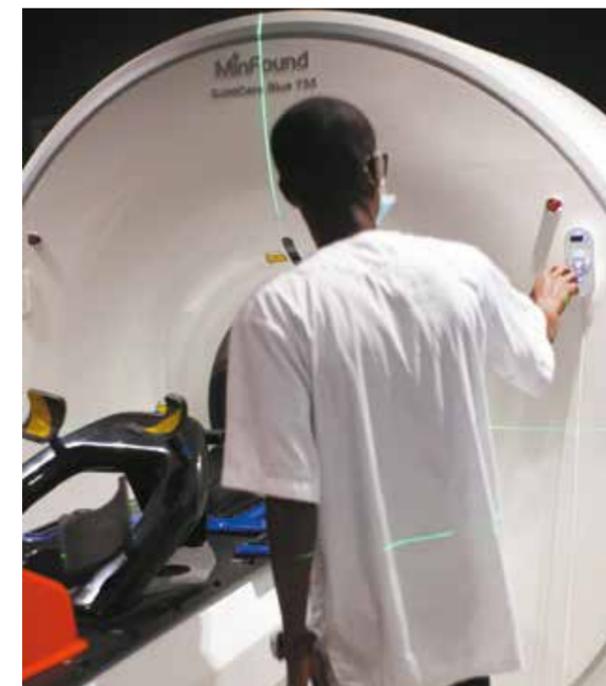
Concernant la planification familiale, les autorités togolaises ont adhéré aux engagements PF 2030. Les six engagements pris par le gouvernement s'articulent autour de l'augmentation du taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 23,1% en 2020 à 32% en 2026 et chez toutes les femmes de 20,4% en 2020 à 29,5% en 2026. Le 2<sup>ème</sup> engagement porte sur l'augmentation de la subvention de l'Etat de 50% en 2022 et de 25% à partir 2023 jusqu'à 2026. Le troisième porte sur la garantie de l'accès des adolescents et jeunes à des informations complètes et services de qualité adaptés à leur âge et à leur besoin. Le 4<sup>ème</sup> tient à la disponibilité continue des produits contraceptifs au niveau des points de prestations des services selon les politiques normes et

protocoles. Le 5<sup>ème</sup> est une coordination intersectorielle des interventions en matière de planification et l'utilisation des données probantes. Enfin, le 6<sup>ème</sup> engagement consiste en la mobilisation des ressources financières par la société civile togolaise intervenant dans la santé, la reproduction et la planification familiale.

En novembre 2021, la Banque Mondiale a procédé au lancement d'un projet de 70 millions \$ pour l'amélioration de la qualité de la santé et offrir une assurance maladie universelle à 60% de la population togolaise.

Le président Faure Gnassingbé, qui a placé son nouveau mandat sous le sceau de la préservation et de la consolidation des acquis, entend améliorer significativement le système sanitaire et assurer une santé de qualité pour les Togolais, en particulier pour les couches vulnérables.

Dans le domaine de la protection sociale, un montant de 91,7 milliards de francs CFA a été alloué au secteur de la santé, soit 7% du montant alloué aux ministères et institutions, pour l'exercice 2022. Ce montant servira à garantir la couverture santé universelle et l'accès aux services sanitaires à tous.



### LE TOGO, 1<sup>ER</sup> PAYS AFRICAIN À METTRE FIN À LA MALADIE DU SOMMEIL

En 2020, le Togo a reçu la validation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour avoir éliminé la trypanosomiase humaine africaine ou « maladie du sommeil » comme problème de santé publique, devenant ainsi le premier pays d'Afrique à franchir cette étape.

La maladie du sommeil est causée par des parasites transmis par des mouches tsé-tsé infectées et n'est présente que dans 36 pays d'Afrique subsaharienne. Si elle n'est pas traitée, la maladie du sommeil est presque toujours mortelle. En 1995, environ 25 000 cas avaient été détectés, environ 300 000 cas étaient estimés être passés inaperçus et 60 millions de personnes étaient considérées comme étant à risque d'infection. En 2019, moins de 1000 cas ont été découverts. Le Togo n'a signalé aucun cas au cours des dix dernières années.

Cette réalisation du Togo intervient après plus de deux décennies d'engagement politique soutenu, de surveillance et de dépistage des cas. À partir de 2000, les responsables de la santé publique du pays ont mis en place des mesures de contrôle. En 2011, le pays a mis en place des sites de surveillance dans les hôpitaux des villes de Mango et de Tchamba, qui couvrent les principales zones à risque de la maladie. Depuis, les responsables de la santé publique ont maintenu une surveillance accrue de la maladie dans les zones endémiques et à risque.

Une collaboration mondiale dirigée par l'OMS a soutenu ces efforts en facilitant le don de médicaments et de ressources par les entreprises pharmaceutiques, ce qui a permis de renforcer les capacités locales et d'assurer la disponibilité constante des outils nécessaires pour lutter contre la maladie.



## Institut National d'Assurance Maladie



**ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE**  
LA FORCE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA VOLONTÉ POLITIQUE.

[inamtogo@inam.tg](mailto:inamtogo@inam.tg)



[inamtogo.com](http://inamtogo.com)

# L'INAM : un atout pour la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a pour objectif principal de permettre une meilleure accessibilité à des soins de qualité, aux bénéficiaires du régime obligatoire d'assurance maladie. Elle a dorénavant pour mission de développer l'assurance sociale pour une couverture maladie universelle progressive des populations togolaises.

## L'Assurance maladie universelle (AMU)

La mise en place de l'assurance maladie relève d'une forte volonté politique et de l'engagement du Président de la République à garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité.

La loi N°2021-022 instituant l'Assurance maladie universelle (AMU) du 18 octobre 2021 est un fait marquant dans la marche du Togo vers une couverture santé pour tous. Plus de 10 ans après le lancement du régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés qui a donné des résultats fort probants, il était important de répondre aux attentes des populations. Dans la foulée du vote de la loi, le décret 2021-130/PR du 1er décembre 2021 a confié la gestion de l'AMU à l'INAM, en raison de son savoir-faire avéré dans la gestion du risque maladie.

Dans un souci d'efficacité et d'efficience, une démarche progressive et inclusive est adoptée pour une prise en charge graduelle des différentes couches de la population. Actuellement, l'élaboration des paramètres techniques et financiers est à un stade assez avancé : il s'agit à cette étape de définir dans un processus participatif et inclusif le panier de soins de base de l'AMU ainsi que les cotisations pour le régime contributif et les populations éligibles au régime non contributif. L'actualisation des conventions de partenariat avec l'offre de soins, les conditions et modalités d'affiliation, d'immatriculation, de recouvrement des cotisations, de remboursement des dépenses de soins, la révision de la tarification des actes de santé sont les grands chantiers qui sont déjà lancés et qui se poursuivent.

Dans le souci d'inclusion et d'adhésion totale de tous les



représentants des assujettis au processus, il sera créé un cadre de concertation et de dialogue au sein duquel les sujets sur l'AMU seront débattus.

La construction d'un système d'information capable d'embarquer, d'échanger et de traiter de grands volumes de données a commencé depuis quelques années et est dans sa phase de mise en production et d'alignement sur les objectifs de l'AMU.

## Une participation de tous les acteurs

Pour la réussite de l'assurance maladie universelle, une participation large et inclusive de tous les acteurs est indispensable. Les mutuelles de santé et les compagnies d'assurances privées auront un rôle très déterminant à jouer.

Les assurances privées offrent des prestations qui sont cohérentes avec leur potentiel de maîtrise des risques. Le panier de base de l'AMU laisse la responsabilité à différents acteurs de proposer des offres différenciées permettant de s'adapter aux exigences spécifiques de certaines catégories. Comme dans toutes les assurances sociales, dès lors qu'un panier de soins de base ainsi que les règles de prise en charge sont définis, les bénéficiaires peuvent le cas échéant souscrire auprès des assurances privées ou mutuelles de santé des complémentaires pour une prise en charge du tout ou partie du reste à charge et ou des actes non compris dans le panier de base.

Les mutuelles bien organisées et suffisamment outillées pourront assurer la gestion par délégation des actions de proximité telles que l'information et la sensibilisation des bénéficiaires au niveau local, l'enrôlement et bien d'autres activités métiers nécessitant une présence auprès des communautés.

Il apparaît donc nécessaire voire indispensable de travailler avec ces organisations afin de fixer ensemble le cadre de collaboration.



## Pour un entrepreneuriat social et solidaire

Malgré les efforts des gouvernements, les pays africains font face à une augmentation des besoins sociaux et aux problèmes de développement social. La crise sanitaire a révélé au grand jour la fragilité des modèles économiques existants. Il est donc urgent de développer des modèles qui visent à la fois l'efficacité économique et l'impact social.

Pour pousser le secteur privé vers un entrepreneuriat social et solidaire, un cadre légal avec des mesures incitatives qui s'appuient sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises sera formalisé. Il est aussi important de prendre la mesure des enjeux de l'après COVID-19 afin de changer de paradigmes et s'atteler à construire une résilience à toutes épreuves.

L'accès de chaque togolais au minimum vital commun est depuis 2008 une préoccupation permanente et une priorité du Président de la République. C'est pourquoi plusieurs programmes structurants sont mis en place par le gouvernement pour accompagner les populations dans les projets sociaux en vue de les faire sortir progressivement de la pauvreté et de les rendre autonomes. Après ces expériences qui ont donné des résultats concluants, il est important d'amener aujourd'hui le secteur privé à relativiser ses objectifs de rentabilité pour contribuer à développer une économie résiliente visant un impact social.

La couverture maladie pour tous viendra renforcer l'impact des différents projets sociaux destinés à sortir les populations de la pauvreté. La réussite de l'AMU et sa pérennité doivent être un objectif partagé par tous les Togolais.



## La lutte contre la pandémie

Le gouvernement du Togo a été loué pour son utilisation de la technologie dans la lutte contre la Covid-19. Grâce au programme Novissi de transfert numérique d'argent, les responsables togolais ont réduit le fardeau financier pesant sur les travailleurs les plus affectés par la pandémie.

Lancé en avril 2020 par le gouvernement togolais, le programme Novissi (un terme qui signifie solidarité en langue locale) assure un transfert monétaire direct aux ménages ayant perdu tout ou partie de leurs revenus à cause de l'impact de la pandémie du Covid-19. Ce programme, dont le caractère innovant a été salué par les prix Nobel d'économie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo, vise à répondre à un certain nombre de défis auxquels sont confrontés la plupart des pays en développement, notamment les pays africain.

Selon la Banque Mondiale, l'épidémie a fragilisé 62% des emplois au Togo. Le gouvernement s'est servi de la technologie pour retrouver la trace des personnes, envoyer de l'argent lors du confinement et pour le déploiement de la vaccination. En permettant la réalisation de transferts monétaires via les téléphones portables, le programme Novissi a permis de minimiser les coûts intermédiaires et les risques pour les bénéficiaires de ne pas recevoir leur argent.

En juillet 2020, le gouvernement avait lancé TogoSafe, portail web/appli mobile facilitant la recherche des contacts grâce à la géolocalisation numérique, permet d'assurer la conformité aux procédures de Covid-19 pour les voyageurs, et partage les résultats de dépistage par e-mails et alertes SMS. Il notifie immédiatement les personnes qui ont été en contact avec quelqu'un qui avait eu un test positif du virus. L'appli Bluetooth laisse aussi les utilisateurs voir le nombre de cas positifs de Covid-19 dans leur région tout en offrant l'accès

à des recommandations de santé et à une liste de lignes d'assistance, utiles liées à la pandémie. Cette appli gratuite a été particulièrement utile lorsque le nombre d'infections signalées de Covid-19 a augmenté en juillet et août 2020. Grâce au mécanisme COVAX et à un appui coordonné de l'OMS et de l'UNICEF, le Togo a reçu ses 156 000 premières doses de vaccins anti-COVID-19 en mars 2021. En une semaine, le pays avait vacciné 98% de ses agents de santé - le groupe identifié comme prioritaire dans la stratégie nationale de vaccination. En deux semaines, 19% des personnes de plus de 50 ans vivant dans le Grand Lomé (la région qui compte 72% des cas de COVID-19 au Togo), ont également été vaccinées.

Pour le lancement de la campagne de vaccination, le gouvernement a misé sur les plateformes numériques afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes, notamment celles qui risquaient d'être laissées pour compte. Début avril, plus de 50 000 personnes se sont inscrites par SMS via leur téléphone et sur ce site web dédié. L'inscription ne prend que quelques minutes et permet de gagner du temps pour les agents de santé, qui peuvent ainsi administrer le vaccin à un plus grand nombre de personnes. Si la lutte contre le Coronavirus s'est imposée comme la priorité n°1 du début de mandat du Président de la République, entraînant une série de mesures et d'initiatives sanitaires exceptionnelles, l'amélioration du système de santé demeure l'un des chantiers phares.

### 20 CENTRES DE SANTÉ DOTÉS DE SYSTÈMES SOLAIRES HORS RÉSEAU

L'initiative américaine Power Africa va permettre de déployer des systèmes solaires hors réseau dans 20 centres de santé au Togo. Kya-Energy Group y développera le projet grâce à une subvention de 2,6 millions \$ du programme de l'USAID. Le centre de santé d'Anyron (Tsévié) sera le premier à en bénéficier et ces équipements permettront d'améliorer la qualité des soins dans le pays. Les systèmes électriques solaires seront conçus et assemblés localement. Cette entreprise internationale est spécialisée dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'efficacité énergétique. Elle développe ainsi des systèmes et des services énergétiques innovants afin de mieux répondre aux défis énergétiques actuels et futurs en Afrique.

## La production pharmaceutique

Le Togo souhaite renforcer le système national pharmaceutique et ses capacités de gestion des médicaments.

Le Togo abrite la première industrie pharmaceutique de production de solutés en Afrique de l'Ouest. L'usine de fabrication de produits pharmaceutiques Do Pharma est située à Avéta dans la préfecture du Zio (à 25 km de Lomé). Elle a un statut de zone franche avec les avantages y afférents. Do Pharma dispose d'une installation ultra moderne de classe internationale, pour la fabrication des solutés pour perfusions au Togo et pour le marché ouest-africain. La fabrication de médicaments en local est un atout pour le Togo. Tout est fabriqué sur place grâce à l'expertise du personnel togolais et avec le respect des critères de qualité aux normes internationales. Grâce à une installation ultra moderne de classe internationale, la production annuelle est de 18 millions de flacons de solutés IV.

En 2011, il n'existait au Togo aucun corps professoral dédié à la pharmacie. Les cours étaient délivrés par les enseignants

de la Faculté des sciences et par des intervenants du Sénégal et du Burkina Faso. Grâce aux équipements scientifiques fournis par la Fondation Pierre Fabre en 2018 et aux aides obtenues auprès de l'Université de Lomé et de plusieurs bailleurs comme l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie), l'UNFPA (Fond des Nations Unies pour la Population) ou l'UNESCO, plusieurs projets ont été développés par les universitaires togolais dans la perspective de mieux encadrer la chaîne du médicament. La filière pharmacie de l'Université de Lomé compte environ 200 étudiants. Les diplômés sont destinés à intégrer les hôpitaux, les laboratoires d'analyse, les officines et la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels (structure publique en charge de l'approvisionnement des médicaments). Un enjeu de taille dans un pays qui comptait seulement 230 pharmaciens pour 7 millions d'habitants en 2015.



**DO PHARMA**

Un laboratoire pharmaceutique ultra-moderne de classe internationale

DO PHARMA SA, ZONE FRANCHE,  
BP 10039, LOME - Avéta,  
TOGO Web : [www.dopharma.net](http://www.dopharma.net)  
Email : [info@dopharma.net](mailto:info@dopharma.net)

# Vers la couverture sanitaire universelle

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), 2017-22 a été développé pour relever les défis rencontrés par le premier plan, et amener le Togo vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Le Parlement togolais a adopté en octobre 2021 la loi portant sur l'assurance maladie universelle.

La couverture en assurance santé ne touchait que 7,6% de la population, dont 4% couverte par le régime de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), 2% par des systèmes privés et 1,6% par les mutuelles de santé. 500 000 Togolais bénéficiaient ainsi fin 2021 d'une assurance maladie, principalement des fonctionnaires. Conscient de cette couverture sociale limitée, l'Etat togolais a engagé ces dernières années différentes mesures en vue de l'amélioration du taux de couverture sociale à travers l'extension des systèmes de protection sociale au secteur de l'économie informel qui occupent 80% de la population active.

Le Parlement a adopté à l'unanimité le 12 octobre 2021, le projet de loi instituant l'assurance maladie universelle au Togo. Cette adoption marque une nouvelle étape vers la matérialisation de l'ambition de couverture sanitaire universelle au Togo, et couronne le processus marqué par l'adoption, à cet effet, d'un avant-projet de loi en conseil des ministres.

L'instauration d'une couverture maladie universelle doit permettre de passer du droit à la santé juridiquement affirmé, au droit, réellement exercé, de se soigner. Elle permettra à la population togolaise de bénéficier désormais de soins de santé de qualité à un coût abordable.

Le texte de loi prévoit également la création d'une agence nationale d'assurance maladie, qui va assurer la gestion de ce projet.

La loi met en place deux régimes. Le premier concerne tous ceux qui disposent d'un revenu minimal et qui devraient donc cotiser selon des modalités qui restent à définir ; l'autre, appelé régime d'assistance médicale, est destiné à ceux qui



n'ont pas la possibilité de cotiser et pour qui les prestations seront gratuites.

La nouvelle loi s'accompagne d'un renforcement du plateau technique : on attend la construction de 200 centres de santé et près de 300 autres à rénover, avec comme objectif de rapprocher les centres de santé des populations, surtout en zone rurale. Le projet d'infrastructures sanitaires est en cohérence avec la volonté des autorités togolaises de garantir l'accès aux soins de santé à tous. Elles ont initié parallèlement d'autres programmes et projets, dont le plus récent dénommé « Wezou » accompagne les femmes enceintes et le nouveau-né.



**Entretien avec Monsieur Frederic Dovi-Akue, Directeur général de Do Pharma, industrie pharmaceutique spécialisée dans la production des solutés intraveineux située dans la zone franche à Aveta, à 15 km au nord de Lomé.**

**Comment se structure Do Pharma, premier complexe industriel pharmaceutique du Togo ?**

Do Pharma est un nouveau laboratoire pharmaceutique qui produit des solutés injectables conformément aux normes internationales. Actuellement, nous avons une capacité de production de 18 millions de flacons par an. Nous envisageons de devenir l'un des premiers laboratoires de la sous-région spécialisée dans la fabrication de médicaments en offrant une large gamme de médicaments de haute qualité à des prix compétitifs. Notre société produit et commercialise des solutions pour perfusion vers le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire. Nous prévoyons également d'exporter vers le Ghana, le Nigeria, le Sénégal et le Cameroun une partie de notre gamme de produits.

Plusieurs audits nationaux et internationaux ont confirmé que notre entreprise respecte scrupuleusement les bonnes pratiques de fabrication de l'OMS.

Nous sommes fiers que notre équipe soit 100% africaine. Bien sûr, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires technologiques européens et, initialement, avec des professionnels internationaux. A cet effet, un transfert de connaissances a été mis en œuvre avec succès. Aujourd'hui, nous n'employons que des pharmaciens, ingénieurs, techniciens, chimistes, microbiologistes et spécialistes formés localement.

La distribution de nos produits suit un circuit réglementé par le ministère de la santé togolais avec pour but d'éviter les contrefaçons.

**Quelle est votre stratégie de développement ?**

Améliorer la santé de la population est un devoir fondamental. Nos produits sont utilisés en thérapie de perfusion et sont donc cruciaux dans la récupération des patients. Nos stratégies de développement sont basées sur la nécessité d'offrir en permanence et en quantité suffisante des produits de meilleure qualité. Notre stratégie produit est basée sur les besoins de nos clients et nous mettons progressivement sur le marché de nouvelles molécules génériques. Ainsi, l'introduction de produits clés sur les marchés du Ghana, du Nigeria et du Cameroun constitue un potentiel de développement supplémentaire.

La pandémie de la COVID-19 a entraîné parfois des dysfonctionnements, des arrêts de production et des problèmes logistiques dans le monde entier. Cela démontre l'importance de la production locale de médicaments en Afrique. L'Europe elle-même envisage désormais de relocaliser la production de substances actives. Do Pharma utilise sa proximité avec le client pour faire en sorte que les produits indispensables à la survie parviennent plus rapidement au client final. Do Pharma a commencé avec les solutions pour perfusions ce qui est techniquement très exigeant. La production de médicaments stériles nécessite des investissements importants. Nous envisageons de développer, à moyen terme, d'autres formes de produits pharmaceutiques, comme les comprimés ou les gélules, une étape supplémentaire dans la réduction de la dépendance à l'égard des importations.

**Par quels moyens est-il possible de lutter contre la contrefaçon de médicaments sur le continent ?**

Le problème des médicaments contrefaits et des médicaments de qualité douteuse est une épine mondiale dangereuse et très complexe. Par conséquent, une approche holistique avec différentes mesures est nécessaire. Tous les acteurs doivent être impliqués avec le soutien des autorités compétentes locales, régionales, continentales et internationales. La production locale de médicaments peut aider à garantir la qualité par les autorités réglementaires. Bien sûr, en plus de la sensibilisation de la population, la surveillance de l'État doit se faire dès la production à la distribution en gros jusqu'au consommateur final. En d'autres termes, le non-respect des exigences doit être sanctionné. Je tiens à remercier le Président de la République togolaise, Monsieur Faure Gnassingbé, pour son ferme engagement dans la lutte contre les médicaments contrefaits, entre autres à travers l'initiative de Lomé du 18 janvier 2020.

(NDLR : Fondation Brazzaville)

## OPPORTUNITÉS

Le secteur de la santé retient de plus en plus l'attention des fonds d'investissement : médicaments, assurances, cliniques... Les opportunités sont nombreuses. Le secteur privé joue déjà un rôle considérable en assurant et en finançant la fourniture de soins de santé aux populations de la région. En moyenne, le secteur privé fournit 50% des biens et des services de santé en Afrique.

# Tourisme

Etant l'un des pays les plus visités d'Afrique, le Togo a de nombreux atouts touristiques à exploiter tels le site de Koutammakou classé au patrimoine mondial de l'humanité, des cascades et des villes historiques.

“*Au Togo, le gouvernement, sous la houlette du Chef de l'État, s'est résolument engagé dans le développement et la promotion du secteur touristique pour une croissance inclusive. Il s'évertue à faire du tourisme un secteur porteur d'emplois et de revenus, ce qui est inscrit dans la vision la feuille de route gouvernementale à l'horizon 2025 à travers le projet prioritaire 19 qui est « la création au Togo d'une offre touristique de loisirs à destination des touristes nationaux et de la sous-région »*”

*Message du Ministre de la Culture et du Tourisme, Gbényo Lamadokou, le 27 septembre 2021 lors de la Célébration de la Journée Mondiale du Tourisme (JMT).*



# Un pays naturellement touristique

Le Togo présente une grande diversité de paysages qui en fait une Afrique en miniature. Afin de mettre en valeur ce potentiel, le Plan National de Développement (PND), lancé en mars 2019, y accorde une importance significative, avec pour objectif de faire passer la contribution au PIB à 6,2%.



La cascade de Kpimé.

La feuille de route gouvernementale 2020- 2025 confirme cette vision et met également un accent particulier sur ce secteur à fort potentiel. Pour y parvenir, Lomé mise sur la promotion et le développement du tourisme balnéaire, culturel, sportif et l'écotourisme, avec un intérêt particulier sur le développement du tourisme de loisirs. Le tourisme d'affaires est également un secteur à développer, le pays étant un centre majeur dans la sous-région ouest africaine. En effet le pays à travers son PND et sa feuille de route affiche l'ambition d'être un hub d'affaires régional.

La viabilité du secteur toujours éprouvée dans le monde par la persistance de la pandémie. Sur le plan national, les statistiques du tourisme ne sont pas moins désastreuses. Les arrivées de touristes sont estimées à 481 766 en 2020 contre 946 376 en 2019, soit une baisse de 49,10%. S'agissant des recettes, le Togo a enregistré 19 milliards de Franc CFA en 2020 contre 53 milliards de Franc CFA en 2019, soit une baisse de 64%.

Pourtant, lors des dernières années, des résultats encourageants ainsi que de bons chiffres ont été obtenus par le tourisme togolais : un classement en tant que 2<sup>ème</sup>

## CHIFFRES CLÉS

**6,2%**  
DU PIB

**+ de 500**  
ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

**712 214**  
TOURISTES EN 2018

**386 000**  
HECTARES DE FORÊTS



destination d'affaires (derrière l'Egypte) en termes de progression (+46%) des arrivées de touristes internationaux en 2017, plus de 712 214 touristes enregistrés au Togo en 2018 (+26% par rapport à 2017), 48 milliards FCFA de recettes provenant du secteur hôtelier encaissées, (+3 milliards qu'en 2017).

Le Togo recèle des sites et des monuments reconnus à l'international, dont un inscrit au patrimoine de l'Unesco, et une bande côtière de plages aux sables fins, sur 45 km, baignée par l'Atlantique.

Formé d'une végétation de savane, l'extrême-nord du Togo est riche en trésors historiques et culturels et regorge de multiples attraits naturels. La fosse aux lions de Doung, les grottes aux greniers de Nok et de Mamproug, les peintures rupestres de Namoudjoga, la plaine alluviale de l'Oti ou encore la Réserve de Chasse de Mandouri sont autant de sites qui attirent les touristes.

La région de la Kara, riche en faune et en flore, est l'une des plus connues à l'extérieur, grâce à sa diversité et à son attrait touristique indiscutable. Elle abrite notamment le paysages Koutammakou (classé à l'Unesco) et ses Takienta, les

hauts-fourneaux de Nangbaniet de Nangbani les réserves naturelles de Djamdè et de Sarakawa. Elle est également un centre folklorique important avec une mosaïque de danses et fêtes traditionnelles (Akpéma et Evala).

Dotée d'un paysage plutôt plat, la région centrale regorge elle aussi d'atouts naturels, dont le plus important, le Parc national Fazao-Malfakassa, accueille souvent des safaris. La région est aussi réputée pour la variété de ses activités artisanales.

La région des Plateaux est sans conteste le principal centre touristique du pays. Le Château Vial, la Station de Kamina, le Pic d'Agou, les cascades de Womé, de Kpimé et d'Akloa, le monastère de Djogbégan, le Lac Nangbéto, la muraille d'Agbogbo sont autant de sites offrant un séjour inoubliable dans la région.

Principalement caractérisée par son littoral, la région maritime regorge aussi de nombreuses attractions. Plages aménagées, musées et centres d'art nationaux comme privés, marchés, maison des esclaves, forêts classées, monuments architecturaux, la région offre un visage touristique riche et varié.

Plus de 500 établissements d'hébergement sont recensés sur tout le territoire, sans compter les maisons d'hôtes du plus haut standing au plus modeste, avec bien évidemment une forte concentration dans les régions maritime et plateaux.

Chaque région est dotée au minimum d'un grand établissement avec de larges capacités d'accueil. Le Togo compte 197 sites et monuments répertoriés. Par ailleurs, depuis sa création plus de 600 projets culturels sont financés par le Fonds d'aide à la culture (FAC).

Les secteurs touristique et culturel du Togo vont connaître un renforcement de leurs cadres juridiques. A ce titre, le gouvernement a adopté en septembre 2021 la loi portant code du cinéma et de l'image animée puis a annoncé la prise de dispositions en vue de la ratification de la convention-cadre relative à l'éthique du tourisme.



# Le site Koutammakou classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

Koutammakou est le nom d'une grande région montagneuse située au nord-est du Togo. S'étendant par-delà la frontière jusqu'au Bénin, le site abrite les Batammariba dont les remarquables maisons à tourelles en terre sont devenues un symbole du Togo.



Le site de 50 000 hectares est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004. Dans ce pays, la nature est étroitement associée aux rituels et aux croyances de la société avec une caractéristique toute particulière. En effet, la « Takienta », l'habitat familial de base dans lequel tout est à la fois technique, utilitaire et symbolique, est unique en son genre. Aucune autre région ne possède une interrelation aussi étroite entre symbolisme, fonction et technique. Ce type d'habitat particulier dont l'esthétique repose sur des formes spectaculaires est le résultat du génie créateur des Batammariba : « ceux qui façonnent la terre » ou, par extension, « les bons maçons » d'après la traduction de certains anthropologues. Le paysage culturel doit son aspect remarquable à ses Sikien,

maisons à tourelles qui sont le reflet de la structure sociale. Ces édifices de forme quasi-sphériques sont à étages surmontés de greniers de base sphérique. Certains bâtiments possèdent des toits plats, d'autres des toits de chaume coniques. Les maisons regroupées en villages qui comprennent également des espaces cérémoniels, des sources, des rochers et des sites réservés aux cérémonies d'initiation. Le Koutammakou est un paysage culturel vivant représentatif des traits d'une société agricole travaillant en harmonie avec le paysage et où la nature sous-tend les croyances, les rites et la vie quotidienne. Il est composé d'éléments matériels tels que les roches sacrées, les bosquets, les forêts, les maisons, les champs, les animaux sauvages et domestiques artisanales, les chants, les danses, les sports traditionnels, etc.

## L'Hôtel 2 Février : un emblème de l'histoire, un joyau de l'hospitalité togolaise et la référence pour vos événements d'affaires en Afrique occidentale.



Une existence ancrée dans l'histoire du Togo. Ouvert en Juin 1980, l'hôtel 2 Février fait référence dans les mémoires à une illustre date de l'histoire. Le 2 Février 1979, qui signe d'une marque indélébile le retour triomphal du Miraculé de Sarakawa, le chef de l'Etat feu Gnassingbé Eyadéma qui a survécu à un accident d'avion. Un triomphe qui s'est traduit par d'innombrables actions dont la création d'un bel édifice : l'Hôtel 2 Février. Aujourd'hui, après 42 ans d'existence, ce joyau entièrement rénové par le Groupe « Kalyan Hospitality Development » reflète le nouveau savoir-faire togolais. « Miawoé zon va Togo »

L'Hôtel 2 Février, gratte-ciel culminant de 102 mètres qui domine le quartier administratif et financier, situé à proximité des principaux symboles de la vie politique du pays (Institutions Internationales, Ambassades, monument de l'indépendance, palais des congrès, le palais de Lomé...) est l'hôtel 5 étoiles incontournable de la région.

Il offre à ses invités : Un hébergement des plus modernes en conservant le charme historique et luxueux des lieux. Une cuisine raffinée, inspirée, caractérisée par une interprétation moderne revisitée à base des produits locaux, des mets africains, de la cuisine occidentale et orientale. Des espaces de réunion, de conférences et de réception moderne élégamment équipés pour garantir une mise en place et un déroulement sans encombre des plus

grands événements. Un service hautement qualifié offert par un personnel motivé et passionné par l'hospitalité.

« Un personnel soutenu essentiellement par la gent féminine. De l'histoire du Togo, les femmes représentent le sens même de l'hospitalité. Fortes, travailleuses, créatives, dotées d'une grande humanité, elles accueillent, reçoivent et s'occupent avec un grand professionnalisme du service d'une clientèle diversifiée » Serge Messan, Directeur Commercial.

Cet emblème qu'est l'Hôtel 2 Février s'adresse particulièrement aux professionnels et aux grandes structures locales ou internationales en assurant la promesse d'un cadre idéal et d'un service haut de gamme pour les séjours et les événements d'envergures. Au-delà, l'hôtel 2 Février est aussi une destination idyllique pour les familles et personnes désireuses d'une escapade dans le confort et la plénitude. A l'instar du Spa Wellness and Beauty primé l'année dernière au LUXLIFE concours ou du restaurant panoramique Songhai, c'est un idéal pour les particuliers, les globe-trotters et touristes. C'est en effet un espace qui en appelle à la beauté des arts, de la cuisine, du savoir-faire endogène togolais avec des espaces empreints d'œuvres d'art dont les œuvres du Professeur Paul Ahyh, R. Falshau...

« Nous cherchons au-delà de notre renommée internationale, à offrir une unique expérience, c'est une vision à portée collective pour chacun de nos clients dans leurs différences et particularités. » Anil Guei, Directeur Général de l'Hôtel 2 Février.

## La viabilité environnementale des projets financés par la BAD

Le pays dispose de différentes stratégies, plans et politiques environnementales tels le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE), la stratégie et le plan d'action pour la conservation de la biodiversité, le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), Plan National de Développement (PND 2018-2022). Le Togo est lié à la communauté internationale au titre d'accords de coopération bilatérale et multilatérale et a ratifié la quasi-totalité des conventions internationales.

L'Etat s'est engagé à restaurer 1 400 000 hectares de paysage d'ici 2030. En effet, la dégradation des terres et des paysages se manifeste dans un nombre important de contrées. L'une des causes majeures est la forte utilisation du bois d'œuvre, du bois de service et surtout le bois de chauffe. Pour pallier cette désertification, le Togo s'est engagé dans l'initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100).

La mission de AFR100 est de restaurer à l'horizon 2030, cent millions d'hectares de ses paysages déboisés et dégradés afin de saisir les avantages qui en découlent notamment la sécurité alimentaire, la conservation de la biodiversité, la résilience au changement climatique et la réduction de la pauvreté. La cible nationale est de 1 400 000 hectares. Le Dialogue de Lomé est opportun en ce qu'il crée pour les acteurs un cadre d'échanges sur la thématique de bois-énergie, en lien avec la restauration des paysages forestiers.

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a renouvelé son soutien à la politique de développement durable du Togo. Au total, le Pnud a accordé plus de 1,6 milliard francs CFA (plus de 2,4 millions d'euros) pour soutenir 112 projets. Parmi ces projets figurent la conservation du système national d'aires protégées,

l'élaboration de la documentation nationale sur le changement climatique, le développement des écovillages, ainsi que le renforcement des communautés vulnérables ou encore les contributions déterminées au niveau national (CDN). En 2020, le Togo a réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 27,57%, soit 10 points de plus que la référence de 17,51% et souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 31,14% à l'horizon 2030, y compris une réduction volontaire de l'ordre de 11%.

La collecte des ordures ménagères et l'élimination des eaux usées constituent aussi l'une des plus grandes difficultés que rencontrent les municipalités au Togo. Comme l'agriculture, l'élevage et les énergies fossiles responsables, les déchets sont responsables des émissions de méthane. Un autre polluant atmosphérique dangereux, responsable de la formation de l'ozone troposphérique.

Par ailleurs, le Togo est devenu, en septembre 2021, le cinquième pays africain à adhérer à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux des Nations-Unies (ONU). À travers cette démarche, le pays espère améliorer sa couverture en eau potable en exploitant les ressources transfrontalières.

### OPPORTUNITÉS

Le gouvernement souhaite attirer les investisseurs touristiques dans l'optique de faire du Togo un pays touristique par excellence. Sur la base de la beauté du paysage et des richesses naturelles, le potentiel écotouristique du Togo est grand. Afin d'encourager le tourisme haut de gamme, six hôtels 4 et 5 étoiles devraient être construits d'ici 2030.





## L'API-ZF VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUTES LES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

### NOTRE VISION

Faire du Togo la destination de choix pour tout investisseur.

### NOS VALEURS

- Ethique
- Transparence
- Professionnalisme

### NOTRE MISSION

Exercer au Togo et à l'étranger, des missions de services publics liées à la promotion des investissements au Togo.

### NOTRE OBJECTIF

Attirer un plus grand nombre d'investisseurs vers le Togo et générer plus d'emplois décents dans les secteurs prioritaires tel que défini par la nouvelle Feuille de Route gouvernementale 2020-2025.

### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Phase de prospection
- Phase d'installation
- Phase d'exploitation
- Phase post - investissement

☎ (+228) 22535353 | 22535360  
 📍 2564, Avenue de la chance 3250  
 🌐 [www.apizf.tg](http://www.apizf.tg)  
 🌐 [www.investirauto.tg](http://www.investirauto.tg)

OPPORTUNITÉS

QUIÉTUDE

TRANSPARENCE

SÉCURITÉ

SUCCÈS

SATISFACTION

LA BANQUE QUI VOUS OFFRE BIEN PLUS ...

**UN + POUR VOTRE BUSINESS**

- + d'opportunités
- + de transparence
- + de sécurité
- + de quiétude
- + de succès
- + de satisfaction

**IB Bank**  
TOGO

INTERNATIONAL BUSINESS BANK

Partenaire de votre succès

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement du Togo et LD Media Development remercient les intervenants et les annonceurs pour leur fructueuse participation.

[www.ib-bank.com](http://www.ib-bank.com)

